



ATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/CN.10/38
8 avril 1983
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION DU DESARMEMENT

Note du Secrétaire général

L'Assemblée générale m'a prié, aux termes du paragraphe 1 de sa résolution 37/99 B du 13 décembre 1982, de transmettre à la Commission du désarmement le rapport de la Commission indépendante sur les questions de désarmement et de sécurité. J'ai donc l'honneur de lui faire tenir ci-joint le rapport en question. 1/

1/ Ce rapport est reproduit tel qu'il a été publié précédemment par la commission indépendante sur les questions de désarmement et de sécurité. L'Organisation des Nations Unies n'assume aucune responsabilité pour le contenu du rapport, et le fait qu'elle le publie n'implique de sa part ni acceptation ni approbation des appellations employées, des données présentées ou des vues exprimées dans ce texte et n'implique de la part du Secrétariat de l'Organisation aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Pour ce qui est des mentions de Taïwan figurant dans le rapport, on se rappellera que l'Assemblée générale, par sa résolution 2758 (XXVI) du 25 octobre 1971, a décidé "le rétablissement de la République populaire de Chine dans tous ses droits et la reconnaissance des représentants de son gouvernement comme les seuls représentants légitimes de la Chine à l'Organisation des Nations Unies, ainsi que l'expulsion immédiate des représentants de Tchang Kaï-Chek du siège qu'ils occupent illégalement à l'Organisation des Nations Unies et dans tous les organismes qui s'y rattachent". Depuis que cette résolution a été adoptée, l'Organisation des Nations Unies reconnaît que Taïwan constitue une province de la République populaire de Chine.

SECURITE COLLECTIVE

UN PLAN DE SURVIE

Liste des membres de la Commission

Président: Olof Palme (Suède)

Giorgi Arbatov (URSS)
Egon Bahr (République fédérale d'Allemagne)
Gro Harlem Brundtland (Norvège)
Jozef Cyrankiewicz (Pologne)
Jean-Marie Daillet* (France)
Robert A. D. Ford (Canada)
Alfonso Garcia-Robles (Mexique)
Haruki Mori (Japon)
C. B. Muthamma (Inde)
Olesegun Obasanjo (Nigéria)
David Owen (Royaume-Uni)
Shridath Ramphal (Guyane)
Salim Salim (Tanzanie)
Soedjatmoko (Indonésie)
Joop den Uyl (Pays-Bas)
Cyrus Vance (Etats-Unis d'Amérique)

* M. Jean-Marie Daillet a cessé, en janvier 1982, de participer aux travaux de la Commission.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
1. SOLIDARITE ET SURVIE	5
2. MENACE DE GUERRE	15
3. LES CONSEQUENCES DE LA GUERRE	45
4. LES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES DES DEPENSES MILITAIRES	63
5. UNE CONCEPTION POSITIVE DE LA SECURITE	90
6. RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS	121

ANNEXES

I. PROGRAMME D'ACTION	
II. OBSERVATIONS D'EGON BAHR	
III. LA COMMISSION ET SES TRAVAUX	
GLOSSAIRE	
REFERENCES ET NOTES	

1. SOLIDARITE ET SURVIE

Moins de deux générations après l'hécatombe de la deuxième guerre mondiale, le monde semble se diriger de nouveau vers la folie, vers des conflits dont les conséquences dépasseraient tout ce que l'histoire a connu et défient l'imagination. On pourrait penser qu'après avoir survécu, au cours de ce siècle, aux tragédies de deux guerres mondiales, qui n'ont épargné virtuellement aucun pays, faisant des dizaines de millions de morts, des centaines de millions de blessés et de sans-abri et transformant tout un continent en scène de carnage, l'humanité chercherait à instaurer un ordre international de nature à prévenir le déclenchement de nouveaux cataclysmes. L'on ne peut nier d'ailleurs que des efforts sérieux aient été déployés à cette fin, mais en 1982, soit près de 40 années après la deuxième guerre mondiale, force est de constater que ces efforts n'ont pas encore abouti.

L'humanité n'a progressé que modestement vers la limitation des armements nucléaires et classiques et ne s'est pas encore engagée, ne serait-ce qu'en prenant des mesures conservatoires, sur la voie du désarmement. La course aux armements entre grandes puissances nucléaires et dans le cadre de rivalités régionales se poursuit depuis des dizaines d'années et semble maintenant s'accélérer. Chaque année est marquée par des progrès de la technologie militaire qui rendraient une nouvelle guerre encore plus destructrice et barbare que les précédentes. Chaque année, les techniques militaires de pointe deviennent accessibles à de nouveaux pays. Il n'est pas d'année qui n'apporte de nouveaux exemples des souffrances que peuvent infliger les armes de pointe et des trésors d'ingéniosité dont l'homme est capable pour infliger souffrances et destructions à son prochain, fût-il son compatriote. Le plus terrifiant, c'est que chaque année fournit de nouvelles preuves que le monde risque de devoir un jour faire face au danger le plus effroyable de tous, celui d'une guerre nucléaire mondiale.

Hommes et femmes auraient dû depuis longtemps déjà mettre un terme à cette évolution. Le péril est trop grave pour qu'on puisse en faire fi. Des mesures décisives doivent être prises, dès maintenant, pour arrêter cette course effrénée aux armements, renverser le processus, mettre fin à la détérioration des relations politiques et réduire les risques de guerre classique et nucléaire.

ARMEMENT ET INSECURITE

Les armes nucléaires sont des armes terrifiantes. Les techniques modernes ont transformé radicalement le caractère aussi bien que les enjeux de la guerre. Des engins de portée intercontinentale, dont la durée de vol se mesure en minutes, et dont la puissance eût été voici quelques années inimaginable, pourraient détruire en quelques secondes ce qu'il a fallu — des siècles à créer. Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont équipé leurs forces nucléaires stratégiques et de portée intermédiaire de milliers d'ogives, chacune d'une puissance supérieure à celle des bombes atomiques lancées sur Hiroshima et Nagasaki. Et il ne s'agit là que d'une fraction de l'arsenal nucléaire des deux camps; il faut y ajouter des milliers d'armes nucléaires de portée plus réduite, désignées sous le nom de systèmes nucléaires tactiques ou "de théâtre", qui sont déployées et prêtes à être utilisées.

En dehors des deux superpuissances, trois pays - la Chine, la France et le Royaume-Uni - disposent d'arsenaux nucléaires moins importants certes, mais puissants néanmoins selon les normes classiques. Dix autres pays seraient, s'ils le décidaient, en mesure d'acquérir l'arme nucléaire dans un délai assez court; un ou deux d'entre eux pourraient disposer déjà de stocks secrets d'explosifs nucléaires.

Les armes non nucléaires, dites "classiques", ne sont pas restées à l'écart de la révolution technologique. Le progrès technique a considérablement accru la puissance meurtrière et destructrice de toutes les opérations militaires, qu'elles soient à grande ou à petite échelle et qu'elles mettent ou non en jeu les grandes puissances. De nos jours, la présence de chasseurs à réaction armés de missiles air-air est presque aussi courante en Afrique et en Asie qu'en Amérique du Nord et en Europe. Des patrouilleurs équipés de missiles anti-navires naviguent dans les eaux du golfe Arabo-Persique et des Caraïbes, aussi bien que dans celles de la mer de Norvège et de la Méditerranée. Et de très nombreux chars d'assaut modernes ont déjà combattu dans les sables du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le montant annuel des dépenses militaires de tous les pays du monde est de l'ordre de 650 milliards de dollars, soit plus d'un vingtième du total des revenus nationaux. Les budgets militaires des pays industrialisés représentent les trois quarts de cette somme astronomique, mais les dépenses des pays en développement sont loin d'être négligeables et s'accroissent rapidement.

La persistance de la guerre et de l'armement, la montée redoutable des tensions politiques et militaires et la menace d'un holocauste nucléaire sont autant de signes des faiblesses et des limitations du système politique international qui est le nôtre.

Les espoirs que l'on nourrissait en 1945 - l'instauration d'un ordre mondial où l'Organisation des Nations Unies serait garante de la paix internationale et protégerait les Etats contre l'agression - s'estompent un peu plus chaque année. Nous vivons dans un monde où chaque Etat s'estime tenu de montrer qu'il est déterminé à faire la guerre pour défendre ce qu'il considère comme ses intérêts vitaux. En étalant sa puissance militaire, un Etat entend signifier cette détermination, mais l'accroissement continu des arsenaux est interprété, à son tour, par les pays étrangers, comme la marque d'intentions hostiles, cercle vicieux qui met en péril la sécurité de la communauté internationale tout entière.

Telle est la scène internationale sur laquelle les pays en développement, pour la plupart nouvellement indépendants, ont fait leur entrée dans l'après-guerre. D'une manière générale, loin de réagir contre cette situation, ils ont adopté le style qu'elle implique, contribuant ainsi à en imprimer plus fortement la marque sur les affaires humaines. Mais, il est des cas, et non des moindres, où contradictions, dilemmes et paradoxes pèsent beaucoup plus lourdement sur les pays du tiers monde que sur les pays industrialisés.

Le sacrifice que la militarisation impose au tiers monde est qualitativement différent de celui que doivent consentir les pays plus

riches. Dans un pays en développement, la décision d'armer un nouveau bataillon ou d'acheter un navire de guerre n'implique pas simplement un choix budgétaire; elle signifie fréquemment une aggravation des privations dont souffrent déjà les couches les plus pauvres de la société. Face à une telle situation, le problème pour la plupart des pays en développement n'est pas tant de désarmer que d'éviter de se laisser obnubiler par le militarisme dominant et de chercher des moyens novateurs d'assurer leur sécurité, notamment en participant à la mise en place d'un système de sécurité internationale efficace dont le fonctionnement serait la responsabilité de tous. Pour ces pays, aussi bien que pour le reste de la communauté internationale, le retour à la philosophie dont procède la Charte des Nations Unies ne relève pas d'un idéalisme fumeux, mais d'un sens des nécessités pratiques les plus pressantes.

Aussi les questions relatives à la paix et au désarmement sont-elles indissociables de celles ayant trait à l'ordre international. Tant que la communauté des nations n'aura pas élaboré un système juridique défendu par une autorité centrale dûment habilitée à le mettre en application, il est probable que les pays continueront à s'armer, le plus souvent pour des raisons de légitime défense, mais parfois aussi pour s'assurer un avantage. L'armement n'est pas la cause unique de conflits internationaux, et en est fréquemment le symptôme. Il reste que très souvent, on s'arme en partant de l'idée, pourtant insoutenable, que d'une manière ou d'une autre, on peut assurer sa sécurité aux dépens d'autrui.

QU'EST-CE QUE LA SECURITE NATIONALE?

Traditionnellement, la notion de sécurité nationale s'est appliquée à la fois à la sécurité physique et psychologique, qui toutes deux peuvent être l'objet de menaces de l'intérieur et de l'extérieur. Un pays sûr, c'est d'abord un pays libre de toute occupation ou agression militaires, qui n'en ressent pas non plus la menace, qui assure la santé et la sécurité de ses citoyens et qui, d'une manière générale, leur offre des perspectives d'amélioration de leur niveau de vie. Mais la sécurité comporte aussi des aspects moins tangibles. Les citoyens de tous les pays veulent pouvoir rester fidèles aux principes et aux idéaux sur lesquels s'est édifié leur nation et être libres de décider comme ils l'entendent de leur avenir. La sécurité nationale a également une dimension internationale, en ce sens que l'ordre internationale doit pouvoir évoluer pacifiquement et de façon ordonnée et rester ouvert à la diffusion des idées, au commerce, aux voyages et aux échanges interculturels.

Comme nous l'avons vu, les exigences de la sécurité nationale telles qu'elles sont perçues impliquent que les pays maintiennent des forces armées proportionnées aux dangers - intérieurs et extérieurs - qui menacent leur sécurité. Mais les réalités sont telles que la puissance militaire seule n'assure pas une sécurité véritable. Quelle que soit la manière dont on mesure la puissance militaire, il est évident que la plupart des pays sont devenus plus puissants au fil des ans. Cependant, si l'on en juge par les débats internationaux et nationaux de plus en plus passionnés que suscitent les questions de défense, il est tout aussi clair que le renforcement de la puissance militaire ne va pas forcément de pair avec le renforcement du sentiment de la sécurité nationale.

L'essor des mouvements pacifistes et antinucléaires en Europe et en Amérique du Nord est édifiante à cet égard. Ces mouvements ont pris de l'ampleur au moment précis où de nombreux gouvernements mettaient l'accent sur la nécessité de renforcer, à des fins de sécurité, leurs programmes d'armement nucléaire.

IMPACT DE LA TECHNOLOGIE

La technologie a changé le monde dans lequel nous vivons mais, nous avons été lents à comprendre ses répercussions sur les relations internationales. Les frontières nationales ne sont plus - à supposer qu'elles l'aient jamais été - des obstacles infranchissables dont les forces militaires pourraient garantir l'inviolabilité. Les populations ne peuvent plus se replier derrière leurs frontières, s'armer et se couper du reste du monde pour vivre en sécurité. Cela s'explique notamment par une interdépendance économique plus étroite et des réseaux modernes de communication et de transport qui font de nous tous les spectateurs de tous les événements qui se déroulent dans le monde. Plus précisément, notre interdépendance reflète une réalité technologique cruciale de notre époque: il n'existe aucune défense efficace contre des missiles armés d'ogives nucléaires; il n'en existe aucune à l'heure actuelle et il est peu probable que l'on en mette une au point dans un avenir prévisible.

Le nombre d'armes qu'un pays peut ajouter à son arsenal ne diminue directement en rien sa vulnérabilité. Aucune technique connue ne peut fournir, même potentiellement, un moyen fiable et efficace de défense contre une attaque nucléaire. L'ironie fondamentale de la situation est que, quelles que soient les solutions unilatérales qu'un pays adopte pour assurer sa sécurité, il n'en demeurera pas moins vulnérable à une attaque nucléaire et, en fin de compte, voué à l'insécurité.

Ce n'est pas là le seul tribut qu'il faut payer à la technologie. Le perfectionnement des armes modernes constitue pour les pays une lourde charge - charge financière énorme, mais aussi détournement de ressources limitées, notamment de spécialistes et de matières premières, au détriment du secteur social -. Un deuxième paradoxe est donc que plus nous nous efforçons de nous protéger contre la menace extérieure en accumulant des armements, plus nous nous exposons à la menace intérieure du marasme économique et de la désintégration sociale.

Ces deux paradoxes laissent à penser que la seule manière d'assurer la sécurité physique ou psychologique est d'instaurer un ordre international qui mettrait la guerre hors la loi et viserait une réduction progressive mais substantielle des armements, jusqu'à leur élimination complète. Il ne faut pas entendre par là un ordre international voué au statu quo, car les efforts déployés pour assurer le développement économique et social, atténuer les injustices politiques et promouvoir la cause des droits de l'homme ne doivent pas cesser. Si des nations en venaient à recourir aux armes, la communauté internationale devrait chercher à isoler le conflit et à le régler par des moyens pacifiques. Ce n'est que dans un monde ainsi organisé que les peuples éprouveront un véritable sentiment de sécurité nationale.

Il s'ensuit que si le monde veut pouvoir prétendre ne serait-ce qu'à la possibilité d'une sécurité véritable, obtenue en éliminant le danger d'une guerre nucléaire, en réduisant la fréquence et des conflits classiques et l'ampleur des destructions qu'ils entraînent et en allégeant le fardeau économique et social qu'impose l'armement, les pays doivent profondément modifier leur attitude à l'égard des questions d'armement et de sécurité. Ils doivent surtout reconnaître qu'à l'âge nucléaire, la sécurité ne peut être assurée aux dépens d'autrui. Seules la coopération et la retenue des nations permettront aux citoyens du monde de vivre sans craindre la guerre et la dévastation qu'elle apporte, et d'espérer pour leurs enfants et les générations à venir sécurité et prospérité.

PARVENIR A LA SECURITE COLLECTIVE

Une guerre nucléaire n'épargnerait aucun pays. Cette interdépendance implique que les nations s'emploient de concert à organiser un système de sécurité collective. Il est évident que cela ne se fera pas en un jour, mais rien n'empêche d'amorcer un processus politique qui, s'il est bien mené et poursuivi avec ténacité, permettra un jour d'effacer les conséquences des échecs passés.

Etant donné la répartition mondiale des ressources économiques et du potentiel technique, pour ne pas parler de la puissance militaire, l'application d'une politique mondiale de sécurité collective implique d'abord une entente entre les Etats-Unis et l'Union soviétique et entre les deux grandes alliances, l'OTAN et le Pacte de Varsovie. Mais les pays en développement ne sont ni à l'abri des conséquences d'un conflit Est-Ouest, ni totalement dégagés de la responsabilité du risque de guerre. Les tensions politiques entre l'Est et l'Ouest affectent de plus en plus le monde en développement et contribuent à envenimer les conflits locaux dans certaines régions. Mais il arrive aussi que les pays en développement, loin de se contenter de jouer un rôle passif, cherchent l'appui politique et diplomatique de l'une des grandes puissances ou s'emploient à obtenir son aide économique ou militaire.

Le prix et les dangers d'une telle collaboration sont bien connus. Pour ne pas demeurer en reste en matière d'armement, les pays en développement doivent détourner vers le secteur militaire, au détriment du développement économique, une partie des maigres ressources dont ils disposent. Le contraste entre la croissance économique et l'amélioration de la qualité de la vie auxquelles aspirent les populations et la lenteur du développement économique alimente à son tour un mécontentement qui, dans certains cas se traduit par des troubles intérieurs, et dans d'autres incite le pouvoir à rechercher dans des ennemis de l'extérieur des exutoires à l'agitation et au mécontentement qui se manifestent à l'intérieur. En outre, la participation des grandes puissances aux conflits régionaux dans des camps opposés risque parfois d'entraîner une escalade dangereuse dont il est impossible de prévoir l'aboutissement.

Ainsi, la responsabilité d'éviter la guerre, la guerre nucléaire notamment, est une responsabilité universelle. La sécurité d'une nation et son existence même, sont liées à celles des autres. Tant pour l'Est que pour l'Ouest, la prévention d'une catastrophe nucléaire implique la

reconnaissance de la nécessité d'établir des relations pacifiques, de faire preuve de retenue et de mettre un frein à la course aux armements. Même si l'on veut stabiliser durablement les relations Est-Ouest, il faut aussi régler les conflits régionaux dont le monde en développement est le théâtre - ou tout au moins éviter qu'ils ne débouchent sur des conflits ouverts - et réduire ainsi la possibilité d'une entrée en lice des grandes puissances. Fondamentalement, la sécurité internationale implique aussi que s'atténuent les différences profondes qui existent à l'heure actuelle entre les conditions de vie dans les différentes régions du monde.

Dans leur recherche de la sécurité, les pays doivent viser des objectifs plus ambitieux que la stabilité, qui est le but du système actuel où la sécurité est fondée sur l'armement. La stabilité armée ne peut durer indéfiniment. Le risque est toujours présent que la stabilité précaire d'un ordre international fondé sur l'armement s'écroule soudainement et cède la place à un affrontement nucléaire. Un moyen plus efficace d'assurer la sécurité serait d'entamer un processus constructif susceptible de mener à la paix et au désarmement. Il est indispensable que s'amorce un processus irréversible animé d'un élan si irrésistible que tous les pays coopéreront à la survie de l'humanité.

Accepter que la sécurité collective devienne le principe directeur des efforts déployés pour réduire le risque de guerre, limiter les armements et progresser vers le désarmement, implique en principe que le règlement des conflits d'intérêt se fasse par la coopération plutôt que par la confrontation. Cela ne signifie pas que les différends entre nations cesseront d'être, car, étant donné l'écart des idéologies, on ne saurait espérer aucun rapprochement appréciable entre l'Est et l'Ouest. Il ne serait pas plus réaliste d'escompter que les problèmes Nord-Sud, enracinés dans des années d'oppression et les énormes disparités économiques qui séparent les deux hémisphères, seront résolus en un jour et qu'il en sera de même des multiples conflits régionaux et intranationaux qui éclatent un peu partout dans le monde. Ce qu'il faut, c'est simplement veiller à ce que ces conflits ne dégénèrent pas en actes de guerre ou en préparatifs de guerre. Cela suppose que les pays comprennent que le maintien de la paix passe avant l'affirmation de leur idéologie ou de leurs thèses politiques.

PRINCIPES DE LA SECURITE COLLECTIVE

Pour atteindre ces objectifs, tous les pays doivent conformer leur politique en matière de sécurité aux principes suivants.

Toutes les nations ont un droit légitime à la sécurité

L'une des aspirations les plus fondamentales de l'humanité est de vivre une existence sûre, à l'abri de menaces physiques et psychologiques. C'est la raison essentielle pour laquelle les être humains choisissent de s'organiser en Etats-nations, de sacrifier certaines libertés individuelles au bien commun que représente la sécurité. C'est un droit qui appartient à chaque être humain, où qu'il vive et quelles que soient son idéologie ou ses convictions politiques.

La force assurée n'est pas un moyen légitime de régler les différends entre pays

L'adage selon lequel la violence appelle la violence vaut tout autant pour les relations entre pays que pour les rapports entre individus. L'histoire a prouvé que l'emploi de la force est rarement, à terme, un instrument politique efficace. A l'ère nucléaire, les risques sont disproportionnés aux avantages, quels qu'ils puissent être. Trop souvent, on invoque la légitime défense pour justifier l'emploi de la force. Les définitions actuelles de l'expression "légitime défense" doivent être revues de manière à les rendre plus rigoureuses et plus restrictives. Une politique de sécurité collective ne saurait être efficace sans que soit réaffirmé le renoncement à l'emploi de la force au service d'ambitions nationales, étant entendu que les Etats conserveront le droit d'en faire l'usage pour se défendre et, aux conditions et selon les modalités prévues par la Charte des Nations Unies, pour défendre collectivement la victime d'une agression.

Les politiques nationales doivent être empreintes de modération

Le désir de s'assurer un avantage et d'obtenir la sécurité aux dépens d'autrui est le moteur de la course aux armements et précipite le monde vers la guerre nucléaire. Ce désir procède de l'idée fallacieuse que la sécurité peut être assurée unilatéralement. Ce qu'il faut, c'est renoncer aux politiques qui visent à obtenir des avantages par l'accumulation des armements, par des négociations menées sans esprit de contrepartie ou, pis encore, par le recours à la force armée. Tous les Etats devraient s'astreindre à la modération: par respect du droit d'autrui à la sécurité, mais aussi parce que la sécurité ne peut être réalisée que par une action commune.

La supériorité militaire n'est pas une garantie de sécurité

Renoncer à des avantages acquis unilatéralement implique que l'on admette que tout effort tendant à réduire les armements et le risque de guerre doit, pour aboutir, être fondé sur la renonciation à la supériorité militaire et, d'une manière plus générale, à toute attitude d'hostilité armée. Cela suppose que la parité des forces devienne un fait entre les principaux blocs militaires et soit le principe qui gouverne, avec la souplesse nécessaire, les relations entre Etats ou groupes d'Etats rivaux sur le plan régional. La parité doit en effet tenir compte des situations géographiques et stratégiques, ainsi que des conditions historiques et des traditions militaires qui ont conduit les nations à donner plus ou moins d'importance à telle ou arme; elle ne veut pas dire que des adversaires devraient disposer de forces armées absolument identiques à tous égards. Il importe aussi de reconnaître que la parité est un concept subjectif tout autant qu'objectif. Le but fondamental doit être d'assurer la sécurité au niveau d'armement minimum. Des négociations faciliteraient beaucoup l'établissement des conditions requises et atténueraient la crainte que l'une ou l'autre partie puisse menacer de passer outre à la règle de la parité une fois celle-ci établie.

La réduction et la limitation qualitative des armements sont des conditions nécessaires de la sécurité collective

Une fois la parité et le non-recours à la menace posés comme principes

directeurs des relations militaires, il serait tout aussi important que les pays procèdent de concert à une réduction substantielle de leurs armements. Une attention particulière devrait être accordée aux armes qui inspirent les préoccupations les plus vives dans l'un ou l'autre camp, car elles sont le plus susceptible de jouer un rôle dans le déclenchement d'une guerre. Si c'est aux grandes puissances nucléaires qu'il appartient de prendre l'initiative d'une réduction des armements et de donner l'exemple de la persévérance, tous les pays du monde devraient s'associer à l'action entreprise afin de bénéficier de tout progrès sensible accompli dans cette voie. Il est bien évident que la réduction des armements allégerait le fardeau économique et social qu'impose la course aux armements. Mais surtout, cette réduction contribuerait à créer un climat politique propice aux relations pacifiques entre pays et moins susceptible de conduire à la guerre.

Les négociations relatives aux armements doivent être dissociées de la conjoncture politique

Le processus de désarmement ne se déroule pas dans un vide politique. Il doit tenir compte des intérêts et de l'ordre politiques et est de ce fait intimement lié aux relations internationales. Il importe toutefois d'éviter de rattacher délibérément les négociations visant à limiter à certains égards la course aux armements à des questions générales de politique internationale. La tâche des diplomates est de circonscrire les conflits et d'en isoler les éléments, non de les généraliser et de les rattacher les uns aux autres. Les intégrer à des questions plus vastes tend à limiter plutôt qu'à élargir le champ des manoeuvres diplomatiques. Les progrès réalisés dans les négociations sur les armements ne doivent pas être vus comme autant de succès tenant récompense, les efforts de l'une ou l'autre des parties; de tels progrès ne sont possibles que pour autant que les deux camps y trouvent leur intérêt, sous la forme d'une sécurité accrue et de meilleures perspectives de survie.

Parallèlement, il faut bien se rendre compte qu'un effort de désarmement, si sérieux soit-il, ne peut aboutir qu'à des progrès limités en l'absence de la recherche de compromis politiques plus vastes. Les deux processus sont solidaires et doivent aller de pair. Menés de front, ils peuvent aboutir à des progrès, mais l'un ne peut avancer très loin si l'autre reste bloqué. De même que des négociations sur les armements sont vouées à l'échec si elles ne s'accompagnent pas de la recherche de compromis politiques plus vastes, une démarche visant à développer la coopération économique et politique ne peut donner de résultats sans des progrès parallèles vers un équilibre militaire stable et une réduction des forces armées.

LES TENSIONS DANS LE TIERS MONDE

Le tiers monde a été le théâtre de la plupart des conflits qui ont éclaté depuis 1945. Le prix des troubles et des destructions est énorme. Nombreuses sont les causes de conflit dans le tiers monde. Durant la majeure partie de l'après-guerre, les désordres qu'ont connus les régions en développement ont eu pour origine la lutte de certains pays pour leur indépendance. Mais même maintenant, alors qu'il ne reste pratiquement plus de colonies,

on relève toujours de multiples sources de tension, susceptibles de déboucher sur des conflits.

L'absence de frontières naturelles entre de nombreux pays du tiers monde a fréquemment entraîné des revendications territoriales et des pressions séparatistes parfois intenses. Dans beaucoup de pays en développement, des antagonismes historiques, des haines religieuses ou raciales, des luttes pour le pouvoir ou des privilèges mettant aux prises divers éléments de la société ont été sources de conflits violents.

Enfin - et ce n'est pas là le facteur le moins important - le sous-développement économique et la répartition inéquitable des ressources et des richesses créent des tensions internes et internationales. Lorsqu'elles touchent une grande partie de la population, la famine, la malnutrition, la misère et la maladie contribuent à susciter des changements politiques, parfois violents.

Les régions en développement sont divisées et déchirées par toutes sortes de conflits locaux dont beaucoup ont été aggravés par la superposition des tensions Est-Ouest. L'exacerbation de ces tensions accroît le risque de les voir s'étendre aux régions du tiers monde, où des conflits locaux leur fournissent un terrain d'élection. Réciproquement, les conflits régionaux peuvent provoquer une escalade des tensions Est-Ouest, et donc accroître le danger d'un affrontement entre grandes puissances. Il est essentiel, pour la sécurité à long terme du tiers monde, que s'instaure un climat de détente, qu'il soit mis un frein à la course aux armements et que s'établissent de meilleures relations entre les grandes puissances.

Il ne faut pas oublier enfin les tensions qui, d'une manière générale, existent entre pays industrialisés et pays en développement. Que ce soit sur le plan politique, sur le plan idéologique ou sur le plan économique, le dialogue Nord-Sud est au point mort. On a fréquemment dressé un tableau des inégalités économiques et sociales croissantes entre le Nord et le Sud, l'étude la plus récente à cet égard étant le rapport de la Commission Brandt intitulé: "Nord-Sud: un programme de survie". Si ces tendances ne sont pas corrigées, elles risquent de mener au chaos mondial et à un conflit international. A l'heure actuelle, les tensions Nord-Sud sont principalement d'ordre économique; elles assombrissent les perspectives de développement du tiers monde et rendent impossible l'application d'accords économiques à long terme qui pourraient assurer la prospérité de tous. Mais l'enjeu pourrait devenir bien plus considérable.

Avec le temps, une détérioration des relations Nord-Sud risque d'affecter très gravement le climat psychologique mondial, d'atteindre les politiques internationales dans leur tissu même et d'aggraver le risque de guerre.

DANGERS COMMUNS ET SECURITE COLLECTIVE

A l'époque moderne, la sécurité ne peut s'acquérir par des actions unilatérales. Economiquement, politiquement, culturellement et surtout militairement parlant, nous vivons dans un monde où les pays sont de plus en plus interdépendants, et ne sauraient assurer leur sécurité aux dépens les uns des autres.

des autres. Le danger d'une guerre nucléaire montre assez que cette interdépendance n'est nullement une vue de l'esprit, mais la solidarité internationale tient aussi pour beaucoup à l'étroitesse des liens économiques et politiques qui existent entre pays et entre régions. La paix ne peut être obtenue par un affrontement militaire. Elle ne peut résulter que d'un patient processus de négociation, de rapprochement et de normalisation, dont le but est d'éliminer la crainte et la méfiance. Puisque nous sommes confrontés à des périls communs, c'est en commun qu'il nous faut promouvoir notre sécurité.

L'ampleur et la gravité des destructions que peuvent infliger les armes modernes, tant classiques que nucléaires est telle que les notions classiques de guerre et de défense n'ont plus aucun sens. Une guerre mondiale, qui entraînerait inexorablement le recours à l'arme nucléaire, ferait du monde un champ de ruine, et il n'y aurait plus ni vainqueur, ni vaincu. Le seul moyen réaliste d'éviter une telle catastrophe est d'élaborer sans retard un processus qui permette des progrès rapides vers le désarmement et d'instituer un système de coopération politique et économique dont le maintien assure à chacun des avantages importants et équitablement distribués.

En un sens, la sagesse de ces propositions semble déjà être reconnue un peu partout dans le monde. Il est extrêmement encourageant de constater que tandis que la Commission poursuivait ses travaux, on assistait à une véritable explosion de revendications populaires pour la paix et le désarmement. Il est grand temps que tous les gouvernements répondent aux aspirations populaires à une sécurité véritable. S'ils se révèlent impuissants à satisfaire ces aspirations, nous serons tous les victimes de leur folie.

2. LA MENACE DE GUERRE

Quelles sont les origines des guerres? Pendant des siècles, philosophes et penseurs politiques n'ont pu répondre à cette question. Elles peuvent être liées à toute une série de phénomènes: conflits d'intérêts économiques, rivalités entre groupements politiques ou entre civilisations ou groupes ethniques traditionnellement hostiles, antagonismes d'ordre idéologique, affrontements entre nations rivales. Mais ces explications ne rendent pas entièrement compte de la réalité. Ne voit-on pas certains conflits se prolonger pendant des décennies, voire des siècles et ne donner lieu, tout au plus, qu'à de rares accès de violence?

On ne dispose d'aucune méthode scientifique permettant de prédire la guerre, mais nous sommes très bien renseignés sur les prodromes des affrontements militaires du passé. Et à la lumière de ces événements historiques, l'évolution actuelle de la situation mondiale apparaît extrêmement préoccupante. La Commission ne souhaite pas paraître indûment alarmiste, mais ses membres sont profondément inquiets de voir la situation évoluer depuis plusieurs années dans le mauvais sens, vers un accroissement du risque de guerre. A moins qu'elle ne soit inversée, cette tendance pourrait entraîner des conflits militaires aux effets destructeurs sans précédent.

Cette situation est en partie due à la dégradation du tissu des relations internationales que nous avons décrites dans les premières pages du rapport. Mais il y a d'autres raisons d'être inquiet, notamment l'intensification de la rivalité qui oppose les grandes alliances militaires - OTAN et Pacte de Varsovie - ainsi qu'un certain nombre de nations de plusieurs régions du tiers monde, et la rapidité sans cesse croissante de la prolifération des armements nucléaires et des armements classiques perfectionnés dans le monde entier. Ces phénomènes récents ont largement éclipsé les succès jusqu'à présent limités des négociations sur les armements. Ils ont compliqué dans une large mesure certains conflits politiques et compromis les chances de négociations pacifiques. On peut citer certains exemples où la course aux armements conduit à rendre de plus en plus instables les équilibres militaires, ce qui donne à penser qu'en cas de crise, les risques de guerre en seraient augmentés d'autant. Pour toutes ces raisons, la menace de guerre - voire de guerre nucléaire - est plus grande aujourd'hui qu'elle ne l'a été pendant de nombreuses années.

Bien des raisons poussent les nations à s'armer. Dans le passé, certaines ont équipé des armées et des flottes importantes dans un but de guerre de conquête. D'autres ont mis sur pied d'importantes forces armées par souci de prestige international. Mais dans la plupart des cas, les nations s'arment au vu de ce qu'elles considèrent comme une menace à leur sécurité, une atteinte possible à leurs intérêts. Et ces inquiétudes sont parfois justifiées lorsqu'on examine la réalité objective de façon précise. Mais elles peuvent aussi être le produit de malentendus, de vieilles rancunes ou de pressions économiques et bureaucratiques.

Quelle que soit leur origine, les dépenses militaires peuvent avoir des conséquences néfastes. Les ressources nationales affectées aux armements

sont autant de ressources détournées des besoins sociaux. Les dépenses militaires peuvent aussi avoir, dans certaines circonstances, des conséquences économiques indirectes en retardant par exemple la croissance ou en augmentant le taux d'inflation.

De plus, il est hors de doute que l'acquisition concurrentielle d'armes par deux nations ou davantage peut aggraver les conflits politiques et, de ce fait, accroître le risque de guerre. C'est la raison pour laquelle l'acquisition d'armes peut diminuer et non renforcer la sécurité. Cette vérité n'a jamais été aussi évidente qu'à l'ère nucléaire. comme le disait Lord Mountbatten peu avant sa mort,

la course aux armements nucléaires ne répond à aucun objectif militaire. Les guerres ne peuvent être menées avec des armes nucléaires. Du fait des illusions qu'elles ont fait naître, ces armes, par leur existence même, ne font qu'accroître les périls. 1/

La course aux armements réduit les possibilités de résoudre les conflits politiques par des moyens pacifiques. En effet, la décision que prend une nation d'augmenter son arsenal est souvent interprétée par l'adversaire comme une déclaration d'intention. La mise en place d'armes plus puissantes peut amener celui-ci à penser que non seulement l'autre partie a renforcé son dispositif militaire, mais aussi qu'elle pourra s'en trouver plus tentée de mettre cet avantage à profit. Il peut alors décider qu'il doit lui-même se doter d'une puissance militaire égale ou supérieure. La course aux armements qui en résulte aggrave les tensions politiques. A la limite, l'un des rivaux peut en conclure que la guerre est inévitable, que l'équilibre des forces ne pourra que tourner désormais en sa défaveur et qu'il doit lancer une attaque préemptive pour écarter la menace qui plane sur lui.

Si l'on garde présent à l'esprit cet engrenage qu'est l'acquisition d'armes, la conjoncture mondiale actuelle ne laisse pas d'être très préoccupante. Les dépenses militaires sont en augmentation tant dans les pays industrialisés que dans la majeure partie du monde en développement, même après correction pour inflation. Et si l'on considère les budgets et les contrats de vente d'armes déjà annoncés, on peut penser qu'elles vont continuer à s'accroître. Si telle est bien la situation, l'histoire est là pour nous dire que la prolifération des armes nucléaires et des armes classiques perfectionnées qui en résultera risque de finir en tragédie.

LA PROLIFERATION DES ARMES NUCLEAIRES

De par son caractère ininterrompu, la prolifération des armes nucléaires est très inquiétante. Depuis 1945, cinq pays - les Etats-Unis, l'Union soviétique, le Royaume-Uni, la France et la Chine - ont mis en place des armes nucléaires; d'autres sont en mesure de le faire rapidement s'ils en prennent la décision. Les stocks mondiaux d'armes nucléaires dépassent 40 000 unités; ils se peut même qu'ils atteignent 50 000 unités.

Accroissement des stocks existants

La prolifération ininterrompue des armes nucléaires est essentiellement liée à la surenchère entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Ensemble,

ces deux pays disposent sans doute d'environ 95 p. 100 de l'arsenal nucléaire mondial. Malgré le frein relatif qui lui a été appliqué par les accords issus des négociations sur la limitation des armes stratégiques, cette surenchère entre les deux grandes puissances persiste depuis plus de 30 ans et complique énormément les tentatives d'accommodement politique. De plus, il semble que l'on assiste à une accélération du rythme auquel de nouvelles armes nucléaires viennent grossir les arsenaux américain et soviétique. C'est manifestement le cas des armes entrant dans la composition des fortes offensives stratégiques des deux puissances

(Figure 2.1, voir page suivante)

La situation semble sans issue: la tension politique rend plus difficiles les négociations américaino-soviétiques sur la limitation de la course aux armements, et l'accélération des mesures et contre-mesures qui en résulte alimente à son tour la tension politique. A moins de sortir de ce cercle vicieux, le risque grandit de voir un jour la course aux armements nucléaires à laquelle se livrent les Etats-Unis et l'Union soviétique dégénérer en une guerre véritable.

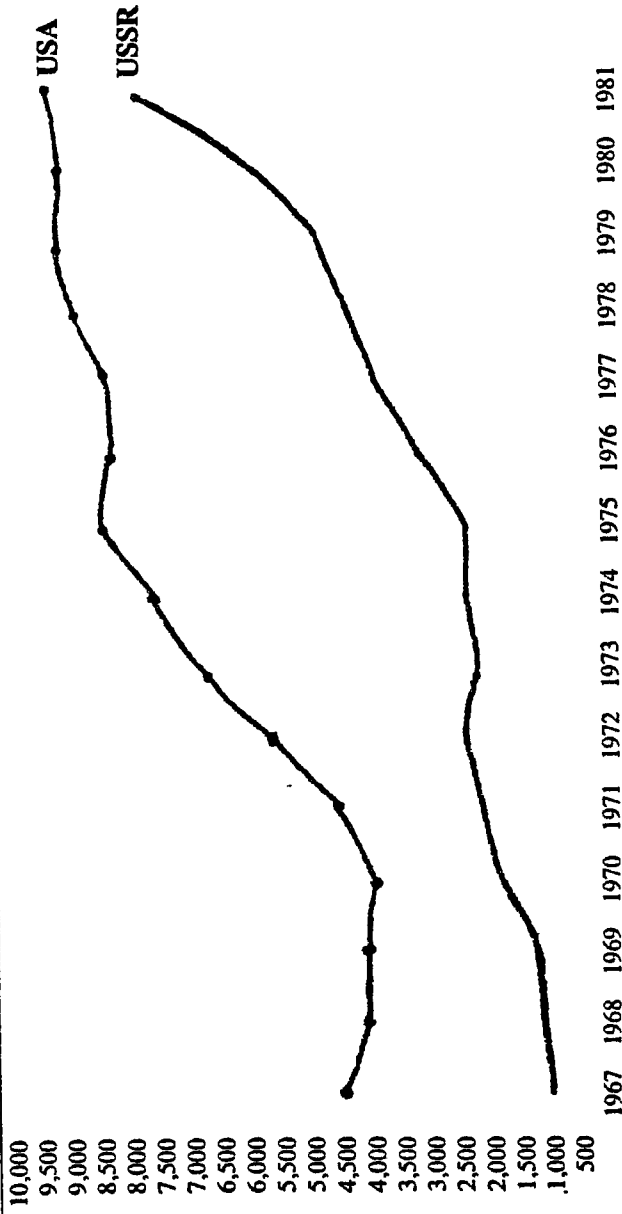
Au cours des dernières années, les deux camps ont manifesté un regain d'intérêt pour les engins de portée intermédiaire et de courte portée. A l'heure actuelle, l'Union soviétique met en place un missile mobile de portée intermédiaire doté de trois ogives nucléaires, que l'Occident appelle SS-2-, et qui doit remplacer certains des missiles SS-4 et SS-5 plus anciens. L'Occident croit également savoir que les forces du Pacte de Varsovie sont en train de s'équiper de modèles récents et plus puissants de missiles tactiques, de chasseurs et de pièces d'artillerie pouvant servir de vecteurs de munitions nucléaires. De son côté, l'OTAN a décidé de mettre en place, à compter de 1984, des missiles balistiques de portée intermédiaire Pershing II et des missiles de croisière sur des lanceurs mobiles. L'OTAN est elle aussi en train de moderniser sa capacité nucléaire (avions, missiles tactiques et artillerie); on pourrait munir certaines de ces armes d'ogives à rayonnement renforcé ("bombes à neutrons"), si la décision était prise de les mettre en place en Europe.

Les autres puissances nucléaires continuent également à moderniser et à accroître leurs forces. En 1980, la Grande-Bretagne a annoncé son intention d'acquérir de nouveaux sous-marins et des missiles Trident à têtes multiples pour remplacer sa force existante de sous-marins Polaris. La France met en oeuvre un double programme visant à porter de cinq à sept le nombre de ses sous-marins nucléaires et à remplacer ses missiles lancés par sous-marins ou basés à terre par de nouveaux modèles à têtes multiples. La Chine, qui met déjà en place plusieurs types de missiles de portée moyenne et intermédiaire (quelques unités pour chaque type) et des bombardiers, met actuellement en service ses premiers missiles balistiques intercontinentaux. L'existence et la modernisation de ces engins rend beaucoup plus tortueux le chemin qui doit conduire au désarmement nucléaire.

Bien entendu, les avis divergent sur la question de savoir à quel camp imputer la responsabilité de la course aux armements nucléaires, il ne revient pas à la commission, entant que telle, de prendre parti à ce sujet.

Figure 2.1

Stocks d'armes nucléaires stratégiques des Etats-Unis et de l'URSS
(nombres d'ogives de missiles et de bombardiers)



- Sources:
- 1) World Armaments and Disarmament. Annuaire de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm (1969-1980)
 - 2) Rapports annuels du Ministre américain de la défense, 1976-1981; US Military Posture, par le Président du Comité des chefs d'état-major des Etats-Unis.

Il semble que l'on puisse parler de parité globale entre les forces nucléaires américaines et soviétiques, mais elle est difficile à évaluer de façon précise du fait qu'il existe des différences essentielles dans la composition de ces forces. En effet, alors que l'Union soviétique a investi la plus grande partie des ressources qu'elle alloue à ses forces offensives stratégiques dans les missiles basés à terre, une proportion moins importante dans les missiles lancés par sous-marin et pratiquement rien dans les bombardiers à long rayon d'action, les Etats-Unis ont accordé une part plus égale à ces trois éléments. C'est ainsi que de la comparaison des seuls missiles basés à terre, il ressort que l'Union soviétique jouit d'une supériorité nucléaire, celle-ci passant dans le camp américain si l'on ne considère que les bombardiers. De la même façon, si l'Union soviétique consacre des efforts considérables à la défense aérienne, il semble que les Etats-Unis se préoccupent davantage de la guerre anti-sous-marine. Et alors qu'aux Etats-Unis, la fabrication des armes a plutôt reposé sur les techniques les plus avancées, l'Union soviétique a préféré mettre en place des armes plus importantes dotées d'un pouvoir de destruction supérieur.

L'équilibre nucléaire s'est rapidement modifié au cours des années et les deux camps ont mis en place de nouvelles générations d'armes à des moments différents. On peut en retirer l'impression que l'un des camps prend de l'avance sur l'autre: tout dépend de l'année prise comme référence et de la question de savoir si l'on prend comme point de comparaison les capacités actuelles ou prévues. Cette absence de concordance chronologique sert à justifier les programmes d'armement nucléaire.

Les nombreuses dissymétries que l'on observe entre les forces des deux pays rendent difficile toute comparaison. Chacun des camps est plus réceptif à la menace qu'il croit indissociable des avantages que l'autre a acquis jusqu'à ne plus voir ceux dont il jouit de son côté. S'agissant par exemple des forces offensives stratégiques, les Soviétiques attribuent dans leurs déclarations récentes la responsabilité principale de l'aggravation de la course aux armements stratégiques au programme américain perçu comme visant à améliorer la capacité contre-forces et, éventuellement, la capacité de première frappe. Les Etats-Unis, de leur côté, sont préoccupés surtout par la très grande taille et le degré élevé de précision des missiles balistiques intercontinentaux basés à terre par les Soviétiques, car ces engins seraient capables de détruire les silos de missiles américains.

La dissémination des armes nucléaires dans les autres pays

Par "prolifération verticale", on entend le gonflement des stocks d'armes dont disposent les cinq puissances nucléaires déclarées, tandis que "la prolifération horizontale" renvoie à la dissémination des armes nucléaires dans d'autres pays. Les deux problèmes sont liés: plus les puissances nucléaires accroissent leurs arsenaux, plus grande est la probabilité que d'autres pays y voient pour eux la nécessité de lancer leur propre programme d'armements nucléaires.

En 1974, l'Inde a procédé à une explosion nucléaire qui aurait constitué l'essai d'un dispositif devant être utilisé à des fins pacifiques. Mais on sait aujourd'hui que si elle décide de fabriquer des armes nucléaires

l'Inde en a la capacité. On ne sache pas qu'Israël ait fait l'essai d'un dispositif nucléaire, mais l'on s'accorde généralement à penser qu'il a mis au point des capacités nucléaires si avancées qu'il pourrait sous peu disposer lui aussi d'armes nucléaires.

Quant à ceux qu'on appelle les "pays liminaux" (ceux qui ont atteint le seuil nucléaire) 2/, ils sont peut-être au nombre de huit. Ils ont fait beaucoup d'efforts pour mettre sur pied une industrie et des installations de recherches nucléaires. S'ils ont mis leurs connaissances techniques au service de fins pacifiques légitimes, ils se sont également familiarisés avec les techniques qui leur permettraient, s'ils en décidaient ainsi, de se constituer une capacité militaire en un laps de temps que l'expérience déjà acquise rendrait d'autant plus court. De fait, deux ou trois d'entre eux auraient pris cette décision et pourraient procéder, avant la fin de la décennie, à l'essai d'un dispositif nucléaire.

Ce n'est pas que les initiatives prises pour ralentir la prolifération nucléaire horizontale aient été complètement vaines. Depuis huit ans, aucun autre pays n'a fait exploser un dispositif nucléaire; depuis 18 ans, aucune nation qui venait de faire exploser une arme nucléaire n'a déclaré sans ambages qu'elle était devenue une puissance nucléaire. Et les observateurs les plus pessimistes estiment qu'à la fin du siècle, les pays en passé de devenir des puissances nucléaires seront beaucoup moins nombreux qu'on ne le prévoyait il y a 20 ans. Il n'en reste pas moins que l'on risque fort d'assister dans l'avenir à une recrudescence de la course aux armements nucléaires.

La "nucléarisation" de l'Europe

La surenchère nucléaire entre les Etats-Unis et l'Union soviétique s'intensifie non seulement pour ce qui est des forces stratégiques, mais aussi pour les armes nucléaires de portée intermédiaire et les armes nucléaires tactiques. Les deux pays ont entrepris de moderniser l'ensemble de leur panoplie. Chacun est bien décidé à ne pas se laisser distancer par l'autre. Si l'on ne parvient pas à la freiner par la négociation, la course aux armements nucléaires se poursuivra sur sa lancée, et les graves risques politiques et militaires qu'elle comporte ne pourront qu'augmenter.

Il y a lieu d'être particulièrement inquiet de l'aggravation des tensions politiques globales, qui fait que l'on se préoccupe à nouveau de l'éventualité d'une guerre nucléaire en Europe - l'enjeu traditionnel de la rivalité américano-soviétique. On pense à la situation de la fin des années 50, lorsque le degré de tension politique atteint au sujet de Berlin ainsi que la composition et la disposition des forces des deux camps faisaient croire que toute guerre menée sur le continent serait inévitablement une guerre nucléaire. Il se peut que nous assistions à un net ralentissement des grands progrès faits au cours des années 60 et 70 sur la voie de la stabilisation politique et de la diminution du risque de guerre nucléaire en Europe.

En 1953, soucieux de compenser l'état d'infériorité numérique dans lequel se trouvait l'OTAN sur le plan des forces militaires classiques,

les Etats-Unis ont installé en Europe des missiles de courte portée, des matériels nucléaires aéroportables et des pièces d'artillerie pouvant tirer des obus équipés de charges nucléaires. Il semblerait que l'OTAN avait ainsi décidé de substituer la technique aux effectifs, adoptant une stratégie qui reposait pour une grande part sur un recours rapide, et au besoin initial, aux munitions nucléaires. Dans les années 50, les Etats-Unis ont également mis en place des missiles de portée intermédiaire et des bombardiers à rayon d'action moyen dans des bases européennes. Il était commode de viser à partir de l'Europe des parties du territoire de l'URSS dans le cadre des plans stratégiques américains. Ces missiles de portée intermédiaire ont été retirés dans les années 60 lorsque les missiles intercontinentaux sont devenus opérationnels.

C'est également à partir des années 60 que l'OTAN a commencé à moins compter sur un recours rapide aux armes nucléaires et à renforcer ses forces classiques au nom de la stratégie de la "riposte graduée". En vertu de ce principe, encore appliqué, l'OTAN fait reposer sa défense sur les forces classiques, ne prévoyant de faire intervenir les armes nucléaires tactiques qu'en dernier recours, en cas de défaillance de la défense classique et pour dissuader le Pacte de Varsovie d'utiliser le premier les armes nucléaires.

Avec le temps, on en est venu à considérer que les armes nucléaires américaines en Europe jouaient également un rôle politique essentiel. Les gouvernements des pays membres de l'OTAN et les dirigeants américains y voient la caution des garanties de sécurité offertes par les Etats-Unis. Elles représentent la preuve tangible qu'on peut apporter foi à l'engagement pris par les Etats-Unis d'intervenir, au cas où l'OTAN serait vaincu dans un conflit classique, en prenant l'initiative d'une guerre nucléaire et, au besoin, en allant jusqu'à utiliser à cette fin les forces stratégiques centrales. On voit en particulier dans l'implantation d'armes nucléaires tactiques en Europe même, dont certaines à proximité immédiate du théâtre probable des opérations, la preuve que, s'il le fallait, ces menaces seraient mises à exécution. Les membres européens de l'OTAN et aussi les Etats-Unis considèrent cette politique comme le fondement de la dissuasion et comme un préalable à la stabilisation des relations politiques en Europe.

Jusqu'au milieu des années 60, l'Union soviétique ne pouvait utiliser des armes nucléaires contre les Etats-Unis que sur une échelle limitée. Elle semblait alors s'en remettre plutôt à sa capacité de frapper l'Europe occidentale pour dissuader les Etats-Unis d'attaquer le territoire soviétique. Dans un premier temps, cette stratégie reposait sur l'existence d'importantes armées classiques dans les pays de l'Europe orientale et la partie occidentale de l'URSS. Mais à partir de 1950, celle-ci a commencé à mettre en place des bombardiers à rayon d'action moyen et, en 1955, des missiles nucléaires de portée intermédiaire pouvant atteindre l'ensemble de l'Europe occidentale. L'Union soviétique a poursuivi au cours des années 60 et 70 la mise en place de forces nucléaires dirigées contre des objectifs en Europe, 7 compris les SS-20.

Les plans soviétiques concernant les imprévus en Europe font une place aux armes nucléaires qui est énoncée officiellement par le Ministre soviétique de la défense Oustinov dans les termes suivants:

Seules des circonstances extraordinaires - une agression nucléaire directe contre l'Etat soviétique ou ses alliés - peuvent nous obliger à recourir, comme moyen ultime de légitime défense, à une riposte nucléaire. 3/

Dans les pays de l'OTAN, beaucoup voient dans le programme soviétique de modernisation nucléaire l'indication qu'en cas de conflit armé en Europe, le Pacte de Varsovie procéderait à des attaques nucléaires de grande envergure à l'échelle du théâtre des opérations. Dans les années 60, on considérait que la supériorité soviétique en matière de systèmes d'armes de portée intermédiaire était contrebalancée par la supériorité américaine en matière de forces stratégiques intercontinentales. Mais une fois que l'équilibre de ces dernières forces a été accepté et officialisé dans le cadre des accords SALT, la supériorité soviétique dans le domaine des systèmes d'armes de portée intermédiaire a été perçue comme ayant des incidences importantes, d'où, en 1979, la "double décision" de l'OTAN de mettre en place en Europe des missiles balistiques Pershing II et des missiles de croisière lancés du sol, et de chercher à négocier avec l'URSS des limitations réciproques des forces nucléaires de portée intermédiaire.

Le Pacte de Varsovie, quant à lui, argue de la doctrine de première frappe de l'OTAN et du peu de temps que prendraient les missiles Pershing II pour atteindre leurs objectifs que c'est le plus vraisemblablement l'Ouest, et non l'Est, qui déclencherait la guerre nucléaire en Europe. En fait, l'Union soviétique a toujours rejeté les prémisses sur lesquelles repose la stratégie de l'OTAN, insistant sur le fait que le Pacte de Varsovie ne nourrit aucun dessein offensif vis-à-vis de l'Europe occidentale, que ce soit avec des armes classiques ou nucléaires. Ce sont les dirigeants soviétiques, dit-on à l'Est, qui ont proposé à maintes reprises d'entamer des négociations en vue de signer un traité international en vertu duquel chacune des parties renoncerait à utiliser la première les armes nucléaires, et c'est l'Union soviétique qui a proposé dès le mois d'octobre 1979 de négocier des limitations réciproques concernant les forces nucléaires de portée intermédiaire.

En dépit de ces prises de position, des modifications intervenues dans la mise en place de certaines armes et dans la perception d'une possibilité de guerre en Europe ont fait évoluer la situation vers un seuil à partir duquel on risque de plus en plus de voir un conflit européen, quel qu'il soit, s'orienter rapidement vers l'utilisation d'armes nucléaires ou même se déclencher au niveau nucléaire. C'est ce qui nous fait dire que nous en sommes revenus à la situation qui existait à la fin des années 50.

Si une guerre devait se produire en Europe, et quelle qu'en soit l'issue, l'ampleur des pertes européennes seraient probablement sans précédent. Les techniques des armements modernes font déjà que les conséquences d'un conflit classique seraient désastreuses. Mais il est pratiquement impossible d'imaginer celles qu'entraînerait une guerre mondiale. De nombreuses études ont permis de conclure que même si on en limitait l'intensité à quelques centaines d'armes au lieu des milliers qui pourraient être utilisées, la guerre nucléaire en Europe causerait probablement la mort immédiate

de millions de personnes sans parler des dizaines de millions de blessés et de personnes souffrant des effets prolongés des rayonnements. Au reste, quel que soit le nombre d'armes nucléaires engagées, le déclenchement d'une guerre nucléaire en Europe précipiterait le monde dans un engrenage d'événements qu'il n'a jamais eu à vivre et dont il est totalement impossible de prédire l'aboutissement.

La mise en place par les deux camps de nouvelles armes nucléaires en Europe a intensifié les préoccupations politiques et a rendu les populations plus conscientes du danger réel de guerre nucléaire en Europe et du risque de la voir dégénérer en conflit nucléaire mondial. On a ouvert à Genève des négociations en vue de trouver les moyens de limiter les forces nucléaires de portée intermédiaire et de moyenne portée. L'heureux dénouement de ces négociations dissiperait sensiblement ces appréhensions et, pourrait par ailleurs contribuer dans une large mesure à résoudre toute une série d'autres questions pendantes liées aux armements. D'autres mesures pourraient réduire le risque d'une guerre nucléaire en Europe, nous y reviendrons plus loin.

LA COURSE AUX ARMEMENTS CLASSIQUES

La prolifération des armements classiques a très nettement pris le pas sur celle des armements nucléaires. La surenchère à laquelle on assiste entre les nations industrialisées, et surtout entre les pays membres de l'OTAN et ceux du Pacte de Varsovie, est l'exemple le plus fréquemment cité pour illustrer cette tendance, et à juste titre. Les pays qui forment ces deux alliances militaires et politiques emploient, ensemble, quelque 40 p. 100 des hommes et des femmes en uniforme dans le monde, et leurs dépenses militaires représentent une part encore plus importante - près des trois quarts - des dépenses mondiales dans ce domaine. Cela dit, le fait que les pays du tiers monde détournent de plus en plus de ressources pour des usages militaires est peut-être tout aussi préoccupant, ne serait-ce que parce qu'ils en auraient davantage besoin pour leur développement économique.

Les forces militaires en Europe

Les effectifs des forces armées de l'OTAN et du Pacte de Varsovie et la sophistication de leur équipement sont stupéfiants; leurs moyens sont tels que l'emploi du terme "classique" pour les décrire ne se justifie que par comparaison au potentiel dévastateur des armes nucléaires. Depuis la Seconde Guerre mondiale, on assiste à une révolution dans le domaine de la technologie militaire, révolution qui se poursuit à une cadence accélérée dans la décennie en cours. Si l'on considère leur puissance de feu et leur mobilité, ainsi que la flexibilité avec laquelle on pourrait en faire usage, les armées et les flottes modernes ne ressemblent guère ou pas du tout aux forces armées utilisées par les grandes puissances au cours de la Seconde Guerre mondiale. Cette révolution des moyens militaires est due avant tout à la mise au point d'avions et de missiles modernes, mais les techniques de la guerre aérienne ne sont pas les seules à avoir radicalement changé. L'efficacité des armes s'est accrue dans des proportions sans précédent: elles sont à la fois plus meurtrières et plus faciles à manoeuvrer. Grâce aux systèmes radar, aux lasers et aux appareils électroniques modernes, on peut désormais atteindre les objectifs avec une précision spectaculaire. Les systèmes de renseignements permettent d'obtenir très rapidement des données fiables et détaillées sur les effectifs et les matériels dont disposent les forces ennemies ainsi que sur leurs mouvements. Les ordinateurs sont capables d'analyser d'énormes quantités de données provenant de sources multiples et d'en tirer des évaluations précises sur les unités rivales. La possibilité existe de déplacer rapidement des forces importantes et d'assurer leur approvisionnement, même en milieu hostile, à très grande distance de leurs bases.

Si l'on a assisté à de tels changements, c'est parce que, depuis 1945, plusieurs pays industriels, et notamment les Etats-Unis et l'Union soviétique, consacrent à la recherche du développement militaire des ressources d'une ampleur sans précédent en temps de paix. Ce détournement du talent scientifique et des moyens de recherche se paie de deux manières: par une baisse de la productivité et un ralentissement des progrès technologiques dans l'industrie civile, et par la poursuite de la course aux armements, qu'encourage l'existence même d'un vaste personnel scientifique spécialisé.

Les deux alliances militaires emploient globalement à peu près le même nombre d'hommes et de femmes en uniforme. Toutefois, une comparaison plus précise des diverses unités qui composent ces armées révèle des différences importantes, notamment pour ce qui est du type de forces dont chacune d'entre elles disposerait dans l'éventualité d'un conflit en Europe. On trouvera au tableau 2.2 un état récapitulatif des forces militaires des deux camps, en général, et sur leur principal théâtre d'affrontement: l'Europe.

En cas de conflit en Europe, l'OTAN aurait au début l'avantage de disposer d'un nombre plus élevé de divisions prêtes au combat, mais le Pacte de Varsovie pourrait, en mobilisant ses réserves, renverser ultérieurement la situation en sa faveur. S'agissant des matériels, des sources occidentales indiquent que le Pacte de Varsovie l'emporterait en nombre relatif des chars d'assaut, des pièces d'artillerie et des missiles de défense aérienne. La force de l'OTAN résiderait dans sa supériorité numérique en engins guidés antichar et de canons antichar. En ce qui concerne les forces aériennes tactiques, le Pacte de Varsovie aurait l'avantage dans toutes les catégories d'aéronefs à voilure fixe, mais l'OTAN l'emporterait en nombre d'hélicoptères de combat. Enfin, si l'on compare les forces navales des deux blocs, on constate que les flottes combinées des pays membres de l'OTAN sont plus importantes que celles du Pacte de Varsovie pour presque tous les types de bâtiments.

Cependant, ces comparaisons quantitatives de la force militaire relative des blocs ne tiennent pas compte des caractéristiques techniques des matériels, qui sont souvent différentes, sans même parler de facteurs intangibles tels que le moral des deux armées.

Elles ne révèlent pas non plus les déséquilibres importants qui peuvent exister dans certains secteurs. C'est ainsi que l'Occident est particulièrement préoccupé par le rapport des forces en Europe centrale, qui, d'après l'OTAN, est actuellement à l'avantage du Pacte de Varsovie.

Lorsqu'ils évaluent le rapport des forces en Europe centrale, les pays du Pacte de Varsovie estiment qu'il y a en gros parité. Ils portent le même jugement sur le rapport global des forces militaires en Europe et dans le monde. Ce faisant, ils insistent sur la nécessité de prendre en considération les différences géographiques, économiques et autres qui existent entre les deux blocs et qui ont également d'importantes incidences sur leur potentiel militaire.

Les comparaisons quantitatives ne tiennent par ailleurs pas compte du fait que les blocs ont probablement une perception différente de leurs situations respectives. Ainsi les Etats-Unis estiment que le fait d'être une puissance navale est pour eux une nécessité vitale - compte tenu de leur situation géostratégique - alors que cet impératif est moindre pour l'Union soviétique qui a toujours été, par tradition, une grande puissance terrestre. L'Union soviétique, quant à elle, considère qu'elle a besoin de déployer de vastes forces navales puisqu'elle n'a qu'un accès limité aux océans. Elle juge également nécessaire d'avoir plus de forces terrestres que l'OTAN puisqu'elle doit non seulement faire contrepoids aux forces de l'OTAN en Europe mais encore maintenir des troupes importantes

Figure 2.2

Rapport des forces classiques Est-Ouest en 1982

	Monde		Europe	
	OTAN	Pacte de Varsovie	OTAN	Pacte de Varsovie
Total des effectifs (millions)	4.9	4.8		
Total des effectifs des forces terrestres	2.7	2.6	2.1	1.7
<u>Forces terrestres</u>				
Divisions en temps de paix	103	210	88	78
Divisions de renfort immédiatement disponibles	N.D.*	N.D.	8	10
Divisions en état de mobilisation	N.D.	N.D.	19	89
Chars d'assaut	25 500	68 300	17 100	26 300
Tubes d'artillerie	23 000	43 200	500	10 000
Armes pour le lancement d'engins guidés antichar	15 500	N.D.	5 800	1 400
Lance-missiles sol-air	2 400	11 400	1 800	3 200
<u>Forces navales</u>				
Sous-marins	220	270	190	210
Porte-avions/hélicoptères	20	4	12	4
Bâtiments de combat principaux	420	300	320	150
Bâtiments de combat secondaires	730	1 240	660	930
Unités amphibies	570	250	410	200
Bombardiers, avions d'attaques et avions de chasse	1 370	510	470	410
Avions de lutte anti-sous-marine et de reconnaissance	640	300	360	200
<u>Forces aériennes</u>				
Bombardiers	460	500	80	370
Avions d'attaque et avions de chasse	3 830	5 000	2 500	2 410
Avions de défense aérienne	880	3 990	570	1 490
Hélicoptères	8 400	3 560	730	160

N.D. = non disponible.

Source: The Military Balance; 1981-82, publié par l'Institut international d'études stratégiques.

Ces chiffres sont reproduits sans garantie. Les données soviétiques sont tirées de la publication D'où vient la menace pour la paix (Moscou, 1982).

le long de sa très longue frontière avec la Chine, nation hostile qui dispose également d'une armée très importante. Les Etats-Unis, de leur côté, ont le sentiment qu'ils doivent avoir la possibilité d'engager des forces dans plusieurs régions et non pas seulement en Europe. Lorsqu'en plus de conceptions aussi particulières chacun se montre peu inclin à essayer de comprendre le point de vue de l'autre, on en arrive à une situation où les deux alliances développent leur potentiel militaire à un rythme accéléré, quantitativement et qualitativement. Tout comme dans le domaine des armements nucléaires, les avis sont partagés quant à savoir qui porte la plus grande responsabilité de la course aux armements classiques en Europe.

Pourtant quelle qu'en soit la cause, cette escalade des armements classiques ne s'est probablement traduite par aucun gain net de sécurité pour l'un ou l'autre bloc. Le rapport des forces en Europe n'a guère changé depuis 20 ans. La grande différence, c'est que l'affrontement se situe à un niveau de destruction potentielle bien plus élevé et entraîne un détournement accru de ressources qui pourraient servir à des objectifs sociaux.

L'accumulation des armements classiques dans le tiers monde

A l'heure actuelle, les budgets militaires des pays en développement représentent à peu près le quart des dépenses mondiales dans ce domaine. Depuis quelques années, ils pèsent de plus en plus lourdement sur les finances de nombre de ces pays.

Les rivalités militaires Est-Ouest s'étendent peu à peu au tiers monde. S'il est vrai que les conflits dans ces régions ont pour cause fondamentale des facteurs internes, il n'en demeure pas moins que ce sont les nations industrielles qui, par leur comportement, en compliquent parfois le règlement et qui, le plus souvent arment les belligérants. En 1979, le tiers monde a consacré environ 15 p. 100 du montant total de ses dépenses de défense à l'achat de matériels militaires auprès des pays industrialisés.

On observe actuellement une tendance à la prolifération des armements de pointe dans le tiers monde. Ce phénomène est relativement récent puisqu'il ne s'est amorcé qu'en 1974, date à laquelle les pays en développement ont commencé à acquérir des matériels militaires sophistiqués en quantités importantes. Mais le mouvement n'a fait que s'amplifier depuis. Néanmoins, une fraction importante du matériel n'a pas encore été livrée et une fraction encore plus importante attend d'être intégrée dans les forces armées de ces pays, processus qui prend généralement plusieurs années. Les effets de cet accroissement des potentiels militaires de nombreux pays du tiers monde ne se feront donc pleinement sentir que par la suite; ils seront probablement rudes, car ils affecteront non seulement les relations entre les nations du tiers monde elles-mêmes, mais aussi celles entre les pays en développement et les pays industrialisés d'une part et entre les deux blocs militaires d'autre part.

Moyen-Orient - Plus d'un tiers des dépenses militaires totales des pays en développement sont imputables à cette région, Afrique du Nord comprise.

Le Moyen-Orient est également le lieu de destination de la plupart

des systèmes d'armes relevant de techniques de pointe. Les livraisons récentes d'avions sophistiqués américains à l'Arabie saoudite et à Israël et soviétiques à la Libye et à la Syrie sont une illustration de l'afflux constant dans la région des systèmes d'armes les plus modernes du monde. Dès la fin des années 60, mais surtout à la suite de l'augmentation brutale des prix du pétrole, les pays du Moyen-Orient se sont mis à acheter des armements de pointe en quantités de plus en plus importantes. A l'heure actuelle, les armées de la région possèdent des avions de chasse sophistiqués dotés des armements et des instruments électroniques les plus modernes, les tout derniers modèles de chars et d'autres véhicules blindés, des navires de guerre équipés de missiles mer-mer sophistiqués et toute la panoplie de la technologie militaire moderne. De surcroît, cette course aux armements se poursuit sans répit. Résultat: on dépense des sommes de plus en plus considérables, et les conflits internes qui éclatent dans la région prennent un caractère beaucoup plus destructeur.

Asie de l'Est - La façon dont le potentiel militaire évolue en Asie de l'Est a un effet direct sur la rivalité entre les nations industrialisées plus encore que ce n'est le cas dans la plupart des autres régions. L'Asie de l'Est est en effet la région où s'affrontent directement les forces armées de trois grandes puissances militaires et d'une grande puissance économique, situation qui entraîne une instabilité extrême et des risques de conflit.

La Chine dépense plus pour ses forces armées qu'aucune nation d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine. Son budget militaire compte pour un tiers dans le budget militaire total du tiers monde. A l'heure actuelle, l'armée chinoise est, numériquement, la première armée du monde. Même si ses effectifs semblent maintenant être en diminution, elle se voit tout de même doter d'armements plus modernes. Naturellement, la Chine dispose également de missiles et de bombardiers nucléaires qu'elle est d'ailleurs en train de moderniser progressivement. L'atout principal des Etats-Unis dans la région est leur Septième flotte, qui bénéficie de bases au Japon et aux Philippines. Ils maintiennent également des forces terrestres et aériennes en Corée. En ce qui concerne l'URSS, il faut surtout mentionner la flotte soviétique du Pacifique, qui dispose de bases au Viet Nam, et les divisions et unités aériennes tactiques stationnées le long de la frontière chinoise. On peut admettre que les forces armées des deux pays sont dotées d'armes nucléaires tactiques.

Le Japon consacre une part relativement modeste de ses ressources à ses forces armées, moins d'1 p. 100 de son PNB mais on pense qu'il accroîtra ses dépenses militaires à l'avenir. Bien qu'assez peu nombreuses, les forces dont il dispose pour sa défense sont modernes et bien entraînées.

Lorsque des changements se produisent dans les forces militaires chinoises, la perception qu'ont les Soviétiques de leur situation militaire s'en trouve directement affectée au même titre qu'en cas de changement dans les forces des Etats-Unis ou de leurs alliés dans la région. Inversement les Etats-Unis et le Japon, en particulier, ont considéré que les récents redéploiements militaires soviétiques dans la région créaient une nouvelle menace pour leurs intérêts, et c'est l'argument qu'ils ont invoqué pour justifier leur décision de développer leur propre potentiel.

Les événements politiques et militaires qui se sont produits dans la partie sud de la région sont venus compliquer encore la situation. Le Viet Nam possède une armée importante. Les relations sont tendues entre le Viet Nam et la Chine, d'une part, et les pays de l'Asie du Sud-Est, de l'autre; les combats incessants qui ont lieu au Kampuchea aggravent parfois ces tensions et pourraient bien faire tache d'huile. Enfin, l'afflux permanent d'armes perfectionnées dans la région ne peut qu'exacerber tous ces problèmes.

Asie du Sud - Les budgets militaires des pays de l'Asie du Sud apparaissent relativement modestes en regard de leur population et des ressources dont ils disposent, en tout cas si on les compare à ceux d'autres Etats. L'Inde devance largement tous les autres pays de la région, pour ce qui est de l'importance de son armée, mais ses dépenses exprimées par habitant ou en pourcentage de son produit national brut sont relativement moindres que celles de son rival, le Pakistan. Le fait que ces deux Etats sont en train d'acquérir des armes plus sophistiquées, notamment des avions, est particulièrement préoccupant.

Il y a par ailleurs un autre danger: les rivalités militaires dont l'Asie tout entière est le théâtre pourraient dégénérer en une course aux armements nucléaires.

Afrique - Les pays d'Afrique - à l'exception de ceux qui se trouvent au nord du Sahara - ont un retard sur ceux de l'Asie et du Moyen-Orient en ce qui concerne l'acquisition de matériels militaires sophistiqués. Dans l'ensemble, les budgets militaires de ces pays sont relativement modestes en chiffres absolus ou relatifs; en 1979, ils représentaient en gros l'équivalent de 6 milliards de dollars, soit moins de 5 p. 100 des dépenses totales effectuées par les pays en développement. Dans la région, ce sont le Nigéria, l'Afrique du Sud et l'Ethiopie qui ont les budgets militaires les plus élevés et disposent des unités les plus nombreuses et les mieux équipées.

Cependant, du fait que l'Afrique est le théâtre de nombreux conflits internes et internationaux et que, surtout, les tensions s'aggravent dans la partie australe du continent, il paraît peu probable que cette situation demeure longtemps inchangée. Déjà se manifeste une tendance à acquérir des avions et d'autres types de matériels militaires plus sophistiqués. Le mouvement s'accélérera rapidement si l'on ne réagit pas dans les plus brefs délais.

Amérique latine - Dans l'ensemble, les pays d'Amérique latine ont également fait preuve de modération dans le domaine de leurs dépenses militaires. Ils ont dépensé en tout moins de 8 milliards de dollars pour leurs armées respectives en 1979, soit 5 p. 100 du budget militaire global des pays en développement et seulement 1,4 p. 100 du produit national brut global des pays de la région. Les forces militaires argentines, brésiliennes et cubaines sont de loin les plus puissantes de la région. Par ailleurs, l'Argentine et le Brésil ont commencé à produire leurs propres matériels militaires et à en exporter des éléments vers d'autres pays en développement

Tout comme en Afrique, on constate que les pays d'Amérique latine ont

depuis peu tendance à se doter de matériels militaires plus sophistiqués. Ainsi, ce n'est que depuis 10 ans que les avions à réaction supersoniques ont fait leur apparition dans cette région du monde. Si l'on n'agit pas rapidement, il paraît probable que l'accumulation d'équipements militaires sophistiqués se poursuivra en Amérique latine.

Le regain d'intérêt pour la guerre chimique

Dernier aspect extrêmement préoccupant de la course aux armements, la guerre chimique et biologique est de nouveau à l'ordre du jour.

De tous les types d'armement, ces armes particulièrement répugnantes et inhumaines semblaient être les seules au sujet desquelles les négociations eussent sensiblement progressé. Largement utilisées au cours de la Première Guerre mondiale, les armes chimiques n'ont pas été employées, à quelques rares exceptions près, depuis près de 60 ans. Même pendant la Seconde Guerre mondiale, malgré la férocité du conflit et alors qu'on avait mis au point au début des années 40 des armes chimiques bien plus meurtrières que celles qui avaient été utilisées au cours de la Première Guerre mondiale, d'énormes stocks d'armes chimiques ont été fabriqués, mais jamais employés. Le fait que les armes chimiques n'ont pas été employées est imputable en partie au Protocole de Genève de 1925 qui interdisait aux belligérants d'utiliser les armes chimiques et biologiques en première frappe, et en partie à l'évolution, depuis 1919, des armes et de la tactique propres à la guerre au sol, laquelle ne laissait plus beaucoup espérer de l'efficacité des armes chimiques.

Au cours de ces dernières années, on a aussi bien enregistré quelque progrès sur la voie d'une interdiction de fabriquer des armes biologiques et chimiques et d'une destruction obligatoire des stocks existants. La Convention de 1971 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) et à toxines et sur leur destruction a été ratifiée par plus de 90 Etats et marquait un pas important dans cette direction. De plus, les négociateurs américains et soviétiques, qui s'étaient réunis dès 1976 pour élaborer un traité interdisant la fabrication d'armes chimiques et rendant obligatoire l'élimination des stocks existants, étaient en 1979 en passe de parvenir à un accord sur les éléments de cet instrument. Ils achoppaient alors surtout à la difficile question de vérifier l'application d'un tel traité, mais c'est la détérioration des relations politiques qui a en fin de compte amené la rupture des pourparlers.

Par ailleurs, un groupe de travail spécial des armes chimiques a été créé au sein du Comité du désarmement. En 1982, ce groupe a entrepris des négociations sur les principales questions qu'il faudrait résoudre afin de pouvoir élaborer un traité sur l'élimination des armes chimiques.

L'Union soviétique ne déclare pas publiquement si elle fabrique ou non des armes chimiques, ni si elle en possède un stock de tel ou tel ordre de grandeur. On pense cependant à l'Ouest que l'URSS possède effectivement des stocks d'armes chimiques comprenant aussi bien des sortes de gaz neurotoxiques modernes que les plus anciens gaz de contact. Certains observateurs occidentaux affirment que l'Union soviétique continue à produire ces armes. Pour leur part, les Etats-Unis d'Amérique signalent qu'ils

ont cessé de produire des armes chimiques en 1969 mais continuent à en garder des stocks. Aux Etats-Unis, on envisage concrètement la possibilité de produire un nouveau type d'armes chimiques, les "armes binaires", composées de deux agents chimiques relativement inoffensifs montés séparément sur des obus d'artillerie ou d'autres projectiles, qui se combineraient lorsque l'obus est tiré pour produire une substance meurtrière.

Au cours de ces dernières années, des bruits ont couru que des armes chimiques et biologiques auraient été utilisées dans certaines régions. Un groupe d'experts créé par l'ONU pour enquêter sur ces questions n'avait pu confirmer ces allégations à la fin du mois d'avril 1982; le groupe poursuit ses travaux. 4/

A l'évidence, les traités actuels interdisant les armes chimiques et biologiques sont inadéquats, notamment en ce qui concerne les dispositions de vérification et d'attribution des violations présumées. C'est uniquement par des initiatives spectaculaires que l'on peut espérer faire cesser la prolifération de ces armes avant qu'elle ne devienne impossible à enrayer.

L'éventualité d'un échec des négociations sur les armements

Il est relativement simple d'établir un bilan des négociations précédentes sur les armements. Qu'il est plus intéressant de déterminer la façon d'évaluer ces tentatives, jugement nécessairement subjectif. Afin d'en décider, il convient de comparer l'état des relations internationales telles que nous les connaissons aujourd'hui avec ce qu'elles auraient pu être, en l'absence de ces tentatives pour négocier une limitation des armements et s'engager dans la voie du désarmement.

Les uns estiment que les négociations sur les armements ont échoué; quel qu'en ait été le fruit, il est insignifiant comparé à l'accumulation des arsenaux, ainsi qu'au nombre et à la férocité des conflits militaires. Ceux qui sont de cet avis ont la conviction que pour mettre fin à la course aux armements, il faut prendre sans attendre des initiatives de bien plus grande envergure, qu'il aurait du reste été souhaitable de prendre bien avant. Certains, à l'extrême, iraient jusqu'à préconiser la cessation complète des négociations qui ne visent qu'à "limiter" la course aux armements, de telle sorte qu'en l'absence de fausses espérances on serait forcé d'adopter des mesures radicales pour stopper l'escalade des dépenses militaires et s'orienter vers un désarmement véritable.

Les autres jugent plus favorablement le bilan des négociations sur les armements: pour décevants qu'ils aient été, les pourparlers n'ont pas été dépourvus de succès. On admet que les résultats tangibles sont modestes, mais ils ne sont pas non plus négligeables, ni en soi ni dans le contexte de rapports élargis. De plus, il convient de considérer ce bilan à la fois dans une perspective historique et dans le cadre d'un continuum. Les négociations ont permis de déblayer le terrain politique et intellectuel. Dans certains domaines, on est parvenu à s'entendre sur la façon d'aborder le problème et sur un ensemble de principes et de procédures pour la conduite des pourparlers. Etayés par une démarche politique ferme, qui a fait défaut jusqu'ici, ces acquis intellectuels permettraient de progresser plus rapidement que par le passé vers la limitation des armements

et vers le désarmement.

Pour comprendre l'importance que peuvent revêtir les efforts déployés par le passé en vue de négocier la limitation des armements, il suffirait, par exemple, de se demander ce qui se passerait si ce processus devait s'arrêter, si l'on rompait définitivement les négociations et que les acquis commencent à se dissiper.

Les conséquences d'un échec des négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur les armes nucléaires

Un arrêt de tout progrès dans les négociations sur les armements se traduirait aussitôt et en premier lieu par une nouvelle surenchère des Etats-Unis et de l'Union soviétique dans le domaine nucléaire. Le fait que le Traité dit SALT II n'ait pas été ratifié laisse déjà mal augurer de l'avenir des négociations sur les armements. Il reste que les Etats-Unis et l'Union soviétique continuent tous les deux à appliquer la plupart des dispositions restrictives dudit Traité, comme s'il était en vigueur, et des Accords SALT de 1972. Un abandon complet du processus de négociation lui-même aurait des conséquences bien plus graves, car il est pratiquement certain que les deux Etats procéderaient à un déploiement plus rapide de leurs systèmes de vecteurs nucléaires à longue portée.

Effets sur les programmes d'armement soviétiques. L'URSS a pour position qu'elle préférerait conclure des accords de grande envergure sur la limitation des armements à portée moyenne et des armes stratégiques offensives, mais qu'à défaut, elle prendrait toute mesure que lui imposeraient les déploiements américains d'armes nucléaires. Il est difficile aux responsables soviétiques de préciser en quoi pourrait consister ces mesures, mais en l'absence de négociations sur les armements, il est possible que l'URSS juge nécessaire de rester dans la course pour toutes les principales composantes de l'arsenal nucléaire.

Au cours de ces dernières années, l'Union soviétique a mis au point plusieurs nouveaux types de missiles balistiques intercontinentaux basés à terre. Si le processus de limitation des armements était abandonné, elle pourrait décider de mettre au point d'autres types de missiles, et il ne lui faudrait que quelques années de plus pour pouvoir les déployer en grand nombre. L'un des missiles plus anciens, appelé en Occident le SS-16, est conçu pour être mis en place sur des plates-formes de lancement mobiles. En cas d'échec des négociations sur les armements, l'Union soviétique pourrait sans doute également en accélérer la production, ou alors produire plus de missiles balistiques SS-20 à moyenne portée qu'elle n'avait d'abord prévu.

L'arsenal stratégique soviétique basé en mer pourrait être renforcé plus rapidement encore que l'arsenal basé à terre. Conformément aux dispositions de l'Accord intérimaire de 1972 relatif à certaines mesures concernant la limitation des armes stratégiques offensives, l'URSS doit retirer un sous-marin stratégique de la classe Yankee, plus ancienne, pour chaque nouveau sous-marin stratégique de la classe Delta, plus récente, dont elle commence les essais en mer. Libre des contraintes que lui impose

ledit accord, l'URSS pourrait simplement garder intacte sa flotte de sous-marins Yankee, lesquels datent de 15 ans au plus et sont encore tous utilisables. En outre, un sous-marin stratégique moderne de la classe Typhon, beaucoup plus grand et plus efficace, est en train d'être mis au point pour la marine soviétique et entrera probablement en service dans quelques années. Ces nouveaux sous-marins pourraient eux aussi venir s'ajouter aux sous-marins existants au lieu d'avoir à les remplacer.

La décision de mettre fin au processus de négociation permettrait par ailleurs à l'URSS de ne pas avoir à faire le choix difficile des missiles qu'elle voudrait équiper de corps de rentrée à têtes multiples indépendamment guidés (MIRV). Le Traité SALT II de 1979 fixe un plafond spécial au nombre de missiles basés à terre que l'on peut équiper de MIRV et un second plafond spécial à la quantité totale des missiles basés à terre et en mer équipés de MIRV. Le Traité restreint en outre le nombre de corps de rentrée (et donc d'ogives) dont on peut équiper chaque type de missile. Si ces restrictions cessaient d'être appliquées, il pourrait en résulter un arsenal soviétique comportant un nombre bien plus important d'armes nucléaires opérationnelles.

Effets sur les programmes d'armement des Etats-Unis. Tout comme l'Union soviétique, les Etats-Unis d'Amérique déclarent préférer négocier des accords réduisant fortement les armes nucléaires et imposant d'autres limitations de grande portée. Les responsables américains affirment qu'en l'absence de tels accords, et étant donné les programmes soviétiques d'armement, les Etats-Unis devront continuer à mettre au point et à déployer de nouveaux systèmes d'armes stratégiques; tous les éléments de leur force stratégique seraient ainsi susceptibles d'être modernisés.

La génération suivante des missiles américains basés à terre, appelés M-X, pourrait être déployée dès 1986, et peut-être avant si le gouvernement décidait de lancer un programme d'urgence. Le nombre d'unités qui seraient produites, tout comme le système auquel ces missiles s'incorporeraient, dépendraient sans doute en partie de l'évolution des négociations américano-soviétiques sur les armements. Au début des années 60, les Etats-Unis avaient déployé en moins de quatre ans 1 000 missiles balistiques intercontinentaux Minuteman. Matériellement, rien ne les empêcherait d'égaliser ou d'améliorer cette performance à la fin des années 80 si le processus de négociation échouait.

Quant aux forces stratégiques basées en mer, les Etats-Unis ont à peu près les mêmes possibilités que l'URSS. Ils produisent à l'heure actuelle de nouveaux types de sous-marins stratégiques et de missiles - la classe Ohio et le Trident, respectivement. En l'absence des limitations imposées par les Accords SALT, ces nouvelles armes pourraient venir suppléer plutôt que remplacer les systèmes stratégiques actuellement en place. Les Etats-Unis pourraient aussi s'ils le souhaitent, accélérer considérablement le rythme de production des nouveaux sous-marins stratégiques et de leurs missiles.

Toutefois, la réaction américaine à une suspension du processus de négociation SALT se ferait sans doute le plus fortement sentir au niveau des missiles de croisière à ogive nucléaire. Le coût de ces armes est

relativement peu élevé, et elles peuvent être lancées de divers vecteurs. Les Etats-Unis ont déjà un programme substantiel visant à doter de ces armes des bombardiers stratégiques, des sous-marins et des dispositifs de lancement au sol qui seront déployés en Europe. Le projet d'équipement des bombardiers est tant soit peu circonscrit par les dispositions du Traité SALT II qui limitent le nombre moyen de missiles de croisière portés par chaque bombardier lourd ainsi que le nombre de bombardiers pouvant en être équipés. En l'absence de ces restrictions, on pourrait augmenter sensiblement peut-être de moitié, le nombre de missiles de croisière que porterait chaque bombardier. De même, suivant le climat politique qui accompagnerait une rupture totale du processus de négociation, les Etats-Unis pourraient accroître considérablement le nombre de missiles de croisière au sol qu'ils comptaient déployer.

Effets globaux sur les programmes d'armement. Il est difficile d'établir un bilan détaillé et définitif des réalisations éventuelles des deux puissances dans ces circonstances. Même en l'absence d'accords de limitation, les deux Etats auraient à tenir compte de contraintes budgétaires et seraient freinés par la difficulté d'obtenir les matériaux nucléaires spéciaux utilisés dans la fabrication de ces armes. Au minimum, ils pourraient cependant déployer jusqu'à 5 000 ogives nucléaires de plus d'ici à 1990. Si la surenchère persistait jusqu'à la fin du siècle, le nombre total d'ogives supplémentaires pourrait même être un multiple de ce chiffre.

Une augmentation de cet ordre absorberait inutilement des ressources pouvant servir à des fins productives. Il est encore plus frappant de comparer un tel accroissement des forces stratégiques et la réduction des armes à laquelle on aurait pu s'attendre si les négociations avaient continué. Selon des estimations établies il y a à peine trois ans, la poursuite des négociations après la signature du Traité SALT II aurait éventuellement permis d'obtenir des réductions des armes stratégiques de l'ordre de 10, de 15 et même de 10 p. 100 en l'espace de dix ans. L'échec des négociations pourrait donc se solder, en gros, par une augmentation allant jusqu'à 10 000 ogives nucléaires d'ici à 1990, soit 40 p. 100 par rapport aux taux de production actuellement prévus.

Les programmes d'armement que les Etats-Unis et l'Union soviétique pourraient mettre sur pied à la suite d'un grippage du processus de négociation dans le domaine des armes nucléaires seraient coûteux à d'autres égards encore. Les estimations de l'accroissement du nombre d'ogives nucléaires ne traduisent pas de façon adéquate les dangers que pose un déploiement continu de nouveaux systèmes d'armes stratégiques par les deux puissances.

En premier lieu, certaines des nouvelles armes que l'on pourrait déployer seraient plus précises et plus meurtrières que celles qui les ont précédées, et pourraient donc être considérées par la partie adverse comme menaçant la survie de ses propres forces stratégiques. La tentation pour chacune des parties de frapper la première en situation de crise serait donc plus forte, et la stabilité de l'équilibre stratégique s'en trouverait affaiblie; bref, le risque d'une guerre nucléaire serait plus élevé.

En deuxième lieu, certaines des nouvelles armes que l'on met actuellement au point, telles que les missiles de croisière et les missiles

balistiques mobiles basés à terre, sont plus difficiles à surveiller par les moyens techniques dont disposent les services nationaux de renseignement. Il serait donc plus difficile aussi de vérifier l'application d'accords limitant de telles forces et, partant, de conclure ces accords. L'incertitude que ferait naître le déploiement de tels systèmes d'armements pourrait avoir aussi d'autres incidences politiques peu souhaitables.

Enfin, troisièmement, en prenant de telles proportions, une course à outrance aux armements nucléaires ajouterait sensiblement aux pressions qui s'exercent déjà pour faire abroger, ou du moins modifier, le Traité de 1972 sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles. Certains observateurs occidentaux ont affirmé qu'il faudrait peut-être mettre en place des systèmes de missiles balistiques défensifs afin de protéger d'une attaque les missiles offensifs basés à terre et d'assurer ainsi le maintien des capacités de riposte. D'autres estiment que le Traité en question symbolise un type de relations de coopération américano-soviétique qui a échoué et qu'il convient d'abandonner, les événements ultérieurs ayant mis en lumière les faiblesses de cette politique. De tels arguments gagneraient du terrain s'il devenait évident qu'il n'y a plus rien à attendre de négociations sur la limitation des armes nucléaires offensives. De fait, les Etats-Unis avaient déclaré officiellement en 1972 qu'il existait un lien entre tout accord relatif aux armes offensives et le Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles.

La Commission rejette ces arguments. Elle a la ferme conviction que "le Traité ... n'est pas seulement un élément essentiel du processus de négociation SALT, mais le préalable à ... une réduction substantielle et à une limitation qualitative importante des armes nucléaires" 5/. Il faut donc déplorer tout ce qui affaiblit les dispositions du Traité.

Les effets d'une prolifération des armes nucléaires sur d'autres Etats. La décision que prend un Etat de se doter ou non d'armes nucléaires est l'aboutissement d'un ensemble complexe de calculs: l'Etat cherchera par exemple à évaluer les menaces qui pèsent sur sa sécurité, la confiance qu'il peut avoir en ses alliés, d'autres moyens de protéger ses intérêts, les coûts politiques et financiers du matériels et techniques nécessaires, et enfin l'effet sur les Etats voisins de son acquisition d'armes nucléaires. En pesant le pour et le contre, un Etat sera sensible aussi à plusieurs facteurs extérieurs, entre autres, le respect par les puissances nucléaires de l'autre engagement de négocier une limitation de leurs arsenaux nucléaires respectifs. L'importance de ce facteur réside moins dans le respect d'engagements formels que dans le fait de savoir jusqu'à quel point les armes nucléaires en viennent à constituer la monnaie courante des transactions internationales. Les chefs d'Etats non dotés d'armes nucléaires seront mieux à même de résister aux pressions des milieux militaires et d'autres groupes s'ils peuvent faire valoir que les puissances nucléaires d'efforcent de les abolir. Sans preuve, si ténue soit-elle, que les armes nucléaires ne seront pas indéfiniment la composante essentielle d'une capacité militaire, les arguments poussant à une prolifération ne pourront que gagner du terrain.

Si les puissances nucléaires continuent à consolider leur arsenal sans faire aucun progrès pour en limiter l'accroissement, et si absolument

rien ne laisse prévoir une cessation complète des essais nucléaires, il est inévitable que les grandes puissances verront se dissiper toute l'autorité morale et politique dont elles auraient pu se prévaloir pour amener d'autres Etats à renoncer à se doter d'une capacité nucléaire. C'est essentiellement cette autorité politique, et non pas le système de contrôle des exportations, d'inspections et autres garanties, qui donne l'impulsion aux tentatives faites pour limiter la prolifération des armes nucléaires. Les garanties ne servent, après coup, qu'à renforcer la confiance de l'Etat qui a décidé de ne pas acquérir des armes nucléaires. Les contrôles ne sauraient jouer, du moins indéfiniment, contre un Etat fermement décidé à se doter d'armes nucléaires. Parvenir à une interdiction complète des essais nucléaires, but que l'ONU recherche sans succès depuis plus de 25 ans, contribuerait dans une large mesure à empêcher toute nouvelle prolifération des armes nucléaires et à faire cesser la surenchère terrifiante dans le perfectionnement des arsenaux nucléaires.

De la sorte, si le processus de négociation sur les armements nucléaires entre les Etats-Unis et l'Union soviétique cessait définitivement, il y aurait lieu de craindre que le régime institué pour limiter la prolifération des armes nucléaires ne commence à se dégrader. Si le nombre de puissances nucléaires, déclarées ou non, commençait à augmenter, on en viendrait à considérer le Traité de 1970 sur la non-prolifération des armes nucléaires comme inefficace, et, l'idée gagnant du terrain, le régime des garanties et le contrôle des exportations qui y sont associés seraient sans doute abandonnés.

Malgré toutes les différences idéologiques qui les séparent et en dépit de leurs déclarations grandiloquentes, les Etats-Unis et l'URSS ne s'affrontent pas directement à l'heure actuelle. De fait, il y a 40 ans à peine, ils étaient alliés. Leur opposition n'a pas pris la forme de guerres ni été marquée par des effusions de sang qui restent gravées dans la mémoire des générations. Il n'en va pas de même pour d'autres pays qui pourraient sous peu se doter d'armes nucléaires: quand ils les auront, sauront-ils longtemps éviter de les utiliser?

Les dangers de la prolifération des armes nucléaires sont évidents. Tout Etat qui vient grossir les rangs des puissances nucléaires ajoute aussi au risque d'une guerre nucléaire. L'éventualité d'une catastrophe causée par une erreur humaine ou le geste d'un fou augmente en proportion du nombre croissant de personnes ayant accès aux armes nucléaires. Plus il y a de systèmes nationaux de contrôle des armes nucléaires, plus on risque une défaillance mécanique ou électronique capable de déclencher la guerre. Et plus il y a d'Etats dotés d'armes nucléaires, plus il y a de chances qu'un jour, délibérément ou par méprise, quelqu'un prenne une décision qui entraîne l'irréparable.

Les conséquences politiques. Une accélération de la course aux armements nucléaires ne pourrait qu'envenimer tout affrontement des Etats-Unis et de l'Union soviétique, et la tension politique atteindrait plus facilement la cote d'alerte, rendant plus probable le risque d'une guerre. S'ils venaient ainsi à prendre parti dans un conflit au Moyen-Orient, par exemple, jusqu'à l'opposition directe, il en résulterait implicitement un risque accru d'affrontement militaire et de recours aux armes nucléaires.

Indirectement, cette accélération de la course aux armements pourrait amener chacune des grandes puissances nucléaires à faire davantage pression sur ses alliés pour qu'ils suivent plus fidèlement la politique du bloc dont ils font partie et y apportent un cours militaire accru. Il y aurait lieu de craindre que pareille évolution n'ait d'importantes conséquences politiques, particulièrement en Europe, où elle pourrait entraîner une déstabilisation politique dans un certain nombre de pays; si le cours des événements créait des tensions entre les deux blocs, le danger d'une guerre en Europe pourrait fortement augmenter.

Les autres continents n'échapperaient pas nécessairement à ces problèmes. L'incendie pourrait manifestement s'allumer en Asie de l'Est, où apparaissent les signes déjà d'une intensification de la course aux armements. Les pressions exercées sur le Japon pour qu'il réarme augmenteraient, et si les Japonais en arrivaient à amplifier sensiblement leur effort militaire, la situation dans la région pourrait s'en trouver déstabilisée.

Ailleurs - en particulier au Moyen-Orient et dans la région du golfe Persique -, les Etats du tiers monde seraient vraisemblablement soumis à de plus fortes pressions pour mettre leurs installations militaires à la disposition d'autres puissances et pour jouer un rôle plus actif sur l'échiquier politique et militaire. Tout conflit dans le tiers monde où les intérêts des grandes puissances seraient en cause du fait de leurs fournitures d'armes ou simplement de leur appui politique risquerait fort de s'envenimer et de provoquer l'affrontement militaire de ces puissances.

Les conséquences d'un échec des négociations sur les armements classiques

Les effets d'un échec des négociations sur les armements nucléaires seraient encore aggravés par une impasse dans les pourparlers portant sur les armements classiques.

En Europe, l'affrontement militaire pourrait atteindre un point critique. Même au milieu des années 70, alors que la détente politique semblait s'affermir et s'installer en Europe, les deux blocs avaient continué à développer leur capacité militaire sur le continent. Il se pose donc la question de savoir pendant combien de temps la stabilité des relations politiques Est-Ouest pourra résister aux soupçons et à l'inquiétude qui vont de pair avec le renforcement de l'appareil militaire. Les dirigeants politiques pourront se sentir obligés de monter en épingle les dangers posés par les progrès militaires de la partie adverse, ou serait-ce que pour s'assurer l'appui politique nécessaire pour rester dans la course. Les relations politiques en deviendraient inévitablement plus tendues ou, en tout cas, moins tolérantes.

Si elles étaient couronnées de succès, les négociations de Vienne entre les pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie concernant la réduction mutuelle des forces auraient pour effet d'atténuer le danger. Inversement, un échec des pourparlers serait sans doute extrêmement néfaste à la stabilité des relations politiques Est-Ouest et entraînerait un risque accru d'affrontement militaire. Si la conférence à Madrid faisant suite à la CSCE ne parvenait pas à instituer une nouvelle tribune où discuter des

moyens d'accroître la sécurité et la confiance mutuelles des Etats européens ainsi que d'autres mesures de stabilisation, voire de réduction, des forces militaires en présence, les relations politiques s'en ressentiraient également.

Il est plus difficile d'évaluer les conséquences qu'aurait pour le tiers monde un échec des négociations sur les armements, car à ce jour on n'a que rarement abordé, dans le cadre de ces pourparlers, des propositions visant à limiter la capacité militaire des pays de ces régions. L'accroissement de la tension internationale à laquelle donnerait lieu une intensification de la course aux armements entre les puissances nucléaires inciterait les pays du tiers monde à augmenter leurs dépenses militaires. Dès lors il serait à craindre que la course aux armements ne devienne plus âpre à l'échelon régional et n'ait alors des effets similaires. D'ores et déjà on tend à agrandir les arsenaux militaires et à les rendre plus sophistiqués, notamment au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie du Sud. Le mouvement irait en s'accélégrant. Il est impossible de prévoir jusqu'où pourraient aller ces tendances, ni dans quelle mesure les risques de guerre dans ces régions s'en trouveraient accrus.

UNE GUERRE NUCLEAIRE EST-ELLE PLAUSIBLE?

On dit que les décisions d'acquérir des armes nucléaires se justifient essentiellement par "la nécessité" de la dissuasion. Pour certains, si l'on n'a pas fait usage d'armes nucléaires depuis la Seconde Guerre mondiale, c'est précisément parce que les grandes puissances en présence disposent d'arsenaux nucléaires importants. Ils font valoir qu'une guerre nucléaire demeurera improbable tant que chaque grande puissance s'emploiera à se doter d'une capacité nucléaire au moins égale à celle de sa rivale et, en particulier, tant qu'elle maintiendra des forces capables de résister à une attaque et de contre-attaquer avec une force dévastatrice pour les forces armées et la population de l'adversaire. En fait, certains prétendent même que cet équilibre de la terreur nucléaire est également un facteur de stabilisation politique, puisqu'il incite chaque grande puissance à chercher à éviter le type de situation risquant de dégénérer en guerre nucléaire.

La plupart des gens reconnaissent que l'utilisation d'armes nucléaires causerait des destructions inimaginables. Ils supposent qu'aucun dirigeant politique sain d'esprit n'irait jusqu'à déclencher une guerre nucléaire ou à prendre des initiatives qui en augmenteraient notablement le risque. Dans l'esprit d'un grand nombre, la guerre nucléaire n'est donc qu'une possibilité très éloignée et ne pourrait être provoquée que par une défaillance technique, la venue au pouvoir d'un forcené privé de raison ou toute autre éventualité également improbable.

De telles attitudes nuisent grandement à la constitution d'une force politique capable d'exercer une pression suffisante pour mettre fin à la course aux armements nucléaires. Si l'on estime qu'une guerre nucléaire est improbable, pourquoi se soucier d'une action concertée pour forcer un changement d'orientation? Si les dirigeants politiques estiment que c'est grâce à l'équilibre nucléaire que la paix s'est maintenue entre les grandes puissances pendant plus d'une génération, pourquoi se risqueraient-ils

à adopter d'autres stratégies, bien moins indiquées, pour empêcher l'emploi d'armes nucléaires?

Ces points de vue ne tiennent pas compte d'un certain nombre de facteurs d'importance cruciale. La dissuasion fondée sur l'existence d'importants arsenaux d'armes nucléaires peut devenir une stratégie de plus en plus vulnérable; d'autre part, la guerre nucléaire peut devenir de plus en plus plausible. Cette possibilité s'explique par trois facteurs: tout d'abord, en raison de l'effet cumulatif de 37 années d'accoutumance aux armes nucléaires, les dirigeants peuvent être psychologiquement moins réceptifs aux dangers qu'elles présentent; deuxièmement, certains progrès techniques font croire, à tort, qu'on pourrait limiter une guerre nucléaire; et troisièmement, une guerre nucléaire pourrait être déclenchée par inadvertance au cours d'une crise.

L'acceptation de la menace de guerre nucléaire

Lorsque la première bombe atomique a explosé en 1945, le choc qu'a éprouvé le monde était dû non seulement à la capacité de destruction d'une seule bombe, mais aussi à la nouveauté de cette arme. Une technique tout à fait inédite, mise au point dans le secret le plus total sur la base de théories connues seulement d'une poignée de scientifiques, venait de faire son apparition. La puissance destructrice des bombes lancées sur les deux villes japonaises, abondamment commentée dans les rapports officiels et dans des livres et articles largement diffusés, marque l'avènement d'une ère nouvelle. La guerre cesserait d'être un instrument de politique nationale et la paix pourrait être préservée par un système de sécurité collective que saurait faire respecter quelque autorité.

En fait, aucune évolution aussi spectaculaire ne s'est produite. Les bombes atomiques des années 40 ont été suivies au cours de la décennie suivante par des bombes à hydrogène encore plus puissantes. Des progrès n'ont cessé d'être faits tant en ce qui concerne les armes nucléaires que leurs vecteurs. Si ces armes nucléaires n'ont pas encore été utilisées pour le règlement d'un conflit, la guerre menée avec des armes classiques continue d'être un instrument de politique nationale. Contrairement à ce qu'on attendait d'elles, les organisations internationales créées au début de l'ère nucléaire n'ont pu exercer une plus grande autorité politique.

Cette situation montre bien qu'on semble être accoutumé à vivre sous la menace d'une guerre nucléaire et à s'en accommoder. Cet état d'esprit est particulièrement apparent chez les militaires, les diplomates, les scientifiques et les dirigeants politiques: leurs fonctions ne leur permettant pas d'écarter l'éventualité d'une guerre nucléaire. Or nul ne peut à la fois s'y préparer et en mesurer vivement les conséquences effroyables: ce qui fait écran, c'est l'esprit tout occupé à élaborer des plans et qui ne perçoit plus la réalité d'une guerre nucléaire que de manière superficielle ou abstraite. Les journalistes ont commenté le détachement presque désinvolte de ceux qui étudient quotidiennement des aspects opérationnels des armes nucléaires. Cette barrière psychologique peut amener ceux qui voient dans une guerre nucléaire un éventuel instrument politique nationale à sous-estimer même en leur for intérieur, les conséquences potentielles de situations d'urgence auxquelles ils essaient de parer. Dans une certaine mesure, cette banalisation du péril nucléaire se retrouve dans le grand public.

La tendance inverse existe aussi. On a assisté au cours des dernières années à la renaissance de mouvements populaires déterminés à écarter le danger d'un holocauste nucléaire. En Europe, et plus récemment en Amérique du Nord, des millions de personnes représentant une force politique impressionnante ont prouvé que le spectre d'une guerre nucléaire demeure une préoccupation constante. Il semble en fait y avoir une corrélation entre le dynamisme de ces mouvements et l'apathie des gouvernements. Plus les nations ont paru s'intéresser à se préparer à l'éventualité d'une guerre nucléaire, plus les progrès des négociations sur la limitation des armements nucléaires ont été lents et plus les mouvements populaires antinucléaires ont gagné du terrain. On ne saurait nier qu'ils aient déjà fortement influé sur le cours des événements; reste à prouver qu'ils peuvent aussi infléchir la politique des gouvernements

L'illusion d'une guerre nucléaire limitée

Au cours des dernières années, les progrès techniques ont amené certains à considérer qu'une guerre nucléaire ne déclencherait pas nécessairement un conflit mondial, qu'elle pourrait être limitée; l'amélioration constante de la précision des missiles de longue portée a conféré une crédibilité superficielle à ces théories, tout comme la mise au point d'armes nucléaires à des charges explosives peu importantes et l'existence de cartes détaillées et précises d'objectifs potentiels dressées grâce aux systèmes de reconnaissance par satellite.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique mettent l'accent sur le caractère destructeur des armes nucléaires et affirment donc que leur principal objectif est la dissuasion en raison des destructions que la riposte causerait. D'autres mobiles politiques existent cependant, et ils s'appuient toujours sur l'existence ou l'acquisition d'armes nucléaires même si on devait ne pas les utiliser. Il n'en demeure pas moins que cette hypothèse n'est pas écartée, puisque on s'emploie constamment à améliorer la précision et d'autres caractéristiques des armes stratégiques qui pourraient servir en cas de conflit nucléaire; les allusions publiques aux cibles visées et les articles rédigés par des militaires le prouvent également.

Les responsables de la politique se trouvent devant un dilemme. Il serait irrationnel qu'ils ne cherchent pas à mettre rapidement fin à un conflit nucléaire éventuel, même si c'est pratiquement impossible. Mais les considérations sur les types d'armes et de systèmes de contrôle nécessaires à cette fin, et l'acquisition de ces moyens, peuvent donner à croire que le pays en cause se prépare délibérément à une guerre nucléaire limitée. Bref, on est tiraillé entre ce qui répond le mieux aux exigences de la dissuasion et ce qui permettrait de limiter un conflit nucléaire éventuel.

Toutefois, ce dilemme ne représente qu'un aspect du problème. Il y a en outre certaines doctrines militaires selon lesquelles les armes nucléaires ont un rôle potentiel de moyens de combat aussi bien que de dissuasion. Certains analystes militaires affirment maintenant que les conflits où il serait fait usage d'armes nucléaires tant sur le théâtre des opérations que contre des objectifs fort à l'intérieur du territoire

de belligérants et qui se prolongeraient pendant des jours, voire des mois, pourraient néanmoins demeurer limitées. Ces scénarios envisagent l'utilisation "avec précision" de dizaines, de centaines, ou même de milliers d'armes nucléaires, tant à des fins militaires que de dissuasion, dans le cadre d'une stratégie politico-militaire visant à "gagner la guerre ou à y acquérir une position "dominante" assurant la paix à des conditions favorables. Dans tous les cas, les principales conséquences d'une guerre nucléaire seraient épargnées à certains types d'objectifs, comme les grandes villes.

Il est possible aujourd'hui de mettre à feu un missile à des milliers de kilomètres et d'être raisonnablement sûr qu'il explosera dans un rayon de quelques centaines de mètres de son objectif. On compte même parvenir sous peu à un plus grand degré de précision. D'autres moyens techniques assurant la capacité théorique d'engager une guerre nucléaire limitée existent également ou seront bientôt incorporés aux arsenaux des grandes puissances. Ces faits techniques sont indiscutables.

Ce qui est beaucoup plus discutable c'est la façon dont le matériel et le personnel chargé de son maniement se comporteraient dans des situations données, Quiconque a été témoin des défaillances techniques auxquelles se sont heurtés tous les programmes spatiaux a pu voir en microcosme les profondes conséquences que de tels problèmes auraient sur le déroulement d'un échange nucléaire, même le plus limité. En outre, les préparatifs d'une exploration spatiale ont lieu dans des conditions pratiquement idéales, puisque le personnel le plus hautement qualifié et expérimenté est en mesure de consacrer toute son attention à une seule fusée. Dans cette atmosphère de calme relatif, ce personnel dispose d'un temps considérable pour procéder à une double et à une triple vérification de tous les systèmes. Ces conditions sont donc bien loin de celles qui existent en cas de conflit, où toute opération se déroule dans un climat d'incertitude, physiques et psychologiques considérables, peut-être d'informations fausses et de pression. Il est naïf d'attendre des forces militaires qu'elles se comportent au combat de la même façon qu'une seule unité aurait pu le faire en période de manoeuvre.

Les considérations opérationnelles ne constituent cependant qu'un aspect des difficultés que poserait la limitation d'une guerre nucléaire. Pour envisager sérieusement une telle éventualité, il faudrait tenir pour acquis la rationalité des responsables soumis à des pressions intenses, la résistance du personnel et des matériels affectés aux systèmes de commande et de contrôle, la cohérence de l'organisation sociale devant des ravages et des souffrances sans précédent, le bon fonctionnement continu de l'appareil gouvernemental et le maintien d'une stricte discipline militaire. Tout cela dépasse l'imagination: l'engrenage enclenché, le conflit ne pourrait que s'étendre.

Un tel scénario suppose une combinaison très dangereuse de phénomènes contradictoires. D'une part, les progrès techniques confèrent une certaine crédibilité superficielle à l'argument qu'il serait possible d'envisager une échange nucléaire limitée. Cette crédibilité serait renforcée si les autorités politiques souscrivaient aux doctrines politiques et militaires spécifiant les mesures à prendre à cette fin. D'autre part, si l'on choisissait une telle option, le comportement des forces en action serait loin de

correspondre à ce que l'on en attend, ce qui se traduirait par des destructions beaucoup plus importantes d'objectifs civils et par de beaucoup plus lourdes pertes en vies humaines que prévu, ainsi que par des pressions constantes pour étendre le conflit.

Jusqu'à présent, une considération capitale maintient ces dangers à un niveau relativement tolérable. Il n'y a aujourd'hui pratiquement aucune possibilité de persuader les dirigeants de puissances nucléaires que leur nation pourrait participer à une guerre nucléaire limitée, constituerait l'objectif de missiles nucléaires et s'en tirer à bon compte. On pourrait naturellement faire valoir qu'une guerre nucléaire ne serait menée que sur un territoire étranger, mais le risque d'escalade rend cet espoir illusoire. On pourrait aussi démontrer que le coût d'une guerre nucléaire "limitée", bien qu'élevé, serait encore moindre que celui d'autres éventualités comme, par exemple, une défaite militaire causée par des armes classiques. Il faut néanmoins supposer que la certitude de s'exposer à des destructions massives - même si, au mieux, la raison et la technologie devaient l'emporter et abréger le chassé-croisé nucléaire - réduit la probabilité d'un recours même limité à l'arme nucléaire.

C'est surtout le Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles qui empêche l'idée qu'une guerre nucléaire ne causerait que des dommages limités de gagner du terrain. En l'absence de moyens antimissiles, le groupe des partisans de l'option nucléaire demeurerait sans doute assez restreint. Mais si chaque bloc venait à se doter de moyens défensifs importants, il est beaucoup plus probable en cas de crise grave que l'un ou l'autre soit tenté de recourir au nucléaire dans l'espoir qu'on n'utiliserait qu'un nombre limité d'armes nucléaires durant la guerre et que les systèmes antimissiles actuels permettraient d'épargner à sa propre population des pertes inacceptables. Ce traité est donc crucial pour empêcher d'accréditer davantage le concept d'une guerre nucléaire limitée.

Que faire en cas de crise?

Les armes nucléaires font l'objet d'une attention considérable dans les relations internationales. Il existe des théories complexes spécifiant dans quelles circonstances la menace d'un recours au nucléaire est appropriée ou non, de quelle manière le fait de disposer d'armes nucléaires renforce ou ne renforce pas la position d'un pays sur l'échiquier politique, dans quelles conditions il pourrait être légitime ou non de déclencher une guerre nucléaire. Les stratégies militaires de toutes les puissances nucléaires prévoient le recours à une guerre nucléaire dans certains cas. Ces puissances ont élaboré des doctrines régissant l'utilisation des armes nucléaires; leurs états-majors militaires ont mis au point des procédures pour l'utilisation de ces armes; leurs forces armées s'exercent à appliquer ces procédures. Autrement dit, certains automatismes sont maintenant acquis pour ce qui est des décisions touchant le moment, le lieu et la manière dont les armes nucléaires pourraient être utilisées.

L'éventualité d'une guerre nucléaire s'est posée plus d'une fois parce que la situation internationale en était arrivée au point où l'une des grandes puissances nucléaires et même les deux s'étaient déclarées prêtes à pousser l'escalade au-delà du seuil nucléaire. L'objet de ces

actions, limitées parfois à des déclarations mais impliquant dans certains cas un redéploiement des forces nucléaires, était de souligner que l'une des puissances considère la situation comme mettant en cause ses intérêts vitaux et compte ainsi donner plus de crédibilité à ses exigences et rassurer ses alliés.

Une trentaine d'incidents de ce genre se seraient produits, entraînant un avertissement des Etats-Unis ou de l'Union soviétique ou de ces deux puissances et, dans un cas, celui du Royaume-Uni. En fait, certains de ces incidents n'étaient dus qu'à des mesures de précaution prises par le personnel subalterne. De plus, la majorité se sont produits dans les années 50, lorsqu'on hésitait moins à menacer d'un recours au nucléaire. Il n'en demeure pas moins qu'en 1962 le monde a retenu son souffle lors de l'affrontement entre les Etats-Unis et l'URSS à propos de Cuba. Aussi récemment qu'en 1973, pendant la guerre arabo-israélienne, diverses mesures ont révélé que des dispositions étaient prises en vue de l'utilisation éventuelle de forces nucléaires.

Tout incident de ce genre pourrait dégénérer. La façon dont les gouvernements prennent des décisions sous la pression des événements s'écarte considérablement du modèle idéal d'examen rationnel de la situation et d'analyse rigoureuse des réactions possibles. L'information disponible est presque toujours incomplète et peu cohérente, sinon contradictoire. Les pressions qui s'exercent à l'échelon national sont considérables et militent en faveur de l'adoption de mesures, quelles qu'elles soient. Ne pas réagir serait preuve de faiblesse, de manque de volonté, d'irrésolution routinière, la bureaucratie gouvernementale continue à s'en tenir aux plans existants, rarement capable de les infléchir suivant les subtilités d'une situation en évolution. Qui plus est, le cercle interne des responsables, influencé par la dynamique de groupe, est ouvert à des notions qui seraient rejetées d'emblée dans une atmosphère plus sereine.

En cherchant à nous représenter une guerre nucléaire, nous entrons dans l'imaginaire. Nul repère pour guider nos actes. Quant aux mots, ils sont impuissants à décrire ce que serait la situation.

La leçon la plus importante que nous enseigne l'histoire, c'est que les catastrophes internationales sont fréquemment la conséquence de décisions partielles. Si les responsables en avaient imaginé les conséquences ultimes, ils auraient à coup sûr réagi différemment. Mais face à un échec d'une certaine importance, ils prennent une mesure de caractère limité, sachant qu'elle comporte certains risques à court terme, mais y voyant aussi la possibilité de remédier à la situation. Lorsque cette première mesure échoue, les responsables ont alors à choisir entre deux solutions: perdre l'investissement, devenu important, en prestige et capital politique engagé, ou prendre une deuxième mesure comportant un plus grand risque. Et on entre ainsi dans l'engrenage.

La situation au Moyen-Orient en 1973 offre un exemple des prodromes d'un conflit nucléaire. La guerre opposant Israël à l'Egypte et à la Syrie s'était poursuivie pendant un certain nombre de semaines, et les Etats-Unis et l'Union soviétique s'y trouvant de plus en plus mêlés. En fin de compte, la situation risquait de déboucher sur un conflit nucléaire.

Heureusement, la crise de 1973 a été résolue sans que les grandes puissances aient à en découdre. Mais qu'en aurait-il été autrement? Que se serait-il passé si la crise avait eu lieu non pas en période de détente, de négociations ininterrompues et de dialogue au plus haut niveau lorsqu'un calme relatif présidait aux relations générales entre les deux puissances, mais à un moment où, comme aujourd'hui, les tensions et la méfiance dominant? Que se serait-il passé si l'engrenage des événements avait conduit à des hostilités entre les forces armées des deux grandes puissances nucléaires? comment aurait-on mis fin au conflit? A chaque moment de décision, le risque d'une nouvelle escalade, même au péril d'une guerre nucléaire, aurait pu paraître moins dangereux que les conséquences politiques d'un recul devant l'adversaire. C'est ainsi que les deux parties pourraient se trouver progressivement entraînées dans un processus qui amènerait à franchir pour la première fois l'obstacle dressé depuis 37 ans, contre l'utilisation des armes nucléaires. Cela fait, on entre dans l'inconnu.

3. LES CONSEQUENCES DE LA GUERRE

L'arme nucléaire a changé le monde. Le lancement de bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki en août 1945 a posé deux questions: L'homme continuerait-il à régner sur la terre ou finirait-il par se détruire et, avec lui, son oeuvre?

L'avènement de l'arme nucléaire a contraint à examiner dans une optique nouvelle le sens du mot sécurité et les buts fondamentaux des politiques étrangères et de défense. Aux objectifs traditionnels que constituent la protection et la promotion des intérêts nationaux s'ajoute le souci capital d'éviter la guerre nucléaire. Faute d'aucune défense contre des missiles armés d'ogives nucléaires, le seul moyen de résister à un conflit nucléaire est d'éviter qu'il n'éclate.

L'ironie est qu'en dépit de leur idéologie et politique intense, la crainte de la guerre nucléaire a permis aux pays de l'OTAN et à ceux du Pacte de Varsovie de s'affronter pendant près de quatre décennies sans entrer directement en conflit armé. Ce serait toutefois faire preuve d'un excès de confiance que de croire qu'une paix fragilement fondée sur la menace d'une catastrophe nucléaire peut durer indéfiniment. Il y a lieu, en effet, de penser que l'équilibre de la dissuasion devient de plus en plus précaire. Quoi qu'il en soit, la crainte de la guerre nucléaire n'a pas réussi à maintenir la paix dans le tiers monde. Depuis l'avènement de l'âge nucléaire, plus de 100 conflits ont éclaté en Afrique, en Asie et en Amérique latine, causant d'innombrables morts inutiles et provoquant indirectement maintes autres victimes et des souffrances incalculables. En outre, le perfectionnement technique des armes classiques utilisées par un nombre croissant de pays entraîne, à chaque flambée de violence, toujours plus de destructions et de victimes, et l'intérêt accordé de nouveau aux armes chimiques et biologiques laisse à penser que la guerre "classique" deviendra encore plus inhumaine.

Les débats sur les dangers d'une guerre nucléaire et de conflits classiques engageant des armes perfectionnées sont entravés par l'absence de données d'expérience communes. La plupart d'entre nous n'ont qu'une connaissance assez vague de ces armes et de leurs effets. Tout en réalisant les effroyables destructions qu'apporteraient de nouvelles guerres, destructions qui, dans le cas de la guerre nucléaire, dépasseraient tout ce que le monde a connu, nous n'en saisissons pas vraiment toute l'horreur. Ce n'est que lorsque nous tous, hommes et femmes, auront à coeur de regarder ces catastrophes bien en face, de comprendre pleinement la barbarie et l'inhumanité de la guerre moderne que nous pourrons prendre les mesures nécessaires pour éviter de futures tragédies.

LA GUERRE NUCLEAIRE

La première manifestation de l'explosion d'une arme nucléaire dans l'atmosphère est un éclair blanc et éblouissant, assez puissant pour aveugler des observateurs se trouvant à des kilomètres de distance. L'éclair ne tue pas, mais la chaleur qui l'accompagne est mortelle. La lumière et la chaleur sont émises par la "boule de feu" causée par l'explosion, masse

d'air contenant des débris d'explosifs portée à une température de l'ordre de 10 millions de degrés centigrades. Toute personne exposée se trouvant dans un rayon de deux kilomètres de la boule de feu succombera à la chaleur. Une arme de puissance moyenne, disons de 10 à 20 kilotonnes, soit une puissance de l'ordre de celle des bombes lancées sur les villes japonaises, causera des brûlures du second degré jusqu'à trois kilomètres du lieu de l'explosion.

L'éclair et la chaleur sont, dans l'espace de quelques secondes, suivis d'une onde de choc qui arrive comme un coup de tonnerre et est accompagnée d'un vent de la force d'un ouragan capable de déraciner les arbres, d'abattre les poteaux téléphoniques, de renverser les camions et d'emporter les être humains à une vitesse prodigieuse. La surpression atmosphérique causée par le vent et l'onde de choc écrasera les constructions, tuant pratiquement tous leurs occupants, et transformera briques et dalles en projectiles qui renverseront tout ce qui se trouvera sur leur passage. Quiconque se trouvera à découvert ou à l'intérieur de bâtiments ordinaires, dans un rayon de 1,5 kilomètres de l'onde de choc n'aura virtuellement aucune chance de survivre.

Pendant son expansion, la boule de feu se refroidit et se transforme en un nuage qui plane haut au-dessus du sol. Une colonne de poussière et de fumée est aspirée du sol. Le nuage, qui a l'apparence d'un énorme champignon de six kilomètres de hauteur et de quatre kilomètres de diamètre, est une masse d'atomes radioactifs dont certains ont le pouvoir de tuer quiconque aura survécu aux effets de la chaleur et de l'onde de choc.

Les effets immédiats seront encore plus puissants si l'explosion se produit près du sol, du fait que des milliers de tonnes de terres radioactives sont aspirées dans l'air en concentrations mortelles et dispersées en retombées sur de vastes étendues. Bien que l'explosion perde rapidement de sa létalité, l'onde de choc émet des particules radioactives dangereuses qui peuvent être transportées sur des milliers de kilomètres et ne se déposer au sol que des semaines plus tard. Dans les décennies qui suivront, le risque de cancer et, éventuellement, de malformations congénitales demeurera élevé. Il n'est pas jusqu'aux enfants à naître ou même à concevoir qui ne sont à l'abri des effets d'une guerre nucléaire.

Encore ne s'agit-il là que des effets directs d'une explosion nucléaire; ces effets s'accompagneront partout de destructions secondaires considérables. Le pire danger sera les incendies allumés par la chaleur de l'explosion, les retombées de débris, la rupture des canalisations de gaz, de réservoirs de carburant, etc. Dans certains cas, les incendies allumés par la déflagration prendront la forme d'une tempête de chaleur et de feu qui ragagera de vastes étendues et ne s'éteindra que lorsqu'il n'y aura plus de matériaux pour l'alimenter. D'autres effets secondaires auront également des conséquences dévastatrices. La destruction des conduites d'eau et des égouts contribuera à la propagation de maladies infectieuses qui prendront la proportion d'épidémies. Les impulsions électromagnétiques émises par l'onde de choc désorganiseront gravement les communications et autres systèmes électroniques. Il sera difficile de réparer les dégâts considérables causés par l'explosion de transformateurs

et la surtension de circuits de commutation et informatiques, ce qui compliquera la tâche de répartir les équipements de secours, voire de localiser les victimes et les dégâts. Finalement, la pénurie de personnel médical et de médecins, dont beaucoup auront été tués, jointe à la destruction des installations sanitaires et autres services municipaux, fera que des blessures même légères et des maladies courantes causeront beaucoup plus de victimes qu'en temps normal.

Pour déterminer les conséquences exactes d'une guerre nucléaire, il faut tenir compte de nombreux facteurs, l'un des plus importants étant les conditions atmosphériques. L'hiver sera une saison cruelle pour les quelques survivants. Mais le facteur primordial tient au nombre de bombes lancées et à l'étendue de l'attaque. La capacité d'un pays de limiter les effets d'une seule explosion dépendra beaucoup de la possibilité qu'auront les autorités centrales d'évacuer la population, les approvisionnements d'eau, de vivres et de fournitures médicales vers d'autres régions. Une guerre généralisée pourrait avoir des effets synergiques, c'est-à-dire que les effets combinés des brûlures, du souffle, du rayonnement et des conséquences secondaires telles que la propagation de maladies infectieuses seraient supérieurs à la somme de leurs effets individuels.

Une guerre nucléaire pourrait signifier la fin de la civilisation urbaine. Il est, en effet, difficile d'imaginer comment il serait possible de maintenir un ordre social au milieu des destructions engendrées par des centaines, à plus forte raison des milliers, d'explosions nucléaires. Les populations accepteront-elles d'obéir à des gouvernements qui viennent de les précipiter dans une catastrophe incroyable? Un refus pourrait fort bien signifier la paralysie des services essentiels dont dépend une société moderne - police, banques, système monétaire, production et distribution d'électricité, alimentation en eau et en vivres des zones urbaines. La société retournerait à l'âge des clans; dispersé dans les régions rurales relativement épargnées par le rayonnement, chaque groupe mènerait une vie primitive en faisant appel à son ingéniosité et à ses propres ressources.

Dans The Fate of the Earth (paru à l'origine dans le numéro de février 1982 du New Yorker), Jonathan Schell a fait la description éloquentes que voici:

[Bien que les stratégies nucléaires] parlent d'une période de "relèvement" après une attaque limitée, l'éventualité la plus probable est, à longue échéance, une détérioration totale des conditions de vie ... Restaurer les éléments essentiels de l'existence demande du temps; mais le temps fera complètement défaut. Dès le jour même de l'attaque, les survivants, hébétés, désorientés, désorganisés, affaiblis par les blessures, seront assaillis par la faim, la maladie et, peut-être le froid. Ils devront immédiatement se mettre en quête de nourriture. Effondrés au milieu des débris de l'âge spatial, ils découvriront que les éléments de l'économie moderne qui gisent fracassés autour d'eux ... ne répondent plus au besoins élémentaires qui sont devenus les leurs.

Si l'on jette un regard sur l'avenir, si l'on considère les effets possibles à long terme de multiples explosions nucléaires sur le capital génétique de l'humanité et l'incidence du cancer, pour ne rien dire de leurs effets probables sur la couche d'ozone, de la destruction de la vie animale et végétale et des changements climatologiques qui en découleront, on constate que la vie humaine elle-même pourrait être menacée: l'humanité affronterait ainsi le risque extrême, celui de sa propre extinction 6/.

EFFETS D'ATTAQUES NUCLEAIRES CONTRE DES ZONES URBAINES

Durant les cinq années qui ont suivi l'explosion nucléaire d'Hiroshima, 200 000 personnes ont succombé aux effets de la bombe. A Nagasaki, dont la topographie accidentée a tendu à limiter les effets de l'explosion, le nombre des victimes pour une période analogue s'est élevé à 140 000. Même de nos jours, on enregistre encore dans ces deux villes un accroissement, lent certes mais réel malgré tout, de la mortalité, dû à des effets à long terme qui se manifestent notamment, par une augmentation du taux d'incidence du cancer 7/|

Chaque année, les descendants des morts d'Hiroshima allument des lanternes où son inscrits les noms des membres de la famille décédés. Ils jettent ces lanternes dans les eaux de la rivière, de sorte que sur des kilomètres la ville semble être traversée par un fleuve de flammes.

Quel a été le sort des survivants? En décembre 1981, la Commission s'est rendue à Hiroshima et s'est entretenue avec les survivants de l'explosion atomique. Voici le témoignage de M. Yoshiaki Fukahori, l'un des survivants de l'explosion de Nagasaki:

Aux dires de certains, le sort des survivants est plus enviable que celui de ceux qui sont morts. L'est-il réellement? Pour ceux d'entre nous qui ont survécu, ces 36 dernières années ont représenté une lutte pour se nourrir, se vêtir, trouver des moyens d'existence ... Je pense, en fait, que notre croix est plus lourde ... Parce que j'étais jeune lorsque j'ai été exposé au rayonnement, mon état de santé dans l'avenir m'inspire les plus grandes craintes. Ma femme non plus n'a pas été épargnée ... En tant que parents, le sort de nos enfants, la deuxième génération de victimes, nous préoccupe beaucoup ... Pourront-ils engendrer des enfants sains? La troisième génération de ma famille survivra-t-elle 8/?

Il est délicat de projeter les conséquences d'une explosion nucléaire sur une zone urbaine moderne en se fondant sur les effets des bombes lancées en 1945 sur les villes japonaises. Les armes nucléaires ont considérablement évolué. Les bombes utilisées contre le Japon étaient relativement peu puissantes selon les normes actuelles, et il y a tout lieu de penser que l'énergie libérée par des bombes modernes se répartirait différemment entre les diverses manifestations de l'explosion: lumière, chaleur, déflagration et émission de substances radioactives. Par ailleurs, les villes ne sont plus ce qu'elles étaient. Les villes japonaises des années 40, largement composées de construction en bois, ont probablement beaucoup plus souffert du feu que ce ne serait le cas des villes modernes. En revanche, comme elles étaient moins peuplées, le chiffre des victimes a sans doute été moins élevé qu'il ne le serait maintenant.

On peut toutefois, et cela a été fait, établir des projections relativement fiables. L'Office of Technology Assessment des Etats-Unis a, pour sa part, analysé les effets du lancement hypothétique d'une seule bombe sur des villes modernes. Il a notamment décrit les effets de l'explosion d'une bombe d'une mégatone, soit l'équivalent d'un million de tonnes d'explosifs classiques, approximativement la puissance de l'ogive d'un Minuteman II américain ou d'un SS-11 MBI soviétique, au-dessus de Detroit et Leningrad, villes d'environ quatre millions d'habitants.

A Detroit, une explosion aérienne, qui se produirait de nuit sans alerte, tuerait environ 470 000 personnes et en blesserait 630 000. Pour la même explosion, de jour, à l'heure où le centre de la ville est animé, le chiffre des morts s'accroîtrait de 130 000. Une bombe d'une mégatone explosant au-dessus de Leningrad, ville plus ramassée, où la population est plus concentrée, aurait des effets encore plus dévastateurs. De nuit, dans les mêmes conditions qu'à Detroit, le chiffre des morts serait de 890 000 et celui des blessés de 1 260 000. En d'autres termes, plus de la moitié de la population de la ville serait victime d'une seule explosion nucléaire.

De nos jours, la mode n'est plus aux ogives puissantes du genre de celle que nous venons de décrire. Les puissances nucléaires remplacent leur arsenal d'armes de puissances de l'ordre de mégatonnes par un plus grand nombre d'armes de puissance explosive moindre, mais plus efficaces. Ces armes, d'une puissance de plusieurs kilotonnes, sont plus destructrices qu'une seule arme d'une mégatone, bien qu'au total d'une puissance inférieure. C'est ainsi que l'explosion au-dessus de Leningrad de dix armes de 40 kilotonnes, soit au total 40 p. 100 seulement de la puissance d'une bombe d'une mégatone, entraînerait vraisemblablement 130 000 morts supplémentaires.

Les dégâts matériels dans l'un ou l'autre de ces deux villes seraient incroyables. Les maisons seraient détruites ou rendues inhabitables dans une zone de plus de 300 km². Dans le cas d'une explosion au sol, le rayonnement contaminerait une zone s'étendant bien au-delà des limites de chacune des deux villes (plus de 1 000 km²) et ce n'est qu'au péril de leur vie que les équipes de secours et le personnel médical pourraient pénétrer dans cette zone pour venir en aide aux blessés.

Indépendamment des dangers d'irradiation, la tâche des équipes de secours serait rendue extraordinairement difficile par les incendies qui feraient rage, le débordement des conduites d'eau, la chute des lignes à haute tension, l'effondrement des ponts, des autoroutes et des voies ferrées aériennes. Des cités autrefois fières seraient transformées en décombres.

Les effets d'une explosion nucléaire seraient particulièrement dévastateurs sur le plan médical. La commission s'est entretenue séparément avec les Drs. Howard Hiatt et Eugene Chazov, respectivement dirigeants américain et soviétique d'un mouvement international de médecins que préoccupent les dangers d'une guerre nucléaire. Leur témoignage ne laisse aucun doute sur l'impossibilité de fournir des secours médicaux modernes, même les premiers soins, aux victimes d'une attaque nucléaire.

John Hersey a rapporté les effets de l'explosion survenue à Hiroshima en 1945 sur le système sanitaire de la ville:

Sur 150 médecins, 65 ont été tués et les autres pour la plupart blessés; sur 1 780 infirmières, 1 654 ont été tuées ou trop gravement blessées pour apporter leurs soins. Dans l'hôpital le plus important de la ville, celui de la Croix-Rouge, seulement 6 médecins sur 30 et 10 infirmières sur plus de 200 étaient en état d'assurer leurs services 9/.

Il reste que chiffres et statistiques sont incapables de donner, ne serait-ce qu'une idée, de l'horreur d'une guerre nucléaire et des conséquences horribles qu'entraînerait la destruction du système médical. Citons, à cet égard, le témoignage que le Dr Tatsuichiro Akizuki, médecin travaillant au Franciscan Hospital de Nagasaki, a fourni à la Commission:

Notre hôpital se trouvait à 1,5 kilomètre de l'hypocentre, ce qui explique que le personnel et les patients n'aient souffert que de lésions légères. Par contre, le bâtiment a été détruit par l'incendie plusieurs heures plus tard. De la ville en flamme accouraient en foule des être nus, au masque grotesque, qui gémissaient de douleur. Il m'a fallu du temps pour comprendre qu'il s'agissait d'être humains souffrant de brûlures et de contusions sévères... Tous les principaux hôpitaux avaient brûlé ou s'étaient effondrés et la plupart des victimes mouraient sans recevoir de traitement. Plusieurs centaines de personnes sont venues à moi. Leur peau prenait une teinte noire et violacée, elles vomissaient du sang et évacuaient des selles noirâtres avant de mourir, symptômes de lésions radio-induites aiguës. Il existait un grand hôpital à 30 kilomètres, mais sans aucun moyen de s'y rendre. Des dizaines de milliers de personnes sont mortes sans pouvoir être traitées... Les patients gisaient dans des trous creusés à même le sol et succombaient l'un après l'autre de radiotoxémie... En tant que médecin, je me sentais impuissant. Je n'avais aucun moyen de soigner les survivants... Que se produirait-il maintenant si une guerre nucléaire éclatait? Même avec des médecins, même avec des médicaments, l'homme est impuissant. Quels que soient les progrès de la science médicale, la médecine est sans ressources face à la guerre atomique. L'enfer est le seul mot qui convienne 10/.

Il est clair que les survivants d'une attaque nucléaire, pour ne pas parler du relèvement de la zone dévastée, seraient vitalement tributaires de l'aide extérieure. Mais que se passerait-il s'il ne s'agissait pas d'une attaque isolée contre une seule ville? Si des dizaines ou des centaines de métropoles étaient dévastées par l'arme nucléaire? Alors les chances de rebâtir une société à l'image de celle que nous connaissons seraient bien faibles.

Le chaos qui accompagnerait une telle attaque est presque inconcevable. Même une attaque qui ne viserait initialement que quelques villes provoquerait une panique épouvantable. Chaque citoyen présumerait que la ville où il habite serait la prochaine cible et la fuite des habitants dans les campagnes

créerait un désordre effrayant. Certaines régions, l'Ouest américain par exemple, pourrait recevoir un grand nombre de réfugiés, mais dans le nord-est des Etats-Unis ou dans la majeure partie de l'Union soviétique en hiver, l'évacuation des villes aurait de terribles conséquences. Les vents éparpilleraient les retombées nucléaires sur les terres de culture et les bassins hydrographiques. Quels aliments, quelles boissons ne seraient pas pollués? En certains endroits, les évacués des villes se heurteraient à une population rurale hostile. Les autorités centrales, en admettant qu'elles aient survécu, ne disposeraient d'aucun renseignement sûr concernant la situation dans d'autres parties du pays.

Les informations reçues sur Hiroshima et Nagasaki révèlent que la réaction instinctive d'un grand nombre de victimes était de chercher refuge en s'éloignant le plus rapidement possible des zones bombardées. Les enfants abandonnaient leurs parents, les maris leurs femmes. Un seul lien n'était pas brisé - les mères refusaient de se séparer de leurs enfants. Il n'est pas douteux qu'au milieu du désordre et du tumulte, il en est qui découvriraient en eux des ressources de force de caractère qu'ils ignoraient. Mais cela sera-t-il suffisant pour résister au chaos général, pour combattre la terreur qui s'emparera de ceux dont l'existence et l'esprit auront été bouleversés par les explosions d'abord et ensuite par les effets de la maladie, de la défiguration, de l'insécurité, de la destruction de leurs familles, de leurs foyers et de tout ce qu'ils connaissaient?

On ne peut fournir aucune réponse satisfaisante à cette question. Mais les estimations officielles des Etats-Unis du nombre de victimes américaines qu'entraînerait une attaque nucléaire de grande envergure, sans une défense civile organisée, donnent des chiffres allant de 105 à 165 millions. Les estimations soviétiques comparables varient de 50 à 100 millions. On peut présumer, dans les deux cas, que pratiquement la totalité de l'infrastructure économique aurait été détruite. Dans de telles conditions, ceux qui prédisent avec optimisme un retour à la vie normale dans l'espace d'une génération font preuve de beaucoup de naïveté. Il est plus réaliste de conclure, comme l'a fait l'Office of Technology Assessment des Etats-Unis, qu'une attaque nucléaire mettant en jeu des milliers d'ogives ferait douter de la capacité des Etats-Unis (ou de l'Union soviétique) de jamais redevenir un pays véritable, organisé et puisant".

Une réunion d'éminents médecins de l'Est et de l'Ouest est arrivée à des conclusions encore plus pessimistes. Ces médecins ont conclu qu'une guerre nucléaire totale entre les Etats-Unis et l'Union soviétique tuerait immédiatement quelque 200 millions d'hommes, femmes et enfants. A ce chiffre s'ajouteraient 60 millions de blessés, dont 30 millions atteints de lésions radiques, 20 millions souffrant de traumatismes et de brûlures et 10 millions présentant ces trois affections.

Quatre-vingts pour cent des médecins auraient été tués et un pourcentage analogue de lits d'hôpitaux détruits. Les réserves de plasma sanguin, de morphine, d'antibiotiques et de liquides intraveineux seraient également perdues. Le rapport concluait en ces termes:

Le tissu de la société se désintégrerait et le système médical, privé des moyens édifiés au fil des ans, redescendrait au niveau où il se trouvait des siècles auparavant. Les survivants blessés, encore en état de marcher, qu'ils soient médecins ou non, ne pourraient compter que sur le réconfort mutuel que leur inspireraient les vestiges d'humanité dont ils seraient encore capables. Sur une terre calcinée, sous un ciel assombri par des concentrations létales de particules radioactives, on ne pourra attendre aucun secours de la médecine 11/.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique ne seraient pas seuls à souffrir. Il s'ensuivrait, par exemple, des changements climatiques. La quantité considérable de poussière polluée aspirée dans l'atmosphère occasionnerait un refroidissement de l'air qui pourrait atteindre un degré centigrade. Une grande proportion des réserves mondiales de blé sont stockées à des latitudes élevées. Leur destruction et la contamination des terres de culture américaines, canadiennes et russes signifieraient une famine généralisée dans un grand nombre de pays.

Pire encore, les pays industrialisés n'exporteraient plus de machines agricoles, de pesticides et d'engrais. On n'aurait plus accès aux fruits de la recherche agricole. dans un grand nombre de pays du tiers monde, l'effondrement de la production agricole ferait planer, même sur ceux d'entre eux qui suffisent actuellement à leurs besoins, le spectre de la famine.

Dans les années 80, le monde est infiniment plus complexe qu'il ne l'était, ne serait-ce qu'il y a une génération. Le commerce a connu un essor rapide, l'interdépendance est étroite et généralisée. Devant l'impossibilité de vendre pétrole et matières premières, textiles et machines, incapables d'importer des camions, des tracteurs, de l'outillage, des carburants et des produits pharmaceutiques, l'industrie et l'agriculture des pays en développement finiraient par se paralyser. A beaucoup d'égards, le monde en développement est semblable à l'Europe de la génération passée, avec d'importantes populations urbaines et des besoins industriels complexes. En l'absence de commerce, il s'effondrerait. Privées d'échanges financiers internationaux, toutes les nations, riches et pauvres, développées et en développement, en seraient réduites à une économie de subsistance.

Dans un monde en proie à une destruction aussi rapide, aussi désordonnée et d'une telle ampleur, toute société, quelle qu'elle soit, aurait le plus grand mal à échapper à ses conséquences. Il est impossible d'imaginer la désorganisation sociale et politique qui en résulterait, d'autant que la rupture des communications laisserait le champ libre aux rumeurs qui sèmeraient la peur et nourriraient le désespoir, de sorte que les conditions de vie seraient bouleversées dans une mesure et avec une rapidité qui passent presque l'entendement.

Aucune guerre passée ne peut nous aider à comprendre l'impact d'une guerre nucléaire. La deuxième guerre mondiale, en dépit d'un chiffre de morts astronomique et d'atrocités effrayantes, n'a été marquée par aucune désagrégation massive de la société ni par une démoralisation totale. Les raids aériens dirigés contre les villes ou les installations industrielles

ont rarement causé des dégâts et des désordres qui ne pouvaient être réparés en quelques jours. L'homme a souffert naturellement, mais pour beaucoup d'être humains 'la vie continuait souriante et irréprouvable'. Une guerre nucléaire totale créerait un chaos et une confusion que l'humanité n'est absolument pas prête et ne pourra jamais se préparer à affronter. Elle pourrait signifier l'anéantissement de la vie.

EFFETS D'ATTAQUES NUCLEAIRES "LIMITEES" A DES OBJECTIFS MILITAIRES

On s'est beaucoup intéressé récemment à la possibilité d'attaques nucléaires strictement dirigées contre des objectifs militaires. Le perfectionnement des armes nucléaires et des systèmes utilisés pour les diriger, les contrôler et les transporter a convaincu certains esprits que des guerres nucléaires de cet nature étaient possibles et ne causeraient que des pertes relativement faibles dans la population civile. Ce fait nouveau est l'une des menaces qui donnent encore plus de réalité à la guerre nucléaire.

En fait, l'emploi de l'arme nucléaire, sous quelque forme que ce soit, comporterait un risque d'escalade. La dynamique action-réaction mènerait inexorablement à un élargissement et à une intensification des attaques nucléaires. Mais, cette probabilité mise à part, que penser de ces guerres nucléaires "limitées"? Quelles seraient leurs conséquences pour les populations civiles qui auraient le malheur de vivre aux environs du théâtre des combats? Deux possibilités se détachent: une guerre nucléaire tactique en Europe et des attaques que les Etats-Unis et l'Union soviétique dirigerait contre leurs bases de missiles respectives.

Une guerre nucléaire en Europe

La plupart des études sur les conséquences d'une guerre nucléaire en Europe ont été réalisées en secret par les gouvernements. Certains des résultats de ces analyses qui ont été rendus publics donnent cependant une idée approximative des effets d'une telle guerre. En 1955, par exemple, une manoeuvre militaire, connue sous le nom de code "Sage Brush", s'est déroulée en Louisiane. Elle a simulé l'emploi de 275 armes d'une puissance de 2 à 40 kilotonnes. Bien que les résultats détaillés n'aient pas été publiés, on est parvenu à la conclusion "que, vu l'ampleur de la destruction, aucune guerre nucléaire limitée ou purement tactique n'était réalisable dans une telle région 12/". La même année, une deuxième manoeuvre, dénommée "Carte blanche", a eu lieu en Europe occidentale. Elle comportait l'emploi simulé de 335 armes nucléaires, dont 80 p. 100 sur le territoire allemand. En ne comptant que les victimes allemandes immédiates, et à l'exclusion des victimes de lésions radiques et d'autres effets secondaires, on a estimé le chiffre des morts entre 1,5 et 1,7 million et celui des blessés à 3,5 millions. A l'issue de cette manoeuvre, Helmut Schmidt a déclaré que l'emploi d'armes nucléaires tactiques "ne défendrait pas l'Europe mais la détruirait" 13/.

D'autres jeux et manoeuvres de guerre qui ont eu lieu durant les années 60 ont confirmé ces résultats, qui ont conduit deux spécialistes des questions de défense à déclarer:

Même dans l'hypothèse la plus favorable, il semble que de 2 à 20 millions d'Européens seraient tués, que l'économie des régions

frappés serait profondément touchée et que le risque est élevé d'atteindre le chiffre de 100 millions de morts si le conflit dégénérât en attaque contre les villes 14/.

Que penser des armes modernes actuelles? Leur emploi modifierait-il sensiblement les résultats des études réalisées dans les années 50 et 60? Pour essayer de répondre à cette question, le Groupe d'experts réuni par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a construit, à des fins analytiques, un scénario selon lequel les deux alliances militaires utiliseraient un total de 1 700 armes nucléaires dirigées contre les forces au sol et les arsenaux nucléaires en Europe de l'un et l'autre camp. Les armes utilisées comprenaient des obus d'artillerie d'une puissance de 1 à 5 kilotonnes et des bombes de 100 kilotonnes lancées d'avion. L'hypothèse était qu'aucune de ces armes n'était dirigée contre des villes, bien que certains objectifs, les divisions blindées par exemple, puissent être situés dans des zones à forte densité de population. S'il est vrai que le nombre d'armes envisagée dans cette analyse est élevé par rapport au nombre supposé dans les études précédemment mentionnées, il est encore faible comparé au chiffre de plus de 10 000 armes de portée moyenne et armes nucléaires tactiques que l'OTAN et le Pacte de Varsovie auraient déployées en Europe.

Le Groupe d'experts des Nations Unies a conclu que, dans de telles conditions, les pertes dues seulement aux effets immédiats des explosions se chiffrent de cinq à six millions de civils au minimum et à environ 400 000 militaires. En outre, 1,1 million de civils souffriraient de lésions radio-induites et les effets secondaires d'une guerre nucléaire causeraient d'autres victimes innombrables. Si certains des engins explosaient au sol et non pas dans l'air, le nombre de personnes exposées au danger du rayonnement serait considérablement plus élevé. De surcroît, l'analyse en question supposait un système de contrôle des armes bien plus précis qu'il n'est réaliste de l'espérer. En effet, certains des objectifs, comme les bases aériennes, sont situés près des villes, de sorte que pour chacun des 200 engins les plus puissants qui dévierait de sa cible et atteindrait une agglomération, il faudrait compter 250 000 morts de plus. Compte tenu des nuages qui couvrent le ciel d'une grande partie de l'Europe et du temps inclément qui y règne la plupart de l'année, il est difficile de croire que tels accidents ne seraient pas relativement fréquents.

On pourrait dire que le chiffre de cinq, six ou même dix millions de morts, si tragique soit-il, serait faible comparé aux quelque 40 millions de morts de la deuxième guerre mondiale. Mais c'est là oublier que, dans le cas d'une guerre nucléaire en Europe, ces millions de morts se produiraient en quelques jours, au plus quelques semaines, dans une seule région, alors que la deuxième guerre mondiale a duré plus de six ans et a eu le monde entier pour théâtre. C'est aussi négliger que ce chiffre est une estimation optimiste, calculée en partant de l'hypothèse que tout se déroulerait comme prévu. Des projections comparables établies au début de la deuxième guerre mondiale auraient sans doute prévu avec optimisme une guerre courte, relativement peu meurtrière, et il en aurait été de même de prévisions faites à l'aube de la première guerre mondiale.

Le chiffre de cinq à six millions de morts pour une guerre nucléaire en Europe est-il réaliste? Pas vraiment. Il prend pour hypothèse l'utilisation

précise et contrôlée de moins de 20 p. 100 de l'arsenal nucléaire tactique existant. Il néglige le risque d'accidents ou d'erreurs de calcul. Surtout, il ignore le danger, toujours présent, d'une escalade qui entraînerait l'emploi d'armes supplémentaires contre des objectifs civils en Europe, ou déclencherait un échange nucléaire à partir des territoires des Etats-Unis et de l'Union soviétique. Si des millions de personnes étaient tuées en quelques jours, il serait extrêmement difficile de mettre fin au conflit. En effet, l'émotion prendrait le pas sur la logique. L'impulsion du moment renverserait tous les mécanismes qui seraient encore en place pour contenir le conflit. Il n'est pas douteux que le spectre de l'holocauste final planerait sur le monde.

Une guerre nucléaire "limitée" à des objectifs stratégiques aux Etats-Unis et en URSS

Dans les spéculations auxquelles on se livre sur l'éclatement d'une guerre nucléaire entre les deux grandes puissances nucléaires, on envisage parfois que l'un des deux camps engagerait le conflit en lançant une attaque limitée contre les forces stratégiques de l'adversaire. L'un des deux pays, jugeant la guerre imminente, chercherait à en minimiser les effets sur sa propre société en détruisant par une attaque préemptive les forces nucléaires adverses. Dans la mesure où chaque camp possède des armes vulnérables à une attaque préemptive - missiles entreposés dans des silos bétonnés, sous-marins en rade ou bombardiers non en état de décoller en quelques minutes - il est à craindre qu'une situation extrême et extraordinaire ne provoque un tel calcul. Il s'ensuit que l'on a accordé un grand intérêt aux résultats de telles attaques, connues sous le nom d'échanges antiforces".

Certains soutiennent que des attaques nucléaires limitées à des objectifs stratégiques entraîneraient relativement peu de victimes civiles et ne causeraient que des dégâts limités aux industries et autres installations civiles, ce qui, ajoutent-ils, soulève la possibilité d'une guerre nucléaire "limitée" aux forces stratégiques constitue une option réaliste. Une attaque antiforces qui ne ferait qu'un faible nombre de victimes, affirment-ils, dissuaderait le pays frappé d'user de représailles contre l'infrastructure économique et la population civile de l'agresseur de crainte de contre-représailles dirigées également contre des objectifs civils et qui provoqueraient des destructions bien plus considérables que celles causées par l'attaque initiale.

Les études réalisées sur les conséquences de guerres nucléaires "limitées" à des attaques contre les forces stratégiques de l'adversaire laissent à penser, toutefois, que les analyses qui indiquent un chiffre de victimes relativement faible reposent sur des hypothèses illusoire. Le chiffre des victimes des rayonnements serait infiniment plus élevé dans le cas d'un échange antiforces que dans celui d'attaques contre les agglomérations urbaines. La multiplicité des cibles possibles dispersées sur les territoires des Etats-Unis et de l'URSS laisse planer énormément de doutes sur les conditions des retombées radioactives et sur leurs conséquences probables. Elles dépendraient beaucoup des conditions météorologiques, des caractéristiques de l'attaque proprement dite et de l'efficacité des mesures prises par la population civile pour se protéger des dangers immédiats de l'irradiation. Ces raisons expliquent que dans

les études officielles on se borne à indiquer le nombre des décès directement imputables aux attaques, sans chercher à estimer le nombre total de victimes. En outre, ces estimations dépendent dans une grande mesure des objectifs visés, selon qu'il s'agit uniquement des silos à missiles de l'adversaire ou, aussi, des bases de bombardiers et de sous-marins. Ces dernières étant généralement situées à proximité de grands centres urbains, des attaques qui les prendraient pour cibles seraient beaucoup plus meurtrières.

On estime qu'une attaque contre les forces stratégiques des Etats-Unis ferait de 2 à 22 millions de morts. Le chiffre le plus bas est calculé en partant de l'hypothèse que l'attaque est circonscrite aux bases de missiles et que des mesures efficaces sont prises pour protéger la population civile du rayonnement pendant une longue période. Les estimations officielles des Etats-Unis concernant le nombre de morts qu'entraînerait une attaque contre les forces stratégiques soviétiques, les bases de missile notamment, s'étagent entre 3, 7 et 27,7 millions. Là encore, les éléments décisifs ont trait aux caractéristiques de l'attaque proprement dite, au degré de préparation des citoyens soviétiques et aux mesures de protection adoptées pour les préserver des retombées radioactives.

Dans les deux cas, la plupart des objectifs stratégiques n'étant pas situés à proximité de concentrations industrielles, l'économie des deux pays serait beaucoup moins touchée qu'en cas d'attaques dirigées contre des zones urbaines. Cependant, l'agriculture, l'élevage et l'approvisionnement en eau seraient perturbés sur de vastes étendues. Compte tenu des nombreuses incertitudes qui entourent les conditions des retombées, il est difficile d'estimer le bilan écologique de telles attaques, mais il semble clair qu'elles auraient dans ce domaine des conséquences profondes qui entraîneraient des pénuries massives de céréales, de légumes, de viande et de produits laitiers. L'URSS disposant de réserves de vivres moins importantes, il y a tout lieu de penser que la population soviétique souffrirait encore plus d'une guerre nucléaire "limitée" que son homologue américaine.

Quoi qu'il en soit, des ravages et des tueries à l'échelle de ces "frappes antiforces" auraient de profondes répercussions sur le système social des deux pays. Jamais auparavant l'histoire n'aurait connu une dévastation aussi profonde et aussi étendue en un laps de temps aussi court. Quelle société ne sombrerait pas dans le chaos que laisserait une telle destruction? Qui peut dire si les institutions politiques et économiques se remettraient d'un tel choc? Et même si un redressement s'opérait, il n'en resterait pas moins que ces millions de morts insensés, l'agonie physique et psychologique de dizaines de millions d'autres êtres, la dévastation du secteur agricole de chacun des deux pays et le cortège d'incalculables conséquences à long terme constitueraient une tragédie d'une ampleur sans précédent.

La Terre après une guerre nucléaire

"Et lorsque tout serait fini, à quoi ressemblerait le monde?" demandait Lord Mountbatten dans le discours mémorable qu'il prononça à Strasbourg. "Il ne restera plus rien des beaux bâtiments que nous avons édifiés, nos foyers seront détruits. Les milliers d'années d'efforts qu'il nous a fallu pour raffiner notre civilisation auront été vaines. Nos oeuvres d'art seront

perdues. La presse, la radio, la télévision auront disparu. Il n'y aura plus de moyens de transport. Plus d'hôpitaux. Dans quelque ville qu'ils se trouvent les quelques survivants mutilés ne pourront attendre aucun secours d'une ville voisine, car il ne restera pas de ville voisine, pas de proches sur qui compter. Il n'y aura plus de secours. Plus d'espoir" 15/.

Ceux qui auraient survécu aux effets immédiats et indirects des explosions nucléaires devraient affronter un environnement déroutant et éventuellement mortel. Une guerre nucléaire de grande ampleur provoquerait la libération dans la haute atmosphère de quantités considérables d'oxydes d'azote, qui monteraient dans la stratosphère, détruiraient en partie la couche d'ozone qui protège la Terre en filtrant les rayons ultra-violet et provoqueraient ainsi une forte augmentation de l'incidence du cancer de la peau et de la fréquence des mutations chez les plantes et les animaux. Il serait impossible à tout être humain ou animal non revêtu d'un équipement de protection de supporter la lumière solaire. De l'avis des scientifiques, une dégradation de la couche d'ozone pourrait avoir à elle seule des effets catastrophiques permanents sur la survie des organismes vivants tels que nous les connaissons actuellement.

L'Académie des sciences des Etats-Unis a déclaré qu'une guerre nucléaire de grande envergure aurait des effets néfastes irréversibles sur l'environnement et les écosystèmes. En langage profane, cela signifie que la vie, si elle n'était pas totalement éteinte, prendrait une forme inconnue à ce jour. Les rayonnements provoqueraient chez les plantes et les animaux des mutations qui altèreraient les organismes d'une façon qu'il est impossible de prévoir. De plus, le traumatisme psychique associé à la guerre affecterait le comportement humain dans des proportions si imprévisibles que l'on peut se demander si la société survivrait à ces changements.

les survivants envieraient-ils le sort des morts? Probablement, car la question fondamentale est la suivante: l'homme, la vie elle-même, survivraient-ils? Question à laquelle personne ne peut apporter de réponse. Pour reprendre les mots de Jonathan Schell:

Toute méditation sur le destin de la Terre et, partant, sur notre propre destinée, se heurte à un mystère, de sorte que jouer avec la Terre revient à jouer avec l'inconnu. Notre ignorance est profonde. Elle devrait nous incliner à l'émerveillement, émerveillement qui devrait nous rendre humbles, humilité qui devrait nous inspirer le respect et la prudence, respect et prudence qui devraient nous conduire à agir sans délai pour écarter la menace que nous faisons peser sur la Terre et sur nous-mêmes... Si les effets d'une telle menace devaient mener à l'extinction de l'humanité, toutes les complexités feraient place à une simplicité absolue - la simplicité du néant. La race humaine aurait cessé d'être 16/.

LA GUERRE CLASSIQUE

A l'âge nucléaire, on a trop souvent tendance à négliger les dangers de la guerre classique, comme si ses effets étaient moins tragiques ou moins horribles.

Cela est vrai si l'on considère la survie de l'humanité, mais il reste que le passé a connu des guerres non nucléaires aux effets globaux catastrophiques. Par ailleurs, dans telle ou telle situation locale, la guerre classique peut revêtir en elle-même un aspect particulièrement horrifiant.

La deuxième guerre mondiale est, à ce jour, la tragédie la plus affreuse que le monde a connue. Près de 40 millions d'être humains ont été tués directement durant les six années qu'a duré le conflit: dont 20 millions de ressortissants soviétiques, 6 millions de Polonais, 4 millions d'Allemands et 2 millions de chinois. Les dégâts matériels ont été effrayants - l'Europe et une grande partie de l'Asie se sont retrouvées sous les ruines.

Depuis la deuxième guerre mondiale, on a assisté à un perfectionnement incessant des armes classiques qui équipent les arsenaux d'un nombre toujours plus grand de pays. Les progrès des techniques de la guerre moderne classique ont donné aux armées des moyens plus efficaces de se détruire mutuellement, qui se manifestent par un accroissement des arsenaux et une rapidité et une intensité d'intervention plus grandes en cas de conflit. L'intensité des guerres qui se sont déroulées récemment au Moyen-Orient approchait celle des plus grandes batailles de la deuxième guerre mondiale. En outre, la puissance destructive accrue des armes classiques est lourde de dangers pour les populations civiles qui ont le malheur de se trouver sur le passage des combattants.

Impact des guerres classiques

Si l'Europe et l'Amérique du Nord connaissent la paix depuis 1945, il n'est pratiquement pas de régions du tiers monde qui n'aient souffert des ravages de la guerre classique. On peut dire, en fait, que les guerres et les conflits internes sont devenus des phénomènes si communs et si brutaux qu'il est pratiquement sans valeur de chercher à en estimer le chiffre des victimes. Qu'il suffise de signaler que, depuis 1945, des millions d'être humains ont été tués directement au cours de ces conflits classiques, des dizaines de millions ont été blessés ou ravagés par la maladie et des centaines de millions ont souffert des conséquences économiques et sociales qui en ont résulté.

Ces 30 dernières années, peu de pays en développement ont échappé à la désolation apportée par des guerres civiles ou des conflits militaires internationaux. Dans bien des cas, les conflits internes - qu'il s'agisse de guerres de libération, de luttes répondant à des aspirations nationales ou de combats entre des fractions politiques ou économiques - ont été extrêmement violents. Fréquemment, les gouvernements ont employé les armes les plus inhumaines contre les éléments de leur propre population qu'ils soupçonnaient d'abriter des dissidents. Bien souvent aussi, ceux qui contestent l'autorité du gouvernement ont recouru à la terreur pour interdire au commun de la population d'appuyer le pouvoir.

Dans ces régions troublées, la vie des habitants devient souvent intolérable. Devant leurs villages bombardés et dévastés par des troupes gouvernementales à la recherche de forces rebelles, privés par ces dernières de leur nourriture, de leurs biens et de leurs moyens d'existence, ils n'ont souvent que la ressource de fuir les horreurs connues d'une guerre classique dans leur propre pays pour affronter les périls inconnus d'une existence dans

des camps de fortune en terre étrangère. Le nombre des réfugiés imputables à des conflits militaires, placés maintenant sous la tutelle provisoire de la communauté internationale, atteint des proportions atterrantes. Selon les données réunies par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, près de huit millions de personnes vivent actuellement dans des camps "provisoires" en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

La guerre en soi est déjà un phénomène suffisamment effroyable, mais une fois que le massacre a cessé, elle laisse dans son sillage des populations déracinées, la ruine de toute vie communautaire traditionnelle et des sociétés incapables de résister à la tourmente économique et politique qui les emporte. Peu de sociétés déchirées par la guerre échappent au fléau de la famine, dont les effets économiques se font sentir longtemps après que chacun a retrouvé de quoi manger. On estime, par exemple, que les famines qui ont frappé l'Ouganda et le Bangladesh durant les années 70 ont correspondu à la perte de plusieurs années de croissance du produit national brut de ces pays. Dans chaque cas, la famine a provoqué un abaissement d'au moins 10 p. 100 du revenu par habitant. Quant aux répercussions sociales, elles sont encore plus désolantes, car ce n'est qu'au terme de plusieurs dizaines d'années que le pouls de la vie retrouve son rythme normal.

La violence des conflits modernes est effrayante. Durant la guerre de 1973 au Moyen-Orient, par exemple, la consommation de munitions, d'approvisionnements et d'armes - missiles antichars et antiaériens, chars d'assaut, véhicules blindés de transport de troupes, avions de chasse - a été telle que, bien que la guerre n'ait duré que trois semaines, Israël et ses adversaires, l'Égypte et la Syrie, ont dû se réapprovisionner d'urgence. Se fondant sur cette expérience, les grandes alliances militaires ont radicalement revu les estimations de leurs besoins dans l'éventualité d'une guerre en Europe.

L'amélioration des moyens de défense traduit en partie l'intensité que revêt la guerre. Les systèmes modernes de défense antiaérienne et antichar infligent de lourdes pertes aux forces de l'attaquant, contraignant ainsi les deux camps à faire usage d'un plus grand nombre d'armes. Cette intensité apparaît aussi dans l'amélioration de la cadence de tir et autres perfectionnements destinés à donner plus d'efficacité aux armes modernes, de même que dans le renforcement du soutien logistique apporté aux unités de combat.

L'accroissement de l'intensité de la guerre moderne signifie que les pays ont tendance à consacrer plus de ressources à leurs budgets militaires, d'une part en raison du coût exorbitant des armes les plus perfectionnées, d'autre part du fait qu'ils doivent disposer d'arsenaux plus importants pour appuyer les forces engagées au combat. Le train furieux et la violence des conflits modernes accentuent surtout le risque d'escalade. Les pays auront de moins en moins le temps de prévoir le déroulement des événements, d'évaluer les résultats des batailles, de sonder la possibilité de règlements pacifiques ou d'engager des manoeuvres diplomatiques. Sachant que la guerre sera courte, ils se sentiront tenus à la surenchère, soit pour acquérir l'avantage de prendre l'initiative, soit pour empêcher l'adversaire de gagner cet avantage. Tout cela laisse clairement deviner l'ampleur que prendrait une guerre classique entre pays

industrialisés ou entre les pays en développement les plus puissants militairement. Le risque de voir un tel conflit déboucher sur l'emploi de l'arme nucléaire est tout aussi évident.

Un deuxième problème que pose l'armement moderne tient aux dimensions réduites et à la mobilité de certains types d'armes. C'est ainsi que certains missiles antiaériens et antichars peuvent être facilement transportés par un ou deux hommes ou dans un véhicule automobile. toutes ces armes étant fabriquées par dizaines de milliers et largement distribuées un peu partout dans le monde, le danger est grand qu'elles tombent entre les mains de terroristes. Il est déjà arrivé d'ailleurs que de petits groupes d'individus aient projeté et, dans quelques cas, essayé d'abattre des avions de transport civils à l'aide de missiles antiaériens. En l'absence de mesures de contrôle plus strictes de l'exportation et du stockage de telles armes, il est à craindre que des incidents de cette nature ne se renouvellent dans l'avenir.

Un troisième phénomène inquiétant est l'utilisation croissante d'armes inhumaines. Les armes au napalm - dérivées des bombes incendiaires de la première guerre mondiale - ont été largement employées dans la quasi-totalité des grands conflits qui ont éclaté depuis 1945. La chute d'une bombe au napalm est une vision qui glace le sang. Une zone à peine moins grande qu'un terrain de football est enveloppée par une vague de flammes orange, de la hauteur d'un arbre, qui dévorent en rugissant tout ce qui se trouve à l'intérieur du cercle de feu et dégagent un nuage épais de fumée noirâtre. On se sert maintenant d'un nouveau type d'armes à flammes encore plus meurtrier - les agents pyrophoriques en pâte. L'éclair de feu produit par l'explosion laisse peu de chance de survie et ceux qui sont atteints par les flammes meurent dans des souffrances atroces ou subissent des blessures extrêmement douloureuses. Les explosifs combustible-air, qui dégagent en détonant un nuage meurtrier d'hydrocarbures gazeux, constituent un troisième type d'armes aux effets particulièrement inhumains si son emploi n'est pas limité à des fins strictement militaires et circonscrit à des zones dépeuplées. L'emploi extensif de défoliants et autres herbicides dans les guerres asiatiques a eu des conséquences tragiques pour ceux exposés à leurs effets et des conséquences persistantes sur l'écologie locale. Finalement, on a mis au point toute une gamme d'armes antipersonnels qui sont largement répandues dans les arsenaux des grandes puissances militaires. d'une manière générale, il s'agit de projectiles renfermant des milliers de grains métalliques destinés à tuer ou à frapper d'incapacité quiconque se trouve à l'intérieur d'une zone étendue.

La guerre, phénomène horrible en soi, met constamment à jour de nouveaux aspects de l'inhumanité de l'homme vis-à-vis de son prochain.

Comme cela a été si souvent le cas, ces armes non seulement visent les forces militaires de l'adversaire mais frappent également - que ce soit par accident, par inadvertance ou délibérément - les populations civiles. Dans la guerre moderne, les conflits internes notamment, il est souvent facile d'ignorer toute distinction entre civils et combattants. Des efforts internationaux persistants s'imposent pour réglementer l'emploi de ces armes de guerre particulièrement inhumaines.

La guerre chimique et biologique

Il semblerait que les horreurs de la guerre chimique et biologique soient réservées aux populations des pays en développement. En effet si l'on fait abstraction de la première guerre mondiale, tous les cas rapportés et confirmés d'emploi en temps de guerre de gaz ou de toxines

létaux se sont produits dans ces pays. Les mobiles militaires invoqués pour justifier ces incidents semblent être généralement: a) de neutraliser les forces ou les populations dans des secteurs inaccessibles à des attaques d'infanterie ou à l'abri d'attaques aériennes exécutées au moyen de munitions classiques, b) de démoraliser par la terreur les forces adverses ou les populations qui les soutiennent.

L'efficacité de l'emploi d'armes chimiques ou biologiques contre des forces militaires préparées à cette éventualité est douteuse. Il est en effet probable que l'efficacité des moyens de protection a progressé plus rapidement que la puissance meurtrière des armes chimiques. Les armées modernes des pays industrialisés aussi bien que celles des pays en développement les plus puissants sur le plan militaire sont équipées d'appareils respiratoires, de vêtements de protection et d'antidotes. Les chars d'assaut et autres véhicules blindés peuvent être modifiés pour opérer sur le théâtre d'une guerre chimique et équipés de dispositifs filtrants et de systèmes de circulation de l'air purifié. De la sorte, l'emploi d'armes chimiques contre un ennemi préparé ralentirait probablement les opérations militaires mais sans les arrêter; des troupes équipées d'appareils de protection ne peuvent se déplacer aussi facilement ni combattre aussi longtemps que des unités qui n'ont pas à craindre d'attaques aux gaz. C'est très vraisemblablement cette inefficacité escomptée, bien plus que la crainte de représailles en réalité, qui a conduit les pays industrialisés à s'abstenir d'utiliser les uns contre les autres l'arme chimique depuis 1919.

Par contre, la guerre chimique ou biologique contre des populations civiles non préparées risque d'avoir des effets dévastateurs. Elle peut être cause de souffrances effroyables, entraîner la mort dans des conditions atroces et être source de maladies horribles. Certains gaz peuvent être extrêmement létaux. Par exemple, un seul aéronef tactique armé de gaz neurotoxiques pourrait entraîner 50 p. 100 de pertes dans un secteur d'une superficie d'environ 2 km², à multiplier ou à diviser par trois ou quatre en fonction des conditions atmosphériques. En fait, l'importance de facteurs comme la topographie et le temps pour l'efficacité des armes chimiques est sans doute une autre raison qui explique la répugnance des pays industrialisés à s'en servir pour se combattre. Dans un secteur d'opérations militaires à forte densité de population, le seul effet certain d'une attaque aux armes chimiques est qu'elle tuerait un nombre élevé de non-combattants. Les représentations réalisées récemment sur ordinateur des résultats de l'emploi de gaz neurotoxiques en Europe donnent à penser que le rapport des civils-combattants pourrait à l'extrême être de l'ordre de 20 à 1. Utilisés au rythme de 1 000 tonnes par jour de part et d'autre, comme l'ont projeté certaines stratégies, les gaz neurotoxiques pourraient causer des millions de pertes civiles 17/.

Qui plus est, cette forme de guerre, comme toutes les autres, est

marquée par l'avance technique. De nouvelles méthodes de conditionnement - les "munitions binaires" par exemple - rendent l'utilisation des armes chimiques plus facile, moins dangereuse et, partant, plus probable en temps de guerre. Une recherche qui s'orienterait vers l'application à des fins militaires des derniers progrès des sciences biologiques, ceux réalisés notamment dans le domaine du génie génétique, risquerait de déchaîner des horreurs que l'esprit ne peut imaginer.

Compte tenu de l'intérêt marginal que les grandes puissances accordent aux armes chimiques et biologiques dans leurs politiques de sécurité et leurs stratégies militaires et de l'aversion universelle qu'elles inspirent, il ne devrait pas être impossible de les proscrire. Dans quelques pays cependant, les milieux militaires continuent à s'opposer opiniâtement à une interdiction qui viserait notamment les armes chimiques. Qu'une telle situation ait pu persister aussi longtemps consterne les membres de la Commission. Aucune excuse ne peut justifier la poursuite de la fabrication, du stockage ou de l'utilisation d'armes chimiques ou biologiques.

4. LES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES DES DEPENSES MILITAIRES

La pauvreté, le chômage, l'inflation, la menace d'une récession mondiale, ces problèmes qui donnent aux peuples et aux gouvernements un sentiment d'insécurité sont à la fois économiques et militaires. Dans les années 80, il est probable qu'au lieu de s'atténuer, ces problèmes économiques s'aggraveront du fait des dépenses militaires.

L'accroissement des dépenses militaires actuellement constaté menace la sécurité économique de tous les pays. Les difficultés économiques rencontrées durant les années 70 ont montré que l'acquis de la croissance d'après-guerre pouvait être remis en cause. Dans un tel contexte, le prix à payer pour les ressources humaines, matérielles et technologiques requises à des fins militaires risque d'être particulièrement élevé aussi bien pour les pays nantis que pour les pays qui vivent toujours dans la pauvreté.

Le poids des dépenses militaires mondiales est devenu si écrasant que l'on a tendance à perdre la faculté de s'en émouvoir. En 1982, le total mondial des dépenses militaires dépassera les 650 milliards de dollars des Etats-Unis, soit un chiffre supérieur au total des revenus des 1,5 milliard d'habitants des 50 pays les plus pauvres. Pour le prix d'un seul avion de chasse moderne, on pourrait vacciner trois millions d'enfants contre les principales maladies infantiles, et le prix d'un sous-marin nucléaire et de ses missiles, équivaut au coût de 100 000 années de travail dans un service de soins pour les personnes du troisième âge.

Les dépenses consacrées à des biens et services militaires sont une forme de consommation et détournent certaines ressources du secteur civil. Au lendemain de la Guerre de Sept ans (1756-1763), Adam Smith écrivait que "Les grandes flottes et les grandes armées" offrent un exemple typique de "travail improductif". A la suite des guerres plus meurtrières qui déchirèrent l'Europe pendant la dernière décennie du XVIIIème siècle, un autre économiste classique, Jean-Baptiste Say n'hésite pas à écrire: "Smith dit que le soldat est un travailleur improductif; plutôt à Dieu si cela fût vrai! En vérité, il est bien plutôt un destructeur: non seulement il ne produit rien d'utile à la société et consomme les produits dont il a besoin pour entretenir son existence matérielle mais encore, trop souvent, il est appelé à détruire, sans en retirer lui-même aucun profit, les fruits de son labeur d'autrui".

La consommation militaire s'est accrue de façon spectaculaire au fil des années, les flottes et les armées en Europe et ailleurs devenant sans cesse plus coûteuses et plus destructrices. En valeur réelle - les dépenses militaires mondiales sont plus de 12 fois ce qu'elles étaient il y a cinquante ans et plus de 28 fois supérieures à leur montant de 1908.

Or, ces dépenses n'ont pas permis à atteindre l'objectif visé qui était d'"acheter la sécurité". Tandis que les budgets militaires engloutissent des sommes de plus en plus colossales, on constate que la loi des rendements décroissants s'applique aussi aux dépenses militaires. Même les puissances militaires les plus riches n'arrivent pas à "acheter

la "sécurité" avec leurs immenses ressources: elles se dotent de forces armées qui risquent de ne servir à rien en cas de crise réelle et de matériel militaire qui risque d'être bientôt égalé par un ennemi soucieux de ne pas demeurer en reste. Et dans de nombreux pays en développement, la "sécurité" militaire se paie par une aggravation de la misère.

Il semble que depuis la seconde guerre mondiale, on admette que le poids écrasant des dépenses militaires est dans l'ordre des choses. On soutient même que les dépenses militaires procurent d'importants avantages économiques. On cite par exemple les "retombées" civiles de la recherche scientifique et de la technologie militaires, et des "keynésiens" font valoir les avantages des créations d'emplois dans le secteur militaire. Pour plusieurs pays, la dépression des années 30 n'a pris fin qu'avec le réarmement en temps de paix ou la production de guerre. Les dépenses militaires pourraient-elles également remédier partiellement à la récession actuelle?

Les aspects positifs et négatifs des dépenses militaires ont alimenté des controverses tout au long de l'histoire militaire récente. A l'heure actuelle, toutefois, les conditions économiques et la situation militaire sont telles que le négatif l'emporte de plus en plus sur le positif.

L'accroissement actuel des dépenses militaires coïncide avec des difficultés économiques sans précédent dans la période d'après-guerre. La crise de l'économie mondiale décrite par la commission Brandt en 1980 n'a fait que s'aggraver. malgré la croissance rapide enregistrée dans de nombreux pays en développement, l'écart de revenus entre pays riches et pays pauvres ne se réduit pas. En 1981, le commerce mondial a accusé un déclin pour la première fois depuis plus de 20 ans. Certains pays en développement n'ont pas suffisamment de devises pour acheter des denrées alimentaires et des facteurs de production agricoles ou pour réaliser des investissements.

La croissance économique des pays développés est bien plus lente depuis le début des années 70 qu'elle ne l'était dans les années 50 et 60. Les taux d'accroissement de la productivité sont plus faibles qu'ils ne l'étaient pendant l'après-guerre. Le chômage, quant à lui, est plus grave qu'il ne l'a jamais été depuis la guerre. Les gouvernements de la plupart des pays industrialisés occidentaux doivent faire face à d'importants déficits budgétaires et assumer le service d'une lourde dette publique à des taux d'intérêt élevés. Quant aux taux d'inflation, ils sont bien supérieurs à ce qu'ils étaient durant la précédente période de fort accroissement des dépenses militaires au milieu des années 60.

La situation militaire est tout aussi inquiétante. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, les dépenses militaires augmentent rapidement, en particulier celles consacrées à l'équipement. Les soldes du personnel militaire et les traitements des fonctionnaires civils demeurent le principal poste de dépenses dans les budgets militaires et les ministères de la défense achètent aussi des biens, des services et des installations qui ne sont pas spécifiquement militaires, mais ce sont leurs dépenses au titre de l'équipement et de la recherche

militaires spécialisés qui progressent le plus rapidement au début des années 1980. Les achats d'armes ne sont-ils pas, après tout, l'un des principaux moyens dont disposent les Etats pour montrer qu'ils entendent rester dans la course aux armements entreprise au lendemain de la guerre?

Tous les pays qui ont un budget militaire important continuent de se doter d'armes classiques coûteuses et complexes. Pour la plupart, cela implique des importations, et nécessitent des quantités importantes de devises. Un nombre sans cesse croissant de pays en développement importent des armes perfectionnées dont la plupart leur sont vendues dans le cadre de transactions commerciales normales plutôt que fournies au titre d'une aide militaire.

Quant aux puissances nucléaires, elles modernisent et développent aussi leurs arsenaux nucléaires. Les dépenses consacrées aux forces nucléaires représentent certes moins de 20 p. 100 des budgets militaires des pays dotés d'armes nucléaires, mais elles sont concentrées sur les acquisitions de matériel" en France, par exemple, ces dépenses représentent 16 p. 100 du budget militaire total, et, pour le poste "personnel militaire", 5 p. 100 seulement des dépenses totales; en revanche, 34 p. 100 des crédits ouverts pour du matériel militaire vont aux forces nucléaires.

On justifiait naguère la constitution d'arsenaux nucléaires par des considérations d'économie et d'efficacité. Les dépenses consacrées aux armes nucléaires étaient considérées comme "le meilleur investissement possible en matière de défense," la bombe d'Hiroshima était "du TNT à un prix de revient imbattable" et l'on affirmait que les armes nucléaires permettaient de "remplacer 50 hommes en uniforme par un employé de laboratoire" 18/. A l'heure actuelle, après 30 années d'une course effrénée aux armements, les armes nucléaires occupent une place essentielle dans le vaste secteur de la production et de la recherche militaires.

Le coût économique proprement dit est considéré comme le principal indice de l'effort militaire. Dépenser sans cesse davantage pour la défense devient une fin en soi. Pour comparer les efforts déployés par les alliés et les ennemis en matière de sécurité, on se fonde sur la part du produit intérieur brut consacrée aux forces armées ou sur le chiffre absolu des dépenses militaires calculé dans une monnaie courante. Les calculs nécessaires sont, en l'état actuel des choses, forcément fondés sur des comparaisons extrêmement imprécises des arsenaux des différents pays. La sécurité militaire est mesurée d'après l'importance des ressources (financières) consacrées à la défense, plutôt qu'en fonction des résultats sur le plan de la sécurité, ou plus simplement d'après la quantité de biens ou services militaires obtenus. Il s'agit peut-être là d'un phénomène inévitable dans le contexte d'une course aux armements où la puissance d'une armée se mesure à la précision de tir, exprimée au mètre près, des missiles qui n'ont jamais été lancées sur des objectifs réels, et à la capacité de détruire 16 000 villes plutôt que 13 000. En fait, cette course à la dépense réduira probablement encore la rentabilité des investissements dans la sécurité militaire. De plus, il est faux et il est dangereux de croire que cette course à la dépense soit un moyen de pénaliser économiquement le camp adverse, car la surenchère militaire ne peut qu'être économiquement débilite pour les deux camps.

LES DEPENSES MILITAIRES DANS LES PAYS DEVELOPPES

Pour autant que l'on sache, la structure des dépenses militaires varie sensiblement d'un pays développé à l'autre. Il est sûr en tout cas que les dépenses militaires sont en augmentation dans l'ensemble des pays de l'hémisphère Nord 19/. Dans les années 70, les pays développés avaient consacré à la défense une part plus faible de leur produit intérieur brut que dans les années 1950 et 1960 (même si dans la plupart des pays, ce pourcentage était encore nettement plus élevé à la deuxième guerre mondiale). Ce déclin relatif a apparemment pris fin vers la fin des années 70. Ce changement a été particulièrement frappant aux Etats-Unis. Les dépenses militaires augmentent également à un rythme plus rapide que le PIB dans des pays tels que la France, le Royaume-Uni, le Japon et la Turquie. En Union Soviétique, la part du PIB consacrée aux dépenses militaires semble avoir légèrement baissé ou s'être stabilisée dans les années 70 mais pourrait devenir plus importante dans les années à venir 20/. Les dépenses militaires sont également en augmentation en République démocratique allemande (voir tableau 4.1, p. 87).

Les dépenses au titre de la recherche-développement militaire progressent encore plus rapidement que l'ensemble des dépenses militaires. Dans les années 70, les dépenses de recherche militaire des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avaient peu augmenté en valeur réelle (voir tableaux 4.2 et 4.3 p. 88). Là encore on a assisté à un renversement de cette tendance à la fin des années 70. Le contraste est particulièrement saisissant en France où la recherche militaire s'est fortement intensifiée depuis 1976, ainsi qu'en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. En République fédérale d'Allemagne et en Suède, les activités de recherche militaire se sont en revanche ralenties. On dispose de peu de renseignements sur le coût de la recherche militaire en Union soviétique. toutefois, la plupart des estimations établies dans les pays occidentaux donnent à penser que la recherche représente une très large part du budget militaire de l'URSS. Avec l'expansion rapide de la recherche militaire prévue aux Etats-Unis pour la période 1983-1985, le total mondial des dépenses de recherche militaire continuera de croître plus rapidement que le total des dépenses militaires ou des revenus nationaux.

Dans de nombreux pays, la part des rémunérations dans les dépenses militaires a amorcé un déclin vers la fin des années 70, ce qui signifie que les forces armées offrent de moins en moins d'emplois aux chômeurs. Cette tendance semble devoir se poursuivre, au moins dans les pays qui renforcent rapidement leurs équipements militaires 21/. Ainsi, d'après des projections officielles, les dépenses des Etats-Unis au titre de l'équipement et de la recherche militaires augmenteront durant la période 1981-1985 trois fois plus rapidement que celles au titre de la rémunération du personnel militaire. C'est ainsi que la part des soldes des militaires en activité dans le total des dépenses militaires passerait pendant cette période de 23 p. 100 à 16 p. 100.

L'augmentation des dépenses militaires, en particulier des dépenses d'armement de recherche, et la poursuite des exportations d'armes ont pour effet de stimuler la production des industries militaires spécialisées.

La majeure partie de matériel militaire est fabriquée dans quelques pays, essentiellement les Etats-Unis, l'Union soviétique, la France, le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne dont les dépenses de recherche militaire représentent plus de 90 p. 100 du chiffre mondial, et qui détiennent à eux tous plus de 80 p. 100 du marché mondial des exportations d'armées. Les pays qui importent la plupart de leurs principales armes emploient certes moins de personnel qualifié et de chercheurs dans le secteur militaire, mais il dépensent davantage de devises pour acheter du matériel militaire. Dans ces pays, les pressions politiques et économiques qui s'exercent en faveur de l'accroissement de dépenses militaires sont vraisemblablement moins le fait de la collusion entre armée et industrie observée dans les pays producteurs d'armes que de coalitions de groupe d'intérêts locaux qui souhaitent voir les installations et activités militaires se développer dans telle ou telle région ou localité.

Les dépenses militaires sont concentrées sur un petit nombre d'industries, qui sont le plus souvent lourdement tributaires des commandes de l'Etat 22/. Leur répartition varie au gré des circonstances de l'évolution des besoins militaires, de la situation politique et des innovations technologiques. Il arrive que l'importance militaire relative de certaines industries change de façon spectaculaire, comme on l'a vu avec l'expansion de l'électronique militaire dans les années 70.

L'essor des industries militaires influe sur le climat dans lequel sont prises les décisions relatives aux dépenses militaires. Tous les pays justifient leur effort militaire en invoquant les impératifs de la sécurité nationale. Toutefois, étant donné l'impact des dépenses militaires sur l'économie locale et nationale, les pouvoirs publics sont soumis à des pressions de la part des régions, des industries et des salariés dont le sort est lié à l'effort militaire. En 1968, l'économiste américain, Arthur Burns faisait l'observation suivante: "Il nous faut reconnaître que l'accroissement des dépenses militaires est désormais, dans une large mesure, un processus auto-entretenu. La tendance à dépenser toujours plus pour la défense ne tient pas seulement au zèle des planificateurs militaires, des entrepreneurs, des chercheurs et des ingénieurs, elle répond également, dans une certaine mesure aux intérêts matériels et aux préoccupations du simple citoyen". Ce processus s'était peut-être quelque peu essoufflé dans les années 70, mais avec l'accroissement actuel des dépenses militaires, il faut s'attendre à ce qu'il acquiert une nouvelle vigueur.

Les effets des dépenses militaires sur l'emploi

Les dépenses militaires comme les autres dépenses de consommation publiques ou privées, suscitent une demande et créent des emplois. Cependant, plusieurs traits de renforcement actuel des potentiels militaires donnent à penser que ces dépenses ne peuvent pas contribuer efficacement à réduire le type de chômage qui sévit actuellement.

Les effets globaux d'un accroissement des dépenses militaires sur l'emploi dépendent de la manière dont cet accroissement est financé. Dans les pays membres de l'OCDE la demande induite par les dépenses militaires semble créer beaucoup moins d'emplois, pour un montant donné, que la consommation publique de type non militaire, mais légèrement plus, du moins

initialement, que la consommation privée et les investissements 23/. Si l'augmentation des dépenses militaires était entièrement financée par une majoration des impôts qui réduirait la consommation privée et les investissements, toutes choses égales d'ailleurs, on pourrait s'attendre à une amélioration initiale de la situation de l'emploi à un niveau donné de revenu national. Toutefois, dans la mesure où les dépenses militaires se substitueraient à des investissements, elles freineraient la croissance économique et réduiraient à terme le nombre des créations d'emplois.

Si l'accroissement des dépenses militaires est compensé par une réduction correspondante ou un accroissement plus lent des dépenses publiques à des fins non militaires, comme cela semble être le cas dans plusieurs pays depuis le début des années 80, on peut s'attendre à ce que cet accroissement s'accompagne d'une détérioration de la situation de l'emploi.

D'après une étude détaillée de l'effet des dépenses militaires sur la situation de l'emploi aux Etats-Unis, un milliard de dollars supplémentaires consacrés à la défense en 1975 aurait permis de créer 76 000 emplois, alors qu'un relèvement équivalent du budget santé ou enseignement des collectivités locales aurait permis d'en créer 80 000 ou 104 000 respectivement.24/ Depuis lors, le contraste est probablement devenu encore plus frappant premièrement parce que les achats militaires sont concentrés sur les industries manufacturières alors que les autres dépenses publiques concernent essentiellement le bâtiment et les services, où la productivité ne s'accroît que faiblement, et deuxièmement, parce que la part des rémunérations a diminué plus rapidement dans les dépenses militaires que dans les autres dépenses publiques.

L'augmentation des dépenses militaires pourrait être entièrement financée par un accroissement des déficits budgétaires qui alourdirait la dette publique. Ces déficits permettraient des créations d'emplois. Toutefois, il semble peu probable qu'une telle politique soit adoptée au début des années 80. L'alourdissement de la dette publique pourrait entraîner une hausse des taux d'intérêt et par conséquent, réduire les investissements privés. Si les déficits s'accompagnaient de politiques monétaires restrictives, la consommation privée risquerait également de diminuer. Les gouvernements occidentaux qui sont ceux qui sont le plus enclins de voir dans la sécurité militaire la seule justification d'une augmentation des dépenses publiques semblent aussi déterminés à n'autoriser qu'une faible croissance de la masse monétaire.

Les effets des dépenses militaires sur l'emploi dépendent aussi de l'évolution de la structure de ces dépenses. La tendance à réduire la part des rémunérations dans les budgets militaires aura vraisemblablement pour effet de freiner les créations d'emplois. A montant égal, les crédits consacrés aux rémunérations du personnel militaire permettent de créer davantage d'emplois que les crédits affectés à l'équipement militaire. En France, par exemple, un crédit d'un milliard de francs inscrit au chapitre "personnel militaire et civil" du budget de la défense permettait de créer 44 300 emplois alors qu'un crédit d'équipement du même montant ne permettait d'en créer que 18 330 25/. La tendance à privilégier les dépenses d'équipement entraînera probablement une réduction du nombre des créations d'emploi, aussi bien dans les pays ayant une industrie militaire que dans ceux qui doivent importer une grande partie de leur matériel militaire.

En outre, la structure des dépenses militaires détermine les types d'emploi créés par la demande induite par ces dépenses. En général, les dépenses militaires créent des emplois qualifiés. Aux Etats-Unis, par exemple, une étude réalisée en 1968 a montré que la main-d'oeuvre employée dans le secteur de la défense était "généralement plus qualifiée que celle employée dans le secteur civil". A l'époque, les dépenses militaires étaient élevées, mais moins concentrées qu'elles ne le sont actuellement sur les industries de pointe; pourtant, alors que la main-d'oeuvre employée dans le secteur de la défense représentait 6 p. 100 de l'ensemble de la main-d'oeuvre, 19 p. 100 des usiniers, 22 p. 100 des électrotechniciens, 38 p. 100 des physiciens, 54 p. 100 des mécaniciens d'avions et 59 p. 100 des ingénieurs de l'aéronautique travaillaient pour la défense 26/. Des pays tels que le Japon qui fabriquent beaucoup moins de matériel militaire hautement technique emploient moins de personnel qualifié dans le secteur de la défense, encore qu'il leur faille des spécialistes pour assurer l'entretien d'un matériel de pointe importé.

La fabrication de matériel militaire et la recherche militaire nécessitent du personnel hautement qualifié. Les industries qui travaillent pour la défense emploient une main-d'oeuvre de choix dans tous les principaux pays producteurs d'armes. En France, par exemple on comptait en 1973, cinq fois plus d'ingénieurs, au moins quatre fois plus de techniciens et près de deux fois plus d'ouvriers qualifiés dans l'industrie aéronavale que dans l'ensemble des autres secteurs économiques. Aux Etats-Unis, la proportion d'ingénieurs dépasse 10 p. 100 dans les secteurs de l'aéronautique, du matériel de communication et de l'artillerie, alors qu'elle n'atteint que 1 p. 100 pour l'ensemble des secteurs économiques. Les proportions sont certainement du même ordre en Union soviétique et dans les quelques autres pays qui fabriquent du matériel militaire hautement perfectionné.

Les pays à économie planifiée ne connaissent pas le chômage au sens occidental du terme. Toutefois, ils ont à supporter des coûts sociaux et économiques du fait de l'évolution de la situation dans l'industrie: sous-emploi, coûts humains, coût du recyclage et de la réinsertion des ouvriers. La population active ne s'accroît que faiblement dans des nombreux pays d'Europe orientale. Dans ces pays, une augmentation rapide de la production de matériel destiné à la défense risque d'accaparer une proportion excessive du personnel spécialisé et des scientifiques, qui sont très demandés dans d'autres secteurs de l'économie.

Les dépenses consacrées à personnel militaire, créent de nombreux emplois non qualifiés, notamment pour les hommes jeunes. Ce type de dépenses permet donc d'employer des travailleurs qui, dans la plupart des pays, sont particulièrement exposés au risque de chômage (bien que cela soit moins grave pour un autre groupe où les taux de chômage sont presque aussi élevés - les jeunes femmes). Les forces armées offrent également des emplois civils notamment dans des bases militaires situées dans des régions peu prospères et dans les installations connexes, à des gens qui auraient autrement des difficultés à trouver du travail. Toutefois, ce ne sont pas les dépenses de personnel qui augmentent le plus rapidement au début des années 80. En outre, il faut s'attendre à ce que des qualifications plus poussées soient exigées à la fois du personnel des forces armées et du personnel civil, travaillant pour l'armée, à mesure que le matériel militaire deviendra

techniquement plus complexe.

Tous ces changements donnent à penser que les emplois créés dans l'industrie grâce à une augmentation des dépenses militaires profitera bien plus à la catégorie des ingénieurs et techniciens où les salaires sont élevés et les taux de chômage généralement très faibles qu'aux travailleurs non qualifiés, en particulier les jeunes qui sont les plus durement touchés par l'important chômage qui sévit actuellement.

Les prévisions "keynésiennes"

En somme, il est fort possible que les dépenses militaires permettent de rétablir le plein emploi dans les pays développés. Dans les années 40, les Etats augmentèrent leurs dépenses militaires pour acheter des bottes et des chars et pour mobiliser, et non pas pour financer des recherches ou développer la production de matériel électronique militaire. Dans le nouveau contexte militaire, il est vain d'invoquer des précédents qui remontent à la grande dépression.

La conception "keynésienne" des dépenses militaires est évidemment en grande partie une conception politique. Pour Keynes, l'accroissement des dépenses militaires était peut-être la seule façon politiquement acceptable d'accroître la demande publique, les gouvernements conservateurs, en particulier, ne se résignant à aggraver leurs déficits que dans l'intérêt de la sécurité nationale. En 1940, Keynes lui-même voyait des avantages économiques dans la fabrication d'armes qui engloutissait une quantité considérable de ressources: "il est semble-t-il, politiquement impossible pour une démocratie capitaliste de porter les dépenses publiques au niveau nécessaire pour réaliser les grandes expériences qui confirmeraient la validité de ma théorie, sauf en temps de guerre", écrivait-il alors. Plusieurs économistes marxistes ont également soutenu que le militarisme était, selon l'expression de Rosa Luxemburg, "un excellent moyen de réaliser une plus-value", notamment parce que les capitalistes peuvent manipuler l'opinion publique pour qu'elle soit favorable à l'essor de la production militaire.

Toutefois, en temps de paix, les dépenses militaires entraînent évidemment des coûts économiques. elles créent moins d'emplois que d'autres dépenses publiques, leur structure est extrêmement changeante et elles présentent un risque d'inflation. En outre, elles ne constituent plus la seule forme de dépenses publiques politiquement populaire. Les difficultés que certains gouvernements éprouvent à réduire les dépenses publiques non militaires montrent non seulement que les dépenses consacrées à la santé, à la sécurité sociale et aux personnes âgées répondent à un besoin permanent, mais aussi que ce type de dépense recueille un large appui dans le public et dans la classe politique. Les pressions politiques en faveur de la croissance des dépenses militaires qui exercent l'armée et l'industrie témoignent d'une collusion moins étroite que dans l'immédiat, les syndicats des industries mécaniques, de l'aérospatiale et de la métallurgie ayant dans plusieurs pays appelé l'attention sur les coûts économiques et autres qu'entraîne l'augmentation des dépenses militaires.

De plus, vu la situation économique actuelle, les problèmes que posent la réaffectation à des fins civiles des ressources actuellement destinées à des usages militaires seront probablement passagers. Les pays de l'Est et les pays occidentaux ont de nombreux besoins sociaux et autres qui ne peuvent être satisfaits dans la situation actuelle qui est caractérisé par un ralentissement de la croissance économique. Des plans de réaffectation des ressources sont exposés en détail dans le rapport très complet que le Groupe d'experts gouvernementaux chargés d'étudier les rapports entre le désarmement et le développement présidé par Inga Thorsson a établi récemment 27/.

La sécurité à laquelle aspirent les pays développés n'implique pas obligatoirement des dépenses militaires de l'importance de celles qu'ils consentent actuellement, et l'on peut concevoir aussi un aménagement de la structure de ces dépenses qui serait compatible avec les impératifs de sécurité. Seules des considérations militaires peuvent justifier de telles dépenses, un tel gaspillage de ressources. En tout état de cause, sur le plan économique, les avantages de ces dépenses sont dérisoires par rapport à leurs coûts.

Inflation et dépenses militaires

Depuis les guerres coloniales menées vers 1750, ou même depuis une époque plus reculée, toute l'augmentation rapide des dépenses militaires entraîne la hausse des prix. Depuis 1945, l'inflation a toujours accompagné dans les pays occidentaux les guerres qui surviennent "en temps de paix". Lorsqu'en 1950-51, les dépenses d'armement ont accusé une forte augmentation du fait de la guerre de Corée, le taux annuel d'accroissement de l'indice des prix à la consommation est passé aux Etats-Unis de moins de 1 p. 100 à 7,9 p. 100 et de 2,8 p. 100 à 9,7 p. 100 en Grande-Bretagne. L'accroissement des dépenses militaires des Etats-Unis pour la guerre du Viet Nam de 1965 à 1967 (et le financement de cette guerre grâce à des emprunts d'Etat et des augmentations de la masse monétaire) explique en partie le taux d'inflation élevé qu'on a commencé d'enregistrer à l'époque aux Etats-Unis et ailleurs.

Dans la situation économique mondiale actuelle, dont l'inflation semble être l'une des constantes, un accroissement même beaucoup plus faible des dépenses militaires peut exacerber l'inflation. Les économistes ne sont pas d'accord sur les causes de cette inflation. Certains prétendent que l'augmentation des dépenses militaires ne risque d'entraîner la hausse des prix que si elle s'accompagne d'une croissance rapide de la masse monétaire. D'autres pensent que les effets macroéconomiques d'une demande accrue pourraient déclencher une certaine aggravation de l'inflation, même dans les économies qui ont une marge de ressources inutilisées. Les dépenses militaires viennent certes grossir la demande mais, contrairement aux dépenses d'infrastructure (routes, écoles, hôpitaux), elles ne contribuent guère à accroître la productivité à long terme.

La pression exercée par le secteur militaire sur certaines branches de l'économie, dans les principaux pays producteurs d'armes surtout, il présente aussi des dangers d'inflation. Les achats militaires sont essentiellement concentrés dans quelques industries, et plus particulièrement l'électronique. Or, l'électronique et l'informatique comptent parmi les

quelques branches de l'industrie qui tournent déjà presque au maximum de leur capacité grâce à la forte demande civile. Les zones où sont implantées des industries électroniques sont assez prospères. Les ingénieurs et les techniciens spécialisés dans l'électronique ne connaissent pratiquement pas le chômage, et il faut plusieurs années pour accroître sensiblement l'offre d'une main-d'oeuvre aussi qualifiée.

Ce genre de situation peut conduire à l'inflation par inélasticité de l'offre. Un accroissement de la demande militaire qui paraît assez modeste au regard de l'activité économique globale peut mettre très lourdement à contribution les industries appelées à répondre à cette demande. Les transferts de production et de main-d'oeuvre du secteur civil au secteur militaire exigent que ce dernier offre des prix et des salaires plus attrayants. Ainsi, l'inélasticité de l'offre face à une forte et soudaine augmentation de la demande entraîne la hausse des prix des biens à usage civil comme de ceux à usage militaire.

L'acquisition de matériel militaire a un caractère intrinsèquement inflationniste. En effet, la demande militaire est qualitativement et quantitativement instable et porte sur des articles de haute qualité; le marché oppose un acheteur unique à un petit nombre de vendeurs, et la concurrence étrangère est faible, toutes les conditions qui semblent particulièrement propres à entraîner la hausse des prix, en tout cas dans les pays à économies de marché dotés d'une industrie militaire importante. Ainsi, aux Etats-Unis, l'indice implicite des prix pour le matériel électronique destiné à la défense nationale a augmenté de 6,6 p. 100 par an pendant la période 1972 et 1980, alors que l'indice correspondant pour les récepteurs de radio et de télévision destinés au grand public n'a augmenté que de 1,6 p. 100 par an. Des études sur la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne la Suède et la France mettent en évidence des écarts du même ordre entre les prix et des articles à usage militaire et les prix des biens destinés au grand public au cours des années 60 et au début des années 70 28/.

Les conséquences générales de ces processus inflationnistes sont périssables. Il est probable qu'elles seront spécialement marquées dans les pays producteurs d'armes qui accroissent rapidement leurs dépenses militaires. Il faut néanmoins souligner qu'aux Etats-Unis, principal producteur occidental d'armements, les analystes officiels prévoient des "goulets d'étranglement". Dans leur rapport pour 1982, les conseillers économiques du président Reagan déclarent que les dépenses de la défense "seront concentrées sur l'industrie des biens durables". D'après ce rapport, les dépenses militaires d'équipement et de recherche-développement "s'accroîtront en valeur réelle à un taux estimatif de 16 p. 100 par an entre 1981 et 1987, taux supérieur à 14 p. 100 enregistrés annuellement au cours des trois années avec l'effort militaire nécessité par la guerre du Viet Nam a été le plus intense". Les effets prévus sont "une hausse des prix plus marquée qu'ailleurs dans certaines au moins des industries concernées", "des retards dans la fourniture du matériel militaire" et "un déplacement temporaire de l'investissement privé" 29/.

Les pays développés importateurs d'armes et les pays dont les dépenses militaires ne croissent que lentement sont généralement moins soumis aux pressions inflationnistes dues à l'augmentation des dépenses militaires.

Mais il doivent bien entendu puiser de plus en plus dans leurs réserves de devises si le prix des armes qu'ils importent augmente, ce qui est fort probable si la demande excède l'offre dans les principaux pays producteurs d'armes. Or il semble, à en juger par ce qui se passe depuis 1965, que l'inflation, surtout si elle se manifeste dans un pays qui tient une place importante dans le commerce mondial, ce qui est le cas des Etats-Unis et des autres pays qui ont un gros budget militaire, gagne très rapidement toute l'économie mondiale.

Les pays d'Europe orientale ne sont pas à l'abri des effets de pressions inflationnistes aussi généralisées. Ces pays peuvent aussi, si leurs dépenses militaires augmentent rapidement, connaître des pénuries, des retards dans les livraisons ou le rationnement. Comme dans les pays à économie de marché, le matériel militaire spécialisé est fabriqué par des ouvriers hautement qualifiés dans des industries concentrées. En Union soviétique, il semble que les industries militaires soient davantage séparées de la production civile que dans les pays à économie de marché, mais il peut être particulièrement difficile du fait de la planification, d'opérer les ajustements qu'imposent les goulets d'étranglement.

Effets sur la croissance économique et la structure de l'économie

A long terme, les incidences économiques négatives des dépenses militaires risquent de s'aggraver encore. Les caractéristiques de l'expansion actuelle des budgets militaires (sa demande modeste se portant essentiellement sur la main-d'oeuvre technique et la production des industries mécanique et électronique) posent des problèmes particuliers dans la situation de crise économique qui règne depuis 1973.

La sécurité militaire exige le sacrifice d'autres formes de consommation publique et privée. La recherche de la sécurité peut aussi, en amenant des investissements, compromettre l'expansion de la consommation et la croissance économique. Les facteurs de la croissance économique sont complexes et varient d'un pays à l'autre. Toutefois, un examen même sommaire du bilan économique des différents pays montre que ceux dont les dépenses militaires ont été relativement élevées dans la période d'après-guerre, c'est-à-dire les Etats-Unis, l'Union soviétique et le Royaume-Uni, ne se sont pas trouvés en très bonne posture pour résister à la crise économique des années 70. En revanche, nombre de pays, petits et grands, où la croissance est demeurée élevée, comme le Japon, le Canada, la Finlande, l'Autriche et la Hongrie, ont dépensé relativement peu pour le secteur militaire.

Dans les pays de l'OCDE, on a constaté que les dépenses militaires avaient eu un effet négatif sur les investissements. Au cours des années 50 et 60, elles ont pris la place d'investissements qui auraient pu servir à accroître la capacité de production et à développer les infrastructures civiles 30/. Cette substitution peut s'expliquer par le fait que les politiques monétaires et les taux d'intérêt tenaient à limiter la capacité privée d'investissement; dans ces conditions, la demande militaire de matériel fabriqué par les industries mécaniques a fait monter les prix des biens d'équipement civils fabriqués par ces mêmes industries. Les conséquences de ces détournements d'investissements risquent d'être particulièrement ressenties dans la situation actuelle, caractérisée par

une faible croissance économique.

Il semble que les dépenses militaires aient également freiné les investissements en Europe de l'Est. Le Gouvernement tchécoslovaque estime que le désarmement accroîtrait "les investissements dans des biens d'équipement productifs" et aiderait de ce fait à combler les "retards" accumulés dans ce domaine et cela dans des conditions particulièrement favorables "étant donné que la capacité de production accaparée par le secteur militaire relève pour une large part de la branche des industries mécaniques". En Union soviétique également, l'effort militaire a probablement limité les investissements. Selon certains économistes occidentaux l'augmentation des dépenses militaires de l'Union soviétique au cours des années 60 aurait entraîné "une baisse des investissements dans des biens d'équipement du même ordre que l'accroissement des dépenses militaires et un retard dans la croissance de la production qui aurait atteint son point culminant plusieurs années après le choc initial". Il ressort d'études récentes que ces effets seraient d'autant plus graves que cet accroissement était concentré sur le matériel et la construction militaires 31/.

La demande émanant du secteur militaire peut encore réduire la croissance économique en limitant le progrès technique dans le secteur civil. Dans les pays qui ont une industrie militaire, la demande militaire revêt une importance disproportionnée dans les industries manufacturières, et surtout les industries mécaniques 32/. Ce sont ces industries qui jouent un rôle moteur dans l'évolution technique. Ce sont elles qui emploient le plus de scientifiques et de techniciens, qui mènent l'essentiel de la recherche industrielle et qui produisent ces biens d'équipement essentiels et des intrants industriels.

On considère généralement que le progrès technique a été l'un des principaux facteurs de la croissance économique de l'accroissement de la productivité dans l'après-guerre. Il est une nécessité de première urgence dans les années 80 si l'on entend créer des emplois et de nouvelles industries et accroître la productivité dans le secteur des services en expansion (branche privée et branche publique). toutefois, si les arsenaux continuent de s'accroître, l'évolution du potentiel technologique des principaux pays producteurs d'armes risque d'être de plus en plus subordonné à la demande militaire. Cela poserait notamment des problèmes aux pays où le secteur des services est celui où l'emploi et la production s'accroissent le plus rapidement; l'expansion de la production militaire risque en effet, dans ces conditions, d'accaparer une part croissante de l'appareil industriel, déjà en perte de vitesse et de réduire la compétitivité des exportations industrielles.

Ce sacrifice du potentiel technique présente tout autant de gravité pour des grandes puissances comme l'Union soviétique, où coexistent un secteur militaire de pointe et un secteur civil, où la production par habitant est bien inférieure à la moyenne calculée pour l'ensemble des pays développés. L'instabilité de la demande militaire peut aussi poser aux pays à économie planifiée des problèmes particuliers susceptibles de réduire encore les possibilités de croissance. Comme l'a écrit un expert soviétique dans un document destiné à la commission, les crises militaires "exigent que

l'on modifie les priorités établies et que l'on recherche des ressources additionnelles, et elles entravent le fonctionnement normale d'une économie planifiée".

Science et technologie militaires

La recherche-développement est devenue un élément essentiel de la puissance militaire depuis la deuxième guerre mondiale, au cours de laquelle les scientifiques ont été mis au service de l'effort militaire. Elle représente plus de 10 p. 100 du total des dépenses militaires aux Etats-Unis, en France et au Royaume-Uni, et une proportion au moins aussi importante en union soviétique.

Les dépenses consacrées à la recherche militaire dépassent de beaucoup celles consacrées à tout autre type de recherche à caractère civil. La défense absorbe la moitié des crédits de recherche inscrits au budget de l'Etat en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis et plus d'un tiers en France. En Allemagne de l'Ouest, en revanche, la proportion n'est que de 10 p. 100, et elle n'atteint au Japon que 2 p. 100. Le montant des crédits alloués par la Grande-Bretagne à la recherche-développement axée sur la défense excède le total des dépenses que les pays de l'OCDE consacrent à la recherche sur la protection de l'environnement, les transports et les télécommunications. Quant aux dépenses de recherche-développement militaire des Etats-Unis, elles dépassent le total des crédits que les pays de l'OCDE consacrent à la recherche sur la production d'énergie, la croissance industrielle et l'agriculture et sont supérieures à la somme des budgets de recherche de l'Allemagne de l'Ouest et du Japon.

Une telle mobilisation de ressources exige un sacrifice sur les plans économique et social. L'offre de personnel et de matériel scientifiques est limitée, au moins à moyen terme. Les ressources utilisées pour la défense sont autant de moins pour l'innovation civile, la croissance économique, le progrès social ou médical. Le sacrifice est d'autant plus lourd que les ressources détournées sont de haute qualité, et représentent "le meilleur de ce dont dispose la nation sur le plan scientifique", pour reprendre l'expression employée par Lenid Brejnev à propos des scientifiques et des concepteurs de la défense soviétique.

Les avantages indirectement retirés de la recherche scientifique militaire pourraient compenser dans une certaine mesure ces détournements de ressources. La recherche et les innovations militaires peuvent avoir des applications civiles ou profiter au secteur civil. On peut citer à cet égard l'effort de normalisation fait au dix-neuvième siècle dans l'industrie mécanique pour répondre aux exigences des commandes des armées, et les progrès enregistrés dans les domaines de l'énergie nucléaire, de l'aviation et de l'électronique depuis 1945 grâce à la mobilisation permanente scientifique. A long terme, la demande militaire peut contribuer à accroître l'ordre de scientifiques et d'ingénieurs et la production de matériel qui leur est nécessaire.

Ces avantages pourront toutefois jamais compenser pleinement le coût de la recherche militaire. Il est probable que la recherche civile procure globalement de plus grands avantages à l'économie civile que la recherche militaire. Cette dernière ne peut contribuer à l'essor de l'économie

civile que la recherche militaire. Cette dernière ne peut contribuer à l'essor de l'économie civile que s'il y a stagnation en relation de la recherche civile. Les thèses qui font valoir les avantages indirects de la recherche militaire reposent sur des prémisses politiques semblables à celles qui sont à la base des thèses "keynésiennes" touchant les incidences des dépenses militaires et tout aussi sur la situation de l'emploi, impossibles à prouver, à savoir que les ressources consacrées à la recherche militaire ne seraient de toute façon, du fait de la réalité politique, pas utilisées directement à des fins civiles. Comme les dépenses militaires en général et les dépenses militaires du personnel, l'affectation du personnel à la recherche militaire ne saurait être justifiée que par des impératifs de sécurité: le coût économique de ce type de recherche excèdera en effet toujours les avantages économiques qui en découleront.

Certaines applications de la technologie militaire ont beaucoup contribué à l'essor de branches déterminées de l'industrie, en particulier dans certains domaines de l'électrique. Mais le secteur civil risque de retirer moins d'avantages de la recherche nucléaire dans les années 80 et 90 que dans la période antérieure.

Les objectifs que poursuivent les puissances nucléaires en renforçant leur arsenal militaire paraissent fort peu prometteurs. Il est impossible de prévoir par quel détour et dans quel délai telle ou telle découverte scientifique trouvera une application technique. Or les pays industriels ont un besoin urgent d'innovations techniques pour réduire les coûts de production et limiter l'inflation, créer des emplois, améliorer la santé de leur population et réduire le coût des soins médicaux. Il n'est pas sûr du tout que ces objectifs sociaux ne soient compatibles avec les préoccupations militaires les plus pressantes de l'Union soviétique et des Etats-Unis, qu'il s'agisse de se doter de sous-marins nucléaires silencieux, de systèmes perfectionnés de guidage, de missiles balistiques intercontinentaux ou encore de systèmes de télécommunications, utilisables après une guerre nucléaire.

Il est également possible que l'accent mis par un pays sur le secteur militaire modifie le caractère de ses institutions scientifiques, même si l'effort militaire a pour effet de dégager des ressources supplémentaires pour les travaux scientifiques. La science militaire exige des conditions (secret et isolement des chercheurs) qui ne sont pas nécessairement favorables à la recherche civile ou à la diffusion civile des découvertes. La recherche américaine en électronique militaire a reçu ses applications les plus spectaculaires non pas aux Etats-Unis mais dans un pays (le Japon) où la recherche scientifique, la technologie et l'innovation répondent à des impératifs purement civils, où l'industrie militaire n'est pas plus développée que l'industrie du jouet et où le budget de la recherche militaire n'atteint même pas le centième des dépenses de recherche militaire des Etats-Unis, pays dont le PIB est pourtant moins du double de celui du Japon.

Les pays qui investissent beaucoup dans la recherche militaire, et en particulier les Etats-Unis et le Royaume-Uni, ont une large base scientifique si l'on considère la proportion du PIB consacré à la recherche-développement. Mais dans ces pays, la recherche civile s'est développée moins rapidement que dans les autres grands pays de l'OCDE, et représente

aujourd'hui une part plus faible du PIB que dans certains autres pays. De 1967 à 1979, le pourcentage du PIB allant à la recherche-développement civil aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en France est demeurée constante ou a décliné, alors qu'en Allemagne de l'Ouest et au Japon, il a augmenté de près de moitié 33/.

Dans les pays à économie planifiée, où les instituts de recherche militaire sont souvent isolés des bureaux d'étude et des industries militaires aussi bien que de la production civile, les avantages indirects sont également limités. Les effets du secret militaire risquent de compromettre la qualité de la recherche militaire et civile 34/. Les dirigeants soviétiques ont bien insisté sur le fait que le secteur de la construction mécanique devait profiter davantage des "retombées" civiles; comme l'a dit Leonid Brejnev, "étant donné que l'industrie de la défense a atteint un niveau scientifique et technique élevé, il importe au plus haut point qu'elle fasse bénéficier toutes les sphères de l'économie soviétique de son expérience, de ses inventions et de ses découvertes.

La recherche-développement militaire peut enfin avoir des conséquences qui vont au-delà de son coût d'opportunité, lequel est plus ou moins compensé par les "retombées" civiles. Le progrès constant de la science militaire est peut-être l'un des principaux facteurs qui expliquent l'importance actuelle des dépenses militaires et l'insécurité militaire.

De nombreux scientifiques et militaires - Mountbatten et l'amiral Rickover, des conseillers scientifiques officiels comme Kistiakowsky, Wiesner et Zuckerman - ont mis l'accent sur le dynamisme de la science militaire. Zuckerman écrit que:

"l'idée d'un nouveau système d'armes à son origine, non pas dans le secteur militaire, mais dans différents groupes de scientifiques et de technologues qui cherchent à remplacer ou à améliorer les systèmes d'armes déjà anciens ... L'impulsion première dans la course aux armements vient sans aucun doute des techniciens des laboratoires d'Etat et de l'industrie des armements".

Les effets déstabilisateurs de la recherche-développement militaire sont d'autant plus graves que la recherche est tout entière axée sur de nouveaux progrès qualitatifs - l'invention de l'arme absolue. Lorsqu'on considère l'histoire de la course aux armements nucléaires, l'invention et le déploiement des générations successives de bombes et de missiles, on ne peut que douter que la concurrence dans la recherche militaire ait jamais contribué à accroître la sécurité d'une nation, quelle qu'elle soit.

LES DEPENSES MILITAIRES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Le coût de la course aux armements est qualitativement différent dans les pays en développement et dans les pays développés. Certes, au sud comme au nord, la défense absorbe des crédits qui auraient pu servir à améliorer la santé de la population, l'éducation ou les conditions de la vie. Dans les pays en développement comme dans les pays développés, la défense nécessite aussi des ponctions sur des ressources précieuses,

Mais dans de nombreux pays en développement, ces sacrifices aggravent le dénuement de la population. Même dans les pays en développement à revenu élevé, les dépenses militaires peuvent compromettre la croissance économique et le développement, fondements d'une sécurité durable.

La tournure qu'a pris récemment la course aux armements ne fait qu'en aggraver les effets négatifs. Les pays en développement ont accru leurs acquisitions d'armes perfectionnées, pour la plupart importées de façon spectaculaire depuis le début des années 70. Or, une grande partie des armes fournies au titre de programme d'aide militaire comme c'était le cas dans les années qui ont suivi immédiatement la guerre et doivent être payés en devises. Les effets économiques négatifs des dépenses militaires s'aggraveront probablement au cours des années 80, et seront bien loin d'être compensés par leurs effets bénéfiques.

Tendances de l'évolution des dépenses militaires

Les statistiques de la défense dont on dispose pour les pays du tiers monde sont de qualité encore plus médiocre que celles qui intéressent les pays industrialisés. Elles indiquent néanmoins que les 10 dernières années ont été une période de forte expansion des dépenses militaires du tiers monde, expansion qui tient à la fois à l'augmentation du volume des acquisitions et au perfectionnement croissant du matériel.

Les dépenses militaires de l'ensemble des pays en développement se sont chiffrées, pendant la période 1975-1979, à 316 milliards de dollars des Etats-Unis au prix de 1978, dont 147 milliards de dollars pour les pays de l'OPEP et 169 milliards de dollars pour les autres pays.

Au cours des années 70, les dépenses militaires des pays en développement, y compris la Chine ont, selon les statistiques disponibles, augmenté de 6 p. 100 par an en valeur réelle contre 1 p. 100 seulement pour les pays développés. La part des pays en développement dans les dépenses militaires mondiales est passée de 19 p. 100 en 1971 à 25 p. 100 en 1980. La structure de ces dépenses varie bien entendu considérablement d'une région à l'autre. Les dépenses militaires de la Chine sont beaucoup plus élevées que celles de tout autre pays en développement et on estime qu'elles représentent un tiers environ des dépenses militaires des Etats-Unis et de l'Union soviétique; elles paraissent toutefois rester constantes en valeur réelle ou même baisser légèrement 35/. Au Moyen-Orient, où l'accroissement des dépenses militaires est le plus rapide, leur montant par habitant est plus élevé qu'en Europe; en Asie du Sud, en revanche, le montant total des dépenses militaires, pour une population qui frise le milliard, est inférieur au budget militaire de l'Italie.

C'est au milieu des années 70 que l'augmentation des dépenses militaires de l'ensemble des pays en développement a été la plus rapide, mais il semble qu'une nouvelle accélération se soit amorcée au début des années 80. Pays riches et pays pauvres contribuent à cette tendance. Dans les pays exportateurs de pétrole à balance des paiements excédentaires (Arabie saoudite, Iraq, Libye et petits pays du Golfe, exportateurs de pétrole, les dépenses militaires ont plus que sextuplé

en valeur réelle au cours des années 70 et le budget militaire de l'Arabie saoudite, occupe maintenant le sixième rang mondial, devant celui du Royaume-Uni. Toutefois, les dépenses militaires des pays à balance des paiements excédentaires ne représentent toujours qu'un tiers du total des dépenses militaires des pays en développement. Les pays en développement importateurs de pétrole ont doublé leurs dépenses militaires en valeur réelle au cours des années 70, de même que les pays exportateurs de pétrole qui sont relativement pauvres.

Les importations d'armes ont augmenté encore plus rapidement que l'ensemble des dépenses militaires. La valeur totale des importations d'armes des pays en développement s'est chiffrée à 65,2 milliards de dollars pour la période 1975-1979 (aux prix de 1978) dont 32,3 milliards de dollars pour les pays de l'OPEP et 32,9 milliards de dollars pour les autres pays en développement 36/. Les importations d'armes des pays en développement se sont chiffrées en 1970 à 5,6 milliards de dollars (dollars de 1978) et à 16,1 milliard de dollars en 1979. L'augmentation a touché toutes les catégories de pays. Pendant la période 1977-1979, les pays en développement à balance de paiements excédentaire ne comptaient que pour moins d'un tiers des importations d'armes de l'ensemble des pays en développement. Au cours de cette période, six pays en développement importateurs de pétrole, dont deux où le revenu par habitant était inférieur à 200 dollars en 1979, ont importé pour plus d'un milliard de dollars d'armes. La composition des dépenses militaires s'est donc modifiée, tout comme elle se modifie actuellement dans les pays développés, les acquisitions d'armes et les frais d'entretien du matériel prenant le pas sur les dépenses de personnel 37/.

La production d'armes des pays en développement s'est également beaucoup accrue au cours des années 70. Le Brésil et l'Inde ont une industrie des armements solidement établie. D'autres pays nouvellement industrialisés, comme Taïwan, Singapour et la Corée du Sud, ont aussi développé leur production de matériel militaire. La gamme du matériel fabriqué par les pays en développement va des avions perfectionnés construits sous licence ou conçus et fabriqués localement aux munitions et à l'équipement électronique bon marché. Le Brésil exporte des avions militaires vers au moins neuf pays développés et en développement, et plusieurs autres pays en développement ont accru leurs exportations de matériel militaire neuf ou d'occasion.

Les effets économiques des importations d'armement

En valeur absolue, les importations d'armes des pays en développement représentent le double de celles des pays développés tous ensemble. En valeur relative, la disposition est encore beaucoup plus marquée. C'est ainsi que deux pays pauvres, l'Ethiopie et la Somalie, ont dépensé en 1977-79 pour financer leurs importations d'armes plus que tous les pays nordiques et les Pays-Bas réunis. Ces importations représentaient moins de 0,1 p. 100 du revenu national des six pays européens, mais environ 14 p. 100 du revenu national des deux pays africains. Leur coût était l'équivalent du revenu de 36 000 personnes en Europe et de 5 millions de personnes en Afrique.

Jusqu'aux années 70, une grande partie du coût des importations

d'armements des pays en développement était prise en charge par les pays exportateurs, dans le cadre de leur assistance militaire. Mais maintenant, ce sont les pays en développement eux-mêmes qui financent une très grande partie d'un armement devenus beaucoup plus complexe et beaucoup plus coûteux. Bien que les pays qui possèdent une surcapacité de financement aient accru leur assistance militaire, celle-ci n'allège que bien peu la charge que représentent pour la plupart des pays les importations d'armes.

Pour importer des armes, il faut donc des devises, éventuellement empruntées, qui autrement pourraient être employées à acquérir des biens d'équipement (ou à acheter des facteurs de production vivrière ou agricole comme les engrais). Sans doute, une certaine partie de l'argent employé pour des achats d'armes ne serait-il pas disponible pour d'autres achats: les prêts consentis par les pays exportateurs d'armements, notamment, ne seraient pas accessibles s'il s'agissait de financer des biens à usage civil. Mais ces prêts doivent évidemment être remboursés tôt ou tard. De plus, les devises qui servent à régler les achats d'armes, à la différence de celles qui servent à acquérir des biens d'équipement, ne donnent pas à un pays le surcroît de moyens qui lui permettent d'accroître ultérieurement ses entrées de devises et d'assurer ainsi le service de leur dette.

Presque tous les pays en développement ont vu baisser les prix des biens qu'ils exportent, et beaucoup d'entre eux doivent assurer le service de leur dette à de forts taux d'intérêt. Dans ces circonstances, il y a encore plus de chances pour que la charge que représente le financement des importations d'armes restreigne la croissance économique. Dans plusieurs pays, le coût de ces importations est considérable par rapport au déficit global. En 1977-79, la valeur des importations d'armes des pays à faible revenu importateurs de pétrole était même supérieure au total des déficits de leurs balances des paiements courants. En Afrique, ces achats d'armes représentaient en 1977-79 8 p. 100 de la valeur totale des importations, contre moins de 2 p. 100 en 1970. A moins de contrebalancer d'une façon ou d'une autre ces sorties de devises en stimulant les exportations, certains pays africains pourraient bien se trouver dans les années 80 contraints de suivre le même chemin qu'un pays comme le Pérou qui, vers le milieu des années 70 avait contracté des emprunts importants auprès de banques privées dont beaucoup ont servi à financer des importations d'armes. Lorsque par la suite il y a eu des restrictions de crédit, le Pérou a été obligé de suivre une politique économique fortement défractionniste dans le cadre d'un programme de stabilisation mis sur pied avec le Fonds monétaire international.

L'armement importé, quelle que soit la manière dont il est payé requiert aussi une fois qu'il est livré une main-d'oeuvre qualifiée capable de le faire fonctionner et d'en assurer l'entretien. Un personnel technique et de gestion précieux, qui contribuerait, s'il travaillait dans le domaine civil, à la formation de capital, se trouve accaparé par des activités de caractère militaire. La capacité qu'a le pays de réaliser des projets civils s'en trouve amoindrie et le rendement des investissements qui y ont été opérés en souffre. Sans doute, certaines importations d'armes contribuent-elles à la croissance économique. Certains pays du Moyen-Orient, par exemple, importent des "services de travaux publics militaires: aussi

bien que du matériel militaire, se dotant ainsi de routes et d'installations portuaires qui peuvent servir à des fins civiles aussi bien que militaires; et on peut supposer que les techniciens militaires étrangers enseignent des éléments de métier utilisables dans le civil. Mais ces avantages sont sans doute bien minimes au regard du coût total des importations militaires.

Croissance économique et structures économiques

Les dépenses d'armement restreignent la croissance économique des pays en développement. Les études économétriques les plus récentes (portant sur 69 pays pendant les années 50 et 60) font apparaître que l'accroissement des budgets militaires a eu des effets négatifs considérables sur les taux de croissance. Ces études montrent également que cet accroissement a freiné aussi bien les investissements que la production agricole. Dans l'ensemble des pays, en moyenne, une augmentation de un point du pourcentage des dépenses d'armement par rapport au PIB entraînait une diminution de 0,23 point de la part des investissements et une réduction de 0,18 point de celle de l'agriculture 38/.

Ces constatations amènent à conclure que les dépenses d'armement des pays en développement absorbent, tout comme dans les pays développés, des ressources qui autrement pourraient être consacrées à l'investissement intérieur. Il est probable que cela a été encore plus marqué dans les années 70, car à cette époque les budgets militaires augmentaient rapidement et s'orientaient vers l'acquisition d'un matériel perfectionné acheté à l'étranger. De plus, les effets négatifs révélés par les études économétriques en ce qui concerne l'agriculture pourraient se répercuter dans le domaine économique et social. Si les dépenses d'armement entraînent une réduction de la production vivrière, il pourrait venir un moment où il serait de plus en plus indispensable d'importer des produits alimentaires et où les revenus des plus défavorisés baisseraient en valeur réelle dans les villes comme dans les campagnes.

Dans de nombreux pays, y compris les plus pauvres des pays africains importateurs d'armement, même les biens et services "de type civil" employés pour la défense, que les pays développés produisent sur place, doivent être importés: les uniformes et les chaussures viennent de l'étranger et même les matériaux de construction et les techniciens nécessaires pour construire des installations militaires simples. Il est peu probable qu'une production destinée à l'armée stimulera la croissance économique de ces pays.

La manière dont les dépenses d'armement se répercutent sur la croissance et les structures économiques est extrêmement variable selon les pays.

Il y a plus de chances que ces dépenses stimulent la croissance dans les pays en développement dotés d'industries militaires. Mais c'est précisément dans des pays qui possédaient déjà une industrie manufacturière diversifiée que ces industries prospèrent.

Il existe d'autres pays, dont plusieurs "nouvellement industrialisés", dont l'économie a bénéficié de la course aux armements dans laquelle les grandes puissances se sont engagées après la guerre. C'est ainsi que Taïwan,

la Corée du Sud et la Grèce ont reçu des Etats-Unis dans les années 50 et 60 une aide économique et militaire importante. Cette aide a contribué à remédier à l'insuffisance des entrées de devises, tandis que la demande globale restait élevée du fait des dépenses de défense nationale. Mais comme tout facteur considéré isolément, l'effort d'armement n'explique qu'en partie l'histoire économique de ces pays. Ils avaient d'autres atouts dont ils ont su profiter. A côté de cela, des liens avec les grandes puissances et une aide extérieure généreuse n'ont pas transformé la Turquie, l'Iran et l'Egypte en pays nouvellement industrialisés dotés d'une économie prospère. Quant à d'autres pays à croissance rapide, comme le Brésil, la côte d'Ivoire ou le Mexique, ils étaient beaucoup plus isolés des effets directs des conflits armés qui se sont produits depuis 1945 et de la guerre froide.

Les dépenses d'armement peuvent-elles néanmoins avoir des effets "keynésiens" positifs dans les pays en développement, même ceux qui ne sont pas pourvus d'une industrie militaire? Après tout, le chômage et le sous-emploi règnent à l'état endémique dans pratiquement tous les pays en développement les plus pauvres. L'accroissement de la demande de matériel militaire, profite essentiellement à des fournisseurs étrangers. D'un autre côté, les ouvriers du bâtiment qui travaillent à la construction de bases militaires, les soldats et les marins récemment recrutés - Ces travailleurs "improductifs" dont parlait Adam Smith - dépensent leur solde, et cela pourrait donner du travail à d'autres.

Mais on peut douter pour plusieurs raisons qu'un accroissement de la demande globale dû à l'effort d'armement puisse stimuler la production et la croissance dans la majeure partie du Tiers monde. Dans une économie en développement, l'élasticité de la production globale est généralement très limitée, même si les sujétions qui expliquent cet état de choses ne sont pas toujours les mêmes. Elles tiennent toutes à l'insuffisance des facteurs de production - la terre, l'outil de production, les devises, la main-d'oeuvre qualifiée. Avec une production freinée par le manque de ressources, on ne peut faire une place plus importante à la défense qu'en freinant la demande dans d'autres secteurs, par exemple les achats de biens de consommation courante ou la formation de capital 39/.

Même dans le domaine de l'emploi, les avantages directs découlant de l'effort de défense sont parfois limités. De même que celles des pays développés, les dépenses d'armement des pays en développement ne créent des emplois que pour une main-d'oeuvre qui a déjà du travail. L'armée embauche un personnel qualifié, employé souvent dans les grandes villes et les ports importants ou à proximité; or ceux qui sont sous-employés sont la plupart du temps des travailleurs sans qualifications ou des ruraux. Le degré de comptabilité entre les besoins de l'armée et les structures économiques dépend bien entendu du type de sécurité militaire que souhaite le pays. On peut très bien imaginer une armée dont l'organisation, le type de matériel et la décentralisation seraient tels qu'ils créeraient de nombreux emplois pour les chômeurs, en somme une armée qui servirait le développement et l'emploi.

Mais les tendances actuelles - développement de la défense s'organisant

autour d'un matériel d'importation perfectionné - ne paraissent pas être orientées dans un sens aussi positif. Le marché des avions, des missiles et des navires est aussi un marché des doctrines - doctrines de la puissance militaire, de l'organisation des budgets de la défense.

L'accroissement des dépenses militaires peut aussi par certains de ses effets entraver le développement économique et social de façon plus générale. tout pays qui adopte un style de vie et une idéologie empruntés à l'étranger et donne dans le militarisme s'expose à des dangers. Pourtant, la même façon que l'armée peut contribuer à faire baisser le sous-emploi, elle peut aussi favoriser l'acquisition de qualifications utilisables, réaliser des projets qui soient complémentaires de projets civils et contribuer au développement social. Mais ces autres conceptions de la sécurité ne sont guère à l'honneur pendant l'essor militaire des années 70 et du début des années 80. comme dans les pays développés, on ne devrait justifier les dépenses d'armement qu'en tant que moyen "d'acheter la sécurité", et non pas par leurs avantages économiques.

Le commerce des armes dans l'économie mondiale

Les importations et exportations d'armes sont devenues au cours des dix dernières années un élément essentiel du commerce international. Il est probable que ces transactions pèseront lourd sur l'économie des pays en développement importateurs. Mais il est bien évident qu'elles profitent aux pays exportateurs. A long terme, pourtant, il se peut qu'elles ne fassent de bien à l'économie d'aucun groupe, non plus qu'à l'économie mondiale en général.

L'essor des exportations d'armements a été l'un des moyens qui ont permis à certains pays développés à économie de marché ou à économie planifiée de s'adapter aux changements des conditions financières qui se sont produits dans les années 70. Grâce aux ventes d'armes, ces pays ont répercuté une partie de l'augmentation du coût du pétrole sur les pays en développement, y compris ceux qui sont exportateurs de pétrole.

Depuis la première augmentation des prix du pétrole en 1973, les pays exportateurs de pétrole à balance commerciale excédentaire ont vu leur excédent global passer de trois milliards de dollars en 1972 à 40 milliards en 1975 et à 85 milliards en 1980, (prix de 1978). Les pays développés se sont dans l'ensemble adaptés de façon relativement rapide au premier choc pétrolier. Les pays industrialisés à économie de marché ont enregistré des déficits après 1973 mais étaient redevenus excédentaires en 1975; les pays à économie planifiée (Chine non comprise) accusaient un déficit global de neuf milliards de dollars en 1975 mais avaient rééquilibré leur balance commerciale en 1978. En somme, lorsque l'on considère la situation globalement, c'est dans les pays en développement importateurs de pétrole, ou exportateurs mais non excédentaires, que le déficit s'est le plus aggravé. Il est passé dans ces pays de 18 milliards de dollars à 53 milliards en 1975, et à 43 milliards en 1978.

Les ventes d'armes ont joué un rôle considérable dans ce processus d'adaptation triangulaire, au moins pour les quelques pays d'où provient la quasi totalité de ces exportations. On estime que dans ce secteur,

les exportations nettes des pays développés vers le reste du monde sont passées de 6,3 milliards de dollars en 1970 (aux prix de 1978) à plus de 16 milliards de dollars par an en 1977-79, celles des Etats-Unis et de l'Union soviétique représentant pour leur part 13 milliards de dollars par an. Plus de la moitié de l'excédent de la balance des paiements courants actuellement enregistré par les pays développés provenait des exportations d'armes.

Les exportations d'armements se sont mises à prendre de l'importance sur le plan financier lorsque l'on s'est occupé de "recycler" les recettes pétrolières, qui dépassaient leur "poids" économique global. En 1977-79, les armes que les pays développés vendaient au reste du monde représentaient moins de 2 p. 100 du total de leurs exportations. Les importations d'armement des pays en développement n'atteignaient même pas, pour donner un exemple, la valeur des fonds que les travailleurs émigrés envoyaient de l'étranger. Mais l'augmentation rapide des achats et des ventes d'armes en a amplifié les conséquences. Ces exportations joueront peut-être un rôle comparable, dans la résorption du second choc pétrolier qui s'est produit en 1979. Une fois de plus, les pays en développement non excédentaires se trouvent devant un déficit qui s'est brutalement creusé. Une fois de plus, les ventes d'armes aux pays en développement paraissent s'intensifier sensiblement en ce début des années 80, comme en 1974-75.

Mais dans l'économie mondiale la conjoncture est à plusieurs égards encore plus dangereuse qu'au milieu des années 70. A cette époque, les pays en développement pouvaient accroître leurs importations d'armements et de biens divers en provenance des pays développés, du fait que leurs propres recettes d'exportations étaient en augmentation, qu'ils recevaient des pays développés et des pays exportateurs de pétrole, une aide extérieure plus importante, et qu'un grand nombre de ceux d'entre eux qui avaient un revenu moyen ou élevé contractaient d'importants emprunts privés. Ce processus d'adaptation permettait d'éviter les crises financières, et contribuait en outre à soutenir la croissance économique des pays en développement et des pays développés aussi bien.

Un tel rééquilibrage paraît moins probable en 1982. Les pays en développement ont vu baisser très fortement le prix des produits primaires qu'ils exportent et leurs exportations de produits manufacturés sont menacées par la récession et les tendances protectionnistes. Les pays développés et les pays exportateurs de pétrole, dont les moyens de financement se trouvent resserrés par le ralentissement de la croissance et l'augmentation des dépenses publiques intérieures, y compris les budgets militaires, ne paraissent pas disposés à accroître sensiblement leur aide à l'étranger. Des taux d'intérêt qui restent élevés restreignent les emprunts privés de nombreux pays en développement et allourdissent la charge que représente la dette. En 1981, avant même que les effets de la hausse de taux d'intérêt ne se fassent pleinement sentir, le volume total des échanges dans le monde avait diminué, fait sans précédent depuis les années 50.

Dans ces circonstances, les importations d'armements grèvent encore plus les réserves en devises qu'elles ne le faisaient au milieu des années 70. La facture à payer à plus long terme se trouve alourdie en conséquence:

investissements réduits, moins bonnes perspectives en ce qui concerne les recettes d'exportation, aggravation de l'insécurité dans l'économie mondiale.

Les incidences économiques négatives des dépenses d'armement

Les dépenses d'armement sont une charge qui pèse sur l'avenir économique de tous les pays, les plus riches comme les plus pauvres, ceux qui importent des armes comme ceux qui en exportent à l'Est comme à l'Ouest. Leurs effets sur l'économie sont à certains égards les mêmes dans les pays les plus dissemblables. Partout, les budgets militaires accaparent des ressources précieuses et qui sont en train de devenir encore plus rares en ce début des années 80.

Les avantages économiques des dépenses d'armement sont insignifiants au regard de leurs incidences négatives. L'accroissement de ces dépenses ne favorise pas le plein emploi comme dans les années 40. Si à l'assurer, cet accroissement contraint à détourner du secteur social des fonds publics déjà insuffisants, il contribuera probablement à aggraver la situation de l'emploi. Il risque d'entraîner aussi une aggravation de l'inflation. Les emplois qu'il permet de créer - dans tous les pays qu'ils achètent ou vendent des armes ultra-perfectionnées - sont souvent réservés à un personnel scientifique ou à une main-d'oeuvre qualifiée en nombre restreint.

L'expansion du secteur militaire, surtout lorsqu'elle porte essentiellement sur l'acquisition d'armes perfectionnées et la recherche militaire, est également de nature à comprimer à terme la croissance économique. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, dans ceux qui ont une économie planifiée aussi bien que dans ceux qui pratiquent une économie de marché, il semble que les dépenses d'armement restreignent les investissements dans les moyens de production et dans les infrastructures comme les hôpitaux et les écoles. Ces dépenses grèvent lourdement l'économie des pays d'Europe orientale, où l'effectif de la main-d'oeuvre ne s'accroît que lentement. La recherche militaire et la formation dispensée par l'armée peuvent apporter dans le domaine civil des avantages accessoires ou indirects, mais ceux-ci sont moindres que ceux que l'on obtiendrait en investissant directement dans la recherche civile. De plus, de nombreux pays possèdent sous une forme ou sous une autre des structures économiques mixtes dans lesquelles un secteur industrialisé moderne coexiste avec un secteur agricole moins productif (c'est le cas des pays en développement) ou avec un secteur en expansion qui assure des services sociaux et divers autres services "improductifs". Dans ces pays, l'acquisition d'un appareil militaire moderne exige un effort disproportionné de la part du secteur industrialisé, d'où des difficultés structurelles supplémentaires.

L'importance du budget militaire est extrêmement variable d'un pays à l'autre. Dix-huit pays consacrent de façon constante moins de 1,5 p. 100 de leur revenu national à la défense. Ces pays évitent la plupart des coûts directs 40/. Mais aucun pays n'échappe aux conséquences qu'ont sur l'économie mondiale les dépenses d'armement. En effet, les rivalités militaires du monde moderne entraînent un tel gaspillage, une telle perversion des énergies humaines qu'elles compromettent la sécurité collective et individuelle des pays.

Le principe de la sécurité collective qui inspire le présent rapport pose que les pays ne peuvent trouver de sécurité que dans la coopération, non aux dépens les uns des autres. Ce principe vaut pour la sécurité économique autant que pour la sécurité militaire. Les pays sont liés par l'interdépendance économique tout autant que par la menace de destruction. Tous s'en ressentent de ce que les dépenses d'armement amoindrissent la prospérité économique des principaux protagonistes de l'économie mondiale. Tous se ressentent de ce que les ponctions effectuées sur les fonds publics au profit de la défense limitent l'aide publiques ou les prêts privés aux pays en développement. La reprise économique exige que l'on fasse un effort commun pour intensifier les échanges. Et sans reprise économique, il n'est pas de sécurité collective, car de la prospérité commune dépend la sécurité de tous.

Pourcentage des dépenses d'armement par rapport au produit intérieur brut
dans un certain nombre de pays développés

	1950	1960	1970	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Afrique du Sud	0.8	0.8	2.0	4.1	4.6	4.2	3.8	3.2	-
Allemagne, Répl. fédérale	4.4	4.0	3.3	3.5	3.3	3.3	3.3	3.3	3.4
Australie	3.0	2.7	3.5	2.9	2.9	2.8	2.7	2.8	-
Belgique	-	3.6	2.9	3.1	3.1	3.3	3.3	3.3	3.3
Canada	2.6	4.2	2.4	1.8	1.9	2.0	1.8	1.8	1.8
Espagne	-	2.2	1.6	1.8	1.7	1.7	1.7	-	-
Etats-Unis	5.1	9.0	8.0	5.4	5.3	5.1	5.2	5.6	5.8
Françe	5.5	6.5	4.2	3.8	3.9	4.0	4.0	4.1	4.2
Grèce	6.0	4.9	4.8	6.9	7.0	6.7	6.3	5.6	5.9
Israël	4.7	5.5	23.8	27.2	25.5	20.9	20.2	(14.0)	-
Italie	4.3	3.3	2.7	2.3	2.4	2.4	2.4	2.4	2.5
Japon	-	1.1	0.8	0.9	0.9	0.9	1.0	-	-
Pays-Bas	4.8	4.1	3.5	3.2	3.5	3.2	3.4	3.3	3.4
Pologne	-	3.5	4.0	2.6	2.7	2.6	2.7	2.8	-
République démocratique allemande	-	1.2	4.5	4.1	4.0	4.1	4.2	4.4	-
Royaume-Uni	6.6	6.5	4.8	4.9	4.8	4.6	4.7	5.1	5.0
Suède	3.5	4.0	3.6	3.2	3.3	3.3	3.3	3.1	-
Suisse	2.6	2.5	2.2	2.3	2.1	2.1	2.2	2.1	-
Tchécoslovaquie	-	4.0	3.9	3.1	3.1	3.1	3.1	3.2	-
Turquie	6.2	5.1	4.3	6.2	5.8	5.2	4.3	4.3	4.8
URSS	-	(12.4)	(12.0)	(9.9)	(9.5)	(9.2)	(9.1)	-	-
Yougoslavie	-	7.2	5.0	5.6	5.3	4.9	4.6	-	-

Source: SIPRI Yearbook, 1980, 1982. Le budget annuel de défense de tous les pays figurant dans ce tableau dépassait 2 milliards de dollars en 1981 (dollars E-U de 1979). Les chiffres entre parenthèses sont des estimations du SIPRI. Les chiffres officiels apparaissent à la note 20/. page

Tableau 4.2

Dépenses publiques de recherche-développement consacrées à la
défense dans certains pays de l'OCDE (en milliards de dollars E-U
au prix et aux taux de change de 1975)

	1971	1975	1979	1980	1981
Etats-Unis	10.4	9.7	10.4	10.4	11.5
Royaume-Uni	1.1	1.4	1.6	1.7	1.6
France	-	1.2	1.5	1.6	-
Allemagne, Rép. fédérale	0.6	0.6	0.6	0.6	-
Suède	-	0.2	0.2	0.1	0.1
Japon	-	0.1	-	-	-
Canada	-	0.1	0.1	-	-
Italie	0.03	0.02	0.03	0.03	-
Suisse	0.04	0.03	-	-	-
Pays-Bas	0.04	0.03	0.03	0.03	0.03

Source: OCDE, Les indicateurs de la science et de la technologie, juillet 1981.

Tableau 4.3

Pourcentage des dépenses publiques de recherche-développement
consacrées à la défense par rapport au produit intérieur brut
dans certains pays de l'OCDE

	1971	1975	1979	1980	1981
Etats-Unis	0.73	0.60	0.61	0.59	0.64
Royaume-Uni	0.52	0.61	0.66	0.59	0.57
France	0.33	0.35	0.39	0.41	-
Allemagne, Rép. fédérale	0.16	0.14	0.13	0.12	-
Suède	-	0.24	0.20	0.18	0.18
Japon	-	0.01	0.01	-	-
Canada	0.06	0.03	0.03	-	-
Italie	0.02	0.01	0.01	0.01	-
Suisse	0.07	0.05	-	-	-
Pays-Bas	0.05	0.03	0.03	0.03	0.03

Source: OCDE, Changement technique et politique économique (1980), p. 34:
OCDE, Les indicateurs de la science et de la technologie, juillet 1981.

Tableau 4.4

Pourcentage des dépenses d'armement par rapport au produit intérieur brut dans un certain nombre de pays en développement

	1950	1960	1970	1976	1977	1978	1979	1980
Arabie saoudite	-	-	(11.8)	(14.4)	(14.8)	(16.3)	(16.5)	-
Argentine	2.8	2.3	1.9	2.2	2.0	2.3	2.5	2.0
Corée du Sud	-	6.1	3.8	5.8	5.9	6.2	5.4	6.0
Egypte	-	(5.8)	16.2	24.9	22.5	(13.3)	(9.6)	-
Inde	-	1.9	3.0	3.2	3.0	2.9	2.8	-
Indonésie	-	5.4	3.1	(4.9)	4.3	4.2	3.6	2.3
Iran	-	4.3	6.6	12.4	10.9	-	-	-
Iraq	-	7.1	11.2	11.2	10.4	-	-	-
Koweït	-	-	3.9	6.6	7.5	7.1	(5.0)	-
Libye	-	-	(4.1)	(8.3)	(7.5)	(11.7)	-	-
Malaisie	-	2.2	4.1	4.4	4.7	4.6	4.1	5.6
Nigéria	-	0.5	5.8	4.4	4.5	4.0	-	-
Oman	-	-	11.6	32.8	26.9	29.6	22.9	22.3
Pakistan	-	2.8	6.1	5.5	5.4	5.3	5.0	5.2
Syrie	-	-	11.9	14.8	15.3	14.0	21.1	16.6
Taiwan	-	10.5	8.5	7.5	(8.3)	(8.5)	-	-
Thaïlande	1.6	2.6	3.2	3.5	3.3	3.3	3.6	3.4

Source: SIPRI Yearbook, 1980, 1982. Les chiffres entre parenthèses sont les estimations du SIPRI. Figurent dans ce tableau des pays en développement dont le budget annuel de défense a dépassé en 1980 1 300 000 000 dollars (en dollars E-U de 1979) et pour lesquels on possède des données. Le SIPRI ne publie pas d'estimations concernant le pourcentage que représente le budget de la défense chinois par rapport au produit intérieur brut de ce pays.

5. UNE CONCEPTION POSITIVE DE LA SECURITE

Le coût et les dangers de la course aux armements (l'intensification de la tension et de l'instabilité politiques, persistance de conflits militaires classiques, montée du péril nucléaire, accroissement du fardeau économique et social imposé par les dépenses militaires) ne diminueront pas tant que les nations continueront de vouloir assurer leur sécurité selon les méthodes traditionnelles. Tant qu'elles voudront protéger leurs intérêts nationaux de façon unilatérale, comme si leur sécurité pouvait être assurée au détriment d'autrui, elles feront fausse route: les chemins battus de la surenchère militaire sont sans issue et ne peuvent conduire ni à la paix ni à la sécurité.

Au début du présent rapport, nous avons esquissé une autre conception de la sécurité. Nous sommes fermement convaincus que l'adoption de ces principes conduirait à un monde meilleur, où tous les peuples pourraient mener une existence plus riche et mieux remplie, débarrassée de la peur de la guerre et de la menace de l'anéantissement. Pour cela, nous invitons toutes les nations à repenser leur politique de sécurité. Nous espérons que les dirigeants politiques et public en général finiront par reconnaître, comme nous, que la sécurité ne peut être assurée qu'en commun, par coopération mutuelle. En outre, nous recommandons instamment que les principes énoncés au chapitre premier servant de base à la politique de sécurité de toutes les nations, et que les Etats agissent de concert pour édifier leur sécurité de cette manière.

Dans la pratique, les principes de la sécurité commune doivent être appliqués en tenant compte des réalités qu'imposent les circonstances politiques et militaires dans des situations précises. La relation étroite qui existe entre un processus d'accommodement politique et les possibilités de négociations sur les armements est l'un des concepts fondamentaux de notre étude des questions de sécurité; on ne peut aller bien loin si on choisit de l'ignorer. Il n'y a guère de méthodes spécifiques permettant de limiter les armements et de progresser vers le désarmement qui soient d'une application universelle et il y en a encore moins qui soient praticables à un moment donné dans toutes les parties du monde. Mieux vaut donc édifier pierre par pierre un programme conduisant à la limitation des armements et à l'instauration d'une sécurité véritable. Peut-être pourra-t-on envisager l'adoption de différents types de mesures simultanément, mais la plupart d'entre elles devront être adoptées aux conditions propres à différentes régions du monde ou à des aspects distincts de problèmes militaires particuliers. A mesure que les premières dispositions de genre se concrétiseront, une impulsion politique plus large pourra se manifester et autoriser l'examen d'initiatives de plus en plus ambitieuses.

En fait, le calendrier des négociations et des accords établi au chapitre 6 du présent rapport constitue la première phase d'un programme orienté sur le désarmement. Il a été élaboré pièce à pièce en tenant compte des analyses que nous avons faites des problèmes spécifiques concernant des types particuliers de forces militaires dans des contextes régionaux distincts.

Aussi convient-il, en guise de préface à nos recommandations, d'examiner les situations actuelles dans plusieurs contextes politico-militaires. Nous traiterons en particulier des situations qui font planer les menaces collectives les plus grandes de guerre classique ou nucléaire et de dépenses excessives en matière d'armements. Notre but est de cerner les facteurs saillants qui doivent être pris en considération lorsqu'on cherche à résoudre ces problèmes de sécurité et de définir les possibilités, l'ampleur et les orientations spécifiques qui seraient les plus avantageuses pour des solutions négociées.

FREINER LA COURSE AUX ARMEMENTS NUCLEAIRES ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'URSS

Comme la puissance et les richesses des capacités militaires sont inégalement répartis dans la collectivité des nations, des techniques avancées et d'importantes ressources financières sont nécessaires pour mettre sur pied et rendre opérationnelles de grandes armées modernes, ce qui restreint le nombre des Etats qui peuvent exercer de telles activités sur une grande échelle. Les deux grandes puissances nucléaires possèdent plus de 95 p. 100 de toutes les armes nucléaires existantes. Elles représentent à elles deux la part la plus grande des dépenses militaires du monde. Ces deux puissances sont à la tête des deux alliances militaires les plus puissantes du monde, l'OTAN et le pacte de Varsovie. Sur le plan politique comme sur le plan diplomatique, elles influent plus que toutes les autres nations sur les événements qui se produisent dans le monde entier.

Il est donc essentiel que les Etats-Unis et l'Union soviétique encouragent activement le progrès mondial vers une limitation des armements et vers le désarmement. Rien ne pourrait vraiment se faire sans leur coopération. L'objectif de sécurité collective sera difficilement sans accord et la participation des deux grandes puissances nucléaires.

L'aspect le plus dangereux de la course aux armements entre ces deux pays concerne le nucléaire. Leurs arsenaux nucléaires sont si importants que s'ils venaient jamais à être utilisés, ils causeraient des destructions sans précédent, menaçant le maintien de la vie sur cette planète. Or, les deux pays agrandissent encore leurs stocks nucléaires. D'après des évaluations officielles américaines, le nombre de bombes et d'ogives nucléaires déployées par les forces offensives stratégiques soviétiques et américaines sera en 1982 de 8 000 et 9 400, respectivement. Dans le même temps, les armes et les vecteurs nucléaires américains comme soviétiques deviennent de plus en plus précis et destructeurs, particulièrement en ce qui concerne leur capacité de menacer les forces nucléaires de l'adversaire.

Cet accroissement quantitatif et qualitatif des deux forces reste dans les limites fixées par l'accord intérimaire offensives de 1972 relatif à certaines mesures concernant la limitation des armes stratégiques et le Traité SALT II de 1979. Bien que ce dernier n'ait pas encore été ratifié et que le premier ait expiré il y a cinq ans, les deux signataires ont continué d'en respecter les dispositions. Si ces restrictions n'étaient plus observées, la course aux armements stratégiques pourrait s'accélérer rapidement.

Le Traité de 1979 assigne aux deux parties un plafond de 2 400 lanceurs de missiles, basés à terre ou sur mer, et bombardiers lourds. Une fois ratifié, ce traité ramènerait ce plafond global à 2 250. En outre, les dispositions du traité imposent d'importantes restrictions à la composition des forces des deux parties et, dans une certaine mesure, limitent les possibilités de moderniser les systèmes d'armes existants. Pour comprendre l'effet de ces restrictions, et donc leur importance potentielle, il faut examiner plus avant la structure des forces des deux parties.

Les deux tiers environ des capacités offensives balistiques intercontinentales sont basés à terre (MBI). En juin 1979, lorsque le Traité SALT II a été signé, les Soviétiques possédaient 1 398 lanceurs opérationnels de MBI. Il y avait parmi ceux-ci des missiles anciens, connus en occident sous les appellations SS-9, SS-11 et SS-13, dont certains ont été mis hors service depuis, ainsi que des MBI plus modernes, les RS-16, les RS-18 et les RS-20, dont chacun est équipé d'un corps de rentrée à têtes multiples indépendamment guidée (MIRV). Aux termes du Traité SALT II, l'Union soviétique ne peut déployer plus de 820 MBI à ogives multiples, et le nombre d'ogives dont chaque missile peut être équipé est également limité. Ces MBI à ogives multiples sont les armes stratégiques soviétiques qui préoccupent le plus l'Occident car elles ont la capacité, techniquement du moins, de détruire les MBI américains par une frappe contre-forces. D'après les porte-parole soviétiques, ces ogives multiples sont une réaction au programme américain de vecteurs à têtes multiples indépendamment guidées et non pas l'indice de la mise sur pied d'une stratégie contre-forces.

L'Union soviétique entretient également une grande force moderne de sous-marins stratégiques équipés de missiles balistiques. En juin 1979, elle possédait 950 missiles de ce type installés sur 62 sous-marins. L'Union soviétique introduit également des types modernes de sous-marins et de missiles lancés par sous-marins et équipés d'ogives multiples. Des missiles RSM-50 sont déjà opérationnels, tandis qu'un missile encore plus perfectionné, connu en Occident sous l'appellation SS-NX-20 devrait être bientôt déployé dans les sous-marins de la nouvelle classe Typhon. En admettant que les Soviétiques déploient le nombre maximum de missiles basés sur terre et équipés d'ogives multiples qu'autorise le Traité SALT II, ce traité limiterait le nombre de missiles soviétiques équipés de MIRV basés sur mer à 380 au maximum. Enfin, en juin 1979, l'Union soviétique avait une flotte aérienne de 156 bombardiers lourds.

L'Union soviétique a signé le Traité de 1972 sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles et en a respecté les dispositions pendant plus de dix ans. L'Union soviétique - comme les Etats-Unis - conduirait un programme de recherche sur les techniques de défense antimissiles. A l'inverse des Etats-Unis, l'Union soviétique n'a pas démantelé le seul site de missiles antimissiles opérationnel autorisé par le traité. D'après les porte-parole soviétiques, cela s'explique par le fait que l'Union soviétique se trouve aussi en présence de puissances nucléaires autres que les Etats-Unis. L'Union soviétique a également un système de défense aérienne étendu comprenant des milliers de rampes de lancement de missiles sol-air, d'avions d'interception et d'installations radar. Ce système est modernisé sans relâche. D'après les porte-parole

soviétiques, ces deux facteurs sont dus à la puissance de l'aviation américaine et à la situation géopolitique de l'Union soviétique. Enfin l'URSS ne néglige pas non plus les forces de défense civile et de guerre anti-sous-marine.

Plus de la moitié des ogives stratégiques américaines sont placées sur des missiles balistiques lancés par sous-marins. En juin 1979, il y avait 656 missiles de ce type sur 41 sous-marins. Ces missiles comprenaient des missiles Polaris A-3 à ogive unique, des missiles Poseidon C-3 MIRVés et des missiles Trident C-4 à ogives multiples, qui sont en cours d'incorporation à cette force sur des sous-marins de la nouvelle classe Ohio et qui doivent remplacer des missiles vieillissants. Tant que les dispositions de SALT II restent en vigueur, les Etats-Unis, comme l'URSS, ne peuvent déployer plus de 12000 missiles MIRVés basés sur mer et à terre. Les Etats-Unis mettent également au point un nouveau missile balistique lancé par sous-marin, le Trident D-5, qui pourrait être opérationnel après 1990 et serait plus perfectionné que les missiles existants.

Les Etats-Unis déploient également une force importante de bombardiers stratégiques B-52 et FB-111. En juin 1979, ils en possédaient 574, dont 220 environ entreposés au sol. Le Traité SALT II interdit aux Etats-Unis comme à l'Union soviétique de déployer plus de 1 320 missiles balistiques à ogives multiples et bombardiers équipés de missiles de croisière, et limite également le nombre moyen de missiles de croisière dont chaque bombardier peut être équipé. D'après l'Union soviétique, ce sont particulièrement les missiles de croisière qui compliquent la négociation et la vérification d'accords sur la limitation des armements. D'après les porte-parole américains, le programme de missiles de croisière se justifie par les améliorations apportées aux forces de défense aérienne soviétiques.

En juin 1979 également, les Etats-Unis disposaient de 1 054 missiles stratégiques basés à terre. Mille d'entre eux étaient des MBI Minuteman, dont 550 équipés d'ogives multiples; le reste était constitué par 54 missiles Titan à ogive unique mais plus destructrice, qui sont en cours de démantèlement. Les Etats-Unis mettent au point un type nouveau et puissant de missiles basés à terre, le MX, qui pourrait être opérationnel en 1986. Ces nouveaux missiles seraient techniquement capables de détruire les MBI soviétiques dans une frappe contre-forces. D'après les porte-parole américains, le MX est indispensable pour compenser les capacités soviétiques analogues.

Les Etats-Unis ont signé le Traité de 1972 sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles et en ont respecté les dispositions pendant plus de 10 ans. Les Etats-Unis - comme l'URSS - continuent leurs recherches en matière de techniques de défense antimissiles et ont renforcé quelque peu ces programmes ces dernières années. Les Etats-Unis possèdent aussi des forces de guerre anti-sous-marins et conduisent un programme de recherche sur ces techniques. L'important système de défense aérienne américain édifié vers la fin des années 50 a été pratiquement démantelé 10 ans plus tard. Le gouvernement Reagan s'est prononcé récemment en faveur du renforcement des défenses aériennes stratégiques et de la défense civile, mais ces plans n'avaient pas été approuvés par le Congrès américain au printemps 1982.

A mesure qu'elles sont modernisées et augmentées, les forces stratégiques des deux parties acquièrent des caractéristiques qui semblent indiquer qu'on pourrait les utiliser un jour dans des guerres nucléaires. Les positions stratégiques évoluant dans ce sens, la situation devient plus instable et dangereuse que lorsque le seul but des forces stratégiques semblait être de dissuader le déclenchement d'un conflit nucléaire. Les améliorations apportées à la précision des missiles, les progrès des systèmes de commande, de contrôle et de guidage et la prolifération d'armes donnent de plus en plus l'impression que les deux côtés estiment que les forces stratégiques ont un rôle potentiel de combat.

Les membres de la commission ont l'intime conviction qu'il n'existerait pratiquement aucune possibilité de limiter une guerre nucléaire, une fois celle-ci commencée, et par conséquent aucune possibilité de "victoire" au sens réel du mot. Si les Etats-Unis et l'Union soviétique devaient jamais franchir le seuil nucléaire, toutes les nations seraient engouffrées dans un processus conduisant à des destructions sans précédent. Ces destructions mêmes rendraient toute prévision et toute tentative d'exercer un contrôle pratique impossibles. toute doctrine postulant qu'il est possible de mener une guerre nucléaire jusqu'à la victoire engage ainsi l'humanité dans le pari le plus dangereux qu'elle ait jamais fait.

Nous estimons que les doctrines qui postulent des guerres nucléaires limitées sont dangereuses. Elles créent l'illusion du contrôle et peuvent ainsi inciter les dirigeants politiques empêtrés dans des situations fâcheuses à "risquer le tout pour le tout dans un coup de dés cosmique". Ensuite ces doctrines conduisent au déploiement d'armes et d'autres systèmes qui incitent l'un ou l'autre côté, s'il est persuadé que la guerre est imminente, à frapper le premier, espérant en vain limiter la destruction qui lui serait infligée en représailles. Bref, les doctrines et stratégies de guerre nucléaire limitée accroissent le risque qu'un jour, la guerre nucléaire n'éclate véritablement.

Outre ces conséquences en ce qui concerne le risque de guerre nucléaire, la course aux armements nucléaires empêche toute amélioration des relations politiques entre les grandes puissances. Les liens de corrélation entre la course aux armements et les relations politiques sont sans doute complexes, mais il est certain que des progrès importants dans l'un des deux domaines se traduiraient à la longue par des progrès dans l'autre.

Les conséquences politiques de la surenchère nucléaire américano-soviétique ne se limitent du reste pas aux relations entre les deux pays. Dans le monde entier, tout un chacun souffrirait des conséquences d'une guerre nucléaire américano-soviétique. Et l'existence des arsenaux nucléaires de ces deux pays joue un rôle dans les relations de chacune de ces grandes puissances avec les autres nations. tout comme le potentiel de destruction inhérent à leurs arsenaux nucléaires fait planer une menace implicite sur la sécurité de l'humanité, l'existence de ces forces influe sur la nature des relations que chacune de ces grandes puissances peut entretenir à la fois avec ses alliés et avec les Etats non alignés. Les liens entre le Nord et le Sud et les relations entre les deux grandes alliances militaires s'amélioreraient si l'on réussissait à limiter la course aux armements nucléaires entre l'Union soviétique et les Etats-Unis.

Ni les Etats-Unis, ni l'Union soviétique n'acceptent de porter la responsabilité de la course aux armements stratégiques, mais les deux nations doivent agir de concert pour enrayer l'escalade stratégique, appliquer les principes de sécurité commune afin de maintenir l'équilibre des forces et parvenir à réduire substantiellement leurs arsenaux, tout en limitant les améliorations qualitatives.

La Commission accorde une grande importance à une reprise des négociations américano-soviétiques sur les armes nucléaires. Il faudrait d'abord assurer l'application continue des accords réalisés dans le passé, en particulier le Traité de 1972 sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles, l'Accord intérimaire de 1972 relatif à certaines mesures concernant la limitation des armes stratégiques offensives et le Traité SLAT II de 1979. Cela fait, il serait souhaitable de reprendre les négociations bilatérales américano-soviétiques sur les forces stratégiques offensives et de les faire progresser rapidement. Pour éviter un échec à cet égard, les deux parties devront mettre un frein au déploiement de nouveaux systèmes d'armes.

Il est tout aussi essentiel également que les autres Etats nucléaires - la Grande-Bretagne, la France et la Chine - deviennent parties à des accords de limitation des arsenaux nucléaires. On ne saurait raisonnablement attendre des Etats-Unis et de l'URSS qu'ils aillent bien loin dans la voie du désarmement nucléaire si les autres nations continuent de perfectionner et d'accroître leurs propres capacités nucléaires. On est en droit d'attendre des deux grandes puissances nucléaires qu'elles prennent l'initiative, mais elles devront être suivies par les autres Etats nucléaires si l'on veut préserver la stabilité d'un système efficace de limitation des armements et s'engager plus avant dans la voie du désarmement.

Le processus des pourparlers sur les armes stratégiques est indispensable; il influe sur le climat et le cadre mêmes des relations internationales.

Il est donc essentiel que les Etats-Unis et l'URSS confirment sans délai les limites et restrictions prévues par le Traité SALT II, s'entendent sur les précisions ou ajustements à y apporter et concluent un nouveau traité prévoyant d'importantes réductions et des limitations qualitatives, de manière à établir une parité approximative de leurs forces, à des niveaux substantiellement inférieurs et plus stables.

LA SECURITE EN EUROPE

L'Europe est le principal théâtre de l'affrontement militaire entre l'Est et l'Ouest . C'est dans ce continent que se trouvent les plus grandes concentrations au monde de forces classiques et nucléaires. Les deux camps consacrent une part relativement importante de l'ensemble de leurs ressources nationales à leur appareil militaire et comme on le sait, de part et d'autre, l'importance de l'enjeu et les risques de guerre pourraient être élevés en cas de crise. De plus, le fait même que les deux camps considèrent que ces armements en Europe sont indispensables à leur sécurité est l'une des principales causes du renforcement continu de l'arsenal Américain et Soviétique.

Conscients de ce problème, certains pays d'Europe ont décidé de rester neutres et extérieurs aux alliances militaires, atténuant ainsi l'intensité de l'affrontement politique et militaire sur le continent.

Le danger de guerre en Europe paraît aujourd'hui moins immédiat qu'il y a 20 ans seulement, époque à laquelle les forces armées de l'OTAN et celles du Pacte de Varsovie s'affrontaient dans une crise extrêmement grave. Néanmoins, si les tendances à la dégradation des relations politiques entre l'Est et l'Ouest et à un déploiement croissant de forces militaires de part et d'autres devaient se maintenir, on pourrait aller une fois de plus au devant de crises aiguës. Si la guerre éclatait effectivement en Europe, les conséquences seraient catastrophiques et s'étendraient bien au-delà de ce continent.

L'affrontement militaire en Europe est un obstacle sérieux à la coopération politique et à la détente. L'escalade militaire et les impératifs de la sécurité priment toute autre considération. Comme l'a montré l'expérience des années 70, la détente politique n'aura qu'un temps si elle n'est pas renforcée et complétée par des accords sur la limitation et la réduction des armements. Le maintien d'armées importantes en Europe rend d'autant plus difficile l'instauration d'un équilibre viable et de rapports de coopération durables. Le déploiement de forces nucléaires considérables ne fait qu'aggraver ces problèmes et pose en lui-même des risques d'un autre ordre.

Si l'on ne peut espérer modifier la situation du jour au lendemain, du moins faut-il s'atteler à la tâche. L'affrontement militaire en Europe reflète certes des différences politiques fondamentales mais il contribue aussi à les exacerber, tant il est vrai qu'il possède désormais sa dynamique propre. A mesure que des armes toujours plus nombreuses et plus perfectionnées apparaissent, la méfiance augmente et les réactions en chaîne se multiplient. C'est ainsi qu'on est entraîné à relever les budgets militaires et que le risque de guerre s'accroît.

Forces classiques

Il est difficile d'évaluer l'équilibre des forces classiques en Europe. Différents facteurs, tels que la géographie, la structure militaire, les doctrines officielles et d'éventuels impondérables viennent compliquer la situation. La géographie offre des avantages et des inconvénients aux deux camps. Les forces du Pacte de Varsovie ont l'avantage d'un plus large champ tactique et de la possibilité de renforcer rapidement leurs positions défensives, l'Europe occidentale est une région sans guerre d'arrière et les principaux renforts doivent lui parvenir d'outre-Atlantique (voir page 24).

Les effectifs et le potentiel de mobilisation des forces au sol constituent l'une des principales mesures de la puissance militaire. Toutefois, les différences de structure des forces en présence rendent cette évaluation malaisée. Les problèmes de comparaison et de mesure ont compliqué les négociations de Vienne sur la réduction mutuelle des troupes en Europe centrale. Ces pourparlers, poursuivis depuis 1972, n'ont pas abouti.

L'Europe centrale est le point direct d'affrontement militaire en Europe et aussi la région politiquement la plus vulnérable. Or il s'est avéré difficile de faire concorder les chiffres avancés par les deux camps en ce qui concerne leurs effectifs actuellement déployés en Europe centrale, zone où interviendraient les réductions de troupes si l'on parvenait à un accord à Vienne. Il existe un écart de quelque 150 000 hommes dans ces estimations et l'on n'a pas encore trouvé une méthode qui permette de résoudre ce "problème de données".

Néanmoins, des progrès considérables ont été accomplis dans les pourparlers. Les deux parties ont convenues qu'un accord devrait aboutir à la fixation de plafonds égaux de 900 000 hommes pour l'ensemble des forces dans la zone de réduction, ce chiffre comprenant un plafond de 700 000 hommes pour les forces au sol. En outre, des plafonds spéciaux s'appliqueraient aux troupes soviétiques et américaines. Les réductions interviendraient en deux temps. Dans une première phase, seules les troupes soviétiques et américaines se retireraient d'Europe centrale. Dans la seconde phase, les forces des autres pays participant directement aux pourparlers seraient incluses dans les réductions. toutefois, les deux parties ne se sont pas encore mises d'accord sur la façon dont s'articuleraient les deux phases de réduction, et plus particulièrement sur les critères de la répartition des réductions entre les Etats participant à la seconde phase.

Les deux parties ont également convenu que les réductions devraient s'accompagner de mesures complémentaires destinées à renforcer l'accord en facilitant la vérification et en suscitant la confiance. les deux camps n'ont toutefois pu s'entendre ni sur la portée ou le contenu de ces mesures, ni sur leur applicabilité éventuelle au-delà de la zone proprement dite de réduction des troupes. Enfin, les deux parties reconnaissent qu'un accord de réduction devrait comporter des clauses garantissant que la sécurité des Etats extérieurs à la zone de réduction en Europe ne serait pas amoindrie.

Les divergences de vues subsistant dans les négociations de Vienne sur les réductions mutuelles de troupes ne sont pas suffisamment graves pour justifier une impasse prolongée. L'incapacité de parvenir rapidement à un accord empêcherait tout progrès sur la voie d'un accroissement de la coopération de la sécurité et de la confiance mutuelle en Europe. Un tel échec pourrait empêcher la conclusion d'accords sur la limitation et la réduction des armes nucléaires en Europe. Il est donc urgent de sortir de l'impasse.

Armes nucléaires tactiques et à portée intermédiaire (ou moyenne)

Les risques qu'entraîne la perpétuation de l'affrontement militaire sont multipliés par la présence d'un grand nombre d'armes nucléaires de toutes sortes sur le continent européen. Si l'une de ces armes venait à être utilisée en cas de conflit en Europe, on courrait le risque d'une escalade rapide et généralisée. Il est donc urgent d'examiner les moyens de réduire le nombre d'armes nucléaires en Europe et d'en limiter le rôle dans les plans de défense des deux camps.

Les raisons invoquées pour justifier le déploiement de forces nucléaires sur le territoire européen et à sa périphérie ont évolué au fil des ans. Pour l'OTAN, les armes nucléaires dites "de théâtre" ont une fonction de dissuasion: elles visent à décourager une attaque massive par des moyens classiques, en compensant l'infériorité présumée des forces classiques de l'OTAN, et à empêcher l'autre camp d'employer le premier des armes nucléaires, en même temps qu'elles servent de lien avec les forces nucléaires stratégiques américaines. Les plans de défense du Pacte de Varsovie semblent s'inspirer de considérations analogues.

L'Union soviétique et les pays du Pacte de Varsovie ont offert de renoncer à employer les premiers l'arme nucléaire, mais les pays de l'OTAN n'ont pas jugé pouvoir donner une suite favorable à cette proposition, arguant de la menace d'une attaque classique massive par les forces du Pacte de Varsovie. Aucune proposition n'a été faite pour associer l'engagement formel de ne pas employer en premier l'arme nucléaire et un accord négocié sur la parité approximative des forces classiques à des niveaux déterminés d'un commun accord 41/.

Dans ce contexte, la Commission a concentré ses efforts sur des mesures qui permettraient de réduire le risque de l'emploi des armes nucléaires en début de conflit, d'instaurer une plus grande confiance dans l'équilibre des forces classiques et de relever le seuil de prise de décisions pouvant entraîner l'emploi d'armes nucléaires.

Actuellement, l'OTAN a déployé quelques 6 000 ogives nucléaires en Europe. L'arsenal des forces du Pacte de Varsovie est d'importance analogue. Ces armes se répartissent en plusieurs catégories. Pour les Soviétiques, les armes à moyenne portée ont un rayon d'action de 1 000 km ou plus mais inférieure à la portée intercontinentale, généralement fixée à 5 500 km; les armes nucléaires tactiques (et opérationnelles) ont un rayon d'action inférieur à 1 000 km. suivant la classification adoptée à l'Ouest, on distingue en Europe les armes à courte portée (0 à 150 km), les armes à moyenne portée (150 à 1 500 km) et les armes à portée intermédiaire (plus de 1 500 km).

Les systèmes à courte portée sont parfois appelés armes tactiques. Ils comprennent l'artillerie et les missiles à courte portée capables de lancer des munitions de type soit classique, soit nucléaire. Une grande partie des munitions nucléaires existant en Europe sont destinées aux systèmes tactiques.

Les armes à moyenne portée, telles qu'elles sont définies par l'Ouest, comprennent les missiles et les avions. L'OTAN dispose en Europe de 180 missiles Pershing IA à moyenne portée, dont 108 sont stationnés avec les forces américaines et 72, comportant un système de double clef, avec celles de la République fédérale d'Allemagne. Tous les missiles américains de ce type devraient être remplacés par des missiles balistiques Pershing II à portée intermédiaire. Selon les sources occidentales, les forces du Pacte de Varsovie déploient elles aussi des missiles à moyenne portée et mettent actuellement au point une version à plus grande portée, le SS-X-23. Les missiles soviétiques SS-12, à portée encore supérieure,

sont eux aussi en cours de remplacement par des missiles SS-22. Toujours selon les sources occidentales, le nombre total des missiles à moyenne portée dont disposent les forces du Pacte de Varsovie se situe entre 600 et 700, tous déployés sur le territoire soviétique.

Les deux camps déploient en outre un nombre important d'avions à double usage en Europe. On ignore combien de ces avions sont effectivement affectés à des missions nucléaires. En tout, peut-être un tiers des munitions nucléaires existant en Europe sont destinées aux systèmes à moyenne portée. Les armes nucléaires "de théâtre" de l'OTAN sont stockées dans des sites spéciaux en temps de paix. Les forces du Pacte de Varsovie disposent de sites analogues en Europe orientale.

La France possède elle aussi des armes nucléaires à moyenne portée. Elle dispose actuellement de 42 lanceurs pour le missile Pluton à courte portée, qui sera progressivement remplacé par le missile Hades d'une portée de 200 à 300 kilomètres. En outre, la France dispose de 30 avions Mirage III et de 40 Jaguar à double usage, ainsi que de deux porte-avions dotés chacun d'une escadre de 24 avions Super Etendard à double usage.

Certaines armes ne relèvent pas de ces catégories. Il s'agit des munitions atomiques de destruction (mines nucléaires) et des systèmes de défense aérienne. L'OTAN a annoncé qu'elle réduisait sa dépendance à l'égard des défenses aériennes nucléaires; son nouveau missile de défense aérienne, Patriot, n'aura qu'une capacité classique.

Les armes nucléaires tactiques, ainsi que les systèmes de défense aérienne nucléaire et les munitions atomiques de destruction, soulèvent d'importants problèmes en ce qui concerne la stabilité de la situation. En cas de conflit, des pressions s'exerceraient probablement pour qu'une délégation de pouvoirs permette d'utiliser les systèmes de défense aérienne avant que le combat soit effectivement engagé. De même, des pressions interviendraient pour qu'on utilise les armes tactiques dès le début d'un conflit armé. Ces armes étant, dans tous les cas, situés près des premières lignes, les responsables politiques risquent d'avoir à décider très vite d'en autoriser l'emploi ou, à défaut, d'assister impuissants à leur destruction. La crainte mutuelle de voir l'autre camp employer le premier les armes nucléaires pourrait exacerber les tensions et multiplier les risques de déclenchement d'un conflit nucléaire, avec la menace d'escalade que cela implique.

Les deux parties peuvent voir dans les armes tactiques le maillon, dans la chaîne de dissuasion, entre les armements classiques et les armements nucléaires stratégiques, leur déploiement étant rendu nécessaire par l'existence d'armes analogues dans l'autre camp. Les deux camps auraient une sécurité accrue s'ils procédaient, d'un commun accord, à la réduction et au retrait de ces armes tactiques. Or, ces armes ne sont pas actuellement l'objet de négociations Est-Ouest. elles devraient le devenir et d'urgence.

Les avions à double usage apportent un élément d'ambiguïté puisqu'ils appartiennent à la fois aux armes nucléaires et aux armes classiques. La définition d'un seuil clairement identifiable est un préalable important pour préserver l'équilibre en période de crise. Les terrains d'aviation

et les avions sont vulnérables et peuvent susciter des attaques préventives au début d'une crise ou d'un conflit. Les risques sont multipliés du fait des dispositions concernant une "alerte pour riposte rapide": les avions ou les missiles sont alors chargés de munitions nucléaires en vue d'un lancement éventuel immédiat. Ces dispositions pourraient entraîner une surenchère de pression en faveur de l'emploi rapide des armes nucléaires. Il faudrait donc envisager la possibilité de renoncer à la pratique qui consiste à maintenir ces forces en état d'alerte nucléaire. L'existence de systèmes de défense aérienne nucléaire pourrait aussi être une incitation à employer les armes nucléaires en début de conflit et à déléguer à l'avance le pouvoir d'ouvrir le feu. Il faudrait donc réexaminer sérieusement le déploiement permanent de ces systèmes. La distinction entre guerre nucléaire et opérations classiques pourrait en outre s'estomper du fait de la mise en place de "mini-nukes" ou d'armes à rayonnements (à neutrons). Les partisans de ces deux types d'armes soulignent leurs avantages au combat, ce qui montre que la politique fondée sur le principe d'une guerre nucléaire limitée est une dangereuse chimère.

Le potentiel militaire des deux camps en Europe comprend donc actuellement un grand nombre d'armes nucléaires de différente portée, qui font indubitablement partie de l'équation. Cette situation constitue une menace non seulement pour l'équilibre des relations Est-Ouest, mais pour la survie même de l'humanité et elle suscite une opposition populaire qui ira probablement croissant. Il est donc nécessaire que les deux parties redéfinissent leurs priorités en matière de défense et réduisent leur dépendance à l'égard des armes nucléaires. A notre sens, le concept de sécurité commun peut servir de base à des arrangements viables qui, à l'inverse des dispositions actuelles, ne seraient pas un facteur de tensions et de déstabilisation entre l'Est et l'Ouest ou entre les citoyens et leurs gouvernements respectifs.

Forces nucléaires à portée intermédiaire (moyenne)

la question des forces nucléaires à portée intermédiaire (moyenne) a suscité ces dernières années d'importantes controverses.

A la fin des années 50, l'OTAN avait déployé des missiles balistiques à portée intermédiaire (moyenne) de types Jupiter et Thor au Royaume-Uni, en Italie et en Turquie, tandis que les missiles de croisière Matador à longue portée, remplacés ensuite par le Mace-B capables comme le précédent d'atteindre le territoire soviétique, étaient déployés en Allemagne de l'Ouest. toutes ces armes ont été retirées au début des années 60. Toutefois, en décembre 1979, l'OTAN a pris la double décision de déployer en Europe 108 missiles balistiques Pershing-II et 464 missiles de croisière à longue portée, tous dotés d'une ogive simple. les Etats-Unis disposent également d'environ 250 avions à portée intermédiaire (moyenne), connus sous le nom de F-111, dont bon nombre sont en Europe.

L'Union soviétique a déployé des missiles à portée intermédiaire (moyenne), visant des objectifs en Europe, dès le milieu ou la fin des années 50. Selon des sources occidentales, quelque 750 missiles balistiques SS-3, SS-4 et SS-5 étaient en place en URSS au milieu des années 60. L'Union soviétique a commencé à déployer en 1977 un nouveau missile balistique

mobilier à portée intermédiaire (moyenne), équipé de trois ogives nucléaires. Quelque 300 de ces missiles SS-20, comptant au total 900 ogives nucléaires capables pour la plupart d'atteindre ces objectifs situés en Europe, seraient opérationnels. Tous les missiles SS-3 ont été retirés. Des missiles SS-4 et SS-5 ont également été retirés par l'Union soviétique à mesure qu'elle déployait les SS-20, mais nombre d'entre eux demeurent opérationnels. En outre, l'arsenal soviétique de forces à portée intermédiaire (moyenne) comprend quelque 400 avions, pour beaucoup d'anciens modèles, dont certains opèrent à partir de bases en Asie.

La Grande-Bretagne et la France disposent également de forces nucléaires à portée intermédiaire (moyenne). Les forces britanniques comportent actuellement les missiles balistiques Polaris lancés par sous-marins et les bombardiers Vulcan. Ces derniers sont progressivement mis hors service, tandis que les missiles Polaris devraient être remplacés par des missiles Trident D-5, équipés au total de près de 520 ogives.

La France dispose de 18 missiles balistiques SS-2/3 à portée intermédiaire (moyenne), basés au sol et équipés d'une seule ogive, et de cinq sous-marins équipés de 80 missiles M-20 à ogive simple. Ces derniers seront remplacés par des missiles M-4 équipés chacun de six têtes nucléaires. Avec la mise en service prévue de deux sous-marins supplémentaires, la France disposera finalement d'une force dotée de 672 têtes nucléaires. Elle dispose en outre d'une trentaine de bombardiers Mirage-IV à moyenne portée.

Il est difficile d'évaluer l'équilibre des systèmes à capacité nucléaire de portée intermédiaire (moyenne). Selon les Soviétiques, il y a parité approximative des vecteurs, les deux camps en possédant un millier chacun. D'après les pays de l'Ouest, les forces du Pacte de Varsovie disposeraient en fait d'une supériorité écrasante.

Les Français et les Britanniques soutiennent que leurs forces diffèrent des armes américaines et soviétiques à portée intermédiaire (moyenne) en raison de leur rôle stratégique de dissuasion. Jusqu'ici, les forces britanniques et françaises n'ont pas été incluses dans les négociations SALT, mais elles entrent manifestement en ligne de compte dans l'évaluation de l'équilibre Est-Ouest.

Certains systèmes à portée intermédiaire (moyenne) posent d'autres problèmes, leur emplacement suggèrent qu'ils pourraient atteindre des objectifs aussi bien en Asie, qu'en Europe. De plus, certains systèmes à portée intermédiaire (moyenne) recourent parfois des systèmes à plus courte portée, en particulier en ce qui concerne les avions à double usage. L'Union soviétique considère que plusieurs types d'avion font partie intégrante de la force stratégique américaine qui menace son territoire. Pour les Occidentaux, ces avions ont une fonction tactique et, seraient de toute manière vulnérables en cas d'attaque préventive. Du reste, des systèmes soviétiques analogues menacent des objectifs situés en Europe occidentale. Pour l'Ouest donc, le déploiement d'armes nucléaires à portée intermédiaire (moyenne) pose le problème de l'équilibre politique en Europe. Les soviétiques, quant à eux, jugent que ces préoccupations sont excessives et manquent de sincérité. Quoi qu'il en soit, ces divergences de vues

d'évaluation montrent bien la nécessité d'une approche intégrée des négociations.

L'Union soviétique et les Etats-Unis ont engagé à Genève des négociations sur la limitation et la réduction des armes nucléaires à portée intermédiaire (moyenne) capables d'atteindre des cibles en Europe. Ces négociations ont été la conséquence du débat qui s'est poursuivi de 1979 à 1981 entre les pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie concernant les armes à portée intermédiaire (moyenne). Le débat portait sur la ratification du Traité SALT II, le programme soviétique des SS-20, la décision par l'OTAN de mettre en place de nouvelles armes à portée intermédiaire (moyenne), les préalables négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique et les propositions de moratoire à un déploiement de ces armes.

La décision prise par l'OTAN en décembre 1979 avait une double dimension. Il s'agissait d'une part de fabriquer et déployer de nouvelles armes à portée intermédiaire (moyenne) et d'autre part, de négocier des limitations mutuelles avec l'Union soviétique. L'OTAN cherche actuellement à obtenir de l'Union soviétique qu'elle réduise considérablement le nombre de ses armes à portée intermédiaire (moyenne) et qu'elle renonce à les déployer à terme.

On voit, par l'analyse précédente, combien il importe de reprendre aussi les négociations sur la réduction et la limitation des armes stratégiques offensives puisque les deux types d'armes se recoupent en certains points importants. Des négociations parallèles permettraient aux deux parties d'envisager les limitations et les réductions dans le contexte d'un équilibre global.

Qui plus est, les négociations sur les armes nucléaires à portée intermédiaire (moyenne) devraient être conçues comme la première étape d'un processus qui inclurait à terme toutes les armes nucléaires capables d'atteindre des objectifs en Europe. Certaines armes à plus courte portée basées au sol sont capables, une fois déployées en position avancée, d'atteindre les mêmes objectifs en Europe que les systèmes à portée intermédiaire (moyenne). Par conséquent, il faudrait prévoir à tout le moins, des clauses pour empêcher qu'on ne puisse tourner un accord limitant les systèmes à portée intermédiaire (moyenne). La limitation et la réduction, sur une base négociée, de ces systèmes d'armes à plus courte portée offrirait une autre solution. Il est important qu'en cas de pourparlers sur cette question, les deux camps évitent de prendre des mesures pouvant compromettre les négociations. L'objectif d'ensemble des négociations devrait être une parité approximative au plus bas niveau de force possible, en tenant compte du rapport global des forces militaires. Les niveaux convenus devraient être suffisamment bas pour que l'OTAN renonce à introduire une nouvelle génération de missiles nucléaires à portée intermédiaire (moyenne) en Europe.

Armes chimiques

Les armes chimiques n'ont aujourd'hui qu'une importance relativement secondaire dans les arsenaux des deux blocs. Toutefois, certains signes inquiétants

donnant à penser que cette situation pourrait changer à long terme si l'on ne prenait d'ores et déjà des mesures préventives. L'accroissement de la production de gaz neurotoxiques, le développement des munitions dites binaires ainsi que la possibilité terrifiante d'exploiter à des fins militaires les récents progrès de la biologie, ce sont là autant d'aspects qui montrent combien il est urgent d'interdire purement et simplement les armes chimiques.

La plupart des armes chimiques se trouvent sur les territoires nationaux des Etats-Unis et de l'Union soviétique. Les estimations des stocks sont fort peu fiables mais, selon les informations, des dépôts existeraient en Europe centrale. On ne pourrait davantage affirmer que des armes chimiques ont été distribuées aux troupes sur le terrain, éventualité peu probable vu que la nature toxique de ces armes nécessiterait des mesures spéciales de protection.

Un accord sur la destruction et l'interdiction des stocks d'armes chimiques en Europe marquerait une étape importante vers la suppression universelle des armes chimiques. Un tel accord confirmerait l'interdiction de l'usage d'armes chimiques énoncée dans le Protocole de Genève de 1925.

L'emploi d'armes chimiques aurait des incidences dévastatrices pour la population civile sans défense. Les troupes, toutefois pourraient disposer d'équipements efficaces qui protégeraient également contre les rayonnements résultant d'explosions nucléaires. C'est pourquoi l'interdiction d'entraîner des troupes munies d'équipements de protection contre les armes chimiques, allant de pair avec un accord sur le retrait des armes chimiques d'Europe, serait probablement plus acceptable si elle s'accompagnait de dispositions prévoyant le retrait des armes nucléaires tactiques. Des garanties annexes devraient aussi viser à empêcher que des attaques au moyen d'armes chimiques ne puissent être menées, de l'extérieur de la zone d'interdiction, contre des forces présentes dans cette zone.

Coopération et mesures propres à susciter la confiance

La sécurité en Europe n'est pas seulement une question de limitation et de réduction des armements, elle est aussi fonction de la qualité et du champ des relations internationales sur le continent européen. La coopération dans les domaines du commerce, des affaires culturelles, de l'échange des compétences et des idées, de l'adaptation à l'évolution de la société industrielle de la promotion d'un ordre économique international plus équitable contribuera à façonner l'ordre politique futur en Europe.

La Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe a adopté en 1975 un Acte final qui contient l'idée qu'on peut renforcer la sécurité en prenant des mesures de coopération propres à accroître la confiance de toutes les parties dans leurs intentions pacifiques mutuelles, ainsi qu'en s'attachant aux considérations humanitaires en respectant les règles acceptées de comportement international.

Parmi ces mesures de mise en confiance figure l'obligation d'annoncer 21 jours à l'avance la conduite de manoeuvres militaires avec la participation de plus de 25 000 hommes. Les Etats dont le territoire s'étend au-delà

de l'Europe sont tenus d'annoncer les manoeuvres qui se déroulent jusqu'à 250 km de leur frontière avec d'autres Etats européens. Les Etats peuvent, s'ils le souhaitent, inviter des observateurs à assister aux manoeuvres militaires de moindre envergure et ils peuvent aussi signaler à l'avance les mouvements militaires importants auxquels ils envisagent de procéder.

Lors des réunions de suivi de la Conférence d'Helsinki qui se sont tenues à Madrid en 1981 et 1982, les Etats participants ont accepté en principe de convoquer une conférence sur les mesures propres à susciter la confiance et la sécurité ainsi que le désarmement en Europe. Dans une première phase, cette conférence serait consacrée à l'examen d'une "nouvelle génération" de mesures de cet ordre, applicables à l'ensemble de l'Europe. Après la conclusion, à Vienne, d'une première phase au moins d'un accord sur une réduction mutuelle des forces, des négociations sur des réductions plus substantielles des forces militaires pourraient constituer la seconde phase de la conférence sur les mesures propres à susciter la confiance et la sécurité ainsi que le désarmement en Europe.

Il existe essentiellement deux types de mesures de cette nature qui s'appliquent à la situation en Europe: celles qui empêcheraient le recours à des activités militaires à des fins de pressions politiques, et celles qui réduiraient le risque d'une attaque par surprise. Les mesures mentionnées dans l'Acte final d'Helsinki relèvent de la première catégorie. Les mesures à négocier par la suite devraient s'apparenter davantage à la seconde catégorie et concerner plus précisément l'information, la notification, l'observation et la stabilisation. Elles devraient probablement être centrées sur les activités militaires visibles (manoeuvres, mouvements de troupes et déploiement d'armes et d'hommes) qui pourraient être interprétées comme un prélude à une attaque par surprise. Cette approche devrait viser à normaliser le déroulement d'activités militaires de routine en élaboration des directives communes pour signaler et observer ces activités et en limiter l'ampleur et la portée. Par la suite, ces directives pourraient s'appliquer également à des domaines tels que la budgétisation, la planification et la recherche-développement, éventuellement grâce à la coopération des différentes parties au sein d'une commission consultative créée à cet effet.

FREINER LA COURSE AUX ARMEMENTS DANS SES ASPECTS QUALITATIFS

Le développement des armements modernes, qu'ils soient de type nucléaire, chimique ou classique, repose sur toute une gamme d'activités de recherche-développement militaire. Les Etats-Unis et l'URSS consacrent des ressources substantielles à la recherche de nouvelles technologies militaires et drainent aussi une part importante de leurs capacités scientifiques et techniques de leurs moyens de recherche. Jamais les dépenses de recherche militaire n'ont atteint un tel niveau en temps de paix. Plusieurs autres pays industriels et quelques Etats en développement organisent également des activités de recherche-développement militaire.

Les nouvelles applications militaires des technologies de pointe peuvent parfois servir à maintenir et stabiliser l'équilibre de forces entre pays rivaux - c'est le cas, par exemple, des nouvelles méthodes de

vérification des accords de limitation des armements et des nouveaux systèmes plus efficaces de commande et de contrôle. Plus fréquemment, toutefois, les nouvelles technologies militaires ont un effet déstabilisateur. Même si les activités de recherche-développement militaire n'aboutissent pas le plus souvent à des résultats particulièrement révolutionnaires, le seul fait qu'un bloc en bénéficie pousse l'autre à en faire autant, voire à regagner l'avantage qualitatif.

Par crainte d'accuser un retard technologique, les pays développent leurs établissements scientifiques militaires, renforçant par là les intérêts du secteur public ou privé à la course aux armements. On connaît aussi le cercle vicieux des armements et de l'insécurité: la concurrence technologique fait naître de part et d'autre doutes et soupçons et contribue finalement à la dégradation des relations politiques, suscitant par là même de plus fortes pressions pour produire de nouvelles armes. En d'autres termes, la course à la sophistication technologique et à la supériorité qualitative est une cause sans fin. La recherche de nouvelles armes toujours plus perfectionnées contribue également à accroître les dépenses d'équipement militaire et augmente du même coup le coût social et économique résultant du détournement de ressources scientifiques et techniques normalement destinées à satisfaire les besoins sociaux.

Pour toutes ces raisons, il convient de freiner l'escalade qualitative de la course aux armements. Mais de simples déclarations n'y suffiront pas. Il faut négocier des accords concrets de limitation de technologies militaires spécifiques.

Dans une certaine mesure, c'est à chaque pays individuellement qu'il revient de freiner la course aux armements dans ses aspects qualitatifs. Des accords négociés ne peuvent sans doute pas, à eux seuls, infléchir la dynamique interne de la recherche technologique. De telles négociations ont maintes et maintes fois été devancées par la technologie. Les scientifiques, le public, les chefs militaires et les responsables politiques de tous les pays doivent comprendre que toutes les découvertes ressortissant à la technologie militaire ne contribuent pas forcément à renforcer la sécurité; beaucoup, et sans doute la plupart, provoquent en fait, des déséquilibres dangereux et augmentent les risques de guerre. Aussi, lorsqu'elles conçoivent de nouveaux systèmes d'armements, les nations devraient veiller à ce qu'ils ne compliquent pas à l'excès la négociation d'accords vérifiables de limitation des armements. Convierait-il d'éviter la mise au point d'armes qui risquent d'inciter un pays à déclencher une guerre nucléaire.

Négocier une limitation des activités de recherche-développement militaire est une entreprise difficile. Le perfectionnement des armes résulte de multiples progrès technologiques appliqués aux divers éléments qui les composent. Ainsi la plus grande précision des missiles est due, entre autres choses, à la plus grande pureté des combustibles de fusées, au perfectionnement des ordinateurs intégrés au système de guidage, à la possibilité d'obtenir des cartes plus détaillées et plus précises des objectifs potentiels, à une meilleure compréhension du champ magnétique terrestre et à une meilleure conception balistique du véhicule de rentrée, pour ne mentionner que quelques exemples. Plus précis seront les missiles

balistiques, plus les forces de représailles auront de mal à survivre à une première frappe et plus l'équilibre nucléaire sera en danger. C'est pourquoi beaucoup de pays ont proposé que l'URSS et les Etats-Unis prennent parallèlement des mesures pour limiter la précision des missiles. Mais il serait fort difficile de vérifier si les interdictions qualitatives éventuelles sont respectées.

C'est pourquoi les restrictions imposées au progrès qualitatif en matière d'armements doivent porter sur les étapes du processus de fabrication où le perfectionnement de la technologie militaire devient plus visible; il s'agit en fait du moment où les divers éléments d'un système d'armements sont assemblés et mis à l'essai sous forme de prototype complet. L'expérience prouve que les pays peuvent négocier avec succès des accords limitant les essais et le déploiement ultérieur de système d'armes. Le Traité d'interdiction partiel des essais d'armes nucléaires de 1963 par exemple, et le Traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires de 1974 ont tous les deux imposé des limitations aux essais d'armes nucléaires. De même, des limitations portant sur la mise au point de certains types de systèmes de missiles antimissiles ont été définies par les signataires du Traité de 1972; ces limitations prennent effet au stade où les nouveaux éléments doivent être assemblés sous forme de prototypes et essayés sur le terrain; il en va de même des limitations concernant la mise au point de missiles qui figurent dans le Traité SALT-II. Par conséquent, la question d'une limitation de la course qualitative aux armements doit être étudiée du point de vue non seulement de la stabilité des relations militaires entre nations mais également des restrictions portant sur des essais et le déploiement de nouveaux types d'armes.

Voici à notre avis les types de limitation les plus propres à faire échec, dans un premier temps, à la course qualitative aux armements.*

Interdiction globale des essais nucléaires et de la prolifération nucléaire

Selon l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, près de 1 300 explosions nucléaires ont eu lieu entre 1945 et 1981; à l'heure actuelle, ce total dépasse probablement 1 500. Ces données se trouvent rassemblées dans le tableau 5.1, page 108.

Les efforts pour mettre fin aux essais nucléaires ont abouti au Traité de 1963 interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau. Plus de cent pays ont aujourd'hui ratifié cet accord ou y ont adhéré. toutefois, ni la Chine ni la France, parmi les puissances nucléaires, n'ont encore adhéré à la Convention. Et, parmi les pays liminaux, c'est-à-dire ceux qui devraient être à même de fabriquer des armes nucléaires dans un proche avenir, seuls l'Argentine et le Pakistan ont signé ce Traité mais ils ne l'ont pas encore ratifié.

* Selon Giorgi Arbatov, l'interdiction proposée par l'Union soviétique de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types d'armes de destruction massive peut également constituer une étape importante de la limitation des aspects dangereux de la course qualitative aux armements.

Quoi qu'il en soit, ces trois accords sont loin de constituer une interdiction complète des essais nucléaires. Un tel traité serait pourtant l'élément clé de tout programme visant à limiter la dissémination des armes nucléaires et à atténuer la menace d'une guerre nucléaire.

Du point de vue technique, si les essais d'armes nucléaires étaient complètement interdits, la plupart des pays auraient des difficultés à acquérir la capacité opérationnelle de fabriquer ou d'utiliser des armes nucléaires. Cela signifierait à tout le moins qu'un pays qui aurait fabriqué des armes nucléaires clandestinement ne pourrait pas être vraiment sûr que ces armes fonctionneraient comme prévu. Les Etats hésiteraient bien davantage à faire exploser un dispositif nucléaire dont ils n'auraient pu faire l'essai. En outre, interdire les essais nucléaires reviendrait à freiner la course aux nouveaux armements entre les puissances nucléaires actuelles, qui auraient plus de mal à mettre au point des bombes et des ogives nucléaires d'une conception nouvelle ou reposant sur de nouveaux principes physiques.

Une interdiction complète des essais nucléaires aurait encore davantage de poids du point de vue politique. Elle prouverait que les puissances nucléaires ont pris au sérieux le Traité sur la non-prolifération de 1968 par lequel elles s'engageaient à s'orienter vers le désarmement nucléaire. Les grandes puissances doivent tenir leur promesse si, à long terme, elles tiennent à ce que les puissances non nucléaires continuent à respecter les leurs et à s'abstenir d'acquérir des armes nucléaires. Une interdiction complète des essais constituerait une étape décisive vers un monde où les armes nucléaires joueraient un rôle moins important et moins dangereux. Une telle interdiction renforcerait également l'acceptabilité et la crédibilité du Traité sur la non-prolifération, dont l'objectif est de limiter la dissémination des armes nucléaires.

Une interdiction complète des essais nucléaires faciliterait le renforcement du système de garanties et de contrôles qui décourage la prolifération nucléaire. L'Agence internationale de l'énergie atomique, dont le siège est à Vienne, a accompli à cet égard un travail considérable, mais il serait évidemment souhaitable d'aller encore plus loin. Il conviendrait notamment d'avoir des garanties supplémentaires contre le détournement, au profit de programmes d'armements, de combustibles destinés à des réacteurs nucléaires non militaires.

Limitation des activités militaires dans l'espace

Les Etats-Unis, l'Union soviétique et plusieurs autres pays utilisent l'espace à des fins militaires. Dans la plupart des cas, ces activités contribuent à stabiliser l'équilibre des forces et à diminuer les risques de guerre. Des satellites militaires, par exemple, avertissent du lancement de missiles ou permettent d'établir des communications rapides et fiables entre les autorités politiques et le commandement militaire. Ces activités sont en général utiles, car elles renforcent l'équilibre nucléaire en atténuant la crainte d'une attaque par surprise et les risques d'utilisation non autorisée ou accidentelle de forces nucléaires. La commission s'inquiète toutefois à la perspective que des activités militaires plus dangereuses pourraient se dérouler dans l'espace.

Tableau 5.1

Nombre d'explosions nucléaires

Période	Etats-Unis d'Amérique	URSS	France	Royaume- Uni	Chine	Inde	Total
1945-50	8	1	0	0	0	0	9
1951-56	72	50	0	9	0	0	131
1957-62	202	113	6	14	0	0	335
1963-68	190	58	24	2	8	0	282
1969-74	111	101	28	1	8	1	250
1975-80	84	124	39	7	10	0	264
Total	667	447	97	33	26	1	1 271

Source: Institut international de recherches pour la paix de Stockholm: World Armaments and Disarmament, 1981

(Taylor and Francis, 1981).

Le déploiement d'armes de destruction massive dans l'espace et sur les corps célestes est déjà interdit par un traité international. Depuis quelques années, toutefois, on a la preuve que d'autres types d'activités militaires assez inquiétants sont envisagées dans l'espace. Les Etats-Unis prétendent que l'Union soviétique a mis au point et essayé depuis 1977 un système opérationnel capable de détruire des satellites sur certaines orbites. L'Union soviétique pour sa part estime que la navette spatiale américaine peut devenir un système antisatellite efficace. Ces événements laissent craindre qu'en cas de guerre, l'une des puissances n'attaque les satellites de communication et d'alerte de l'adversaire, dont les possibilités de riposte seraient gravement compromises. De telles craintes pourraient aggraver les crises et accroître les risques de guerre. En temps de paix, le fait de savoir que l'adversaire exécute de tels programmes et risque de déployer bientôt un système opérationnel engendre des soupçons qu'empoisonnent les relations politiques.

Entre 1977 et 1979, les Etats-Unis et l'URSS se sont rencontrés pour la question d'un accord interdisant la mise au point et le déploiement d'armes antisatellites et la question du démantèlement des systèmes existants. La Commission appuie ces pourparlers et demande instamment qu'ils soient repris et rapidement conclus par un accord.

Il est probable que les grandes puissances envisageront bientôt d'autres utilisations militaires de l'espace, dont certains constitueraient de nouveaux sujets d'inquiétude et de nouvelles menaces. Par exemple, on pense qu'il sera possible à l'avenir de déployer dans l'espace des armes qui utilisent des rayons d'énergie orientés et servant de systèmes de missile antimissiles. La commission estime que cette militarisation croissante de l'espace ajouterait une dimension périlleuse à la course aux armements. Nous prions instamment les pays d'envisager de limiter la recherche militaire sur les armes conçues pour l'espace, y compris sur d'éventuelles armes à énergie dirigée. Nous prions également les pays d'étudier sérieusement les propositions débattues aux Nations Unies et ailleurs et visant à empêcher de militariser davantage l'espace.

Armes chimiques et biologiques

La réactivation de la course aux armes chimiques et biologiques serait l'une des conséquences les plus désastreuses d'une généralisation de la course qualitative aux armements. On constate pourtant un regain d'intérêt pour ce type d'armes. Or, il s'agit d'un domaine de la course aux armements où il devrait être possible d'accomplir des progrès immédiats vers un désarmement complet. En fait, il serait immoral de ne pas accomplir ces progrès dans les meilleurs délais.

Les programmes d'armes chimiques sont toujours entrepris dans le plus grand secret, en raison sans doute de l'horreur quasi universelle qu'inspirent ces armes et ceux qui se proposeraient de les fabriquer et de les utiliser. On sait que de nombreux types d'agents chimiques létaux ont été mis au point et fabriqués, y compris des variantes des gaz dits de contacts, utilisés pendant la Première Guerre mondiale, ainsi que des gaz neurotoxiques encore plus dangereux et aujourd'hui plus répandus.

Les Etats-Unis déclarent avoir fabriqué des agents chimiques létaux pendant et après la Seconde Guerre mondiale, mais en avoir arrêté la production en 1969. Dernièrement, le gouvernement américain a demandé des fonds au Congrès pour lancer un nouveau type d'arme chimique connu sous le nom de munitions binaires.

L'Union soviétique ne fait pas état en public de sa production d'armes chimiques. D'après certaines sources occidentales, elle a continué à produire des agents chimiques létaux tout au long des années 70.

De nombreux types de munitions peuvent être chargés d'agents chimiques létaux, à savoir les bombes et autres munitions larguées, les ogives de missiles sol-sol et les obus d'artillerie. Les agents chimiques létaux peuvent aussi être pulvérisés par avion, comme pour le poudrage des cultures. Presque toutes ces munitions sont tirées ou lâchées par les mêmes systèmes d'armes employés par l'artillerie classique et parfois nucléaire. En raison notamment de la grande variété des munitions chimiques et de l'universalité des vecteurs, tout traité interdisant la production, le stockage et l'utilisation de telles armes sera difficile à vérifier.

En outre, les usines fabriquant des agents chimiques létaux ressemblent aux usines de produits chimiques commercialisés, ce qui pose un second problème.

Il est clair que les accords actuels proscrivant la guerre chimique et biologique ne peuvent fournir à leurs signataires l'assurance qu'ils sont strictement observés par toutes les parties. C'est pourquoi on a proposé plusieurs solutions en vue d'atténuer l'influence négative de ce problème sur les relations politiques. Il a été question, par exemple, de créer un organe consultatif permanent, doté d'un personnel technique, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, de créer une commission consultative permanente composée des grandes puissances, en prenant pour modèle l'organe du même nom créé par le Traité de 1972 sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles, ou encore de réunir le cas échéant des organisations moins officielles, principalement par la voie diplomatique. Ces idées ont chacune leur intérêt et méritent un examen attentif.

Une fois renforcés les accords actuels, il serait souhaitable de conclure un accord prévoyant la destruction de tous les stocks d'armes chimiques, interdisant la production d'armes de ce type et rendant obligatoire le démantèlement des installations de production existantes. Un tel accord devrait inclure des mesures de vérification propres à rassurer tous les signataires sur l'observation de l'accord par les autres. La vérification reposerait principalement sur les moyens techniques dont dispose chaque pays, mais il faudrait aussi prévoir des mesures de coopération, comme l'obligation de déclarer les installations de production et les stocks, l'acceptation d'une éventuelle vérification sur place par mise en demeure, la vérification des stocks existants par des dispositifs automatiques, et enfin de garanties internationales assurant les pays en développement que leurs intérêts sont également pris en considération. La commission prie instamment le comité du désarmement de poursuivre ses efforts en vue de formuler ce traité et invite l'Union soviétique et les Etats-Unis à reprendre immédiatement leurs négociations sur une interdiction complète des armes chimiques.

LA SECURITE COLLECTIVE ET LE TIERS MONDE

La sécurité collective présente un aspect particulier du point de vue du tiers monde. Depuis 1945, des guerres se sont fréquemment déroulées sur le territoire de pays du tiers monde: D'après une certaine source 42/ pas moins de 120 guerres auraient éclaté dans 71 de ces pays jusqu'en 1971. Comme à l'instar des grandes puissances militaires, et souvent avec leur appui, les pays du tiers monde ont eu de plus en plus recours à l'acquisition d'armes pour tenter d'assurer leur sécurité. De puissantes considérations d'ordre intérieur sont à l'origine de cette tendance et, tout d'abord, la crainte qu'ont ces pays de voir leur fragile unité nationale se défaire sous l'effet de tensions et bouleversements internes. La situation se trouve encore aggravée lorsque, comme c'est parfois le cas, le maintien de l'unité nationale n'est qu'un prétexte pour perpétuer des régimes qui ont perdu ou n'ont jamais eu mandat national de gouverner.

En outre, un très grand nombre de pays du tiers monde sont de petits Etats; si petits, en fait, que pour eux (et pour la communauté internationale) la sécurité pose des problèmes entièrement nouveaux. Le tiers monde comprend aujourd'hui 62 Etats comptant moins d'un million d'habitants, 36 d'entre eux en ayant moins de 200 000. Leur petite taille et leur faiblesse même inspirent à d'autres la tentation d'y rechercher, par des interventions militaires, la réalisation d'ambitions territoriales et politiques. Il fait peu de doute que la crainte des menaces extérieures est une des raisons principales des achats d'armes par le tiers monde. Ce sont des querelles de frontières qui sont le plus souvent à l'origine de ces menaces. Si pour persuader les pays du tiers monde de participer à un quelconque programme de désarmement général, il faudra que la communauté internationale trouve des moyens efficaces de répondre à leurs préoccupations en matière de sécurité. C'est une des conditions préalables indispensables si l'on veut contenir l'escalade actuelle des dépenses militaires du tiers monde. Ces dépenses pourraient encore diminuer par la suite en fonction des progrès que chaque pays serait capable de faire dans la voie de la stabilité interne, processus qui serait lui-même facilité par l'accélération du développement économique résultant d'une réduction de dépenses d'armement.

Dans le contexte général des besoins du tiers monde et du rappel des conflits dont il est le théâtre, notre tâche a eu pour objectif principal de déterminer s'il est possible de modifier et jusqu'à quel point, le caractère actuel des relations internationales. Ce problème ne pourrait être éliminé que par la création d'une autorité supra-nationale souveraine, éventualité peu probable. Néanmoins, admettre que les problèmes de sécurité ne peuvent pas être totalement éliminés ne signifie pas qu'on doive renoncer à améliorer la situation.

La communauté internationale, s'acquittant des responsabilités que lui incombe la Charte des Nations Unies, a de bien des façons aidé les Etats du tiers monde à devenir des nations; mais elle a un autre devoir, découlant de l'esprit et des objectifs de la Charte, et c'est d'entretenir des conditions favorables de sécurité matérielle et psychologique. Nous pensons qu'il est possible de répondre, dans une large mesure, à ces besoins particuliers des pays du tiers monde. En outre, nous avons le sentiment

que ceci peut être accompli en grande partie dans le cadre des institutions et des mécanismes internationaux et régionaux existants, particulièrement en renforçant le rôle de l'Organisation des Nations Unies sur la base d'une collaboration entre les grandes puissances et les autres Membres.

Faiblesse du rôle actuel de l'Organisation des Nations Unies en matière de sécurité

Tel qu'il a évolué, le rôle de l'Organisation des Nations Unies en matière de sécurité n'a plus qu'un rapport lointain avec la notion consacrée, à l'origine, dans la Charte. Lorsqu'elle a été créée, l'Organisation des Nations Unies présentait sur la Société des Nations qui l'avait précédée, l'avantage hautement proclamé d'être une organisation internationale dotée d'un pouvoir réel. La cheville ouvrière de son autorité était le Chapitre VII, intitulé "Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression". Les Articles 39 à 51 de la Charte constituaient l'ossature d'une sécurité collective appuyée sur l'emploi de la force armée et donnaient au Conseil de sécurité le pouvoir exécutoire voulu. Dans son rapport de 1947, le Comité d'état-major déterminait les besoins techniques nécessaires à des actions coercitives: des unités entraînées, affectées au service de l'Organisation des Nations Unies, bénéficiant de moyens d'appui suffisants et capables d'éviter la guerre et d'imposer la paix. Mais les affrontements d'ordre politique et militaire entre l'Est et l'Ouest ont fait tomber ce chapitre essentiel de la Charte dans l'oubli où il demeure encore aujourd'hui. Le rapport du Comité d'état-major n'a pas été accepté et ses recommandations sont restées lettre morte.

Le rôle actif envisagé en 1945 pour assurer la sécurité collective s'est peu à peu limité à celui, plus restreint, du "maintien de la paix". La Commission reconnaît volontiers les services appréciables qu'ont rendus les opérations de maintien de la paix. Elles ont empêché l'escalade d'un certain nombre de crises dangereuses, notamment au Moyen-Orient. Mais leurs insuffisances sont également manifestes: elles ne peuvent être lancées que lorsqu'un conflit a déjà éclaté; leur principal objet est de faire respecter un cessez-le-feu effectif entre deux parties belligérantes le long de la ligne où les hostilités ont délimité le contrôle militaire; elles ne peuvent être lancées qu'avec le consentement de toutes les parties belligérantes; elles nécessitent un mandat du Conseil de sécurité, qui peut se faire attendre en cas de désaccord politique entre ses membres permanents; elles ne s'accompagnent d'aucune pression soutenue pour obtenir un retrait des territoires occupés ou pour rechercher une solution d'ensemble du conflit et peuvent même servir à cautionner des acquisitions résultant d'une agression; enfin, elles pâtissent de l'absence de tout dispositif automatique et obligatoire pouvant assurer leur financement.

En ce qui concerne le rôle limité que peut jouer l'Organisation des Nations Unies, il y a d'importantes leçons à tirer des conflits et des tensions qui existent aujourd'hui dans certaines régions du monde: Moyen-Orient, El Salvador, Afghanistan, Iran/Iraq, Argentine/Grande-Bretagne dans l'Atlantique Sud, entre autres.

Parmi les sujets de préoccupation particulière, on peut prendre pour exemple, l'insécurité qui règne en Afrique australe par suite de

l'impossibilité d'arriver à un accord sur un règlement adéquat, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, de la question de l'indépendance de la Namibie. L'Afrique du sud ne se contente pas de dresser constamment des obstacles sur la voie d'un tel règlement, mais elle se sert de cette situation actuellement en suspens comme d'une excuse pour organiser des incursions armées dans les territoires d'Etats voisins comme l'Angola, sous prétexte de poursuivre les "terroristes" qui s'attaquent au régime actuellement en place en Namibie. L'Organisation des Nations Unies est saisie de la question de Namibie avec l'accord unanime des Etats Membres, y compris l'Afrique du Sud. Malgré cela, elle ne dispose actuellement d'aucun moyen de dissuader l'Afrique du Sud de se livrer à des actes d'agression qui rendent dérisoires les tentatives de négocier une solution pacifique.

En somme, le mécanisme de maintien de la paix tel qu'on le conçoit aujourd'hui n'a guère de pouvoir de dissuasion, ne peut être invoqué pour empêcher un conflit armé et n'offre par conséquent aux pays du tiers monde d'autre recours que de se doter de forces militaires indépendances. En l'absence d'un dispositif international efficace et sûr, capable de préserver la sécurité de ces pays, leur sentiment de vulnérabilité continuera à croître, si bien qu'ils continueront d'acquérir des armes conventionnelles, avec tout le risque supplémentaire de conflit que cela comporte.

Le sentiment d'insécurité des pays du tiers monde a été exacerbé par la rivalité entre les grandes puissances qui cherchent à étendre leurs sphères d'influence. Le Mouvement non aligné, lui-même né du désir d'un grand nombre de pays en développement de se tenir à l'écart des rivalités entre les grandes puissances, a donné au monde en développement quelques raisons de reprendre confiance, mais n'a pas rendu moins nécessaire l'existence d'un système mondial efficace de sécurité collective. En l'absence d'un tel système, le tiers monde persistera à ne pas croire l'Organisation des Nations Unies capable de jouer un rôle déterminant pour assurer la paix et la sécurité internationales et continuera à s'armer pour survivre.

Sécurité collective et sécurité régionale

En raison, d'une part, de l'érosion constante de la confiance dans l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies et, d'autre part, du désir des pays du tiers monde de chercher à résoudre leurs problèmes sans l'intervention des grandes puissances, on a vu se développer ces dernières années une tendance à essayer de régler les conflits aux niveaux régional et sous-régional. Toutefois, la plupart de ces efforts ont rencontré de sérieuses difficultés par suite de désaccords d'ordre politique entre les Etats de la région concernée et de problèmes financiers. Les succès ont été peu nombreux. Cependant, chaque fois qu'elles sont possibles, les solutions à l'échelon régional ou sous-régional sont nettement préférées et il y a des cas où l'approche régionale a pu servir de base constructive à des solutions, par exemple l'opération de maintien de la paix montée au Tchad par l'Organisation de l'unité africaine. L'approche régionale conservera donc son intérêt, à condition que les organisations régionales elles-mêmes soient renforcées et que leurs initiatives en matière de sécurité soient liées à un système de sécurité plus viable aux Nations Unies.

Mais les efforts régionaux, si utiles qu'ils soient, ne peuvent pas se substituer à l'Organisation des Nations Unies et à ses responsabilités sur le plan mondial. Il faudrait plutôt qu'ils se renforcent l'un l'autre. Le besoin se fait notamment sentir de mettre au point des méthodes de coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales du tiers monde, permettant de mobiliser l'assistance financière et logistique de l'ONU pour appuyer les mesures de sécurité prises au niveau régional.

Les méthodes adoptées en vue de renforcer les organisations régionales doivent être adaptées aux circonstances et aux conditions propres à la région considérée. Les diverses régions et sous-régions du monde diffèrent largement les unes des autres par leur histoire, les rivalités locales et l'intervention de puissances militaires extérieures, sans parler de l'état actuel de leur armement. Pour être viables, les dispositions de sécurité envisagées au niveau régional doivent résulter d'une initiative prise au sein même de la région et être appuyées par la grande majorité des pays concernés. Cela peut présenter des difficultés dans des régions comprenant des pays beaucoup plus puissants ou riches que d'autres, ce qui suscite des conflits d'intérêts relatifs aux différends en cause; ou encore si la région ne possède aucune organisation régionale véritablement représentative. Ainsi, l'Organisation des Etats américains non seulement compte parmi ses membres l'une des grandes puissances, mais exclut certains pays d'Amérique latine pour des raisons politiques. Pour l'ensemble de l'Asie, aucune organisation régionale n'existe ni n'a de chance d'être créée dans un avenir prévisible. L'Afrique est donc la seule région dans laquelle, par l'intermédiaire de l'Organisation de l'unité africaine, des mesures de sécurité au niveau régional pourraient être réellement envisagées. Toutefois, l'expérience du Tchad fait apparaître les difficultés pratiques et financières auxquelles se heurte l'OUA, dont la plupart des membres sont trop pauvres pour financer comme il se doit de telles opérations. De plus, elle nous convainc encore davantage de la nécessité de prévoir des accords de coopération financière et logistique entre l'organisme mondial et les organisations régionales.

Quels que soient les moyens adoptés, si les organisations régionales jouaient un rôle plus efficace, elles pourraient contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales en fournissant un cadre et un mécanisme, sinon de prévention, du moins de limitation et de règlement des conflits locaux. Si elles étaient plus fortes, elles pourraient également aider les pays d'une région ou d'une sous-région à mieux résister aux pressions exercées par des puissances extérieures, laissant ainsi à ces dernières moins d'occasions d'envenimer des conflits locaux et de troubler les relations intrarégionales. Elles pourraient en fait servir les intérêts des grandes puissances en les aidant à ne pas céder aux pressions exercées sur elles par une région pour qu'elles interviennent dans une querelle locale et en leur épargnant le risque d'étendre le champ géographique d'un éventuel affrontement Est-Ouest.

Les problèmes de sécurité régionale ne peuvent être résolus sans tenir compte des problèmes économiques communs car la paix et la prospérité sont fréquemment interdépendantes. Les conditions économiques aggravent souvent les conflits, tant entre les nations qu'au sein des nations et on a parfois recours à des moyens économiques pour faire pression sur des

adversaires voisins ou récompenser des alliés. par conséquent, les initiatives régionales ne doivent pas concerner uniquement les questions de sécurité, mais également les problèmes économiques qui dépendent des conditions de guerre ou de paix et peuvent à leur tour les influencer de façon décisive.

Comment renforcer le rôle de l'Organisation des Nations Unies en matière de sécurité

En dernière analyse, il est essentiel de donner à l'Organisation des Nations Unies elle-même un rôle approprié et accru en matière de sécurité. Nous estimons qu'il est indispensable que la communauté internationale comble l'écart énorme qui sépare la conception dynamique de la sécurité collective qu'envisage la Charte du rôle limité de maintien de la paix qui en a pris la place. La solution doit répondre à la fois aux besoins de sécurité du tiers monde et à la nécessité plus générale de modérer la rivalité des grandes puissances dans les différends concernant le tiers monde. Depuis 1945, l'immense majorité des conflits armés se sont déroulés entre des pays du tiers monde et, dans de nombreux cas, les grandes puissances ont participé à ces conflits dans des camps opposés. Bien souvent, aucun intérêt vital des grandes puissances n'était directement en jeu. Cependant, en raison de l'absence de toute espèce de dispositif de sécurité collective, l'Organisation des Nations Unies n'a pas été en mesure d'agir pour éviter ou régler ces conflits.

Il est possible de rendre partiellement à l'Organisation des Nations Unies le rôle à l'origine en matière de sécurité collective, mais seulement à condition qu'un consensus politique soit possible, d'une part, entre les grandes puissances et, d'autre part, entre elles et le reste de la communauté internationale. Cette entente sur le plan politique est indispensable si l'on veut instituer un système crédible de sécurité collective sur lequel puissent compter les pays du tiers monde et qui n'aurait pas le caractère improvisé des opérations de maintien de la paix. En somme, il faut qu'il y ait, au départ, convergence entre les intérêts du tiers monde et ceux des grandes puissances, c'est-à-dire qu'à la volonté des pays du tiers monde de régler leurs différends sans l'intervention des grandes puissances doit correspondre la volonté des grandes puissances de ne pas prendre parti dans des conflits armés résultant de querelles entre pays du tiers monde.

En particulier, la sécurité collective doit être indépendante des questions d'hégémonie et de sphère d'influence des grandes puissances.

Un premier pas vers la sécurité collective

La Commission estime que les querelles de frontière pourraient, dans l'immédiat, fournir un point de départ*. Ces querelles, qui sont généralement des séquelles de l'ère coloniale, sont fréquentes dans tout le tiers monde (en Afrique, en Asie et en Amérique latine) et trop nombreuses qu'on en fasse ici l'énumération. Certaines ont provoqué des guerres, mais même en l'absence de conflit armé, la crainte d'une attaque de la part de voisins irréductibles a entraîné des dépenses de défense nationale qui

* A l'exception, peut-être, du Moyen-Orient qui est un cas d'espèce.

sans cela auraient pu être évitées. Il est d'ailleurs probable que la création des zones économiques exclusives dans ce qui était autrefois des eaux internationales suscitera de nouvelles querelles de frontières.

Nous pensons qu'il faudrait que la communauté internationale s'engage à recourir au système de sécurité collective chaque fois qu'un différend de cet ordre menace d'entraîner ou provoque un conflit armé entre deux ou plus de deux pays du tiers monde. Agir ainsi serait conforme au principe international, universellement admis, du respect de l'intégrité territoriale des Etats. Non seulement ce principe est énoncé dans la Charte, mais il a été réaffirmé explicitement dans d'importants instruments régionaux tels que la Charte de l'OUA et l'Acte final de la Conférence d'Helsinki. C'est également un principe fondamental du Mouvement non aligné.

En fait, nous souhaiterions aller plus loin en préconisant un accord international en faveur d'opérations de sécurité collective dans tous les cas où des litiges opposant des pays du tiers monde risquent d'entraîner ou entraînent réellement une rupture de la paix, étant bien entendu que la décision de lancer une action de sécurité collective ne préjugerait aucunement les questions de fond qui sont à l'origine du conflit. Le recours au mécanisme de sécurité collective n'exigeait donc pas du Conseil de sécurité qu'il prenne position sur tel ou tel différend en statuant quant au fond, mais constituerait simplement une décision pour faire respecter le principe que l'invasion d'un territoire et le règlement de différends par la force ne sont pas admissibles. Dans ces conditions, des divergences d'ordre politique entre membres du Conseil de sécurité ne devraient pas faire obstacle à des mesures de sécurité collective dans des situations particulières concernant le tiers monde.

Le seul fait d'avoir l'assurance que des forces de l'Organisation des Nations Unies tenues en réserve pour certaines tâches, seraient déployées en cas de menace de violation ou en cas de violation effective du territoire d'un pays du tiers monde constituerait un puissant facteur de dissuasion pour les agresseurs potentiels. Autre point important, la mise en place de moyens de coercition donnerait au Conseil de sécurité et au Secrétaire général toute une gamme d'options nouvelles pour prendre des mesures préventives, de caractère tant diplomatique que militaire, en vue de désamorcer des conflits armés imminents.

Pour que ces méthodes soient efficaces et servent la cause du désarmement dans le tiers monde, il faut qu'il soit universellement entendu, sans doute possible, qu'elles seraient appliquées, tant pour prévenir un conflit que pour en rendre le règlement exécutoire. A cette fin, il faudrait que les Etats s'engagent d'avance à accepter une action de ce type et que les membres permanents du Conseil de sécurité acceptent solennellement de conclure une sorte de "concordat politique", pour appuyer cette action ou, du moins, ne pas s'y opposer par leur vote. La coopération des membres permanents du Conseil de sécurité est particulièrement importante. Leur consentement est un préalable indispensable au fonctionnement effectif du système des Nations Unies. Leur coopération active est spécialement nécessaire en cas de menaces contre la paix et la sécurité internationales.

Notre proposition ne vise pas à investir l'Organisation des Nations Unies d'une souveraineté, ni à créer une sorte d'autorité supranationale, mais cherche à tenir compte des profonds changements que le processus de la décolonisation a introduits dans la communauté internationale. L'Organisation des Nations Unies a joué un rôle capital dans ce processus, mais n'a pas été en mesure de protéger les nouveaux pays du "fléau de la guerre". Les nouvelles nations du monde sont à bon droit jalouses de leur souveraineté et notre intention n'est pas de la juguler ou de la restreindre. Toutefois, nous sommes convaincus qu'il est du devoir de tous les Etats, anciens et nouveaux, de se considérer comme les éléments d'une société essentiellement interdépendante et de créer, de leur propre volonté, des mécanismes permettant de concilier leur souveraineté et leur interdépendance dans un monde puissamment armé. Notre proposition est un premier pas dans cette direction.

On peut se demander pourquoi l'on devrait limiter les mesures de sécurité collective aux différends entre pays du tiers monde. En théorie, rien ne s'oppose à ce que l'on adopte une approche à l'échelle mondiale. Mais, en pratique, il en va autrement. Les différends qui sortent du cadre du tiers monde concernent forcément les pays de l'OTAN ou du Pacte de Varsovie. Le conflit Est-Ouest a empêché par le passé les progrès de la sécurité collective internationale et garde le pouvoir d'y faire obstacle. Plus précisément, la conclusion du concordat proposé pour faciliter l'instauration d'un système international de sécurité collective se ferait probablement attendre si les propositions initiales avaient une portée mondiale. Nous nous trouvons devant l'un de ces cas où l'on risque de perdre de nombreux avantages en oubliant que le mieux est l'ennemi du bien. On peut de plus espérer qu'un premier succès enregistré dans le domaine de la sécurité collective, sur une base pragmatique sinon unigénerale, pourra inspirer à tous les pays la confiance nécessaire pour s'engager ensuite plus avant dans cette voie.

Si notre proposition est mise à exécution, nous estimons que non seulement le tiers monde, mais aussi l'ensemble de la communauté internationale en retireront des avantages considérables. On aurait ainsi franchi un pas important en vue de réduire l'insécurité qui caractérise aujourd'hui les relations internationales, d'encourager les grandes puissances à instaurer entre elles un nouveau système de coopération qui pourrait avoir des prolongements à long terme, de faire naître la confiance dans le système des Nations Unies, de faciliter la diminution des dépenses de défense nationale des pays du tiers monde et d'élargir ainsi considérablement leurs perspectives de développement économique. Ce seraient là des progrès substantiels.

NEGOCIATIONS SUR LES ARMEMENTS ET MOYENS DE VERIFICATION

Il est extraordinaire, dans un certain sens, que des nations hostiles puissent s'asseoir à la même table pour négocier la limitation d'armements qu'elles considèrent comme essentiels à leur sécurité. L'histoire n'est guère riche en phénomènes de ce genre. Nous ne devons pas nous étonner par conséquent de la lenteur de ces pourparlers. Les parties s'observent avec méfiance, toujours hantées par le doute et la suspicion.

Le secret dont s'entourent en général les autorités militaires est venu compliquer ces pourparlers. Les négociateurs en effet abordent avec leurs adversaires des questions dont ils n'informent pas parfois leurs propres citoyens. Il est également difficile, en raison de ce secret, d'expliquer et de faire accepter les accords résultant de négociations.

On a assisté au cours des toutes dernières années à un perfectionnement impressionnant des techniques utilisées pour la surveillance de la puissance militaire de nations étrangères. La mise au point et l'exploitation courante de satellites de la Terre, les progrès effectués dans de nombreuses sciences, notamment dans le domaine de la micro-électronique, et l'amélioration étonnante des systèmes permettant de traiter de façon rapide et sûre de grandes quantités de données ont permis à plusieurs nations de se doter des moyens d'observer, d'analyser et d'évaluer de manière relativement certaine tant l'importance que la structure des forces armées d'ennemis potentiels ainsi que les caractéristiques de fonctionnement de leurs systèmes d'armes.

La science cependant n'a pas permis de déchirer complètement le voile: même si les nations dotées des moyens scientifiques les plus modernes sont bien informées, même si certaines autorités militaires ne sont pas avares en enseignement, nombre d'incertitudes subsistent. Ces incertitudes suscitent souvent de graves doutes quant aux intentions d'ennemis potentiels. Or une meilleure connaissance des forces adverses permet de prévoir plus précisément l'avenir et d'y discerner moins de menaces.

Il est donc souhaitable que les nations donnent autant d'informations essentielles que possible sur leur puissance militaire - tant présente que future -. Des échanges réguliers de renseignements avec la communauté des nations contribuent à dissiper la méfiance internationale.

Toutes mesures prises à cet égard doivent assurément demeurer compatible avec les exigences de la sécurité nationale. L'ampleur du secret dépend par ailleurs du climat politique ainsi que des traditions et de l'histoire des différentes nations. On constatera normalement une plus grande franchise en période de détente qu'en des temps de tension.

Pour des accords spécifiques, il est indispensable que les nations coopèrent afin de faciliter l'acquisition d'informations sur les forces militaires adverses. Le processus de vérification de l'observation des accords relatifs aux armements est toujours incertain, mais il est possible de réduire ce degré d'incertitude en prenant des mesures qui complètent l'utilisation des moyens techniques nationaux. Plus les parties à un accord se montrent coopératives à cet égard, plus les négociations s'en trouveront facilitées et plus il y aura de chances que le traité emporte l'adhésion des dirigeants politiques de tous les Etats.

Il est tout aussi important de veiller à ce que la mise au point de nouvelles armes ne rende pas excessivement difficile les négociations portant sur des accords vérifiables. Selon la conception spécifique d'un système d'armes, il peut être plus ou moins difficile de contrôler le respect des restrictions portant sur la mise au point et la mise en place d'armements.

Les systèmes mobiles, les systèmes d'armes à buts multiples, et ceux sur lesquels peuvent s'adapter des ogives nucléaires ou de type classique peuvent tous compliquer des négociations et le processus de vérification des accords sur les armements. Les caractéristiques particulières d'une arme rendront plus ou moins ardu le problème de la vérification.

Il n'existe manifestement aucune formule passe-partout qui permette de déterminer le degré ou les types particuliers de coopération nécessaires pour vérifier les accords sur les armements. Il faut qu'existe un rapport étroit entre la portée et l'objectif du traité et les moyens qui y sont énoncés pour assurer sa vérification. Ces deux points doivent être négociés en même temps. La procédure de vérification devrait en outre correspondre à l'importance de l'accord. Plus un traité entame les arsenaux existants ou limite la modernisation possible de la technologie militaire, plus détaillées devront être les mesures de vérification spécifiées dans l'accord.

Il est possible de dégager quelques règles générales. Tout d'abord lorsque des nations s'engagent à mener des négociations sérieuses, elles doivent s'obliger à fournir les données nécessaires pour faciliter les négociations et l'application de l'accord. Il devrait cependant y avoir un rapport étroit entre la portée de l'accord et la quantité de renseignements fournis au cours des négociations. En outre, les parties à un accord sur la limitation des armements ne devraient jamais essayer de dissimuler délibérément les objets sur lequel porte cet accord. Enfin, il faudrait toujours envisager la création d'un organe où pourraient être examinées les mesures qui suscitent des inquiétudes en ce qui concerne l'observation de l'accord. La commission consultative permanente créée aux termes de l'accord SALT de 1972 est un excellent exemple d'organe de ce genre.

La commission a examiné avec soin la question de la vérification. Une vérification infaillible est assurément impossible et on ne parviendrait en insistant sur ce point qu'à empêcher la conclusion de tout accord. La violation d'un accord basé sur un processus de vérification adéquat risquerait d'être découverte et de compromettre ainsi l'accord en question de même que les relations politiques entre les parties au traité. Si un accord traduit des intérêts mutuels, la partie qui le violerait irait à l'encontre de ses propres intérêts. Partant, la Commission souligne la nécessité de créer une procédure de vérification adéquate.

Outre ces règles fondamentales, les moyens d'assurer la vérification d'un accord doivent être adaptés à chaque traité. Dans de nombreux cas, les parties peuvent s'en remettre à leurs moyens techniques nationaux. Dans d'autres, il est nécessaire de prévoir une "coopération". La clause, dans l'accord SALT II aux termes de laquelle il est convenu de ne pas coder certaines données communiquées au sol durant des essais de missiles est un exemple de coopération sans ingérence. Dans d'autres cas encore, il peut s'avérer nécessaire de recourir à une coopération plus poussée, en installant par exemple des dispositifs automatiques sur le territoire des signataires. Dans d'autres cas enfin, une des parties devrait pouvoir inspecter certains objets se trouvant sur le territoire de l'autre. Chacun de ces arrangements devrait être aussi limité que possible, mais il ne faudrait pas éliminer par principe les inspections sur place.

Les avis concernant les possibilités de vérification des accords de limitation des armements reflètent des décisions politiques. Comme tout jugement de ce genre, ils varient selon l'état général des relations entre les signataires et les mesures particulières adoptées pour accroître les chances de soutien.

Enfin, l'adoption de mesures propres à accroître la confiance et la sécurité peut aussi aider à créer un climat qui favorise des progrès plus rapides vers une limitation des armements et vers le désarmement.

Ces mesures pourraient atténuer les craintes d'une attaque par surprise et rendre plus difficile l'exploitation d'avantages militaires à des fins politiques. Les mesures propres à accroître la confiance constitueraient aussi un complément naturel aux accords prévoyant une réduction des forces armées. Elles pourraient contribuer à dissiper la suspicion et à atténuer les pressions d'éléments extrêmes qui conduisent parfois les nations à se retirer d'un accord ou à le résilier et qui enveniment toujours les pourparlers éventuels, compromettant ainsi de futurs progrès.

Echanger des données décrivant certains types de forces armées est une façon d'entamer un processus de mise en confiance mutuelle au sujet de la vocation défensive des forces armées respectives. Une limitation de certains types d'activité militaire dans certaines zones peut également contribuer à clarifier l'atmosphère. L'accord conclu en 1972 entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur les manoeuvres de navires semble ainsi avoir contribué efficacement à réduire les tensions antérieurement associées aux manoeuvres de provocation effectuées par des flottes ennemies en période de difficultés politiques.

A l'avenir, dans un climat politique de coopération, l'échange d'observateurs militaires pourrait constituer un moyen efficace d'assurer des nations rivales qu'aucune action belliqueuse n'est envisagée. Des dispositifs automatiques pourraient remplir des fonctions similaires. Les principales puissances nucléaires pourraient installer sur leurs bases de missiles respectives des dispositifs automatiques avertisseurs de lancements permettant par conséquent d'être plus sûr qu'une attaque ne pourrait se produire sans que l'autre partie ait été alertée dès que possible.

Des mesures de cette nature pourraient contribuer à donner aux nations l'assurance que chacune d'elles respecte les principes de base d'une sécurité commune et est prête, en dépit de divergences d'ordre idéologique et politique, à coopérer dans l'intérêt commun.

6. RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS

UN NOUVEAU DEPART

Nous sommes profondément préoccupés par la tournure que prennent le perfectionnement, le déploiement et la prolifération des armements, sous l'effet de la détérioration des relations politiques: si les Etats ne parviennent pas à renverser la vapeur, le monde court sans doute à la catastrophe. Des mesures préventives s'imposent donc d'urgence. Nous nous heurtons ici à des problèmes créés par l'homme, et l'humanité, a le pouvoir, si elle le veut, de conjurer le danger en lançant un programme de réduction et finalement d'éliminer des forces de destruction. Les efforts faits jusqu'à présent ont été trop timides et leurs résultats trop minces pour que cette commission recommande seulement de les poursuivre en allant plus avant. Une nouvelle dose de la même médecine ne fera pas l'affaire: nous ne voyons que trop les obstacles à surmonter, ainsi les rivalités d'intérêts et la méfiance réciproque qui caractérisent aujourd'hui les relations internationales. Nous pensons qu'il faut reprendre à zéro le combat pacifique contre la guerre et la destruction.

PRINCIPES D'ACTION

Sécurité commune

Tous les Etats ont droit à la sécurité. En l'absence d'une autorité mondiale ayant le droit et le pouvoir de régir les relations internationales, les Etats n'ont d'autre recours que de se protéger eux-mêmes. Mais sans modération mutuelle, sans compréhension des réalités de l'ère nucléaire, cette quête de la sécurité risque de provoquer une recrudescence des rivalités et des tensions politiques et de réduire en fin de compte la sécurité de tous les pays en cause.

Les armements nucléaires n'apportent pas seulement à la guerre un nouvelle dimension, ils en transforment la notion. A l'ère nucléaire, la guerre ne peut-être conçue comme de la politique des Etats un instrument, elle n'est plus qu'un agent de destruction sans précédent. Les Etats ne peuvent plus rechercher leur sécurité aux dépens de celle d'autrui, elle ne saurait désormais qu'être le fruit d'une coopération: à l'ère nucléaire, sécurité signifie sécurité commune. Adversaires idéologiques et rivaux politiques ont au moins un intérêt commun: survivre. Une collaboration s'impose donc dans la lutte même contre la guerre. La campagne pour une limitation des armements et pour le désarmement traduit l'aspiration à des gains communs, non la recherche d'avantages unilatéraux. Une doctrine de sécurité commune doit se substituer à l'expédient actuel de la dissuasion par les armements. La paix internationale doit reposer sur l'attachement à la survie de tous, non sur la menace d'une destruction mutuelle.

Désarmement général et complet

Dans le document final, la première session extraordinaire consacrée au désarmement, l'Assemblée générale chargeait le Comité du désarmement d'élaborer un programme global permettant la réalisation d'un désarmement général et complet. Le Comité a achevé cette tâche en avril 1982. La Commission souscrit pleinement à l'objectif du désarmement général et complet.

Nous savons que cet objectif n'est pas près d'être atteint, mais il faut proclamer hautement l'idéal d'un monde où les relations internationales seraient fondées sur le règne du droit, la coopération et la poursuite pacifique de fins politiques. Tel doit être le but mais aussi la mesure des efforts à déployer pour parvenir à des accords internationaux relatifs à la limitation des armements et au désarmement. Pour progresser sur cette voie, il faut élaborer un programme d'action concret et intégré qui tienne compte de la complexité des corrélations entre les divers éléments critiques de la situation actuelle. Il faut sortir de l'impasse et amorcer une spirale descendante.

Pressions économiques et sécurité commune

Les coûts économiques et sociaux de la surenchère militaire constituent pour tous les pays qui s'y livrent de puissantes incitations au désarmement. La charge que représentent les dépenses militaires est particulièrement lourde dans les circonstances économiques difficiles que le monde traverse actuellement. Elle varie bien entendu d'un pays à l'autre, mais certains aspects s'en retrouvent presque partout: ponctions sur les recettes de l'Etat; détournement de ressources scientifiques et techniques limitées, au détriment des objectifs sociaux; non-réalisation d'investissements qui auraient pu stimuler la croissance économique. La voie par laquelle on mettra fin à la course aux armements pourra certes varier d'un pays à l'autre, mais tous les pays ne pourront qu'en retirer des avantages économiques considérables.

L'obstacle des préconditions

La Commission trouve la situation internationale actuelle affligeante: le dialogue semble interrompu, la modération oubliée, la tension plus sévère. S'il est vrai que les armes ne sont pas la seule source de conflit entre les Etats, la course aux armements exacerbe les conflits existants et paraît dangereusement entraînée par sa dynamique propre. Les efforts délibérés qui tendent à lier la venue de négociations spécifiques sur la limitation et la réduction des armements au comportement international de l'adversaire sont incompatibles avec notre conception de la sécurité commune. Ces négociations ne peuvent se dérouler que dans la continuité et dans une atmosphère de grande stabilité. Elles ne sont pas un cadeau fait à un adversaire pour le récompenser de sa bonne conduite, mais un moyen de parvenir à la sécurité commune et de mettre à profit l'existence d'une communauté d'intérêts. La tâche des diplomates n'est pas de généraliser et de globaliser les conflits mais de les circonscrire et de les sérier afin de les isoler. Un accord politique ne saurait être imposé comme un préalable à l'ouverture de négociations sur la limitation des armements. En fait, et à l'inverse, il se pourrait que des accords sur la limitation des armements et sur le désarmement pourraient faciliter le règlement de problèmes en suspens. La commission estime que le concept de préconditions politiques n'est pas valable et devrait être abandonné.

Les chances d'arriver à une limitation des armements et au désarmement dépendront toujours dans une certaine mesure du climat politique général, mais il est de l'intérêt de tous les Etats à éviter que la course aux armements n'en vienne à commander leurs relations et ne les entraîne

vers un conflit armé. Les négociations et les accords éventuels sur la limitation et la réduction des armements pourraient être l'instrument d'une amélioration des relations et du rétablissement de la confiance entre les Etats. C'est particulièrement en période de tension que s'impose la nécessité de communiquer et de négocier.

ELEMENTS D'UN PROGRAMME DE LIMITATION DES ARMEMENTS ET DE DESARMEMENT

Prises dans leur ensemble, les recommandations de la commission constituent un vaste programme en vue de réaliser des progrès substantiels menant à la limitation des armements et au désarmement. Ces recommandations rentrent dans six catégories: 1) le défi nucléaire et les relations Est-Ouest; 2) ralentissement de la course aux armements sur le plan qualitatif; 3) mise en confiance des Etats; 4) renforcement du système de sécurité de l'ONU; 5) approches régionales de la sécurité; 6) sécurité économique.

1. Le défi nucléaire et les relations Est-Ouest

Il n'y aurait pas de vainqueurs en cas de guerre nucléaire. Le recours aux armements nucléaires entraînerait des dévastations et des souffrances telles que toute notion de victoire n'aurait aucun sens. Vu l'énormité des arsenaux nucléaires et la quasi-certitude de représailles meurtrières, il est vain et périlleux de considérer la guerre nucléaire comme un instrument de la politique nationale. Une guerre nucléaire serait une catastrophe sans précédent pour l'humanité et condamnerait au suicide ceux qui l'auraient déclenchée.

Une guerre nucléaire ne peut être gagnée

Si les nations devaient jamais franchir le seuil nucléaire, elles se lanceraient dans une aventure aux conséquences imprévisibles. L'annihilation inéluctable qui s'ensuivrait démontrerait rétrospectivement la vanité des calculs et de toute tentative de contrôle. Nous rejetons toute notion d'opportunité d'une guerre nucléaire. Une doctrine basée sur la conviction qu'il serait possible de mener une guerre nucléaire victorieuse va à l'encontre de la prudence et du sentiment de responsabilité dont doit s'inspirer toute recherche de la paix et de la sécurité internationales à l'ère nucléaire. Nous concluons qu'il est impossible de gagner une guerre nucléaire et qu'il est dangereux pour les Etats de conduire leur politique ou leur stratégie en partant de l'hypothèse fallacieuse qu'une guerre nucléaire peut être gagnée. Une guerre nucléaire ne peut être limitée

L'idée même d'engager un combat nucléaire limité est dangereux. Les armements nucléaires ne sont pas des armes de combat. Une fois franchi le seuil nucléaire, la dynamique de l'escalade conduirait inexorablement à la catastrophe. Les doctrines et les stratégies d'une guerre nucléaire limitée ont donc des incidences dangereuses. Les accepter, c'est éloigner la crainte et minimiser les risques de guerre nucléaire, estomper la distinction entre conflit armé nucléaire et "classique" et, par là même, abaisser le seuil nucléaire.

Même s'il était admis qu'une guerre nucléaire est incontrôlable,

les nations se sentiraient obligées d'essayer de limiter une guerre déclenchée malgré tout. Paradoxalement, les mesures qu'elles prendraient à cet effet, par exemple en acquérant certains systèmes d'armes et de surveillance, pourraient être dangereuses dans la mesure où elles risqueraient d'être interprétées comme un signe que ces pays envisagent de propos délibéré, dans le cadre de leur politique, l'éventualité de se livrer à une guerre nucléaire limitée.

La dissuasion n'est pas une garantie sans failles. Elle est à la merci, par exemple, d'incidents techniques, d'erreurs ou de méprises individuelles, de l'effet d'entraînement d'un conflit local. Les nations doivent se prémunir contre ces éventualités par des accords de coopération prévoyant des contacts instantanés en cas de crise. Mais il faudrait également qu'elles renoncent aux doctrines envisageant le recours délibéré à une guerre nucléaire limitée comme instrument politique, ainsi qu'à tous préparatifs allant dans ce sens.

La dissuasion nucléaire ne peut servir, à long terme, de base à l'instauration de la paix, de la stabilité et de l'équité dans les relations internationales. Elle doit céder la place au concept de sécurité commune.

La conclusion inéluctable est donc qu'il faut éliminer les armements nucléaires. Nous sommes toutefois pleinement conscients qu'on n'y parviendra qu'au terme d'un processus graduel à amorcer par des mesures concrètes.

1.1 Réduction et limitation qualitative des forces nucléaires

Les armements nucléaires sont un fait. La course aux armements nucléaires se poursuit. Le spectre nucléaire plane effectivement sur tous les conflits politiques ou armés de notre époque. L'élément le plus inquiétant est la mise au point et le déploiement d'armes qui peuvent abaisser le seuil nucléaire et, par voie de conséquence, accroître le risque de guerre nucléaire. Le danger le plus grave serait que l'on finisse si bien par s'accoutumer à une course aux armements nucléaires sans fin qu'on en viendrait à minimiser le péril ou à douter de la possibilité de renverser la vapeur. Or les nations ne sont nullement condamnées à vivre sous la loi odieuse des armements nucléaires. Elles ont la faculté et l'obligation d'endiguer puis d'éliminer les forges de destruction effroyables que ces armements représentent.

Nous avons la conviction qu'il faut conclure l'urgence des accords prévoyant des réductions spécifiques importants des armements nucléaires et limitant leur perfectionnement, ce afin de maintenir une parité à un niveau d'armement aussi bas que possible. Si l'on parvenait à stabiliser ainsi la course aux armements nucléaires, on jetterait par là même les fondements de nouvelles mesures allant dans le sens d'un arrêt de la production d'armements nucléaires et de la conclusion d'accords sur leur élimination. Il faut absolument amorcer un decrescendo. Les nations ne peuvent se contenter d'entretenir leur arsenal au niveau actuel. Une réduction sensible, une halte aux perfectionnements doivent être le thème dominant des négociations et des accords à venir.

1.2 Réduction et limitation qualitative des forces stratégiques américaines et soviétiques

La dissuasion nucléaire ne saurait être qu'un expédient provisoire. Elle n'apporte pas de solution durable au problème de la sécurité internationale. Le système est trop précaire et les conséquences en cas d'échec sont trop effroyables pour qu'on le laisse inchangé. Le monde doit renoncer à un système où, pour vivre en paix, des millions d'êtres humains et les fruits de leur labeur dépendent des dirigeants des Etats dotés d'armes nucléaires.

Le processus de limitation des armements stratégiques est donc indispensable. Son importance tient aussi au fait qu'il est devenu un facteur clé des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui affecte la structure même et le climat des relations internationales. Les accords SALT de 1972 et 1979 constituent une première étape importante: ils doivent être maintenus et ce processus doit se poursuivre en vue d'amorcer une spirale descendante dans le domaine des armements nucléaires.

Les négociations doivent reprendre sans conditions préalables et sans autre délai. L'objectif des négociations doit être double: Tout d'abord, les parties devraient confirmer les importantes limitations et restrictions prévues par le Traité SALT II et convenir des précisions ou modifications nécessaires à y apporter. Ensuite, les parties devraient envisager un nouveau traité prévoyant des réductions et des limitations qualitatives importantes qui permettent d'aboutir à une parité approximative à des niveaux de force beaucoup plus faibles et beaucoup plus stables. Il faudrait s'attacher en particulier à des réductions et limitations qualitatives qui permettent d'atténuer la crainte d'une "première frappe" c'est-à-dire d'une tentative de désarmer l'adversaire ou de prévenir une éventuelle attaque en lançant une attaque préemptive par surprise. Tout nouvel accord devrait également comporter les dispositions voulues de vérification appropriée de ces réductions et limitations qualitatives et interdire la mise en place de systèmes d'armes pouvant tourner les limitations et réductions convenues ou rendre toute vérification impossible.

Les accords successifs devraient viser à l'élimination finale des armes nucléaires stratégiques par stades intermédiaires ramenant les arsenaux des Etats nucléaires à des forces stratégiques restreintes et sûres, conformément au principe de sécurité égale.

1.3 Le Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles doit rester en vigueur

Le Traité de 1972 sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles est un accord important destiné à réduire le risque de guerre nucléaire et à empêcher que la course aux armements stratégiques ne prenne des proportions encore plus alarmantes. Ce traité ne signifie pas que la paix et la sécurité internationales dépendent de la capacité qu'ont les grandes puissances de s'infliger mutuellement des destructions inacceptables. Il reconnaît toutefois le fait qu'il n'y a pas à terme prévisible de moyen efficace de se protéger des missiles antimissiles. Les Etats doivent donc coexister dans une situation de vulnérabilité mutuelle qui fait de l'objectif de sécurité commune une question de vie ou de mort pour l'humanité.

Le Traité sur les missiles antimissiles est une composante importante et indispensable de tout système viable de sécurité commune. La dénonciation du Traité compromettrait tout le processus de réduction et de limitation des armements stratégiques. Le non-respect du Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles pourrait conduire à une déstabilisation de la situation internationale et à un accroissement du risque de guerre nucléaire. Nous demandons instamment que ce traité demeure en vigueur.

1.4 La parité des forces classiques en Europe devrait être établie à des niveaux inférieurs

La zone principale d'affrontement militaire Est-Ouest se trouve en Europe, où sont en présence l'OTAN et le Pacte de Varsovie. La concentration actuelle de forces militaires en Europe est la plus forte de tous les temps. La Commission reconnaît la complexité des rapports existant entre les divers éléments constitutifs nucléaires et classiques, des forces armées des deux camps, ainsi qu'entre leurs dispositifs respectifs. Une appréciation réaliste de l'équilibre des forces Est-Ouest sur le continent européen est extrêmement difficile. De nombreux aspects entrent en ligne de compte: économie, géographie, technologie, traditions, organisation militaire et sentiment de vulnérabilité. Il faut donc adopter une approche globale de la limitation et de la réduction des armements afin d'aboutir à une parité militaire approximative à des niveaux substantiellement inférieurs et de diminuer le danger de guerre nucléaire.

Nous sommes persuadés qu'une guerre classique à grande échelle menée dans une région aussi peuplée que l'Europe entraînerait des destructions terribles et, en toute vraisemblance, une escalade jusqu'au niveau nucléaire. Les Etats dotés d'armes nucléaires ou leurs alliés ne seraient pas les seuls en cause, pays neutres et non alignés ne pouvant manquer d'être eux aussi touchés. A l'ère nucléaire, la guerre n'est pas une formule acceptable pour régler des conflits politiques.

Les armées qui se font face à l'heure actuelle en Europe sont beaucoup plus vastes que ne le justifie une appréciation réaliste des besoins de sécurité fondamentaux. Des réductions mutuelles considérables permettraient d'accroître la sécurité commune.

Depuis 1973, les deux alliances européennes négocient à Vienne un accord sur des réductions mutuelles des forces en Europe centrale. Un consensus s'est fait sur la plupart des principes fondamentaux qui devraient régir un tel accord, notamment des réductions en deux étapes conduisant à des plafonds globaux collectifs de 900 000 hommes pour chaque camp, à un sous-plafond spécifique de 700 000 hommes pour les effectifs des forces terrestres dans la zone de réduction, ainsi qu'à des mesures connexes destinées à garantir le respect des dispositions de l'accord et à renforcer la confiance mutuelle des deux camps. Les parties doivent encore se mettre d'accord sur le chiffre des effectifs se trouvant actuellement dans la zone concernée, sur les détails de la transition entre les deux étapes de réduction et sur l'ampleur des mesures connexes. La Commission estime que les principales divergences pourraient être aplanies de manière satisfaisante à condition d'avoir la volonté politique d'y parvenir. Une impasse durable amoindrirait gravement aux yeux du public

la crédibilité des négociations sur la réduction des armements. Nous demandons instamment que les Etats participants à ces négociations convoquent une réunion de leurs Ministres des affaires étrangères en vue d'éliminer ces divergences et de conclure un accord avant la fin de 1982.

Tout accord instaurant la parité et la réduction des forces classiques en Europe centrale devrait s'accompagner d'engagements de la part des pays en cause de s'abstenir d'acheminer des armes et des troupes vers des zones où elles risqueraient de diminuer la sécurité d'autres pays européens. Le succès des négociations de Vienne sur les forces classiques en Europe centrale pourrait servir de base aux négociations sur le retrait et la réduction des armes nucléaires en Europe et faciliter la conclusion d'un accord à ce sujet. Par la suite, un accord relatif à la parité des forces classiques en Europe à un niveau substantiellement réduit pourrait aider à conclure des accords de plus grande portée sur le retrait et la réduction des armements nucléaires. De tels accords auraient de plus grandes chances d'être conclus si, lors des négociations portant sur les réductions des forces classiques, les participants mettaient l'accent sur la réduction des éléments des dispositifs militaires respectifs, des deux camps que ces participants considèrent comme les plus dangereux.

1.5 Réduction de la menace nucléaire en Europe

Les arsenaux nucléaires installés en Europe sont terrifiants. En outre, la Commission est profondément préoccupée par les positions et doctrines dangereuses et erronées qui veulent qu'il soit possible de mener et de "gagner" une guerre nucléaire limitée" en cas de crise, elles pourraient amener les adversaires à franchir le seuil d'une guerre nucléaire. La Commission est convaincue qu'il faut apporter des réductions substantielles aux arsenaux nucléaires afin d'assurer d'abord la dénucléarisation de l'Europe et finalement l'élimination de toutes les armes nucléaires de la surface du globe. Pour y parvenir, il est indispensable d'assurer la conclusion négociée d'un accord sur une réduction substantielle des forces des deux parties qui permette d'établir et de garantir la parité approximative des forces classiques des deux grandes alliances.

En conséquence, la Commission préconise un accord négocié conduisant à une parité approximative des forces classiques des deux alliances. Cet accord faciliterait la réduction des stocks d'armes nucléaires et de la priorité actuellement accordée aux armes nucléaires dans la planification militaire d'urgence.

La Commission a consacré beaucoup de temps et d'efforts à l'étude des divers moyens de réaliser ces changements.* Parmi ceux-ci, on peut citer la création de zones dénucléarisées, dont il est question dans la section 5,3 à propos des arrangements régionaux de sécurité. Il faut se souvenir à cet égard que certains pays européens n'appartiennent à aucune des alliances militaires et ont renoncé à acquérir des armes nucléaires.

* Voir, à l'annexe 2, le commentaire d'Egon Bahr.

Nous proposons ici l'adoption d'une approche fonctionnelle axée sur les armes ou catégories d'armes spécifiques. Notre proposition en vue de l'élimination progressive de la menace nucléaire en Europe consiste notamment à créer une zone exempte d'armes nucléaires tactiques, à prendre des mesures pour relever le seuil nucléaire et réduire les pressions en faveur d'un recours rapide aux armes nucléaires et à réduire substantiellement les armes nucléaires de portée intermédiaire (moyenne) et courte de toutes catégories qui menacent l'Europe.

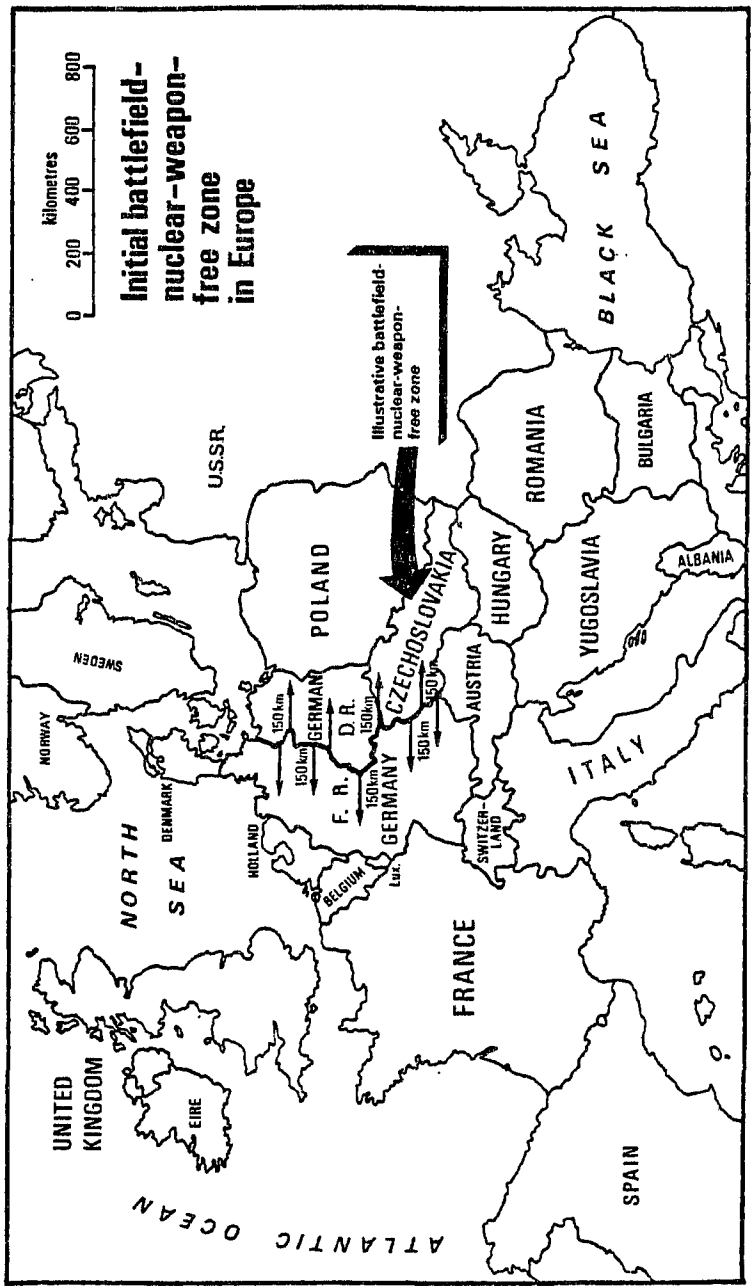
a) Création en Europe d'une zone exempte d'armes nucléaires tactiques.

Nous appelons l'attention en particulier sur les dangers que présentent les armes nucléaires dont les systèmes de vecteurs sont largement déployés en position avancée en Europe. Ces armes sont connues sous le nom d'armes nucléaires tactiques (ou "de théâtre"). Une part importante des arsenaux nucléaires de l'OTAN et des pays du Pacte de Varsovie sont de ce type. Ces armes sont conçues et déployées de façon à fournir un appui aux forces terrestres qui sont en contact direct avec les forces de l'adversaire. Les systèmes de vecteurs de ces armes ont un rayon d'action allant jusqu'à 150 kilomètres et il s'agit essentiellement de fusées de courte portée, de mines et de pièces d'artillerie. La plupart de ces systèmes sont à double usage c'est-à-dire qu'ils peuvent lancer aussi bien des armes classiques que des armes nucléaires.

En raison de leur emplacement dans les zones avancées, les armes nucléaires tactiques risquent de tomber rapidement aux mains de l'adversaire en période de conflit armé. Il serait difficile, dans le feu du combat, de maintenir le contrôle de ces armes. Les commandants locaux feront fortement pression pour obtenir de leurs supérieurs le droit d'utiliser ces armes et de les utiliser sans tarder. On verrait s'accroître considérablement le risque de franchir le seuil nucléaire et de provoquer une nouvelle escalade. Il faut se rappeler à cet égard que les zones situées à proximité de la frontière Est-Ouest en Europe centrale ont une forte densité de populations et comportent de grands centres industriels.

La Commission recommande de créer une zone exempte d'armes nucléaires tactiques qui couvrirait d'abord l'Europe centrale et finirait par s'étendre du flanc septentrional au flanc méridional des deux alliances. Ce programme serait réalisé dans le cadre d'un accord de parité et de réduction mutuelle des forces en Europe centrale. Toute munition nucléaire serait proscrite dans cette zone.*

* Giorgi Arbatov a exprimé des doutes quant à l'utilité de cette proposition pour la limitation des armements, dans la mesure où les munitions nucléaires peuvent rapidement être réintroduites dans la zone où elles sont interdites. Cet accord d'importance militaire réduite serait difficile à négocier et pourrait créer une impression illusoire de sécurité accrue. A son avis, il faut adopter des mesures plus efficaces pouvant aller d'une réduction radicale à l'interdiction complète de toutes les armes nucléaires tactiques et de portée moyenne. On aurait là véritablement une option zéro pour l'Europe.



Cet accord interdirait également les sites de stockage de munitions nucléaires. En outre, les manoeuvres simulant des opérations nucléaires seraient proscrites dans la zone, de même que tous les préparatifs en vue d'implanter des armes atomiques de destruction et de les stocker.

L'accord établirait en outre un certain nombre de règles concernant la présence dans la zone de pièces d'artillerie et de missiles de courte portée se prêtant à une utilisation nucléaire aussi bien que classique. La définition géographique de la zone serait déterminée par voie de négociations, compte tenu des caractéristiques pertinentes de ces zones, mais, on pourrait proposer à titre d'exemple, une largeur de 150 km de chaque côté. Les dispositions relatives à la vérification de l'application de ces règles seraient négociées. Elles devraient prévoir un nombre limité d'inspections sur place par mise en demeure.

La Commission reconnaît qu'il est possible de réintroduire des munitions nucléaires dans les zones avancées en temps de guerre et que les armes nucléaires peuvent y être amenées par aéronef ou par d'autres systèmes de longue portée. Nous considérons néanmoins la création de la zone proposée comme une importante mesure de renforcement de la confiance qui permettrait de relever le seuil nucléaire et de réduire certaines des pressions exercées en faveur d'une utilisation rapide des armes nucléaires. Cette mesure est conforme à notre opposition à la notion de guerre nucléaire limitée en tant que politique délibérée.

L'accord sur le retrait des armes nucléaires tactiques de la zone avancée devra être suivi d'une réduction substantielle des munitions nucléaires en Europe, accompagnée de mesures adéquates de vérification.

b) Maintien d'un seuil nucléaire bien défini. En vue de limiter et de réduire le danger d'un affrontement nucléaire en Europe, il importe de maintenir nettement la distinction entre les armes nucléaires et les armes classiques. Nous demandons instamment aux Etats dotés d'armes nucléaires de s'abstenir de déployer des armes qui estompent cette distinction en ayant l'apparence d'être plus "utilisables". Les "mininukes" et les armes à surrayonnement (à neutrons) entrent dans cette catégorie.*

* A propos des recommandations de la commission relative aux armes à surrayonnement, Robert Ford, David Owen et Cyrus Vance formulent les observations ci-après: "Nous ne prônons pas le déploiement de ces armes à l'heure actuelle. Nous considérons néanmoins que vu leurs avantages supposés du point de vue de l'efficacité militaire et les risques accrues de guerre nucléaire qu'elles seraient censées créer, elles n'auraient que des effets additionnels relativement peu importants au regard des problèmes fondamentaux que soulève toute arme nucléaire. Le fait de pouvoir utiliser des armes à surrayonnement plutôt que des armes nucléaires de type plus ancien, n'amènera pas, en soi, un dirigeant politique à prendre plus aisément ou plus rapidement la décision majeure de son existence, celle d'engager une guerre nucléaire.

c) Réduction du nombre de systèmes d'armes nucléaires de portée intermédiaire (moyenne), La Commission se félicite de l'ouverture des négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur les armes nucléaires de portée intermédiaire et prie instamment les parties d'accorder la plus haute priorité à la recherche d'un accord. La course au déploiement de ces armes compromet gravement la stabilité politique et militaire entre l'Est et l'Ouest, notamment en Europe. Les négociations devraient ramener le nombre de ces armes à une parité au niveau le plus bas possible, de préférence à un niveau tel que l'OTAN renoncerait à introduire une nouvelle génération de missiles de portée intermédiaire en Europe. En outre, nous lançons un appel aux parties afin qu'elles conviennent d'interdire le déploiement de nouveaux systèmes d'armes nucléaires de courte portée dans des zones à partir desquelles ces armes pourraient menacer des objectifs déjà vulnérables aux armes nucléaires de portée intermédiaire (moyenne).

Les parties devraient non seulement conclure un accord sur les armes nucléaires de portée intermédiaire en Europe, mais aussi s'engager à poursuivre les négociations en vue de limiter toutes les autres forces nucléaires qui menacent l'Europe, y compris les missiles de croisière basés en mer. Toutes les armes nucléaires qui sont déployées en Europe ou dirigées contre elle, y compris celles que détiennent les forces françaises et britanniques, doivent être prises en considération*.

1.6 Création d'une zone exempte d'armes chimiques en Europe

Le monde se trouve peut-être à la veille d'une nouvelle course aux armements chimiques. La Commission considère que les armes chimiques sont particulièrement abominables et condamne toute utilisation de ces armes inhumaines.

Les armes chimiques (y compris les gaz de contact et les agents neurotoxiques) se situent à un niveau intermédiaire entre les armes classiques et les armes nucléaires et possèdent certaines de leurs caractéristiques. Elles peuvent être répandues à l'aide de vecteurs adaptables à la plupart des types de systèmes d'armes classiques. Elles frappent au hasard et ont des effets imprévisibles du fait des conditions atmosphériques. Certaines peuvent longtemps rester actives et empoisonner l'environnement. On a estimé que si ces armes étaient utilisées dans les zones fortement peuplées d'Europe, le nombre des victimes civiles pourrait être de 20 fois supérieur à celui des victimes militaires. En outre, l'utilisation des armes chimiques viendrait estomper la distinction entre guerre classique et guerre nucléaire et accroîtrait le risque de passer de l'une à l'autre.

Les dépôts d'armes chimiques comprennent d'une part des conteneurs d'agents chimiques dont on peut charger des munitions, et d'autre part des

* Joop den Uyl souscrit à la proposition de la Commission visant à l'élimination progressive de la menace nucléaire en Europe. Il réaffirme sa conviction qu'un équilibre global des armes nucléaires est réalisable sans qu'il faille nécessairement insister sur la parité absolue des armes nucléaires à chaque niveau ou pour chaque catégorie d'armes. Il réaffirme son opposition à la mise en place de nouveaux systèmes d'armes nucléaires dans les pays de l'OTAN et du Pacte du Traité de Varsovie.

munitions déjà chargées d'agents chimiques (obus d'artillerie, ogives de fusée, bombes aériennes et mines. En raison de leur caractère fortement toxique, des précautions spéciales doivent être prises au cours du stockage et de la manipulation. C'est pourquoi on suppose généralement que les armes chimiques sont entreposées dans un petit nombre de dépôts centraux en Europe. Les informations concernant l'éventualité d'une distribution d'armes chimiques à des troupes sur le terrain sont à la fois incertaines et contradictoires. La mise au point de munitions "à deux agents" pourrait néanmoins faciliter cette distribution. Ces armes sont remplies de deux agents chimiques relativement peu toxiques mais qui, au moment du tir, se combinent pour créer un gaz neurotoxique létal.

La Commission demande la création d'une zone exempte d'armes chimiques en Europe, en commençant par l'Europe centrale. L'accord pertinent comprendrait une déclaration précisant l'emplacement des dépôts et des stocks existants en Europe, les moyens adéquats de vérifier leur destruction et les procédures à suivre pour assurer le respect continu de l'accord, y compris quelques inspections sur place par mise en demeure. L'entraînement des troupes à l'utilisation offensive des armes chimiques serait également interdit.

1.7 Mesures propres à accroître la confiance et la sécurité en Europe

La commission considère que l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, tenue à Helsinki en 1975, et le processus qui a suivi revêtent une grande importance pour l'évolution des arrangements de sécurité en Europe. En effet, ce document va au-delà de l'affrontement Est-Ouest pour ouvrir la voie à la coopération et à la recherche d'une sécurité commune. Les pays participants ont mis en place un système de mesures propres à accroître la confiance pour ce qui a trait aux manœuvres militaires et ils s'y sont conformés. A la réunion de Madrid, qui reprendra en novembre 1982, les Etats participants sont en train de négocier le mandat d'une conférence sur le désarmement et sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité. La première phase serait consacrée à la négociation d'un accord sur des mesures propres à accroître la confiance et la sécurité, accord qui devrait s'appliquer à l'ensemble de l'Europe, contribuer à la sécurité militaire, être vérifiable et constituer un engagement obligatoire et durable. La Commission considère que cet effort constituerait une contribution importante au développement d'un système théorique et pratique de sécurité comme en Europe. La deuxième phase comprendrait des négociations en vue d'arriver à un désarmement substantiel en Europe.

2. Ralentissement de la course aux armements sur le plan qualitatif

La compétition dans le domaine des armements est axée tout autant sur les caractéristiques des armes acquises que sur leur nombre. Allant à l'encontre des principes de la sécurité collective, les Etats ont cherché à assurer leur survie et à renforcer leur influence en mettant au point ou en se procurant des armes plus efficaces et plus meurtrières. Les Etats dotés d'armes nucléaires continuent d'en créer de nouvelles ainsi que de nouveaux vecteurs. Ils étudient aussi de nouveaux moyens de guerre dans l'espace et dans d'autres mondes qui restent encore à explorer. Parallèlement, un nombre croissant d'autres Etats se dotent de plus en plus rapidement des moyens qui leur permettront dans un avenir plus ou moins proche de mettre au point des armes nucléaires.

Autant de faits qui exacerbent les tensions politiques actuelles entre nations et rendent plus difficile d'éviter et de résoudre des conflits. L'apparition de nouveaux types de potentiel militaires ne contribue pas moins que l'accroissement du nombre de armements à augmenter l'instabilité régionale, faire craindre le déclenchement de guerres et soupçonner des intentions hostiles. Pour que les pays vivent dans un climat de sécurité collective, il s'impose de freiner la course aux armements, du point de vue aussi bien qualitatif que quantitatif.

Les découvertes qui permettent de renforcer la puissance militaire d'un pays naissent d'abord dans l'esprit humain, pour s'éparpiller entre de multiples bureaux et laboratoires. Ce n'est que lorsque le processus est presque terminé que ces bribes s'unissent pour prendre la forme concrète d'une arme nouvelle. Les applications nouvelles de la technique peuvent parfois avoir un effet stabilisateur, mais, le plus souvent, elles engendrent de nouvelles instabilités et relancent la compétition. Les grands instituts de recherche-développement représentent des intérêts de longue date qui incitent à la poursuite des recherches et des efforts entrepris.

Il est difficile de déterminer, au cours du processus de recherche-développement militaire, des moments précis où les pays pourraient convenir de freiner leur effort et où il serait possible de vérifier l'observation des accords conclus. Il existe cependant une exception notable: le moment où des prototypes sont essayés sur le terrain. Il faudrait profiter bien davantage de ce point critique pour limiter la mise au point de systèmes d'armes nouveaux ou plus perfectionnés. Le fait est que des accords limitant dès le stade des essais la course aux armements sur le plan qualitatif ont déjà été conclus; on peut citer à cet égard le Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires de 1963, le Traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires de 1974, le Traité sur les missiles antibalistiques de 1972 et le traité SALT II de 1979.

En outre, tout comme c'est le cas pour les limitations quantitatives, les pays ne sont certainement pas disposés à freiner unilatéralement leur effort pour de longues périodes. Les principaux Etats dotés d'armes nucléaires ont certes, une responsabilité toute particulière, mais tous les pays doivent s'attacher à faire preuve de modération sur le plan qualitatif. Les Etats, qu'ils soient dotés d'armes nucléaires, qu'ils soient exportateurs ou acheteurs d'armes, qu'il s'agisse de l'Est ou de

l'Ouest, des grandes puissances ou des petits Etats, doivent s'unir pour agir en commun.

2.1 Traité interdisant tous les essais d'armes nucléaires

Si les pays concluaient un Traité interdisant tous les essais d'armes nucléaires, il serait beaucoup plus difficile aux Etats qui sont déjà dotés d'armes de cette nature d'en ajouter de nouvelles à leur arsenal. Un tel traité freinerait considérablement le perfectionnement de ces armes. Il pourrait, par ailleurs, beaucoup contribuer à limiter la modernisation des stocks actuels, facilitant par là même l'acceptation du Traité sur la non-prolifération, dont l'objectif est de limiter la dissémination des armes nucléaires, et en renforcerait la crédibilité.

La Commission estime qu'il faudrait s'attacher tout particulièrement à négocier un traité interdisant tous essais nucléaires, qui est indispensable si l'on veut éviter que les pays ne se lancent une fois encore dans la mise au point de nouvelles armes nucléaires, ce qui risquerait fort d'exacerber les relations Est-Ouest, de compromettre la stabilité et d'affaiblir le Traité sur la non-prolifération.

La Commission accueille favorablement la décision que le Comité du désarmement a prise, en avril 1982, de créer un groupe de travail ad hoc chargé d'examiner la question de l'interdiction des essais nucléaires. Elle veut croire qu'il sera bientôt possible de négocier et de conclure le traité interdisant tous les essais d'armes nucléaires, ce traité que les peuples du monde entier attendent en vain depuis plus d'un quart de siècle.

Dans le même ordre d'idées, nous prions instamment les Etats-Unis, l'Union soviétique et le Royaume-Uni de reprendre immédiatement les négociations tripartites sur une interdiction complète des essais nucléaires, afin de résoudre les problèmes en suspens, y compris la question de la vérification. Il faudra que ces Etats fassent preuve de la volonté politique requise pour triompher des obstacles restants. La Commission pense qu'il est possible de créer un système efficace de vérification et de mesures propres à accroître la confiance en adoptant des arrangements qui prévoient le concours du centre international d'échange de données sismiques, la mise en place de procédures convenues touchant des consultations et inspections sur place et l'établissement d'un réseau de stations sismologiques nationales.

Au cours de la période qui s'écoulera entre la conclusion des négociations et la ratification officielle du traité sur l'interdiction des essais nucléaires, toutes les puissances dotées d'armes nucléaires devraient observer un moratoire volontaire sur tous les essais nucléaires.

2.2 Interdiction des systèmes antisatellite

L'espace extra-atmosphérique est devenu un enjeu important dans la compétition militaire entre l'Est et l'Ouest. La machine militaire des grandes puissances dépend de plus en plus de l'appui que lui fournissent les satellites. Les systèmes de satellite ont ouvert de vastes horizons en matière de vérification et d'alerte, de commande, de contrôle et de

communications. Si ces satellites étaient menacés, la course aux armements stratégiques pourrait se propager dans l'espace extra-atmosphérique, chaque camp s'employant à protéger son propre système.

Entre 1977 et 1979, l'Union soviétique et les Etats-Unis ont engagé des négociations sur une interdiction des armes antisatellite. Il ne reste plus beaucoup de temps. La Commission recommande que ces négociations soient reprises et que l'on donne la priorité à une suspension et une interdiction des essais d'armes antisatellite. Il est indispensable que cette interdiction entre en vigueur avant que des "progrès" techniques irréversibles n'aient été accomplis. L'objet des négociations devrait aussi être d'aboutir à un accord interdisant le déploiement d'armes antisatellite et exigeant le démantèlement des systèmes existants.

Il faudra sans nul doute interdire d'autres armes et activités dans l'espace extra-atmosphérique, dont l'exploitation engendre un certain nombre de problèmes techniques et de décisions complexes. La Commission prie instamment les grandes puissances industrielles d'entamer un dialogue en vue d'identifier et de prévenir les utilisations militaires de l'espace extra-atmosphérique qui risquent de constituer une menace pour la paix et la sécurité internationales. Ce dialogue devrait déboucher sur l'interdiction et la limitation négociées de certains systèmes d'armes ou de secteurs entiers d'activité.

2.3 Traité sur le désarmement dans le domaine des armes chimiques

Les rares garanties que nous possédons contre les dangers d'une course aux armements effrénée sont les accords existants sur la limitation des armements chimiques et biologiques et sur le désarmement dans ces domaines. Le Protocole de Genève de 1925 et le droit coutumier international en la matière interdisent l'utilisation d'armes tant chimiques que biologiques en temps de guerre. La Convention sur les armes biologiques de 1975 interdit la possession d'armes biologiques, y compris d'armes à toxines. Mais elle n'interdit pas la possession d'armes chimiques et un certain nombre d'Etats se sont réservé le droit d'en faire usage s'ils sont eux-mêmes attaqués avec ce type d'armes. La majorité des Etats sont parties à ces accords et se sont engagés, aux termes de la Convention de 1975, à poursuivre "dans un esprit de bonne volonté" les négociations en vue d'interdire la possession d'armes chimiques.

Depuis la première guerre mondiale, les armes chimiques n'ont été utilisées que lors de conflits qui ont éclaté dans les pays en développement. Toutes les informations concernant des utilisations présumées d'armes chimiques sont également limitées aux pays du tiers monde. Une nouvelle course aux armements chimiques pose donc des dangers pour toute la planète, notamment pour le monde en développement.

Les pressions exercées pour encourager la constitution de stocks d'armes chimiques risquent de saper les accords existants. Il est indispensable d'accélérer les négociations visant à étendre et renforcer les accords existants par l'élaboration d'un traité sur un désarmement complet dans le domaine des armes chimiques, interdisant totalement ces armes. Cela

implique un déblocage des négociations bilatérales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Lors de leur dernière rencontre en juillet 1980, ces deux pays ont conclu un accord de principe sur le recours à l'inspection sur place comme technique de vérification. Des négociations bilatérales ne sauraient certes, dispenser le Comité du désarmement de s'employer avec acharnement à la négociation d'un accord sur l'élaboration d'un traité sur le désarmement complet dans le domaine des armes chimiques; elles viendraient cependant renforcer les efforts déployés.

Les négociations mettent en jeu des problèmes techniques complexes ainsi que des questions politiques délicates et n'aboutiront pas d'ici un certain temps. En conséquence, nous demandons en outre qu'un accord intervienne sur les procédures de consultation, afin que les problèmes soulevés dans le Protocole de Genève et la Convention sur les armes biologiques puissent être résolus grâce à une coopération internationale. On pourrait dans le cadre de ces procédures, organiser sous les auspices de l'ONU, des réunions consultatives d'experts, ouvertes à tous les Etats.

Un traité sur le désarmement dans le domaine des armes chimiques devrait prévoir la création d'une commission consultative permanente, composée de toutes les parties au traité et assistée d'un personnel technique restreint. Cette commission devrait assurer l'application du traité et en contrôler par la suite le respect. Elle pourrait aussi être chargée d'établir une procédure efficace de réclamation.

Il faudra convenir, pour chaque stade de l'application d'un traité sur le désarmement dans le domaine des armes chimiques d'une procédure de vérification appropriée. Il faudra vérifier, sous un contrôle international approprié, que les Parties déclarent et détruisent leurs stocks et leurs installations de fabrication et, ultérieurement, qu'elles se conforment bien aux dispositions interdisant la fabrication d'armes chimiques. Le système de vérification devrait comprendre une combinaison de mesures volontaires propres à accroître la confiance, de mesures de vérification nationales et des moyens internationaux convenus.

Les pays en développement ont tout particulièrement intérêt à assurer le respect d'un traité interdisant le stockage et la fabrication d'armes chimiques. Très peu d'entre eux possédant la technologie voulue pour mettre en place des moyens de vérification nationaux suffisants, il faudra prévoir par ailleurs des moyens internationaux permettant de protéger également leurs intérêts.

On a beaucoup progressé en cours des 15 dernières années dans la connaissance des mécanismes moléculaires et cellulaires de la vie. Rien n'indique à ce jour que cette connaissance soit exploitée à des fins militaires. Si l'on expérimentait toutefois dans cette voie, de nouvelles armes atroces pourraient voir le jour. Notre bien-être et le développement économique et social pourraient s'en trouver considérablement compromis. La Commission demande l'élaboration d'une convention internationale interdisant toutes applications ou expériences secrètes en biologie moléculaire et dans les sciences connexes à des fins militaires.

2.5 Adhésion universelle au Traité sur la non-prolifération

La prévention d'une prolifération des armes nucléaires est un élément fondamental de toute action internationale visant à arrêter la course aux armements nucléaires et à renverser la tendance, ainsi qu'à assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Pour progresser dans cette voie, il est indispensable que les Etats dotés d'armes nucléaires, tout comme ceux qui n'en possèdent pas, assument certaines obligations et acceptent certaines responsabilités.

Le problème de la prolifération se présente sous deux aspects, que l'on appelle communément l'aspect "vertical" et l'aspect "horizontal". Par prolifération verticale, on entend l'accroissement des stocks d'armes nucléaires des Etats déjà dotés de ce type d'armes. Par prolifération horizontale, on entend l'acquisition de moyens nucléaires par des pays qui en étaient démunis. Les efforts déployés pour mettre un terme à ces deux types de prolifération ont abouti à la conclusion, en 1970, du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, aux termes duquel les Etats non dotés d'armes nucléaires s'engageaient à s'abstenir d'acquérir ces armes et les autres Etats s'engageaient à en arrêter l'accroissement et la modernisation et à renverser en outre la tendance. Le Traité sur la non-prolifération est la pièce maîtresse du dispositif par lequel la communauté internationale dans son ensemble entend empêcher la prolifération. Cent dix huit Etats y sont aujourd'hui parties. Cependant la France et la Chine, Etats dotés d'armes nucléaires, ainsi qu'un certain nombre de pays importants qui pourront très bientôt en fabriquer, se sont jusqu'à ce jour refusés à le signer et à le ratifier. La Commission demande instamment à tous les Etats d'adhérer au Traité sur la non-prolifération.

Certains détracteurs reprochent au Traité d'établir une discrimination. Il permet en effet à cinq pays possédant déjà des armes nucléaires de les conserver, mais il interdit aux autres de se doter de la même puissance. La non-prolifération, cependant, implique par sa nature même un certain degré de discrimination. Le problème clef est de savoir comment faire face à cette réalité. La Commission reconnaît que les Etats dotés d'armes nucléaires n'aient pas réussi à progresser sur la voie d'un désarmement nucléaire, comme ils s'y étaient engagés à l'article VI du Traité sur la non-prolifération, incite les autres pays à réviser leurs attitudes et leurs engagements. Nos propositions concernant une interdiction complète des essais nucléaires, le retrait des armes nucléaires en Europe et la réduction des arsenaux soviétique et américain montrent notre souci de contribuer au succès du traité. Faute d'arrêter la prolifération verticale, on ne peut que porter atteinte à l'idée même qui commande le Traité.

2.5 Mesures de sécurité à prendre pour le cycle du combustible nucléaire

Une coopération internationale est indispensable si l'on veut éviter que le développement et les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire n'aboutissent à un détournement des matériaux nucléaires à des fins militaires. Les étapes particulièrement délicates du cycle du combustible nucléaire devraient être contrôlées au niveau international.

On pourrait, à cette fin, créer des banques de combustibles internationales, élaborer un plan international de stockage du plutonium et assurer une gestion internationale des sites de stockage des combustibles usés.

Les organisations régionales peuvent beaucoup contribuer à l'élaboration de telles mesures internationales qui devraient être arrêtées par l'Agence internationale de l'énergie atomique, agissant par l'intermédiaire de son Comité des assurances en matière d'approvisionnement.

Les participants au Programme international d'évaluation du cycle du combustible nucléaire (1977-1980) ont reconnu la nécessité d'établir des procédures spéciales en ce qui concerne les combustibles pouvant être utilisés dans des armements. Le Comité des assurances en matière d'approvisionnement, organe de l'Agence internationale de l'énergie atomique, pourrait devenir un organe central de négociations et de gestion, réunissant fournisseurs et acheteurs. Une telle coopération serait conforme à l'article IV du Traité sur la non-prolifération, qui souligne la nécessité d'une coopération équitable dans l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

2.6 Nécessité de limiter les transferts d'armements classiques

Le volume des transferts d'armes a plus que doublé au cours des dix dernières années. Les livraisons approchent aujourd'hui 30 milliards de dollars par an et les commandes sont sensiblement plus élevées. Plus des trois quarts de tous les transferts d'armes sont effectués vers les pays du monde en développement.

Il est urgent à notre avis, que les pays s'attachent ensemble à mettre en place un système équitable de principes directeurs et de restrictions concernant les exportations d'armes, fondé sur une coopération entre acheteurs et fournisseurs.

Les Etats fournisseurs devraient engager des négociations visant à établir des critères leur permettant de réglementer de façon équitable les transferts d'armes. Il faudrait définir des restrictions en matière de quantité et de qualité, eu égard aux situations géographiques et militaires. Il faudrait notamment, dans le cadre de ces principes, prévoir:

- d'interdire toute augmentation sensible de la quantité d'armes transférées vers une région,
- d'interdire l'implantation dans une région de systèmes d'armes modernes créant une puissance de combat nouvelle ou nettement plus grande,
- d'imposer des restrictions particulières pour le transfert d'armes meurtrières à des pays en guerre, compte tenu du droit naturel de légitime défense individuelle ou collective,
- d'assurer l'application des résolutions et des sanctions de l'ONU,
- d'interdire le transfert des armes particulièrement inhumaines et aveugles,

- de prendre des précautions particulières lors du transfert d'armes telles que des armes anti-aériennes individuelles qui deviendraient particulièrement dangereuses si elles tombaient entre les mains d'individus ou de groupes sous nationaux.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont engagé dans les années 1977 à 1980 des négociations sur les transferts des armements classiques. La Commission approuve la reprise de ces négociations, auxquelles devraient également participer la France, le Royaume-Uni et les autres principaux Etats exportateurs. Il faudrait par ailleurs des entretiens entre les Etats exportateurs et importateurs des régions où existent des tensions particulièrement graves. La nécessité de restrictions multilatérales s'impose.

Les Etats acheteurs devraient, de même, entreprendre d'élaborer des principes directeurs et des codes de conduite en vue de limiter les transferts d'armes et d'éviter toute course aux armements. Huit Etats sud-américains ont fait un pas important dans ce sens en signant, en 1974, la Déclaration d'Ayacucho, dans laquelle ils se sont engagés à "créer des conditions permettant de limiter effectivement les armements et d'empêcher à l'avenir leur acquisition à des fins offensives, afin que toutes les ressources disponibles soient consacrées au développement économique et social". Malheureusement, les négociations portant sur des restrictions précises n'ont pas abouti. Lors d'une réunion tenue à Mexico en 1978, cependant, 20 pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont convenus d'échanger des renseignements sur leurs achats d'armes et de s'employer à instaurer un système de restrictions pour les transferts d'armes.

Les Etats acheteurs voudront peut-être arrêter ou limiter l'utilisation de certains types d'armes. Ils pourraient considérer que l'utilisation de ces armes dans leur partie du monde augmenterait la puissance offensive des Etats et inciterait à une action rapide en cas de crise. Ils pourraient souhaiter, en outre, proscrire l'emploi des armes aux effets particulièrement atroces. Il faudra adapter les "règles du jeu" à la situation particulière de chaque région. Des conférences régionales sur la sécurité et la coopération pourraient examiner l'adoption de principes généraux. Les Etats faisant partie de zones de paix ou de groupements similaires pourraient arrêter des mesures plus précises, auxquelles les Etats fournisseurs devraient aussi accepter de se conformer.

3. MISE EN CONFIANCE DES ETATS

La mise en place de moyens de vérifications appropriés est un élément important de tout accord sur la limitation ou la réduction des armements. Les gouvernements ne sont peu aucunement disposés à conclure des accords de cette nature qui ne reposeraient que sur la bonne foi. La mise en place de "moyens techniques nationaux" assure aux parties à des accords de limitation des armements la possibilité de vérifier que les dispositions de traités en vigueur sont dûment respectées. Bien que des progrès impressionnants aient été accomplis quant aux méthodes d'observation et de surveillance des activités militaires, le secret militaire en subsiste pas moins.

Il s'ensuit que la vérification du respect des dispositions des traités demeure un élément de négociation. Les modalités de vérification devraient être intimement fonction des objectifs et de la portée des instruments auxquels elles s'appliquent. Il n'existe pas de formule de vérification universelle. Les modalités doivent être adaptées à chaque cas particulier. La vérification exige la conclusion d'accords de coopération et demande parfois des inspections sur place.

Quoique l'objet de la vérification soit de permettre la détection en temps utile de toute activité illégale et clandestine, elle pourrait, aussi on est en droit de l'espérer, contribuer à renforcer la confiance entre les parties à un traité et à assurer le respect des dispositions de cet instrument.

3.1 Mesures propres à accroître la confiance en matière de budgets militaires et de recherche-développement

La capacité de détection des satellites se borne aux forces existantes ou en formation. Or l'évolution d'un système d'arme moderne, du stade de la recherche à celui du déploiement, en passant par ceux de la mise au point et de l'essai, demande de sept à quinze ans. Les Etats se protègent contre les effets possibles dans l'avenir de décisions que d'autres Etats peuvent avoir prises aujourd'hui, en présumant le pire. Il est indispensable d'instaurer la confiance si l'on veut arrêter la montée de la méfiance et de la peur.

Un échange plus ouvert d'informations sur les budgets militaires serait, par exemple, un moyen d'augmenter la confiance. Un instrument de publication normalisé a été élaboré et mis à l'essai sous les auspices de l'ONU. A sa trente-cinquième session, l'Assemblée générale a instamment prié tous les Etats de communiquer des informations sur leurs dépenses militaires en utilisant cet instrument. La Commission engage vivement tous les Etats à se conformer aux dispositions de la résolution de l'Assemblée générale⁴³.

Compte tenu de l'élan imprimé au processus de recherche-développement militaire et des intérêts engagés, la Commission prie instamment les grandes puissances industrielles d'entamer un dialogue touchant les activités de recherche-développement dans tous les domaines militaires. Ce

serait l'occasion d'exprimer les inquiétudes qu'inspirent les répercussions de programmes effectivement réalisés ou envisagés, de sorte que les réactions ainsi suscitées pourraient être prises en considération par les gouvernements avant qu'ils ne prennent des décisions concernant l'acquisition ou le déploiement d'armements, ce qui atténuerait le danger d'une déstabilisation accidentelle et d'une intensification de la surenchère.

Après avoir esquissé un programme de limitation des armements et de désarmement, élaboré essentiellement dans le contexte de la rivalité et des conflits qui engagent les pays industrialisés, nous centrerons maintenant notre attention sur la nécessité de promouvoir la sécurité dans le monde et, plus particulièrement, dans les régions en développement.

4. RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SECURITE DE L'ONU

- Nous sommes convaincus de la nécessité de donner plus de poids au rôle de l'ONU dans le domaine de la sécurité. La sécurité collective dans le monde doit être fondée sur une conception neuve.

4.1 Recours plus effectif au Conseil de sécurité et aux bons offices du Secrétaire général

Au sein de l'ONU, c'est au Conseil de sécurité qu'incombe au premier chef la responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales. Malheureusement, les Etats ont tendance à ne s'adresser au Conseil qu'en dernier ressort, lorsqu'un conflit est déjà engagé ou est sur le point d'éclater. Si l'on veut les convaincre de renoncer à cette attitude, il faut que le Conseil lui-même se dote de meilleurs moyens de prévenir les conflits. Les membres permanents, en particulier, devraient chercher à établir entre eux un climat véritable de compréhension et de coopération et encourager une collaboration mutuellement avantageuse avec le Secrétaire général, en vue de faciliter l'application de l'Article 99 de la Charte.

L'Article 99 autorise expressément le Secrétaire général à "attirer l'attention du Conseil de sécurité sur toute affaire qui, à son avis, pourrait mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales". Le Conseil de sécurité devrait, à titre de première mesure, adopter une résolution qui' en termes formels, inviterait le Secrétaire général à porter immédiatement à l'attention du Conseil toute menace susceptible de mettre le paix en danger. Nous recommandons, en outre, que le Secrétaire général rende régulièrement compte au Conseil durant toute l'année. Chaque année, le Secrétaire général devrait prononcer en personne, lors d'une réunion du Conseil de sécurité à laquelle participeraient les ministres des affaires étrangères, une allocution spéciale sur la "conjoncture internationale". Cette déclaration devrait être faite en séance publique, afin que tous les Etats en aient connaissance. Elle devrait être suivie de délibérations privées, au cours desquelles les ministres des affaires étrangères des pays membres du Conseil de sécurité examineraient les incidences de la situation ainsi exposée. Les ministres devraient s'efforcer de déterminer les mesures que le Conseil pourrait prendre pour faire obstacle à d'éventuels conflits.

Pour mieux affirmer la primauté de l'Organisation des Nations Unies quant au maintien de la paix et de la sécurité internationales et pour renforcer le rôle du Conseil de sécurité, nous estimons qu'il serait utile que le Conseil se réunisse de temps à autre ailleurs qu'au Siège de l'Organisation. Ce serait l'occasion d'étudier et de discuter les problèmes d'une région particulière dans une perspective plus convergente.

4.2 La sécurité collective - une première étape

Un élément vital de nos recommandations vise l'application d'une politique partante d'une version modifiée de la notion de sécurité collective consacrée dans la Charte des Nations Unies. La base en serait un accord politique et une collaboration entre les membres permanents du Conseil de sécurité et les pays du tiers monde. Sa portée se limiterait aux conflits du tiers monde nés de différends frontaliers ou aux menaces contre l'intégrité territoriale imputables à d'autres facteurs. Il s'agirait de prévenir le règlement des conflits par la force armée, mais non de prendre position sur les questions de fond en jeu. Un élément sous-jacent serait un accord ou "concordat", par lesquels les membres permanents du Conseil de sécurité s'engageraient à appuyer des mesures de sécurité collective, ou tout au moins, dans la mesure du possible, à s'abstenir de voter contre. La coopération des membres permanents du Conseil de sécurité est particulièrement importante, car c'est de leur assentiment préalable que dépend le fonctionnement efficace de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'instrument de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

A la différence des opérations de maintien de la paix, les procédures de sécurité collective comporteraient des mécanismes de prévision, de prévention et de coercition intégrés, qui se renforceraient les uns les autres.

Aux stades de la prévision et de la prévention, l'intervention de l'ONU se déroulerait en trois phases :

- i) Dès qu'il aurait été averti par l'une des parties au différend du risque d'un conflit possible, le Secrétaire général constituerait une mission d'enquête chargée de l'informer de la situation.
- ii) Si les circonstances le justifiaient, le Secrétaire général, avec le consentement d'au moins une des parties au différend, solliciterait du Conseil de sécurité l'autorisation d'envoyer dans le pays demandeur une équipe d'observateurs militaires chargée d'évaluer la situation sur le plan militaire et de manifester l'intérêt sérieux que le Conseil porte à l'affaire.
- iii) Compte tenu de la situation et du rapport des observateurs militaires, le Conseil de sécurité autoriserait, à la requête de l'une des parties au différend, l'envoi par l'ONU d'une force militaire appropriée, en vue de prévenir l'éclatement d'un conflit. Cette force, qui serait déployée à l'intérieur

de la zone probable des hostilités sur le territoire du demandeur, constituerait un moyen de dissuasion visible contre une agression éventuelle.

Le concordat politique, en vertu duquel les membres permanents du Conseil de sécurité s'engageraient à appuyer certaines mesures de sécurité collective, stipulerait une telle démarche en trois phases et en garantirait ainsi l'exécution.

Le déploiement d'importantes forces de l'ONU avant l'engagement des hostilités suffirait, dans la plupart des cas, à empêcher toute violation territoriale. Il pourrait arriver, cependant, que la soudaineté d'une attaque ne laisse pas la possibilité de prendre des mesures de prévention efficaces, auquel cas il deviendrait nécessaire d'appliquer des mesures de coercition limitées. Le premier objectif serait de négocier un cessez-le-feu. Le Conseil demanderait aux adversaires de mettre fin aux hostilités et leur notifierait l'envoi de forces de sécurité collective chargées d'établir et de maintenir un cessez-le-feu effectif. Les parties seraient invitées à coopérer pleinement à la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que les forces de l'ONU conserveraient le droit de se défendre si elles étaient attaquées par l'un ou l'autre des deux antagonistes.

Une action coercitive sans réserve impliquerait, naturellement, le rétablissement du statu quo par les armes. C'est le moyen final de dissuasion que sanctionne le Chapitre VII de la Charte. Bien qu'il ne soit pas possible de l'appliquer dans l'avenir immédiat, il doit demeurer un objectif vers la réalisation duquel tendent les efforts de la communauté internationale.

Actuellement, il est d'autres moyens de contre-carrer l'agression. La proclamation d'un cessez-le-feu devrait s'accompagner d'un appel lancé par le Conseil de sécurité au pays agresseur, lui demandant de replier ses troupes sur les frontières antérieures. En cas de refus, le Conseil envisagerait immédiatement des moyens de faire respecter sa volonté en appliquant les autres dispositions du Chapitre VII, notamment l'imposition de sanctions économiques obligatoires.

4.3 Modalités d'exécution

La réalisation de la sécurité collective, telle que nous venons de l'exposer, doit s'appuyer sur les éléments clefs suivants :

i) L'appui du tiers monde

Le Mouvement des pays non alignés préconise depuis longtemps un renforcement du rôle de l'ONU en matière de sécurité internationale. Son appui serait crucial pour faciliter la conclusion du concordat proposé entre les membres permanents du Conseil de sécurité.

ii) Un concordat politique entre les puissances avant droit de veto

La portée de ce concordat serait limitée, tant sur le plan de la procédure que sur celui de l'application. Les membres permanents du Conseil de sécurité s'engageraient à appuyer les mesures de sécurité collective décrites précédemment, ou tout au moins, dans la mesure du possible, à ne pas voter contre.

iii) Une structure opérationnelle des forces d'alerte de l'ONU

L'Article 43 de la Charte prévoit la négociation entre l'ONU et les gouvernements membres d'accords concernant la fourniture de contingents militaires. A cette fin, il conviendrait de reconstituer et de renforcer le Comité d'état-major. De plus, les rôles respectifs du Secrétaire général et du Comité d'état-major devraient faire l'objet d'un examen approfondi, afin d'éviter que l'action coercitive de l'ONU ne devienne, ou ne paraisse aux yeux des pays du tiers monde, une manoeuvre d'ingérence des grandes puissances. Les forces d'alerte ne devraient pas être recrutées exclusivement ou presque parmi les forces des membres permanents du Conseil de sécurité. Nous attachons une importance particulière à ce qu'un plus grand nombre de pays du tiers monde deviennent en mesure de fournir des contingents. Le mieux serait, à cet effet, d'envisager une approche régionale. Lorsque les Etats d'une région le jugeraient indiqué, il faudrait activement encourager une coopération régionale ou sous-régionale visant la constitution, l'équipement et l'entraînement de forces d'alerte, en s'inspirant des principes adoptés avec succès par les pays nordiques.

La présence des forces d'alerte dans une région où une action coercitive paraissait devoir être nécessaire signifierait que ces forces pourraient être rapidement déployées sur le théâtre du conflit, soit pour prendre position aux frontières en vue de prévenir l'agression, soit pour émettre la proclamation d'un cessez-le-feu, dès que possible après une violation territoriale. Dans le cas de l'Afrique, des accords constituant des forces d'alerte dans la région assureraient, en plus, à l'Organisation de l'unité africaine l'infrastructure militaire dont elle a besoin pour participer efficacement aux opérations de maintien de la paix qu'elle peut avoir elle-même mises sur pied, même si les fonds et l'appui techniques spécialisés nécessaires devaient être assurés sous l'égide de l'ONU.

En ce qui touche plus précisément l'instauration, dans le cadre de l'ONU, d'un système de sécurité collective, nous estimons que les organismes régionaux auraient un rôle vital à jouer en avertissant le Conseil de sécurité et le Secrétaire général des dangers d'une menace imminente à la paix et en s'associant aux efforts que l'ONU déploie pour maintenir la paix.

4.4 Une force de maintien de la paix plus efficace

Le système de sécurité collective que nous proposons ne s'appliquant pas à toutes les situations de conflit, l'ONU devra continuer ses opérations

de maintien de la paix. A cet égard, nous recommandons d'adjoindre une petite équipe de spécialistes militaires au personnel du Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales, qui répond devant le Secrétaire général de la coordination et de la gestion de l'ensemble des opérations de maintien de la paix.

La participation à ces opérations n'étant pas obligatoire mais volontaire, seul un petit nombre de pays ont répondu jusqu'ici à l'appel de l'ONU. Nous qu'il y aurait lieu, en vue d'encourager une plus large participation aux opérations de maintien de la paix, de prendre les dispositions suivantes :

- a) Adoption par l'Assemblée générale d'une résolution demandant aux Etats de prévoir, dans le cadre de leur programme d'entraînement militaire, une préparation aux opérations de maintien de la paix, organisée selon les directives qui seraient formulées dans un manuel de formation type que publierait le Secrétaire de l'ONU.
- b) Conclusion d'un accord entre les Etats ayant déjà participé à des opérations de maintien de la paix et un organisme des Nations Unies compétent, en vue de faciliter l'entraînement et l'équipement de troupes de pays du tiers monde.
- c) Mise en place de mécanismes régionaux visant à encourager la constitution d'unités de réserve pour le maintien de la paix.
- d) Stockage de l'équipement et des approvisionnements qui sont toujours nécessaires. La capacité de l'ONU d'entreprendre à bref délai des opérations de maintien de la paix s'en trouverait accrue. Il y aurait lieu d'inviter les grandes puissances à fournir des avions de transport, ainsi que des unités de soutien logistique et de transmission, et de demander aux autres pays d'affecter certaines unités des services de santé, notamment des hôpitaux de campagne. La mise à disposition d'unités spéciales faciliterait également les opérations de secours en cas de catastrophe.

L'ONU doit également être prête à faire face à de nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales. C'est ainsi que les nombreux actes de piraterie qui mettent en danger depuis peu les eaux qui baignent l'Asie du Sud-Est pourraient justifier la création par l'ONU, avec le consentement des Etats côtiers, d'une petite force navale constituée de patrouilleurs et d'équipages que les Etats Membres affecterait en à titre volontaire au service de l'ONU.

4.5 Un mécanisme de financement automatique

L'ONU a eu de grandes difficultés à obtenir de certains Etats Membres, y compris un ou deux membres du Conseil de sécurité, les contributions financières nécessaires pour couvrir le coût des opérations de maintien de la paix. Nous estimons que les opérations de sécurité collective, aussi bien que celles de maintien de la paix, doivent être financées par une source de revenu indépendante.

Nous tenons à souligner l'importance d'adopter un dispositif de financement automatique qui ventile largement et équitablement les charges entre les membres de la communauté internationale. Tous étant appelés à en bénéficier, tous devraient contribuer.

En attendant qu'un accord intervienne sur un financement automatique assuré par une source de revenu indépendante, nous recommandons à l'Assemblée générale de fixer un pourcentage de majoration des contributions de tous les pays membres au budget ordinaire. L'argent ainsi obtenu serait déposé dans un fond de réserve affecté expressément au financement de l'ensemble des opérations de sécurité collective. Un mécanisme analogue pourrait être avantageusement adopté pour les opérations de maintien de la paix en cours.

5. APPROCHES REGIONALES DE LA SECURITE

Les recommandations de la Commission visant le renforcement du système de sécurité de l'ONU découlent de la conviction qu'il n'est d'autre solution que de défendre et de valoriser le rôle primordial qui est celui de l'Organisation dans le maintien de la paix internationale. S'il est vrai que ces dernières années, les pays du tiers monde ont davantage cherché à régler sans recourir à l'ONU les conflits qui les opposent, le fait est que, dans bien des cas, des pays voisins se rangent dans des camps adverses, montrant ainsi qu'une approche régionale peut souvent se révéler imparfaite, voire nuisible. Il est, certes, des situations où une instance régionale se prêterait mieux que l'ONU à la réalisation d'un accord politique, mais, même en pareil cas, l'adoption de solutions de sécurité effectives est entravée par des contraintes financières et opérationnelles au niveau régional.

Les approches régionales devraient donc être considérées non comme des solutions de remplacement à une action de l'ONU, mais comme des moyens de la compléter et de la renforcer. Il importe d'établir une liaison opérationnelle entre les actions entreprises au niveau régional en matière de sécurité et le système de sécurité de l'ONU. Un tel mécanisme serait d'ailleurs entièrement conforme aux dispositions du Chapitre VII de la Charte, qui prévoit expressément la possibilité de l'existence d'accords ou d'organismes régionaux destinés à régler des affaires touchant au maintien de la paix et de la sécurité internationales, sous réserve que ces accords ou organismes soient "compatibles avec les buts et les principes des Nations Unies" et que le Conseil de sécurité soit "en tout temps ... tenu pleinement au courant de toute action entreprise ou envisagée, en vertu d'accords régionaux ou par des organismes régionaux, pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales".

On est loin d'avoir exploré toutes les possibilités qui existent au niveau régional non seulement pour affronter et régler les situations de conflits à mesure qu'elles surgissent, mais aussi pour créer un sentiment général de sécurité à l'aide de mesures de coopérations destinées à faciliter le désarmement, à encourager l'adoption de politiques de modération

mutuelle et à améliorer la situation économique des Etats membres. En formulant les recommandations qui suivent, toutefois, la Commission n'a pas perdu de vue les vastes différences qui séparent régions et sous-régions, en ce qui concerne tant les rivalités locales que le degré d'engagement des grandes puissances. Nous comprenons parfaitement que toute initiative visant une coopération régionale exigera un consensus régional, mais nous sommes convaincus que la coopération peut être le moyen de consolider et d'élargir pareil consensus.

5.1 Conférences régionales sur la sécurité et la coopération

La Commission recommande que les pays qui composent les diverses régions et, dans certains cas, sous-régions du tiers monde envisagent de convoquer périodiquement, ou au gré des circonstances, des conférences régionales sur la sécurité et la coopération sur le modèle de celle qui a été organisée à Helsinki en 1975 pour l'Europe. De telles conférences pourraient donner plus de corps à la notion de sécurité collective. C'est aux pays intéressés qu'il appartiendra de fixer des priorités, d'établir un ordre du jour et de décider de la participation en fonction de la situation dans la région. Le Secrétaire général de l'ONU devrait être invité à participer à ces conférences.

Ces conférences régionales pourraient servir de cadre général à une coopération qui ne se bornerait pas aux questions directement liées à la sécurité mais intéresserait aussi les domaines économique, social et culturel.

En matière de sécurité, les conférences pourraient envisager l'adoption de codes de conduite et de mesures propres à accroître la confiance, la création de zones de paix et de zones dénucléarisées et la négociation d'accords sur la limitation et la réduction des armements. Des organismes auxiliaires pourraient être chargés d'étudier les moyens de donner suite aux décisions des conférences ou de réaliser toute étude qui pourrait être demandée. En fonction de leur composition, les conférences régionales pourraient estimer utile, par exemple, de créer une commission de délimitation chargée d'enquêter sur les différends frontaliers et de formuler des recommandations pour aboutir à un règlement, ou un organe analogue qui aurait pour mandat d'examiner les problèmes de délimitation des eaux territoriales et des zones économiques exclusives. On pourrait confier à des instituts d'études régionaux créés à cet effet le soin d'analyser les questions de sécurité qui intéressent directement la région et de présenter des recommandations à l'intention de la conférence; ces instituts seraient financés par les gouvernements et bénéficieraient éventuellement d'un apport financier de l'ONU, mais fonctionneraient sans ingérence gouvernementale.

Les conférences régionales seraient aussi des instances où se décideraient les mesures ou les opérations de maintien de la paix régionale requises par telle ou telle crise, étant entendu que le Conseil de sécurité devrait être pleinement informé de toutes dispositions envisagées en matière de sécurité. Nous recommandons, en outre, de formuler les procédures générales à suivre pour intégrer les accords régionaux au système de sécurité de l'ONU. Il faudrait les établir de préférence dès

que la conférence régionale aurait été organisée, de façon à constituer un mécanisme auquel il soit possible de recourir pour activer la coopération avec l'ONU en vue de faire face, le cas échéant, à une situation de conflit.

Nous sommes d'avis que l'idée de sécurité régionale ne peut guère prendre racine si elle ne s'appuie pas sur des programmes de coopération économique visant à encourager les pays à oeuvrer activement, dans leur propre intérêt, à la réalisation d'une harmonie régionale. Il s'ensuit que les conférences régionales devront notamment axer leurs efforts sur l'élaboration de projets communs conçus dans l'intérêt de tous les pays participants. Les commissions économiques régionales de l'ONU pourraient avoir un rôle important à jouer à cet égard - c'est ce qui s'est produit dans le cas de la Commission économique pour l'Europe, quia apporté un concours très utile à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. La participation de ces commissions, par ailleurs, garantirait une contribution financière et technique de l'ONU à l'instauration de la sécurité dans le cadre de la coopération économique. On disposerait ainsi d'une infrastructure efficace pour intégrer les mesures de sécurité régionales au système de sécurité de l'ONU.

Les conférences régionales pourraient encore envisager, dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, des projets de coopération régionale qui permettraient de mieux appliquer un régime équitabile de non-prolifération. Cette coopération pourrait comporter la constitution de banques de combustible, la mise en place de dispositifs de stockage du plutonium et l'élaboration de modalités de gestion du combustible épuisé. Elle pourrait fournir une ossature et une orientation à des projets internationaux de caractère général, dont l'intégration devrait être assurée par l'Agence internationale de l'énergie atomique.

5.2. Zones de paix

La création de zones de paix a été envisagée dans diverses régions, tout particulièrement l'océan Indien et l'Asie du Sud-Est^x. A l'intérieur de ces zones, le maintien de la paix devrait être assuré par les pays eux-mêmes grâce au règlement pacifique des différends dans le cadre d'une coopération économique et politique et dans une atmosphère de modération réciproque sur le plan militaire. Une autre condition du succès, toutefois, est que les puissances extérieures s'engagent à respecter le concept de zone de paix et les dispositions qui s'y appliquent.

L'existence de zones de paix fournirait un mécanisme souple, propice à l'établissement d'une coopération sous-régionale, tandis que les conférences régionales proposées sur la sécurité et la coopération

^x Voir Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale (publication des Nations Unies, New York, 1978, A/RES/S-10/2, par. 64, et Etude de tous les aspects du désarmement régional (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.81.IX.2), p. 17 à 22.

constitueraient un cadre général qui réunirait les différentes zones d'une région et où l'on raccorderait les objectifs et les données d'expérience de chacune d'entre elles. Les Etats de la zone pourraient élaborer en commun un code de conduite et des mesures propres à accroître la confiance, de même qu'un accord visant à restreindre la rivalité sur le plan de l'armement. En février 1982, dans le cadre d'une proposition tendant à un relâchement des tensions en Amérique centrale, le Président du Mexique a d'ailleurs fait en ce sens des suggestions intéressantes, centrées sur le renoncement en toutes circonstances à la menace ou à l'emploi de la force, une réduction équilibrée des forces militaires dans la région et l'établissement d'un système de pactes de non-agression.

Il importe de noter que la Déclaration de Kuala Lumpur relative à la transformation de l'Asie du Sud-Est en une zone de paix, de liberté et de neutralité a été adoptée en 1971 par un groupe de pays qui avaient déjà mis l'accent sur la coopération économique, sociale et culturelle et avaient formé à cette fin l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Dans une démarche parallèle, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest a vu le jour en 1975 en tant qu'association à but strictement économique, mais en 1981, les 16 pays qui la composent ont adopté un Protocole sur une assistance mutuelle en matière de sécurité. Le Gulf Cooperation Council, créé en 1981 en vue d'assurer l'unité des six pays membres, a de même souligné la nécessité d'établir "une coordination, une intégration et une coopération dans tous les domaines".

La Commission estime que la création de zones de paix pourrait beaucoup contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les problèmes politiques qui pourraient sembler y faire obstacle dans un avenir immédiat ne devraient pas, à notre avis, empêcher des groupes de pays de se fixer l'établissement de telles zones comme un objectif à long terme.

5.3 Zones exemptes d'armes nucléaires

La Commission estime que la création de zones exemptes d'armes nucléaires sur la base d'arrangement librement conclus entre les Etats de la région ou de la sous-région intéressée constitue un progrès important vers la non-prolifération, la sécurité collective et le désarmement. L'existence de telles zones servirait de garantie mutuelle aux Etats qui décident de ne pas acquérir d'armes nucléaires ou d'en interdire le déploiement sur leur territoire tant que les Etats voisins font preuve d'une retenue analogue et elle diminuerait le risque de voir la région engagée dans la rivalité qui oppose les pays dotés d'armes nucléaires. Ces derniers devraient prendre l'engagement irrévocable de respecter le statut de la zone et de ne pas utiliser ou menacer d'utiliser des armes nucléaires contre les Etats de la zone.

Le Traité de Tlatelolco visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine est un accord régional qui ouvre la voie dans ce domaine. Il n'a aucun effet contraignant sur les parties tant qu'il n'a pas été ratifié par tous les signataires ou que lesdites parties n'ont pas renoncé à cette condition, ce qui n'est pas le cas du Brésil et du Chili. Présentement, le Traité est en vigueur entre 22 Etats d'Amérique

latine. L'Argentine l'a signé sans le ratifier, tandis que Cuba ne l'a ni signé ni ratifié. La Commission invite vivement tous les Etats intéressés à prendre tous les dispositions qui s'imposent pour assurer la pleine application de cet instrument.

L'ONU a été saisie de propositions visant la création de zones dénucléarisées en Afrique, dans le Pacifique Sud, en Asie du Sud et au Moyen-Orient, propositions qui ont reçu un appui au sein de l'Assemblée générale. La création de telles zones devrait être encouragée avec, comme objectif final, un monde entièrement exempt d'armes nucléaires.

S'il s'avérait impossible de parvenir à un accord sur des zones dénucléarisées juridiquement définies, les Etats pourraient, à titre de mesure intérimaire, s'engager à ne pas prendre l'initiative d'introduire des armes nucléaires dans la région. Les Etats dotés d'armes nucléaires devraient, pour leur part, garantir aux pays intéressés qu'ils ne feraient l'objet d'aucune menace ou attaque faisant intervenir des armes de cette nature.

6. SECURITE ECONOMIQUE

La situation actuelle de l'économie mondiale menace la sécurité de chaque pays. La Commission estime que, de même que les pays ne peuvent assurer leur sécurité aux dépens d'autrui, de même ils ne peuvent la fonder sur la seule puissance militaire. La sécurité collective exige que les peuples vivent dans la dignité et dans la paix, qu'ils aient de quoi se nourrir et qu'ils se voient assurer la possibilité de trouver du travail et de poursuivre leur existence dans un monde d'où soient absentes la pauvreté et la misère.

6.1 Coût des dépenses militaires

La rivalité militaire diminue la sécurité militaire aussi bien qu'économique. La dépense militaire est un élément du problème, non de la solution. Le prix que les efforts militaires coûtent à l'humanité est depuis longtemps visible dans un monde où plus d'un milliard d'hommes, de femmes et d'enfants se voient refuser toute possibilité d'apprendre à lire et à écrire et où plus de 600 millions d'êtres souffrent de la faim.

Mais les problèmes économiques qu'ont connus les années 70 et que connaît le début des années 80 rendent ce gaspillage de ressources humaines encore plus intolérable. Les avantages économiques présumés des dépenses militaires sont de dangereuses illusions. L'accroissement des budgets militaires, loin d'atténuer les problèmes économiques, ne ferait que les aggraver. Il y a tout lieu de penser que les dépenses militaires non seulement créent moins d'emplois que d'autres formes de dépenses publiques, mais favorisent l'inflation et entravent la croissance économique. Ces dangers sont aggravés par la nature particulière des efforts militaires modernes qui, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, mettent sans cesse davantage l'accent sur la fabrication d'armements perfectionnés coûteux. Lorsqu'il s'agit d'affecter des

ressources publiques limitées, tous les pays, à quelques exceptions près, se trouvent maintenant en face de choix embarrassants : doivent-ils les consacrer à des programmes sanitaires ou à l'amélioration de la situation des personnes âgées, à des allocations de chômage ou à la croissance économique et au développement, à l'enseignement ou à l'aide extérieure ? Le coût des dépenses militaires doit être chiffré en fonction du nombre d'occasions perdues.

6.2 Désarmement et développement

Dans la nouvelle conjoncture économique des années 80, les rapports qui lient le désarmement et le développement sont étroits et contraignants. La "crise" de l'économie mondiale décrétée par la Commission Brandt en 1980 s'est encore aggravée, aggravation dont les tensions militaires analysées dans le présent rapport sont en grande partie responsables. Des efforts visant à instaurer une sécurité collective pourraient toutefois aider à la surmonter. En effet, en premier lieu, les dépenses militaires, notamment celles dues à l'importation d'armes perfectionnées, menacent le développement économique de plusieurs pays en développement, seul fondement d'une sécurité durable. En deuxième lieu, les ressources que les pays développés et riches d'un excédent de capital allouent actuellement au secteur militaire pourraient constituer une source importante de fonds qui viendraient alimenter l'aide au développement. Certains gouvernements soutiennent que la concurrence de la demande intérieure les empêche d'augmenter ou même de maintenir leur aide extérieure. Cette demande est certes réelle et pressante, mais une petite fraction seulement des crédits dépensés à des fins militaires - de l'ordre de 650 milliards de dollars par an - permettrait de satisfaire une grande partie des besoins urgents du tiers monde. En troisième lieu, la réduction des dépenses militaires augmenterait les chances d'une reprise de la croissance de l'économie mondiale et contribuerait ainsi à assurer la sécurité économique de tous. Les pays en développement ont besoin d'importer les biens et services que les pays développés doivent exporter. Les ressources détournées du secteur militaire pourraient financier cet élargissement des échanges. Nous partageons l'avis de ceux qui affirment que le redressement économique est un instrument essentiel de la sécurité future.

Un ralentissement de la rivalité militaire aurait des répercussions favorables considérables sur la sécurité tout autant que l'économie de tous les pays. Une réduction des dépenses militaires libérerait des ressources pour soulager la misère et relever le bien-être social, même chez les puissances militaires les plus riches. Elle devrait également fournir des ressources au développement.

Les mécanismes mis en place pour associer désarmement et développement différeront selon les pays et les régions. Dans les pays qui ont de gros budgets militaires, ils devraient viser à libérer au profit de l'aide extérieure au développement des ressources affectées à la défense. Le montant des dépenses militaires des principales puissances militaires est de quatre à plus de cent fois supérieur à celui de leur aide économique extérieure. Une réduction de 10 p. 100 des sommes que les puissances nucléaires consacrent à leur armement serait plus que suffisante pour

doubler le montant total de l'aide extérieure et autres apports financiers aux 31 pays les moins avancés. Ce n'est, toutefois, probablement pas en adoptant un système de calcul aussi mécanique que l'on atteindrait les objectifs visés, bien qu'il soit manifeste que la communauté internationale devrait examiner dans un esprit coopératif les divers moyens de vérifier le transfert des ressources du secteur militaire à celui du développement. Une solution pourrait être de fixer des objectifs matériels; les pays feraient connaître qu'ils consacraient des fonds prélevés sur le budget militaire à la construction d'une usine d'engrais, par exemple, ou au financement des services d'une centaine d'agents paramédicaux. C'est en fait dans chaque pays qu'il convient de s'ingénier à trouver les moyens de participer à pareille "course à la paix".

6.3 Conférences régionales sur le désarmement et la sécurité économique

Il est indispensable que dans toutes les régions citoyens et gouvernements participent à la recherche de ressources nouvelles aux fins du développement. C'est pourquoi la Commission insiste pour que les conférences régionales décrites au paragraphe 5.1, y compris la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, réservent une attention prioritaire au désarmement et à la sécurité économique. Les pays devraient envisager la convocation d'une conférence et l'intérêt qu'ils ont tous à réduire le coût régional des dépenses militaires. Cette conférence pourrait être l'occasion d'attirer l'attention du public et des gouvernements sur les coûts économiques de la rivalité militaire, d'amorcer une coopération en matière d'informations et d'analyse touchant les dépenses militaires et de conjuguer les efforts vers l'instauration d'un régime de sécurité plus solide à moindre prix.

La Commission engage vivement les conférences régionales à lancer de vastes campagnes d'information destinées à faire prendre davantage conscience au public des dangers de la rivalité militaire, notamment de ceux qu'elle présente pour la sécurité économique. Ces campagnes ouvrirait la voie à un effort persistant d'éducation du public. Leur coût pourrait être couvert par un simple prélèvement de 1 p. 100 sur les crédits affectés au secteur militaire. L'ONU devrait coordonner les efforts des conférences régionales et participer activement aux campagnes d'information.

La Commission juge inacceptable qu'une part importante des ressources scientifiques mondiales soit affectée à la mise au point d'armes de destruction toujours plus perfectionnées, alors que ces ressources pourraient être consacrées à la recherche des moyens dont le monde a si cruellement besoin pour prévenir et soigner la maladie, accroître la production alimentaire, soulager les problèmes des personnes âgées et protéger l'environnement. Les conférences régionales devraient étudier les possibilités de convertir à des fins civiles les ressources scientifiques et techniques utilisées actuellement à des fins militaires : qu'il s'agisse du personnel et des installations de recherche-développement des pays développés et de certains pays en développement ou des techniciens aux connaissances industrielles rudimentaires que l'on trouve un peu partout dans le monde. Le coût social réel des dépenses militaires varie énormément d'une région à l'autre et devrait donc être examiné à l'échelon régional. Les confé-

rences régionales devraient proposer des programmes détaillés pour affecter des compétences militaires à la satisfaction des besoins civils les plus pressants de telle ou telle région. Ces programmes devraient comporter l'élaboration de plans nationaux visant la conversion de certaines installations militaires - de recherche ou autre - à des fins civiles.

6.4 Sécurité collective et prospérité commune

Nous sommes convaincus, tout comme la Commission Brandt, que le Sud et le Nord, de même que l'Est et l'Ouest, ont un "intérêt mutuel" à assurer le progrès économique. Aucun pays ne peut résoudre ses problèmes à lui seul. Une réduction du montant élevé qui caractérise actuellement les budgets militaire serait donc dans l'intérêt économique de tous les pays, y compris de ceux qui consacrent relativement peu de ressources à leur effort militaire.

Le principe de la sécurité collective, pour se traduire dans les faits, postule la collaboration, et non l'antagonisme.

Aucun pays ne saurait espérer gagner un avantage militaire en distançant son concurrent dans une course aux armements coûteuse pour l'économie. Les problèmes économiques auxquels se heurtent les principales puissances se répercutent partout. La sécurité collective ne consiste pas seulement à se libérer de la crainte de la force militaire. Son but n'est pas uniquement éviter que quiconque soit tué par un cataclysme nucléaire, à l'occasion d'un différend frontalier ou par une rafale de mitrailleuse dans son propre village. L'objectif final est que tous puissent vivre une vie meilleure, dans un climat de sécurité collective et de prospérité commune.

PROGRAMME D'ACTION

Les propositions énoncées dans le présent rapport sont fondées sur le principe de la sécurité collective. Nous sommes convaincus qu'il n'y aurait pas de gagnants en cas de guerre nucléaire et qu'il est dangereux de croire qu'une guerre nucléaire puisse être limitée. A l'ère nucléaire, les Etats ne sauraient trouver la sécurité dans une course aux armements. Ils doivent coopérer en vue de parvenir à la limitation, puis à la réduction, et enfin à l'élimination des armements. En outre, ils doivent instituer des procédures pour le règlement pacifique des différends et essayer de se comporter de manière à avancer la cause de la sécurité de tous par le biais d'un effort de coopération.

ELEMENTS D'UN PROGRAMME DE LIMITATION DES ARMEMENTS
ET DE DESARMEMENT

Nous croyons que le but ultime doit être le désarmement général et complet. Nous avons donc défini des objectifs à long terme, comme la réduction radicale des armements nucléaires stratégiques par étapes progressives avec la mise en place de forces restreintes et sûres de riposte. En outre, nous avons approuvé l'objectif à long terme d'accords portant sur une réduction substantielle des armements classiques en Europe et sur l'élimination de toutes les armes nucléaires qui la menacent.

Il convient, dans l'immédiat, d'entreprendre un renversement de l'escalade on a armements. Nous avons, en conséquence, proposé une série de mesures à court et à moyen terme. Les mesures à court terme pourraient et devraient être appliquées dans les deux années à venir, les mesures à moyen terme dans les cinq ans. Nous reconnaissons que le programme proposé est ambitieux. Il va au-delà de ce que les gouvernements actuels semblent disposés à tenter. Cependant, nous sommes convaincus que ces gouvernements doivent viser plus haut et s'éventuer à renverser la vapeur et à inaugurer une ère de sécurité collective. Les objectifs que nous proposons sont réalistes et réalisables.

Mesures à court terme

- Accords sur toutes clarifications ou tous ajustements à apporter au Traité Salt II de 1979.
- Maintien du Traité de 1972 sur les missiles antimissiles.
- Conclusion en première étape d'un accord sur la réduction mutuelle des forces en Europe centrale, au cours d'une réunion des ministres des affaires étrangères.
- Ouverture de pourparlers sur l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires tactiques en Europe centrale.

- Interdiction de la mise en place de "mininukes" et d'armes sur rayonnement (à neutrons) en Europe.
- Accord soviéto-américain sur une parité approximative des forces nucléaires à portée intermédiaire (moyenne) à un niveau signifiant que l'OTAN renoncera à introduire une nouvelle génération de missiles nucléaires à portée intermédiaire (moyenne) en Europe.
- Accord soviéto-américain sur l'interdiction de mettre en place, en position avancée, de nouveaux systèmes d'armes nucléaires à courte portée qui pourraient menacer les objectifs européens déjà vulnérables aux systèmes nucléaires à portée intermédiaire.
- Accord sur la création d'une zone exempte d'armes chimiques en Europe.
- Accord visant à convoquer une conférence sur des mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe.
- Accord sur une interdiction totale des essais nucléaires.
- Accord sur une interdiction des essais d'armes antisatellite et le démantèlement des systèmes existants.
- Ouverture de négociations sur l'interdiction de mettre en place des armes antisatellite.
- Reprise des pourparlers soviéto-américains sur un traité relatif à l'abandon des armes chimiques.
- Accord sur des procédures consultatives pour résoudre les problèmes issus du Protocole de Genève (1925) interdisant l'usage d'armes chimiques et de la Convention de 1975 sur la guerre biologique.
- Adhésion plus générale au Traité sur la non-prolifération.
- Ouverture de pourparlers entre Etats fournisseurs et Etats bénéficiaires et entre Etats fournisseurs au sujet de directives régissant les transferts d'armes classiques.
- Adhésion générale à la résolution de l'Assemblée générale sur la déclaration des dépenses militaires à l'Organisation des Nations Unies conformément à un système normalisé de publication.
- Conférences régionales sur la sécurité et la coopération, pour discuter de la sécurité économique et de la réduction des dépenses militaires à l'échelle régionale.
- Lancement d'une grande campagne de sensibilisation du public aux dangers de la course aux armements, y compris ses dangers pour la sécurité économique.
- Mise au point de plans nationaux visant expressément à dégager des ressources des budgets de défense en faveur de l'aide étrangère au développement.

Mesures à moyen terme

- Accord soviéto-américain sur des réductions complémentaires substantielles des forces stratégiques d'attaque et sur la limitation qualitative de ces forces.
- Accord sur des plafonds égaux à des niveaux réduits pour les membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie en ce qui concerne les forces classiques en Europe centrale.
- Dans le cadre d'une parité des forces classiques, création d'une zone exempte d'armes nucléaires tactiques en Europe, commençant en Europe centrale et s'étendant par la suite du flanc nord au flanc sud des deux alliances.
- Accord sur des réductions substantielles des armes nucléaires tactiques en Europe.
- Ouverture de négociations sur la réduction des armes nucléaires restant en Europe, y compris les avions à double usage.
- Accord sur une deuxième série générale de mesures visant à renforcer la confiance et la sécurité en Europe.
- Ouverture de négociations en vue de désarmement dans toute l'Europe.
- Accord sur l'interdiction totale de la mise en place d'armes anti-satellite.
- Conclusion d'un traité général de désarmement concernant les armes chimiques, interdisant la production et le stockage de toutes ces armes et prévoyant la destruction des stocks existants et des installations de production.
- Convention internationale interdisant toute mise au point ou tout essai secret d'applications militaires de la biologie moléculaire et des disciplines connexes.
- Adhésion universelle au Traité sur la non-prolifération.
- Accords sur l'internationalisation des parties particulièrement sensibles du cycle du combustible nucléaire.
- Accords sur des directives à l'intention des Etats fournisseurs et des Etats bénéficiaires, régissant le transfert d'armes classiques.
- Adhésion universelle à la résolution de l'Assemblée générale sur la déclaration des dépenses militaires à l'Organisation des Nations Unies conformément à un système normalisé de publication.
- Réduction substantielle des dépenses militaires dans les pays développés et en développement, dégageant des ressources pour les besoins nationaux et l'aide au développement.

- Conversion d'une vaste proportion des efforts militaires, scientifiques et technologiques à des fins civiles.

En ce qui concerne le maintien de la sécurité dans le tiers monde, nous avons indiqué les procédures qui devraient être développées et perfectionnées, plutôt que proposé des mesures spécifiques. Ces procédures devraient être appliquées au cours de la présente décennie, l'objet étant de mettre l'accent sur les procédures de l'ONU et les accords régionaux de coopération mieux appropriés aux problèmes de l'ère postcoloniale que les procédures actuelles.

Procédures visant à renforcer l'Organisation des Nations Unies

Afin de mettre le Conseil de sécurité mieux à même de prévenir les conflits, les procédures suivantes devraient être adoptées :

- Le Secrétaire général devrait faire périodiquement rapport au Conseil de sécurité, au niveau des ministres des affaires étrangères, une déclaration annuelle sur "l'état de la communauté internationale".
- Le Conseil de sécurité devrait se réunir de temps à autre en dehors du Siège de l'ONU.
- En cas de conflits survenant dans des pays du tiers monde en raison d'un différend frontalier, des mesures initiales devraient être prises pour préserver la sécurité collective, notamment par l'emploi de missions d'enquête, de missions d'observation militaire et de forces des Nations Unies. Ces mesures devraient être approuvées par les pays du tiers monde, fondées sur un "concordat" politique entre les puissances disposant du droit de veto et assurées de l'intervention éventuelle de forces maintenues en alerte.
- La capacité qu'a l'ONU d'entreprendre les opérations de maintien de la paix devrait être renforcée par l'adoption de manuels de formation unifiés; il faudrait aider les pays du tiers monde en matière d'entraînement et d'équipement, prévoir des accords régionaux pour la constitution de forces prêtes à intervenir, stocker du matériel et désigner des unités spéciales.
- Il faudrait conclure d'un accord sur des mécanismes de financement appropriés, comportant des dispositions automatiques, en prévision des opérations de maintien de la paix et de la sécurité collective.

Approches régionales en matière de sécurité

- Convocation de conférences régionales sur la sécurité et la coopération.
- Création de zones de paix.
- Création de zones dénucléarisées.

ANNEXE II

OBSERVATIONS D'EGON BAHR PORTANT SUR LA PAGE

La Commission a examiné une proposition supplémentaire concernant la réduction de la menace nucléaire en Europe et certains de ses membres l'ont appuyée. Cette proposition, inspirée du principe de la sécurité collective, comporte trois éléments :

- 1 Toutes les armes nucléaires devraient être retirées des Etats européens qui n'en possèdent pas.
- 2 En ce qui concerne les forces classiques, un équilibre approximatif devrait être établi entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie.
- 3 Les deux systèmes d'alliances, avec les obligations et garanties qu'ils comportent, demeureraient inchangés.

1 L'Europe ne serait donc pas dénucléarisée puisque les armes nucléaires demeureraient en la possession des Etats qui en sont dotés. Il existerait, cependant une zone qui en serait exempte et se trouverait de ce fait exposée à des menaces on placée sous la protection des Etats nucléaires possédant des armes de diverses portées susceptibles d'être utilisées en cas de conflit. Le danger d'escalade serait, néanmoins, réduit : en l'absence d'objectifs dangereux, l'utilisation d'armes dangereuses devient inutile. Le débat sur la possibilité de limiter une guerre nucléaire et d'abaisser le seuil nucléaire serait donc sans objet.

2 La création d'une exemple d'armes nucléaires en Europe exige un équilibre des forces classiques, c'est-à-dire l'élimination de la supériorité en armes classiques en raison de laquelle on juge actuellement les armes nucléaires indispensables. Sans intention d'établir un équilibre des forces classiques on ne saurait vraiment envisager une zone dénucléarisée en Europe, aucun bloc ne pouvait laisser l'avantage à l'autre.

3 Les alliances demeurent indispensables dans l'intérêt de la stabilité et de la sécurité. Le principe sur lequel elles sont fondées, à savoir que la violation de la frontière de l'un des pays en faisant partie serait considérée comme une atteinte à la sécurité de tous les autres, procède également de la notion de sécurité collective. Cette sécurité n'est possible que par le biais des alliances, avec leurs principales puissances respectives, et non pas contre ou sans elles.

Cette proposition a le mérite d'être simple et claire. Le climat politique mondial s'en trouverait amélioré, et le risque d'un affrontement sensiblement réduit. La seule annonce de l'intention de négocier un tel accord donnerait de nouveaux espoirs au monde.

ANNEXE III

LA COMMISSION ET SES TRAVAUX

La Commission indépendante sur les questions de désarmement et de sécurité a été créée à Vienne (Autriche) le 13 décembre 1980 à l'issue d'une réunion de deux jours lors de laquelle le Président et quelques membres ont débattu de la tâche dont il faudrait charger la Commission, de son mandat et de son programme de travail. Des réunions préparatoires avaient eu lieu au début de 1980.

La Commission a structuré une grande partie de ses travaux sur la modèle de la Commission Brandt (la Commission indépendante sur les problèmes de développement international, présidée par Willy Brandt, ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne). Dans son mandat, la Commission a déclaré qu'elle s'efforcerait de compléter l'étude générale des problèmes mondiaux effectuée par la Commission Brandt. Trois des membres de la Commission étaient également membres de la Commission Brandt (MM. Palme, Mori et Ramphal).

La Commission a déclaré qu'elle publierait un rapport sur ces recommandations en 1982. En outre, elle a décidé d'exprimer son opinion sur les questions d'actualité en matière de désarmement et de sécurité en faisant des déclarations publiques dans le cadre de ses travaux, et elle procéda de la sorte presque chaque fois qu'elle s'est réunie. La Commission a souligné la nécessité d'informer l'opinion publique et décidé de rester en contact étroit avec les organisations non gouvernementales.

LES COMMISSAIRES

Les membres de la Commission ont été invités par le Président à siéger à titre individuel et non pas en tant que représentants de leurs gouvernements respectifs.

Président

Olof Palme (Suède), Membre du Parlement suédois, ancien Premier Ministre, président du Parti social-démocrate suédois.

Membres

Giorgi Arbatov (URSS). Membre à part entière du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, Député du Soviet suprême, Académicien et Directeur de l'Institut des Etats-Unis d'Amérique et du Canada à l'Académie des sciences de l'URSS.

Egon Bahr (République fédérale d'Allemagne). Membre du Parlement allemand, Président de la Sous-Commission du Bundestag sur le désarmement et la limitation des armements, ancien Ministre de la coopération économique.

Gro Harlem Brundtland (Norvège), Membre du Parlement norvégien, ancien Premier Ministre, président du Parti travailliste norvégien.

Jozef Cyrankiewicz (Pologne). Ancien Premier Ministre, ancien Président du Conseil d'Etat.

Jean-Marie Daillet (France), Membre du Parlement français, Vice-Président de la Commission parlementaire chargée des questions de défense, Président de la Commission de la défense de l'UDF. (A suspendu sa participation en janvier 1982.)

Robert A. D. Ford (Canada). Ambassadeur, Conseiller spécial sur les relations Est-Ouest auprès du Gouvernement canadien, ancien Ambassadeur en Colombie, en Yougoslavie, en Egypte et en URSS.

Alfonso García-Robles (Mexique). Ambassadeur, Président de la délégation mexicaine au Comité du désarmement depuis 1967, ancien Ministre des affaires étrangères.

Haruki Mori (Japon). Ancien Ambassadeur au Royaume-Uni et à l'OCDE, ancien Vice-Ministre au Ministère des affaires étrangères.

C. B. Muthamma (Inde). Ambassadeur de l'Inde aux Pays-Bas, ancien Ambassadeur au Ghana et en Hongrie.

Olusegun Obasanjo (Nigéria). Général, membre du Conseil d'Etat, membre associé de l'Université d'Ibadan, ancien chef d'Etat.

David Owen (Royaume-Uni). Membre du Parlement britannique, ancien Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth.

Shridath Ramphal (Guyane). Secrétaire général du Commonwealth, ancien Ministre des affaires étrangères.

Salim Salim (République Unie de Tanzanie). Ministre des affaires étrangères.

Soedjatmoko (Indonésie). Recteur de l'Université des Nations Unies à Tokyo, ancien Ambassadeur aux Etats-Unis.

Joop den Uyl (Pays-Bas). Membre du Parlement néerlandais, Vice-Premier Ministre et ancien Premier Ministre, chef du Parti travaillist néerlandais.

Cyrus Vance (Etats-Unis d'Amérique). Ancien Secrétaire d'Etat.

Conseillers scientifiques

James F. Leonard (Etats-Unis d'Amérique). Ancien Représentant adjoint des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, ancien représentant des Etats-Unis au Comité du désarmement, à Genève. A succédé à Leslie H. Gelb (Etats-Unis d'Amérique) qui avait assumé les fonctions de conseiller de septembre 1980 à mai 1981.

Mikhail Milstein (URSS). Chef de département à l'Institut des Etats-Unis d'Amérique et du Canada de l'Académie des sciences de l'URSS, lieutenant-général en retraite.

Consultant scientifique

Johan Jorgen Holst (Norvège). Directeur de l'Institut norvégien des affaires internationales, ancien Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et à la défense.

Experts

Barry M. Blechman (Etats-Unis d'Amérique)
Emma Rothschild (Royaume-Uni)
Raimo Väyrynen (Finlande)

Coordonnateur pour les organisations non gouvernementales

James George (Canada)

Secrétaire exécutif

Anders Ferm (Suède)

Secrétariat

Bruno Kreisky, Chancelier de la République d'Autriche, a invité la Commission à établir son secrétariat à Vienne. Après des négociations avec les autorités autrichiennes, un bureau, dirigé par le Secrétaire exécutif, a été ouvert à Vienne vers la fin de 1980. Autres membres du secrétariat : John Edwards (secrétaire à la recherche), Jagge Andersen (assistant administratif), Jonathan Power (conseiller d'édition), Antoinette Bolza (secrétaire), Margherita Steinhart (secrétaire), Maggie Smart (secrétaire) et Anne-Marie Willsson (secrétaire).

Hans Dahlgren (attaché de presse et assistant du Président) a également été associé au secrétariat pour des tâches diverses.

La Commission a également été aidée dans ses recherches par Rebecca Blank, Hilary Bok, Francis J. Connelly, Emine Isvan et Robert Powell.

Des projets de texte pour le rapport définitif de la Commission ont été établis par M. Blechman, Hm Holst et Mlle Rothschild (économie) et examinés par un groupe composé de conseillers, consultants, experts et membres du secrétariat et présidé par le Secrétaire exécutif. Les Commissaires assument bien entendu la responsabilité du contenu définitif du rapport.

MANDAT

Le mandat ci-après a été adopté :

La Commission indépendante sur les questions de désarmement et de sécurité a été établie après plus de trente années d'efforts pour parvenir à une limitation des armements et au désarmement. A quelques exceptions près, le bilan est tragiquement décevant. L'humanité s'est certes vu épargner l'horreur d'une catastrophe nucléaire, mais les guerres n'ont pas cessé, la tension internationale augmente et les dépenses mondiales d'armement vont croissant.

La Commission indépendante sur les problèmes de développement inter-

national, sous la présidence de Willy Brandt, avait achevé son rapport en décembre 1979, traitant des problèmes mondiaux qui constitueraient une menace pour la paix dans les années 80, mais surtout de questions économiques. La nouvelle Commission s'efforcera de compléter cette étude générale des problèmes mondiaux en portant essentiellement son attention sur les mesures de sécurité et de désarmement qui pourraient contribuer à la paix dans les années 80 et au-delà. La Commission s'efforcera d'identifier les orientations souhaitables et réalisables d'un désarmement et d'une limitation des armements dans un contexte global en vue d'assurer la sécurité nationale et internationale.

La Commission part de l'hypothèse que l'instauration d'une paix mondiale véritable dépend largement de mesures concrètes et de promptes initiatives favorisant non seulement la justice économique et sociale internationale mais aussi un climat de sécurité politique et militaire. De l'avis de la Commission, le désarmement et la limitation des armements peuvent apporter une contribution majeure au développement économique international et à la sécurité nationale.

La Commission s'est assigné trois objectifs. Le premier, à long terme, est de contribuer à ouvrir la voie à un accord de base et à des initiatives concrètes de désarmement, en prévision notamment de la deuxième session extraordinaire que l'Assemblée générale des Nations Unies consacrerait au désarmement, en mai 1982. Le deuxième, à court terme, consiste à exposer et à commenter les questions d'actualité en matière de désarmement et de sécurité afin d'appeler l'attention du public, à l'échelon national et international, sur les possibilités de promouvoir la paix par la limitation des armements. Le troisième est, l'obligation essentielle d'encourager un débat public informé sur ces questions.

A ces fins, la Commission élaborera un programme de travail visant à faire comprendre pourquoi certaines initiatives antérieures de désarmement ont réussi ou échoué et comment on pourrait accélérer les progrès dans la discussion actuelle des questions de sécurité et de limitation des armements, et visant aussi à proposer des mesures à plus long terme de désarmement et de limitation des armements qui pourraient être utilement examinées plus avant à la prochaine session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement.

REUNIONS

La Commission a tenu sa première réunion à Vienne les 11 et 12 septembre 1980. Elle y a examiné les questions suivantes : composition, mandat et programme de travail de la Commission, et questions financières et administratives.

La deuxième réunion a eu lieu à Vienne les 13 et 14 décembre 1980. La Commission s'est entretenue avec Bruno Kreisky, Chancelier de la République d'Autriche, et avec d'autres hautes personnalités du Gouvernement autrichien. Le mandat de la Commission a été adopté et la Commission a examiné son programme de travail en détail, décidant des études à

entreprendre. Elle a arrêté ensuite l'organisation de ses travaux, y compris le maintien de contacts avec les organisations non gouvernementales.

La troisième réunion a également eu lieu à Vienne les 7 et 8 février 1981. Les négociations SALT y ont été examinées et un document intitulé "The SALT Process: The Global Stakes" a été publié. La Commission a également tenu un débat sur les négociations relatives aux réductions des forces, qui se poursuivent à Vienne, après avoir entendu des exposés liminaires de représentants des deux parties à ces négociations, l'Ambassadeur E. Jung, de la République fédérale d'Allemagne, et l'Ambassadeur T. Strulak, de Pologne. A cette réunion, la Commission a aussi étudié les effets d'un échange nucléaire sur le plan médical. Le Dr Howard Hiatt, doyen de l'Ecole de santé publique de l'Université Harvard, lui a communiqué un rapport sur cette question.

La quatrième réunion s'est tenue à Genève les 25 et 26 avril 1981. La première question examinée était celle des forces nucléaires de théâtre à longue portée, après une présentation par P. Lellouche, de l'Institut français des relations internationales (IFRI) et par M. Milstein. La Commission a publié une déclaration sur cette question. Parmi les autres points examinés, on mentionnera le Traité sur l'interdiction complète des essais d'armes nucléaires, au sujet duquel la Commission a entendu des déclarations de MM. Issraelyan et Summerhayes, respectivement ambassadeur de l'URSS et ambassadeur du Royaume-Uni au Comité du désarmement à Genève. Lawrence Freedman et John Simpson (Royaume-Uni) ont présenté une communication sur la question. Enfin, la Commission a examiné les questions de recherche-développement militaire et des nouvelles technologies militaires. Elle a entendu Bertrand Goldschmidt (France) sur la genèse de la décision prise par la France d'acquérir une bombe nucléaire. Bhupendra Jasani (Inde) et Robert Hunter (Etats-Unis d'Amérique), qui avaient rédigé des communications pour la Commission, ont également fait des exposés liminaires sur la question.

La cinquième réunion s'est tenue à Moscou, sur l'invitation du Gouvernement soviétique, du 12 au 14 juin 1981. Le Président de la Commission s'est entretenu avec le président Brejnev, Secrétaire général du Parti communiste, et les membres de la Commission ont pris contact avec de hautes personnalités du Gouvernement soviétique. La Commission a examiné en premier la question des systèmes de défense antimissiles et du Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles, qui a été présentée par Jack Ruina, du Massachusetts Institute of Technology, et par Mikhail Milstein, l'un des conseillers scientifiques de la Commission. Le deuxième sujet, concernant le problème de la vérification des accords de limitation des armements, a été présenté par Barry M. Blechman, de la Dotation Carnegie pour la paix internationale (Etats-Unis d'Amérique), et par Andrzej Karkoszka, de l'Institut polonais des relations internationales de Varsovie. Lors de la réunion plénière, la Commission a eu l'occasion d'examiner les questions des désarmement et de sécurité avec deux représentants du Gouvernement soviétique : G. Kornienko, Vice-Ministre des affaires étrangères, et le général Akhrameev, chef d'état-major adjoint. En outre, la Commission a poursuivi l'examen des effets d'une guerre nucléaire sur le plan médical, cette fois après une présentation par le Prof. E. Chazov (URSS). A la fin de la réunion, la

Commission a adopté une déclaration, demande instamment à l'Union soviétique et aux Etats-Unis de préserver le Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles.

La sixième réunion s'est tenue à Mexico, du 13 au 18 septembre 1981, sur l'invitation du Gouvernement mexicain. Le Président a eu une entrevue avec M. López Portillo, Président du Mexique, et la Commission a été reçue par M. Jorge Castañeda, Ministre des affaires étrangères. Cette réunion, la plus longue des réunions de la Commission, a porté sur de nombreux sujets : les problèmes de sécurité dans le tiers monde (présentation par Swadesh Rana, de l'Inde), les transferts d'armes classiques (présentation par Barry M. Blechman), la prolifération nucléaire (présentation par P. Lellouche), les zones exemptes d'armes nucléaires (présentation par Raimo Väyrynen, de la Finlande), les armements et l'économie (observations liminaires par Wassily Leontief, des Etats-Unis d'Amérique) et les doctrines militaires (présentation par R. Hunter et M. Milstein). La Commission a adopté une déclaration sur les zones exemptes d'armes nucléaires et les transferts d'armes. A cette réunion, elle a commencé à examiner des projets de texte pour son rapport définitif.

En août, le Président a rencontré M. François Mitterrand, Président de la République française, et M. Pierre Mauroy, Premier Ministre, pour les informer des activités de la Commission. Le Président Mitterrand a invité la Commission à tenir sa septième réunion à Paris du 23 au 25 octobre 1981. Cette réunion a été consacrée essentiellement aux aspects économiques des dépenses militaires. Inga Thorsson a présenté le rapport d'une groupe d'experts des Nations Unies sur la question du désarmement et du développement. Le Chargé d'affaires des Etats-Unis à Paris, M. Christian Chapman, a donné lecture d'une déclaration de M. Lawrence Eagleburger, Sous-Secrétaire d'Etat américain aux affaires européennes, sur la politique américaine de limitation des armements. Emma Rothschild et Lester Thurow du Massachusetts Institute of Technology ont fait un exposé liminaire sur les armements et l'économie.

La Commission a tenu sa huitième réunion à Tokyo du 4 au 6 décembre 1981, sur l'invitation de diverses organisations japonaises. Le Président a rencontré M. Suzuki, Premier Ministre, M. Sakurauchi, Ministre des affaires étrangères, et des personnalités politiques du Japon et d'autres pays de la région. Parmi les questions examinées à la réunion de Tokyo, on mentionnera les problèmes de la sécurité européenne, les moyens de renforcer la sécurité dans le tiers monde et les effets économiques des dépenses militaires. Un communiqué de presse a été adopté à la fin de la réunion. Plusieurs membres de la Commission ont ensuite participé, avec des hommes politiques, des scientifiques et d'autres experts asiatiques, à un stage d'études sur les questions de désarmement et de sécurité, une session d'une journée ayant lieu à Tokyo et une autre à Hiroshima. Ce stage a porté sur les questions de sécurité dans la région de l'Asie. A Hiroshima, les participants ont examiné les effets de bombardements atomiques avec des experts, des représentants d'Hiroshima et de Nagasaki et des survivants des bombardements de 1945; ils ont également visité le Musée du mémorial.

La Commission a tenu sa neuvième réunion du 22 au 24 janvier 1982 au château Gymnich, près de Bonn, sur l'invitation du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. Une question inscrite à l'ordre du jour de la réunion concernait les armes chimiques; elle a été examinée après une présentation par Julian Perry Robinson, de l'Université du Sussex (Royaume-Uni). Des membres de la Commission ont rencontré à titre privé des membres du Gouvernement fédéral.

La dixième réunion s'est tenue du 19 au 21 février 1982 à Mount Kisco, dans l'Etat de New York. M. Brian Urquhart, Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies aux affaires politiques spéciales, a été invité à faire un exposé sur les opérations de maintien de la paix. Eugene Rostow, chef de l'Arms Control and Disarmament Agency des Etats-Unis, a exposé la position de son gouvernement sur les questions de désarmement et de sécurité. Juste avant la réunion, le Président s'est entretenu avec M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Après la réunion, le Président et certains membres ont rencontré des scientifiques au cours d'une réunion organisée à Boston.

Pour sa onzième réunion, tenue du 19 au 22 mars 1982, la Commission était l'invitée du Gouvernement britannique à Ditchley Park, près d'Oxford.

La douzième réunion s'est tenue à Stockholm du 23 au 25 avril 1982, à l'invitation du Gouvernement suédois. Ces deux réunions ont porté uniquement sur le rapport définitif, a été adopté à Stockholm le 25 avril 1982.

DOCUMENTS EXAMINES PAR LA COMMISSION

Au lieu de se constituer un vaste secrétariat composé d'experts dans de nombreux domaines, la Commission a décidé de demander à des experts de divers pays de rédiger des communications sur les sujets à l'étude; dans de nombreux cas, ils ont les présentées eux-mêmes aux réunions de la Commission. Les membres ci-après ont également soumis à l'examen de la Commission les documents suivants :

Howard Hiatt : Medical Effects of a Nuclear Exchange.

Barry M. Blechman : If SALT Fails.

Pierre Lellouche : LRTNF in Europe: Prospects for Meaningful Negotiations.

Expert soviétique : About Nuclear Missile Weapons in Europe.

Bhupendra Jasani : Technological Development of Strategic Nuclear Weapons - Towards a First Strike Capability.

John Edwards : Vienna Negotiations on Force Reductions.

Lawrence Freedman and John Simpson : The Comprehensive Test Ban

Robert E. Hunter : Military Technology in the 1980s.

Expert soviétique : The Comprehensive Test Ban.

Barry M. Blechman : Verifying Arms Control Agreements.

Cai Meng-Sun : Views on a Future World War and the Nuclear Arms Race.

Ron Huisken : Armaments and Development.

Andrzej Karkoszka : The Problems of Verification on Arms Limitation Agreements.

Jack Ruina : ABM - New Technology and New Proposals.

William Miller : Review of the Anti-Ballistic Missile Treaty.

Anthony Lake : Concepts of Security in the 1980s.

Expert soviétique : About ABM Defence.

Alfonso García-Robles : The Latin America Nuclear-Weapon-Free Zone.

Swadesh Rana : Security Issue in the Third World - A Strategic Perspective.

Andrzej Karskoszka : Modern Conventional Weapons and some of their Implications of Disarmement and International Security.

Jaako Kalela and Raimo Väyrynen : Nuclear-Weapon-Free Zones - New Opportunities in 1980s?

Robert E. Hunter : Dilemmas of Nuclear Doctrine.

Pierre Lellouche : Non-Proliferation in the 1980s - Guidelines for International Cooperation.

Peter Wallensteen : Patterns of Armed Conflict Since 1945 - An Overview and some Implications.

Leslie H. Gelb : Restraints on International Arms Trade.

Barry M. Blechman : If Efforts to Control Arms Fail.

Expert soviétique : About Military Doctrines.

J. P. Perry Robinson : Chemical, Biological and Radiological Warfare - Futures from the Past.

Carol Lancaster et Anthony Lake : Trends in LDC Military Expenditures.

Expert soviétique : Economic Aspects of the Arms Race.

Lawrence Freedman et James Schear : International Verification Arrangements.

Lance Taylor : Military Economics in the Third World.

Lester Thurow : The Economics of Rising American Armament Expenditures.

Emma Rothschild : Military Expenditure and Economic Structure.

Egon Bahr : Common Security.

Simon Lunn : Limited Nuclear War.

Lance Taylor : International Adjustment to the Oil Shocks and the Arms Trade.

Johan Jorgen Holst : Security in Europe and Nuclear Weapons - The Need to Turn the Tide.

Bhupendra Jasani et Andrzej Karkoszka : International Verification of Arms Control Agreement.

Persio Arida : Do Unilateral Increases in Military Spending Improve Military Security?

Expert soviétique : The Prohibition of Chemical Weapons.

Survivants d'Hiroshima et Nagasaki : Déclarations de survivants des attaques nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki.

Jack Ruina : Nuclear Testing Limits and Weapons Development.

REMERCIEMENTS

La Commission a bénéficié de l'appui et des conseils de nombreux groupes et particuliers. Des idées et des encouragements lui sont venus de dirigeants politiques, d'organisations nationales et internationales, de groupes religieux et de syndicats ainsi que organisations non gouvernementales, d'instituts de recherche et d'universités. En outre, de nombreux particuliers ont voulu marquer l'intérêt qu'ils portaient aux travaux de la Commission en prenant contact avec ses membres pour leur soumettre d'utiles suggestions et propositions. La Commission tient à leur exprimer à tous ses remerciements les plus sincères.

CONTRIBUTIONS FINANCIERES

Les Gouvernements autrichien, canadien, danois, finlandais, japonais, mexicain, nigérian, norvégien, saoudien et suédois ont tous versé des contributions non liées à la Commission, de même que la Japanese Ship-building Foundation et d'autres donateurs privés. Le Gouvernement soviétique a pris à sa charge les frais de voyage et toutes les dépenses

locales occasionnés par la réunion de Moscou et un groupe d'organisations japonaises fait de même pour les réunions de Tokyo et d'Hiroshima. Le Mexique, la France, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni et la Suède ont pris à leur charge les dépenses locales afférentes aux réunions de la Commission dans ces pays. En outre, le Gouvernement nigérian s'est offert à accueillir une réunion complémentaire ultérieurement en 1982.

M. Peter Wolf a procédé à la vérification des comptes de la Commission à Vienne.

REFERENCES ET NOTES

- 1 Allocation du comte Mountbatten de Birmanie, Amiral de la flotte, à l'occasion de la remise du prix de la Fondation Louise-Weiss, à Strasbourg, le 11 mai 1979, p. 6.
- 2 Les estimations varient mais ce groupe comprend généralement les pays suivants : Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Corée du Sud, Iraq, Libye, Pakistan et Taïwan. Des pays industrialisés comme la République fédérale d'Allemagne, le Canada, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse ont également une grande expérience des techniques nucléaires; ils ont toutefois déclaré qu'ils n'envisageaient pas d'acquérir une capacité nucléaire et ne figurent donc pas dans de groupe. En septembre 1979, un satellite américain a enregistré au-dessus de l'Atlantique Sud un éclair caractéristique d'une explosion nucléaire, ce qui a conduit de nombreuses personnes à soupçonner l'Afrique du Sud d'avoir fait exploser un dispositif nucléaire. Toutefois, un groupe américain d'experts indépendants a conclu après analyse qu'il pouvait y avoir d'autres explications à l'observation faite par le satellite et que l'éclair ne constituait pas en soi la preuve certaine d'une explosion nucléaire.
- 3 D. F. Ustinov : Serving the Motherland and the Communist Cause (Moscou, 1982), p. 72.
- 4 La situation des Etats-Unis sur ces questions est décrite de manière très détaillée dans le rapport spécial No 98 (22 mars 1982) du Département d'Etat. La position soviétique est exposée dans une note du Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, reproduite dans la Pravda du 6 avril 1982.
- 5 Communiqué de presse de la Commission (14 juin 1981).
- 6 L'ouvrage intitulé Nuclear Weapons: Report of the Secretary General of the United Nations (Autumn Books, 1980) contient une description plus détaillée des effets des armes nucléaires, dont on s'est inspiré pour le présent exposé. Parmi d'autres sources utiles, on mentionnera : US National Academy of Science : Long-Term World-Wide Effects of Multiple Nuclear-Weapons Detonations (1975); US Office of Technology Assessment : The Effects of Nuclear War (Washington, 1978), dénommé par la suite "Etude de l'OTA"; et Samuel Glasstone et Philip J. Dolan (ouvrage collectif) : The Effects of Nuclear Weapons, 3ème édition (GPO, 1977). L'article de Jonathan Schell, mentionné précédemment, constitue une synthèse terrifiante des observations prises dans ces sources et ailleurs.
- 7 Committee for the Compilation of Materials on Damage Caused by the Atomic Bombs in Hiroshima and Nagasaki: Hiroshima and Nagasaki: The Physical, Medical and Social Effects of the Atomic Bombings, traduit par Eisei Ishikawa et David Swain (Hutchinson, 1981).

- 8 "Effects of Nuclear Attacks, Hiroshima and Nagasaki; Statements to the Independent Commission on Disarmament and Security Issues" (décembre 1981), p. 7 et 8; ci-après dénommé "Testimony".
- 9 John Hersey : Hiroshima (Alfred Knopf), 1946), p. 33.
- 10 "Testimony", p. 11.
- 11 Summary Proceedings of the First Congress of the International Physicians for the Prevention of Nuclear War (20-25 mars 1981), p. 5.
- 12 P. M. S. Blackett : Studies of War (Oliver and Boyd, 1962), p. 63. Cette source et d'autres sont mentionnées dans l'ouvrage de Jeffrey Record intitulé US Nuclear Weapons in Europe (Brookings, 1974).
- 13 Helmut Schmidt : Defense or Retaliation? (Praeger, 1962), p. 101.
- 14 Alain C. Enthoven et K. Wayne Smith : How Much is Enough? (Harper and Row, 1971), p. 128.
- 15 Mountbatten, loc. cit.
- 16 Schell, op. cit.
- 17 Julian Perry-Robinson : "Chemical and Radiological Warfare: Future from the Past", document établi à l'intention de la Commission indépendante (septembre 1981).
- 18 Henry Jackson, membre de la Chambre des Représentants des Etats-Unis (aujourd'hui sénateur), US Congressional Record, 9 octobre 1951, 5 juin 1952.
- 19 Les renseignements disponibles sur la structure des dépenses militaires sont incomplets. Les pays publient des renseignements extrêmement différents sous des formes très diverses. Les statistiques disponibles sont également utilisées de manière inapproprié, même au regard de l'importance économique des dépenses militaires dans les pays industriels. On n'a pas suffisamment analysé les effets du secteur militaire sur l'économie globale. Dans ce qui suit, les statistiques relatives aux dépenses militaires sont extraites de l'Annuaire de 1982 et des années précédentes de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm. Les totaux indiqués par l'Institut ne coïncident pas toujours avec ceux qui émanent de sources nationales.
- 20 Les sources soviétiques officielles font apparaître une réduction du pourcentage du revenu national consacré aux dépenses militaires : de 15,4 p. 100 en 1950 à 6,5 p. 100 en 1960, 6,3 p. 100 en 1970, 4,7 p. 100 en 1975, 4,4 p. 100 en 1976, 4,1 p. 100 en 1977, 4 p. 100 en 1978 et 3,9 p. 100 en 1979 ("Narodnoe Khozyastvo SSSR 1967-1980"; Pravda du 24 janvier 1982).
- 21 Au Royaume-Uni, d'après les services de comptabilité nationale, la part

des salaires et traitements militaires et civils est tombée de 48 p. 100 des dépenses militaires en 1976 à 42 p. 100 en 1980. Au Japon, la part "personnel et fournitures" est tombée de 56 p. 100 en 1976 à 49 p. 100 en 1980.

- 22 La demande militaire diffère considérablement des autres éléments de la demande finale, comme il ressort des études détaillées sur les échanges interindustriels du Canada, des Etats-Unis, de la France et du Royaume-Uni. Si la demande militaire est concentrée sur les produits des industries mécaniques et électroniques, la demande publique non militaire est axée sur la construction et les services et la consommation privée est répartie entre des industries telles que l'alimentation, les services, le logement, les véhicules automobiles et les restaurants.
- 23 Telle est la conclusion de plusieurs études empiriques sur l'emploi dans le secteur militaire - qui sont généralement fondées sur des renseignements relatifs aux échanges interindustriels des Etats-Unis et de la France dans les années 50 et 60. Voir, par exemple, Wassily Leontief et Marvin Hoffenberg : "The Economic Impact of Disarmament", Scientific American, avril 1961, vol. 204, No 4, p. 47 à 55. Ces études, de même que l'analyse qui suit, ne tiennent pas compte des effets de multiplication associés aux dépenses qui résultent de l'investissement initial lorsque les salaires et profits provenant d'activités militaires ou non militaires sont dépensés pour acquérir d'autres biens de consommation.
- 24 Département américain du travail, Bureau des statistiques du travail : "Projections of the Post-Vietnam Economy, 1975" (1972).
- 25 Montant calculé compte tenu des statistiques figurant dans l'article de Jacques Aben intitulé "Désarmement, activité et emploi" et publié dans la revue Défense Nationale, mai 1981, p. 105 à 23. Dans le cadre du système français du service militaire national, les recrues n'ont qu'une solde minime. Mais les dépenses au titre du seul personnel de défense permanent ont également entraîné la création d'un nombre d'emplois nettement plus important - 29 240 par milliard de francs - que les dépenses au titre d'autres achats militaires. Les dépenses au titre des recrues ont permis de créer plus de 150 000 emplois par milliard de francs.
- 26 Max A. Rutzick : "Skills and Location of Defense-Related Workers", Département américain du travail, Monthly Labor Review, février 1970, p. 11 à 16.
- 27 Assemblée générale des Nations Unies : Etude des rapports entre le désarmement et le développement (A/36/356), 5 octobre 1981.
- 28 Assemblée générale des Nations Unies : Etude des rapports entre le désarmement et le développement (A/36/356), 5 octobre 1981.
- 29 Rapport économique du Président, US Government Printing Office, février 1982, p. 86.

- 30 Ronald P. Smith : "Military Expenditure and Investment in OECD Countries, 1954-73", Journal of Comparative Economics 4, 19-32 (1980).
- 31 Abraham S. Becker : "The Burden of Soviet Defense" (RAND, R-2752-AF, octobre 1981), mentionnant des études sur l'économie soviétique effectuées à l'Université Stanford.
- 32 Aux Etats-Unis par exemple, les achats militaires ont représenté, en 1972, 3,3 p. 100 du total de la demande finale, 5,6 p. 100 de la demande finale provenant des industries productrices de biens et 13,6 p. 100 de la demande finale provenant des industries métallurgiques, y compris les industries mécaniques et électroniques. Voir Emma Rothschild : "Military Expenditure and Economic Structure", document établi à l'intention de la Commission.
- 33 Technical Change and Economic Policy (OCDE, 1980), p. 30, 68; OECD Science and Technology Indicators, Basic Statistical Series, vol. B, janvier 1982.
- 34 D'après les experts soviétiques, les pays à économie planifiée pourront réduire ces obstacles dans des conditions internationales différentes.
- 35 Dans ce qui suit, et sauf indication contraire, la Chine n'est pas incluse dans l'analyse générale des pays en développement.
- 36 Statistiques sur les transferts d'armes extraites du rapport de l'Arms Control and Disarmament Agency des Etats-Unis intitulé World Military Expenditures and Arms Transfers, Washington, D.C., 1982.
- 37 De nombreux pays en développement consacrent une part plus importante de leurs dépenses militaires aux achats que les pays développés. Cela tient à ce que les salaires y sont généralement beaucoup plus bas, alors que les armes importées y coûtent au moins autant que dans les pays développés.
- 38 Lance Taylor : "Military Economics in the Third World", document établi à l'intention de la Commission. Dans ses conclusions économiques, Taylor conteste celles d'une étude bien connue (Emile Benoit : Defense and Economic Growth in Developing Countries, 1973) qui, compte tenu de données antérieures portant sur un plus petit échantillon de pays, a insisté sur les rapports positifs entre les dépenses de défense et la croissance économique.
- 39 Dans ces conditions, l'accroissement des dépenses militaires pourrait également renforcer l'inégalité de la répartition du revenu. Les personnes qui travaillent dans le secteur de la défense perçoivent en général une rémunération relativement élevée et ont des goûts "modernes". La demande supplémentaire qui émane d'elles pourrait être satisfaite en détournant la capacité de production et la formation de capital des industries produisant des biens de consommation courante à l'intention des travailleurs moins qualifiés et les pauvres. La demande s'accroît mais l'inégalité de la répartition du revenu s'accroît.

- 40 Il s'agit des pays suivants : Autriche, Bangladesh, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Fidji, Finlande, Hong-kong, Jamaïque, Japon, Libéria, Luxembourg, Mauritanie, Mexique, Népal, Panama, Sierra Leone, Sri Lanka et Trinité-et-Tobago.
- 41 Les cinq Etats dotés d'armes nucléaires ont donné des garanties négatives, indiquant sous des formes diverses qu'ils n'utiliseraient pas les premiers d'armes nucléaires contre des Etats qui n'en sont pas dotés. Ils sont indiqués ce qui suit :
- CHINE : A l'heure actuelle, toutes les puissances nucléaires, et en particulier les superpuissances, qui possèdent de grandes quantités d'armes nucléaires devraient s'engager immédiatement à ne pas recourir à la menace ou à l'emploi d'armes nucléaires contre des puissances non nucléaires et des zones exemptes d'armes nucléaires. La Chine est non seulement prête à le faire mais elle tient à réaffirmer que jamais et en aucun cas elle ne sera la première à utiliser l'arme nucléaire (document de la Commission spéciale de la dixième session extraordinaire, A/S-10/AC.1/17, p. 3).
- FRANCE : Pour ce qui est du paragraphe 59 concernant les assurances à donner au sujet du non-recours aux armes nucléaires contre des Etats non nucléaires, la délégation française rappelle à des arrangements à négocier, aux Etats qui ont constitué entre eux des zones exemptes d'armes nucléaires (document de la dixième session extraordinaire, A/S-10/PV.27, p. 68).
- UNION SOVIETIQUE : De la tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies, réunie en session extraordinaire, notre pays déclare qu'il n'utilisera jamais d'armes nucléaires contre les Etats qui renoncent à en produire et à en acquérir et qui n'en ont pas sur leur territoire (document de la session extraordinaire, A/S-10/PV.5, p. 28 à 30).
- ROYAUME-UNI : Le Royaume-Uni est maintenant prêt à donner officiellement une telle assurance. En conséquence, au nom de mon gouvernement, je donne à tout Etat non doté d'armes nucléaires qui est partie au Traité sur la non-prolifération ou a contracté d'autres obligations internationales de ne pas fabriquer ou acquérir de dispositifs explosifs nucléaires l'assurance que le Royaume-Uni s'engage à ne pas utiliser d'armes nucléaires contre cet Etat, sauf en cas d'attaque contre le Royaume-Uni, les territoires placés sous son administration, ses forces armées ou ses alliés par ledit Etat en association ou par alliance avec un Etat nucléaire (document de la session extraordinaire, A/S-10/PV.26, p. 4).
- ETATS-UNIS : Les Etats-Unis n'utiliseront pas d'armes nucléaires contre un Etat non doté d'armes nucléaires partie au Traité sur la non-prolifération ou ayant contracté une obligation internationale comparable de ne pas acquérir de dispositifs explosifs nucléaires, sauf en cas d'attaque contre les Etats-Unis, ses territoires, ses forces armées ou ses alliés par un tel Etat allié à un Etat doté d'armes nucléaires ou associé à lui dans cette opération (Commission spéciale de la dixième session extraordinaire, A/S-10/AC.1/30, p. 1).
- 42 Istvan Kende : Local Wars in Asia, Africa and Latin America, 1945-1969 (Budapest : Centre de recherches afro-asiatiques de l'Académie des sciences de Hongrie, 1972).

43 Giorgi Arbatov a appelé l'attention sur le fait que, du point de vue soviétique, le problème est extrêmement complexe en raison de différences dans les structures militaires, les rémunérations, les prix etc. Cette recommandation ne fournit pas, à son avis, une base de comparaison et d'évaluation appropriée. C'est pourquoi l'Union soviétique et 20 autres États, se sont abstenues lors de vote sur la résolution en question.

GLOSSAIRE

Aides à la pénétration : dispositifs dont sont équipés les vecteurs d'armes offensives, tels que les missiles balistiques et les bombardiers, pour accroître la probabilité de pénétration des défenses ennemies.

Arme à sur-rayonnement : arme nucléaire (bombe à neutrons par exemple) dont les effets de rayonnement sont intenses et se manifestent rapidement et dont les effets de souffle sont relativement limités.

Arme nucléaire tactique : arme nucléaire (généralement projectile d'artillerie ou missile) utilisée dans des systèmes d'armes à faible portée (0-150 km).

Avion tactique : appareil basé au sol ou sur un porte-avions et faisant normalement partie de l'aviation tactique. Certains éléments de l'aviation tactique américaine sont toutefois couramment affectés à des missions nucléaires stratégiques.

Bombe à hydrogène (bombe H) : arme nucléaire dont le principe de fonctionnement est la fusion nucléaire, déclenchée par un détonateur à fission; arme thermonucléaire.

Bombe atomique (bombe A) : arme dont le principe de fonctionnement est la fission rapide de certaines matières, qui induit une explosion (accompagnée de l'émission de rayonnements).

Capacité d'export : poids de la charge utile que les étages propulseurs d'un missile permettent de placer sur la trajectoire requise pour atteindre un objectif donné. Aux fins des accords SALT II, la capacité d'export est définie comme étant la somme des éléments suivants : a) poids du corps ou des corps de rentrée; b) poids du corps de post-extinction ou du matériel analogue employé pour le largage du corps ou des corps de rentrée; c) poids des aides à la pénétration (missiles antibalistiques) dont le missile est éventuellement équipé, y compris les dispositifs de largage.

Corps de post-extinction : étage d'une fusée contenant les corps de rentrée, équipé d'un dispositif de guidage et d'un propulseur (avec son carburant) qui permettent de modifier la trajectoire balistique de telle manière que les corps de rentrée puissent être largués successivement et dirigés contre différents objectifs.

Corps de rentrée : partie d'un missile balistique portant la tête, conçu pour rentrer dans l'atmosphère terrestre en fin de trajectoire.

Corps de rentrée manoeuvrable : tête de missile balistique ou leurre largué par un missile balistique dont la précision de tir peut-être améliorée grâce à des dispositifs de guidage en fin de trajectoire.

Dispositif de lancement : dispositif servant au lancement de missiles. Les dispositifs de lancement de missiles balistiques intercontinentaux

sont basés au sol; ils peuvent être fixes ou mobiles. Les dispositifs de lancement de missiles balistiques lancés par sous-marin sont les tubes à missile dont sont munis les sous-marins. Les missiles balistiques air-surface sont lancés par des avions spécialement équipés. Enfin, les dispositifs de lancement de missile de croisière peuvent être fixes, ou être installés à bord d'avions, de navires ou de véhicules terrestres.

Ecart probable circulaire : indice de précision de tir d'un missile (rayon du cercle circonscrivant un objectif à l'intérieur duquel un missile dirigé sur cet objectif a une chance sur deux de tomber).

Kilotonne : unité de puissance des armes nucléaires, égale à la puissance explosive de 1 000 tonnes de TNT (la bombe d'Hiroshima avait une puissance d'environ 13 ktt).

Missile antibalistique : tout missile utilisé pour intercepter et détruite ou neutraliser des missiles balistiques ennemis. Les systèmes de défense à missiles antibalistiques comprennent les armes proprement dites, le matériel d'acquisition d'objectif, le matériel radar de poursuite et de guidage, ainsi que diverses installations auxiliaires.

Missile balistique : projectile téléguidé propulsé dans l'espace par un ou plusieurs moteurs-fusées. L'arrêt de poussée intervient peu après le lancement, et le corps de rentrée décrit ensuite une trajectoire déterminée essentiellement par les lois de la pesanteur et la résistance aérodynamique. Des corrections de trajectoire et le guidage en fin de parcours ne permettent que de légères modifications de la trajectoire.

Missile balistique à moyenne portée (terminologie de l'OTAN) : fusée dont la portée est comprise entre 150 et 1 500 km.

Missile balistique de portée intermédiaire (terminologie de l'OTAN) ou missile balistique à moyenne portée (terminologie du Pacte de Varsovie) : fusée dont la portée est comprise entre 1 500 et 5 000 km.

Missile balistique intercontinental : vecteur à moteur-fusée basé à sol, porteur d'une ou de plusieurs ogives, et capable d'atteindre des objectifs situés à des distances intercontinentales (plus de 5 500 km).

Missile balistique lancé pour sous-marin : missile balistique de portée quelconque transporté et lancé par sous-marin.

Missile de croisière : missile assimilable à un avion sans pilote, dont la trajectoire n'est pas déterminée par la pesanteur et la résistance aérodynamique du fait qu'il est muni d'organes de sustentation et de propulsion. La trajectoire d'un missile de croisière est forcément comprise dans les limites de l'atmosphère terrestre.

Moyens techniques nationaux de vérification : moyen dont dispose un Etat pour vérifier que les autres parties à un accord respectent celui-ci. Ces moyens comprennent les satellites de reconnaissance photographique, les systèmes de reconnaissance aérienne (radar et systèmes optiques), ainsi que des systèmes basés sur des navires ou basés au sol (par

exemple, appareils radar ou antennes destinées à la réception de données de télémétrie).

Munition nucléaire : bombe atomique, tête nucléaire ou projectile d'artillerie (à l'exclusion des engins expérimentaux) qui explose sous l'effet du dégagement d'énergie provoqué par une réaction de fission ou de fusion nucléaire ou la combinaison de ces deux phénomènes.

Munition nucléaire de destruction : engin nucléaire destiné à être déclenché au sol, souterrainement ou sous l'eau, et utilisé comme une mine contre des objectifs matériels pour arrêter la progression de l'ennemi, lui interdire l'accès à une zone donnée ou le contraindre à suivre un certain itinéraire.

Puissance : énergie libérée par une explosion. Dans le cas d'une arme nucléaire, cette énergie est généralement mesurée par le nombre de kilotonnes ou de mégatonnes de TNT requises pour produire la même quantité d'énergie (une kilotonne = 1 000 tonnes de TNT; une mégatonne = 1 million de tonnes de TNT).

Retombées radioactives : particules qui, une fois contaminées par les matières radioactives que contient le nuage dégagé par une explosion nucléaire, rentrent dans l'atmosphère.

Systèmes avancés : selon la terminologie employée par l'Union soviétique, systèmes américains d'armes nucléaires installés en Europe, en Asie et dans des zones limitrophes, capables d'atteindre le territoire de l'Union soviétique.

Tête ou cône de charge : partie d'un missile, d'une torpille, d'une fusée ou d'un projectile quelconque qui contient le système nucléaire ou thermonucléaire, l'explosif, les agents chimiques ou biologiques ou les matières inertes destinés à infliger des pertes ou des dommages à l'ennemi.

Vecteur à têtes multiples : étage d'un missile porteur de plusieurs têtes destinées à être dirigées contre un même objectif. Voir également corps de rentrée et vecteur à têtes multiples indépendamment guidées.